

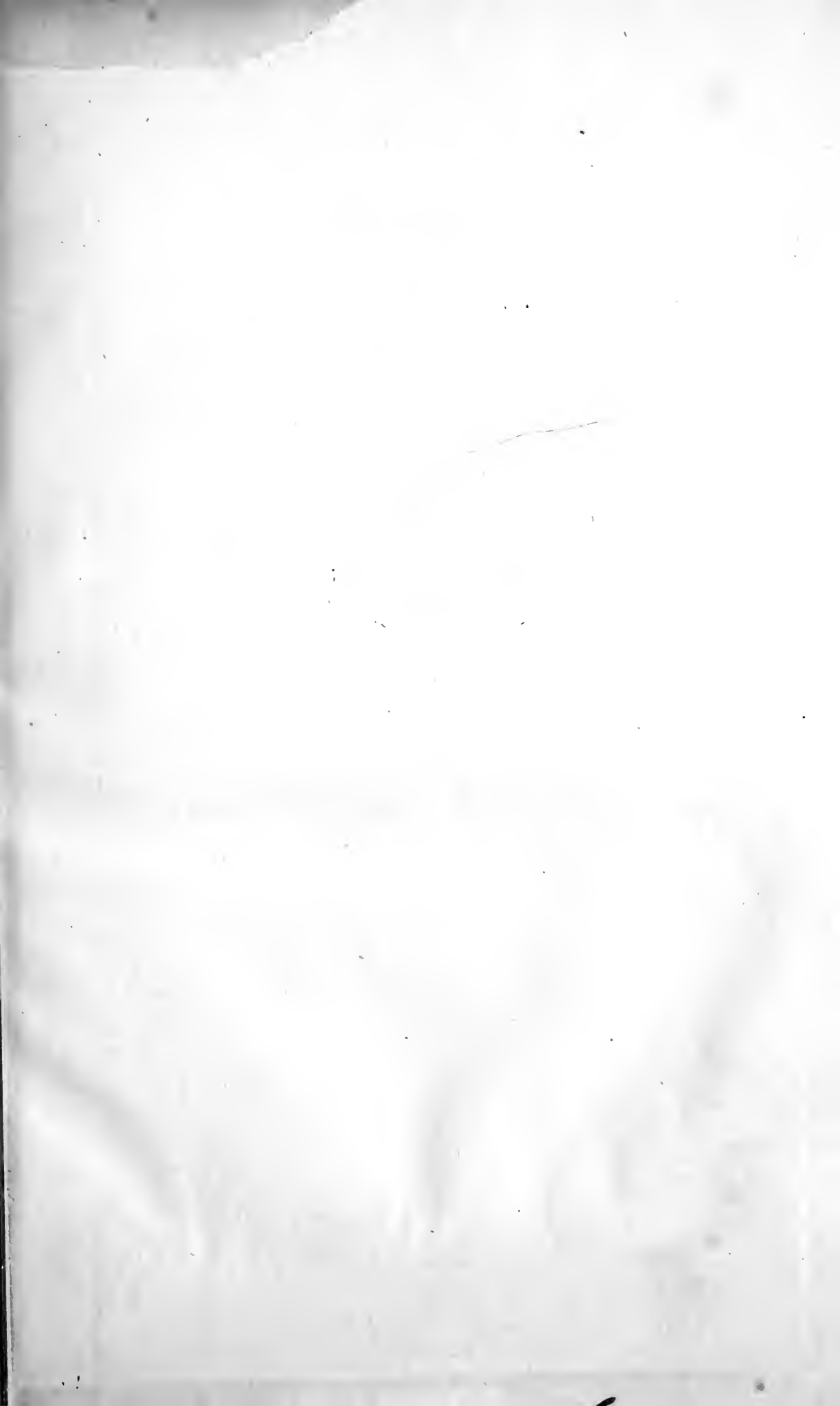


U d/of OTTAWA



39003002111580







ATHALIE ET ESTHER

DE RACINE

AVEC UN

COMMENTAIRE BIBLIQUE

PAR LE PASTEUR

ATHANASE COQUEREL



PARIS

LIBRAIRIE J. CHERBULIEZ

10, Rue de la Monnaie

MÊME MAISON A GENÈVE

—
1863

Tous droits réservés



UNIVERSITY OF MICHIGAN

THE LIBRARY

COMPTON'S DICTIONARY

1857

ANN ARBOR, MICHIGAN

1857

1857

1857

1857

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

ATHALIE

PQ
1891
.A2C6
1863

INTRODUCTION¹.

§ I. Racine, poète religieux. — § II. Omissions de la critique. — § III. Sources de la tragédie d'Athalie. — § IV. Extraits des Livres des Rois et des Chroniques. — § V. Du lieu de la scène. — § VI. Caractère de Joad.

§ I. RACINE, POÈTE RELIGIEUX.

La pensée de ce travail est de rendre à la gloire du premier poète tragique de la France un hommage qui lui appartient et qu'il n'a pas reçu encore, de signaler à l'attention de notre monde littéraire les beautés de la Bible, dont Racine a tiré un si grand parti, et de rendre ainsi aux amis de la religion un service qu'ils auraient tort de refuser. Elle a droit d'intervenir en toute littérature, et rien n'est profane sous ses auspices, pas même le théâtre.

Les deux poèmes d'*Esther* et d'*Athalie* appartiennent à cette époque de la vie de Racine où depuis longtemps déjà les passions de sa jeunesse avaient perdu leur empire. *Phèdre*, sa dernière tragédie purement littéraire, a été jouée le 1^{er} janvier 1677, et son mariage avec Catherine de Romanet eut lieu cinq mois

(1) Les chiffres romains I, II, III, IV, V, indiquent dans tout le volume les actes d'*Athalie*; le chiffre arabe qui les suit, le vers.

Les mêmes indications, précédées de la lettre E, renvoient aux actes et aux vers d'*Esther*.

Un etc. indique les versets suivants des chapitres de la Bible:

Deux etc., etc., les chapitres suivants:

après, le 1^{er} juin. Mais les devoirs de sa nouvelle position ne l'appelaient nullement à ce silence de douze années qu'il s'est prescrit, et qui ne fut rompu qu'en 1689 par la composition d'*Esther*. De plus tristes motifs l'ont décidé à interrompre sa carrière poétique. A celui que la postérité considère comme supérieur à tous ses rivaux, hors un seul, les misérables haines de ses contemporains ont suscité de tels obstacles, qu'il s'est lassé de les combattre. Les mesquines attaques d'un Subligny, d'un Villars, d'un Visé; la rivalité, qui nous semble aujourd'hui impossible, des Coras et des Pradon ont épuisé la patience du génie; il luttait en vain contre les milliers de francs que madame de Bouillon dépensait à laisser vide, les jours des premières représentations de *Phèdre*, la salle de l'hôtel de Bourgogne; contre les soupers et les idylles de madame Deshoulières, et (l'on ne peut le rappeler sans se sentir profondément affligé) contre les jugements trop légers de madame de Sévigné, qui consentait à trouver beaucoup d'esprit à Racine, quand elle était invitée par Louis XIV au spectacle privilégié de Saint-Cyr; l'auteur de *Phèdre* frémissait en vain d'indignation, lorsque le duc de Nevers l'attaquait, ainsi que son ami Boileau, avec une malveillance si obstinée, qu'il a fallu la protection avouée des princes de Condé pour les défendre (1). Le résultat à calculer selon les travaux du poète, qui consacrait environ deux années à chacune de ses pièces, est que la France a six tragédies de Racine de moins; *Phèdre* a été suivi de douze ans d'interruption, perte irréparable, et depuis près de deux siècles sans compensation!

Cependant, on doit l'avouer, il est difficile de faire ici la part des blessures très-sensibles de l'amour-propre de Racine, de sa lassitude d'un état continuel de lutttes que chaque triomphe rendait plus vives, et des scrupules croissants de sa piété. Sans doute cette abstention du théâtre réclamée avec tant d'instance par ses parents et ses amis de Port-Royal, et les progrès, les scru-

(1) Voir, sur tous ces détails, l'intéressant et curieux ouvrage de M. F. Deltour, couronné par l'Académie française : *les Ennemis de Racine*, 1 vol. in-8, 1859.

pules de sa foi ont trouvé un appui dans les rivalités vulgaires qu'on ne cessait de protéger à ses dépens et dans l'admiration artificieuse qu'on mettait à lui opposer les œuvres de la vieillesse de Corneille. Il importe au but de cet ouvrage d'essayer d'éclaircir ces querelles, cette rivalité dont le dernier mot, ce nous semble, n'a pas encore été dit.

On irait contre la pensée que nous essayerons de défendre, en nous accusant de songer à renouveler la vieille rivalité de Corneille et de Racine, ou de vouloir décider des rangs entre ces deux grands esprits. Ce n'est pas que la querelle soit expirée ; de part et d'autre, les deux renommées ont encore leurs partisans, et si la discussion reprenait, on verrait des divergences très-prononcées se manifester dans la république moderne des lettres, peut-être même au sein de l'Académie. A notre jugement, c'est mettre en balance deux supériorités qu'il est impossible de comparer. Certes, les douleurs de *Chimène*, les trois premiers actes des *Horaces*, *Cinna*, *Polyeucte*, le dernier acte de *Rodogune*, quelques scènes, quelques passages d'*Héraclius* et de *Nicomède*, de *la Mort de Pompée* et de *Sertorius*, seront immortels comme la langue française et portent l'empreinte d'un génie qui ne peut craindre de rivalité. Mais que Racine, quand il est vraiment Racine, n'arrive pas à la même hauteur, que les belles scènes d'*Andromaque*, de *Britannicus* et de *Bajazet*, que le rôle de Phèdre, qu'*Iphigénie* et *Athalie* n'assignent qu'un second rang, c'est là ce qu'il est impossible de reconnaître. Les deux arguments dont on veut encore étayer ce jugement d'infériorité sont les mêmes dont le xvii^e siècle a retenti : d'abord, que Racine est le poète de l'amour ; ensuite, qu'il n'est pas celui de la politique et du raisonnement. On oublie que tous les héros de Corneille sont amoureux, sans parler de ses héroïnes, et que la passion dans ses vers, surtout dans ses dernières pièces, parle un langage dont il est difficile de découvrir le naturel, quelquefois même le sens. Quant au second trait du parallèle, à la politique, la réponse est dans les rôles d'Agrippine et de Burrhus, d'Acomat et d'Ulysse, dans le discours de Mithridate et dans une grande partie du rôle de Joad, où la confiance du pontife s'harmonise si admirablement avec la prudence de l'homme d'État.

Au fond, la tragédie d'*Athalie* seule pourrait servir à la défense de Racine : c'est un étrange poète de l'amour que celui dont le chef-d'œuvre n'en contient pas et repose tout entier sur la politique ; il est vrai que c'est une politique religieuse.

Dans toutes ces peintures, la force du style semble appartenir à Corneille, si la perfection appartient à Racine ; quelques traits des rôles de Camille, d'Émilie, de Cléopâtre, de Viriate arrivent à un degré d'énergie que Racine n'a point atteint. Ici encore, la pureté, l'harmonie continuelle de la diction paraît en quelque sorte faire illusion ; on peut soutenir que le troisième morceau de Phèdre :

Misérable ! et je vis et je soutiens la vue, etc.

et divers traits du rôle de Joad ne sont point surpassés dans notre littérature comme modèles de force (1).

Mais, sans prolonger un parallèle si souvent tenté et qui d'ordinaire rencontre chez les juges compétents ce qu'il est permis d'appeler un parti pris, venons à un point qui nous semble expliquer les animosités que Racine a rencontrées et les différences que présentent son œuvre et celle de Corneille.

Corneille, né en 1606, commence par *Mélite* en 1625 ; Racine, né en 1639, par *la Thébàide* en 1664. La simple comparaison de ces dates fait voir que Corneille appartient à la première moitié du xvii^e siècle, Racine à la seconde ; Corneille au règne de Louis XIII et à la régence d'Anne d'Autriche, à Richelieu, à Mazarin ; Racine, au règne de Louis XIV. De l'une de ces époques à l'autre, l'esprit public a changé ; une transition très-sensible s'est opérée, et comme en toutes les transitions, il s'est trouvé des esprits tenaces qui sont restés fidèles aux goûts, aux émo-

(1) Il serait facile d'appuyer ces jugements des opinions de l'étranger ; l'admiration pour l'œuvre de Racine s'y manifeste depuis quelque temps, et notamment au sujet du rôle de Phèdre et de la tragédie d'*Athalie* avec une entente de ce mérite dont la critique allemande aurait droit de s'étonner. On peut consulter surtout un remarquable travail dû à une femme : *Racine and the French classical drama*, by madame Blaz de Bury. London, 1845.

tions, aux splendeurs de la période écoulee, des esprits plus aventureux qui ont poursuivi, admiré, exalté les essais, les découvertes de la période nouvelle. Nous sortirions de nos limites en détaillant ce parallèle, sur lequel la critique n'a pas assez appuyé. Il a pour principaux représentants les deux grands poètes qu'à bon droit l'Europe nous envie, quand elle sait les comprendre. Corneille, c'est l'Espagne, la chevalerie et ses mœurs, sa galanterie, sa hauteur, quelque peu de l'exagération de son langage, et en religion, l'Église, les Actes des martyrs, *Polyeucte*, *Théodore*; Racine, c'est la Grèce, sa mythologie, ses traditions classiques, et plus tard Port-Royal et la Bible.

Ces traits principaux de la comparaison ne seront justes que sous bénéfice de restriction; des hommes d'une telle portée d'esprit ne se renferment pas eux-mêmes en un coin de la littérature; la Rome impériale les attire tous deux; l'un dépeint Auguste et l'autre Néron; ils feront l'un et l'autre excursion au fond de l'Asie. Mais comme points de départ, comme débuts de l'esprit (et l'on sait quelle est l'influence des premiers travaux sur le reste de la carrière), il est incontestable que ces deux directions ont été suivies par ces grands rivaux. Seulement Racine a fini par fouiller dans une mine que Corneille ne s'était point ouverte, l'Écriture sainte, et par en tirer *Athalie*, « l'ouvrage, selon Voltaire, le plus approchant de la perfection qui soit jamais sorti de la main des hommes (1). »

Le parallèle que les lignes qui précèdent indiquent pourrait embrasser la poésie lyrique; celle de Corneille est puisée surtout dans l'Imitation; celle de Racine dans l'Écriture sainte, et spécialement dans les Psaumes et dans les livres des prophètes. Ici, aucune comparaison n'est possible. Les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* et quelques cantiques détachés sont marqués au coin

(1) A cette assertion de Voltaire, si excellent juge quand sa passion antireligieuse ne l'égare pas, il serait facile de joindre les opinions bien connues de Boileau, la Bruyère, Vauvenargues, Marmontel, la Harpe, Roger et de tant d'autres qui ont assigné à Racine le premier rang de la poésie française. Des poètes et des critiques vivants, il ne convient de parler ni comme juges ni comme rivaux.

d'une supériorité que rien n'égale. Marmontel a eu raison de dire dans sa *Poétique* que notre langue n'a rien dans le genre lyrique qui approche de la prophétie de Joad. Malherbe, avant Racine, offre des strophes, et après lui Rousseau, des odes et des cantates, qui supportent le parallèle en laissant la palme à Racine. Comme poète lyrique, le premier rang ne peut lui être contesté, et c'est à l'Écriture sainte qu'il doit cette gloire.

§ II. OMISSIONS DE LA CRITIQUE.

Cette profonde connaissance des livres saints qui se retrouve dans tous les poèmes où Racine les a imités, est très-vaguement indiquée par les critiques. C'est un fait curieux et affligeant qu'aucun de ses commentateurs, ecclésiastiques et membres d'un ordre religieux ou simples laïques, aucun de ses panégyristes ou de ses zoïles, n'a essayé une étude spéciale de ses œuvres au point de vue biblique. Nous n'avons garde de parler ici de Voltaire, qui heureusement n'y a point songé, et qui n'a que trop fait voir, en écrivant sa préface d'*Oreste*, à quelles erreurs déplorables sa passion antireligieuse l'eût entraîné dans cet examen ; mais ni Louis Racine, malgré sa piété ; ni Nadal, que la littérature n'a point éloigné de la religion ; ni d'Olivet, à qui ses recherches grammaticales auraient pu suggérer l'idée ; ni Luceau, qui jusqu'à un certain point pouvait ainsi compenser sa malveillance ; ni La Harpe, quoiqu'il ait eu le courage (c'en était un à cette époque de sa carrière) de réfuter Voltaire dans ses attaques contre *Athalie* ; enfin ni Geoffroy, malgré sa haine pour la philosophie, n'ont eu la pensée d'un commentaire biblique sur les tragédies du poète qui, de tous, a le mieux compris et le mieux imité la Bible. Leurs notes se bornent à signaler dans le latin de la Vulgate ou dans la version de Sacy, quelquefois en réunissant les deux traductions, ce qu'ils découvrent d'imitations de l'Écriture trop visibles, trop fidèles pour être omises ; çà et là les citations sont inexactes ; les prétendus emprunts sont détournés du sens réel. Aimé-Martin, l'éditeur le plus complet du poète, publie les œuvres « avec les notes de tous les commentateurs ;

il n'a rien fait de plus et se borne à insérer dans sa préface générale les remarques suivantes :

« La traduction des passages de l'Écriture cités dans les notes d'*Esther* et d'*Athalie* est de M. le Maistre de Sacy. Cette traduction n'est pas toujours élégante, mais elle est toujours fidèle, et ce mérite est le premier de tous. »

Il serait plus juste de renverser l'assertion : cette version, aujourd'hui répandue à satiété, est plus élégante que fidèle, quoique le style ait vieilli. Mais, de quelque traduction qu'on se serve, une connaissance même superficielle des livres saints suffit pour s'affliger d'une telle lacune. Il est permis de s'en étonner, surtout en se rappelant que parmi les critiques dont les noms précèdent, Nadal, d'Olivet et Geoffroy appartenaient à l'Église.

C'est ici peut-être le lieu d'avertir que ce travail n'a rien de polémique. Il eût été mal séant à tous les points de vue de changer, même avec habileté, l'annotateur en controversiste, et de se donner de cette manière un prétexte d'attaque, soit contre les dogmes, soit contre la philosophie. Les limites d'où ce travail ne pouvait sortir sans s'égarer étaient nettement tracées ; il est purement religieux et littéraire. Ainsi, pour ne toucher qu'à deux points aujourd'hui fort mis en litige, il serait insensé de discuter la question de l'inspiration ou celle des miracles à propos de la prophétie de Joad et de l'énumération de prodiges (I, 104) qu'il oppose aux doutes d'Abner. Ces vers sont annotés et les sources ne pouvaient être indiquées qu'au point de vue du poète. La foi de Racine, sans nul doute, éclate dans sa poésie ; il fallait simplement s'y tenir.

§ III. SOURCES DE LA TRAGÉDIE D'ATHALIE.

Louis Racine, dans une de ses lettres récemment publiées (1),

(1) *Lettres inédites de Jean Racine et de Louis Racine*, précédées de la Vie de Jean Racine, par leur petit-fils, l'abbé Adrien de la Roque. Un vol. in-8. Paris, 1862, p. 441.

dit des beaux esprits ses contemporains : « Ils ne comprendront pas que mon père ait eu si sincèrement de la religion. » La preuve de la justesse de cette pensée est dans les Mémoires, où on lit : « A la prière qu'il faisait tous les soirs au milieu de ses enfants et de ses domestiques, quand il était à Paris, il ajoutait la lecture de l'Évangile du jour, que souvent il expliquait lui-même par une courte exhortation proportionnée à la portée de ses auditeurs, et prononcée avec cette âme qu'il donnait à tout ce qu'il disait. Pour occuper de lectures pieuses M. de Seignelay malade, il allait lui lire les Psaumes; cette lecture le mettait dans une espèce d'enthousiasme, dans lequel il faisait sur-le-champ une paraphrase du psaume. J'ai entendu dire à M. l'abbé Renaudot, qui était un de ses auditeurs, que cette paraphrase leur faisait sentir toute la beauté du psaume et les enlevait. » Plus loin : « ... Il employait son temps à lire l'Écriture sainte, qui lui inspirait des réflexions pieuses qu'il mettait quelquefois par écrit (1). » Ce témoignage suffit pour expliquer à quel point la

(1) *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Jean Racine*, par Louis Racine (Ed. d'Aimé-Martin), p. cvii. — *Lettres inédites, etc.*, p. 159. L'auteur de ce dernier volume donne, p. 24, la liste des livres et manuscrits de Jean Racine, remis à la bibliothèque. L'original est de la main de Louis Racine, qui fit ce don quelque temps après le désastre de Lisbonne, 1755, dont son fils périt victime. Il serait digne d'un gouvernement protecteur des lettres et de la gloire de la France, de faire dépouiller tout ce précieux dépôt et de donner enfin une édition complète des travaux de ce grand homme.

Il faudrait aussi donner une édition où les variantes seraient indiquées avec soin et discutées. Ainsi, dans l'*Athalie*, quelques exemplaires portent (I, 251) :

Je le pris tout sanglant. En baignant son visage, etc.

D'autres :

Je le pris tout sanglant, et baignant son visage, etc.

Les éditions de la Harpe et de Geoffroy (V, 202) :

Il laisse en mon pouvoir et son temple et ta vie;

Ce qui est aussi la version de Racine (édition originale d'*Athalie*, de 1691, in-4°), et celle de Louis Racine; cependant Aimé-Martin a écrit :

Il laisse en mon pouvoir et ton temple et ta vie.

Bible est devenue familière au grand poète et comment il a versé pour ainsi dire dans le style, dans les images, dans les détails de ses deux derniers ouvrages, dans les vers d'*Athalie* surtout, les trésors de cette religieuse érudition dont il est dans notre France le seul exemple. On doit demander de quelle version de l'Écriture il se servait habituellement dans ses lectures ou ses études. Celui qui lisait habituellement Sophocle et Euripide et les traduisait en les lisant, aurait pu sans nul doute se servir de la version des Septante; elle était alors peu en crédit et rarement employée ou citée. La version de Port-Royal n'a commencé à paraître qu'en 1682; les volumes en ont été successivement publiés jusqu'en 1700. La Vulgate était sans nul doute la version habituelle de Racine, celle du moins qui servait à ses travaux. Ce sont des citations de la Vulgate que l'on trouve dans une note de sa main reproduite plus loin, qui réfute les reproches dirigés contre le subterfuge de Joad, et dans la tragédie d'*Esther*, on reconnaît partout la Vulgate, notamment dans le monologue du premier acte. (E., I, 247, etc.)

Il convient ici de faire remarquer que les diverses publications qui ont commencé d'une manière sérieuse dans l'Église catholique de notre pays l'exégèse de l'Écriture, les travaux de Bern. Lamy et d'El. Dupin, du Père Ét. Souciet, de Calmet et de Vence, sont postérieures à Racine, sans parler des écrits très-hérétiques de Richard Simon dont la première édition, de 1678, a été saisie et devint immédiatement très-rare.

Ces remarques suffisent; elles montrent assez combien peu de secours s'offraient à Racine pour se donner une intelligence de la Bible plus rapprochée des travaux et des découvertes modernes. On jugera mieux encore de la difficulté qu'il a dû vaincre, si l'on s'impose la tâche, fort ingrate, il est vrai, de comparer aux tragédies d'*Esther* et d'*Athalie* les pièces bibliques de Boyer, *Jephté* (1692) et *Judith* (1695); celles que Duché composa pour les élèves de Saint-Cyr, *Jonathas* (1700), *Débora* (1701) et *Absalon* (1702), la seule qu'on lise encore; ou les cinq tragédies bibliques de l'abbé Nadal, *Saül*, *Hérode*, *Antiochus* ou les *Machabées*, *Marianne*, et *Osarphis* ou *Moïse*, toutes jouées au commencement du siècle, à l'exception de la dernière, inter-

dite après sa réception. Enfin, on jugera de la tâche que Racine s'imposait par le choix du sujet d'Athalie, en lisant les deux récits des livres des Rois et des Chroniques qu'il est indispensable de reproduire.

On conçoit qu'il était nécessaire d'intervertir l'ordre de la composition des deux poèmes et de préférer aux dates du travail de Racine la régularité chronologique des événements. *Esther* est de 1689; *Athalie*, de 1691. L'étude de l'histoire sainte aurait été moins utile et moins claire, prise ainsi à rebours pour ainsi dire; ce commentaire commence par *Athalie*.

C'est aussi sans intention de controverse que la nomenclature des livres saints a été suivie, telle qu'elle est donnée dans les Bibles protestantes. On comprend que ces diversités étaient sans importance dans un travail pareil. Les Bibles, dites protestantes, ont deux livres de Samuel et deux livres des Rois; les Bibles, dites catholiques, ont quatre livres des Rois; les numéros des Psaumes, par suite du problème de critique qui partage, ou non, le 10^e, varient d'un chiffre jusqu'au 113^e; les ps. 114 et 115 de l'ancien hébreu n'en forment qu'un dans les versions grecque et latine où le ps. 116 est divisé. Dans ces mêmes versions, le ps. 147 est partagé en deux; ce qui complète le nombre de 150. On conçoit que les notes de cet ouvrage suivent la nomenclature et les chiffres de nos Bibles, sans s'arrêter même à signaler quelques autres diversités qui n'ont aucune importance.

La question est plus grave au sujet des livres et des fragments dits apocryphes dans nos versions de l'Écriture. Ces livres tels que Tobie, Judith; ces fragments, notamment le Recueil des Additions au livre d'Esther, font partie de la Bible des Septante et de la Vulgate de Jérôme; les fragments du livre d'Esther, insérés en ordre dans le grec des Septante, sont rejetés à la fin par le latin de la Vulgate. Jérôme, qui suivait l'hébreu, n'a pas cru pouvoir leur assigner une autre place. Les Bibles dites protestantes ou se tiennent strictement à la rédaction hébraïque des saints livres et font un recueil à part de ces livres et de ces fragments, ou les admettent dans le volume sacré sans leur reconnaître une complète autorité. On comprendra facilement que toutes ces questions ne pouvaient être discutées à propos des

deux tragédies de Racine, d'autant moins que les commentateurs ne citent qu'un seul passage d'*Athalie* (III, 279) que le poète aurait imité du livre de Tobie. Quant à la tragédie d'*Esther*, Racine a suivi les Septante, et dès lors, il est devenu nécessaire d'indiquer ces diversités (1).

§ IV. EXTRAIT DES LIVRES DES ROIS ET DES CHRONIQUES.

Le premier récit est tiré du second livre des Rois, chap. XIII, qui forme avec le I^{er} livre des Rois et les deux livres de Samuel un recueil distinct et complet, ainsi que Jérôme et avant lui Flave Josèphe l'ont reconnu. Le but spécial de ces écrits est de comparer à David les rois de Juda, à Jéroboam les rois d'Israël, et de les exalter ou de les censurer selon qu'ils ont suivi ou abandonné ces deux exemples; aussi tout est rapporté à la loi de Moïse, obéie ou violée. Quelques objections que l'on ait soulevées contre cette manière d'apprécier ces vieux monuments de l'histoire juive, il est difficile de démentir la justesse de ces aperçus. Voici le narré du livre des Rois (2) :

« Cependant Athalie, mère d'Achazia (Ochosias) (3), voyant son fils mort, se leva et fit périr toute la race royale. Alors Joséba, fille du roi Joram, sœur d'Achazia, enleva Joas, fils d'Achazia, et le déroba du milieu des fils du roi qui recevaient la mort et le recéla, lui et sa nourrice,

(1) Voir le § V de l'introduction à la tragédie d'*Esther*.

(2) Ici et dans les notes des deux poèmes, nous suivons, sauf quelques corrections de style sans importance, la traduction de M. le professeur Perret-Gentil, de toutes les versions françaises de l'Ancien Testament celle sans comparaison et sans doute qui mérite et qui obtient le plus de confiance.

(3) On sait que la langue hébraïque s'écrit en quelque sorte d'une façon double, depuis l'introduction de ce qu'on nomme les points-voyelles, signes placés sous le mot et dont le but a été d'indiquer la valeur et l'euphonie de certaines lettres. Il en résulte que selon les points-voyelles admis et la prononciation qu'on y rattache, le mot reste le même dans ses consonnes et change quant à l'articulation des syllabes. Ainsi, Achazia est le même nom qu'Ochosias, Nébucadnetzar que Nabuchodonosor, etc.

dans la salle des lits. Et elles le cachèrent aux regards d'Athalie, en sorte qu'il ne fut point mis à mort, et il fut caché six ans avec elle dans le temple de l'Éternel. Or Athalie régissait le pays.

« Et la septième année, Jéhojada (Joad) envoya chercher les centurions des satellites et des coureurs, et il les fit venir chez lui dans le temple de l'Éternel et conclut avec eux un accord, et les assermenta dans le temple de l'Éternel et leur montra le fils du roi. Et il leur donna ses ordres en ces termes : Voici ce que vous avez à faire : un tiers d'entre vous qui entre en service le jour du sabbat gardera le palais royal, et un tiers occupera la porte Sur (latérale), et un tiers la porte derrière les coureurs, et vous garderez ainsi le palais, comme en arrêt. Et les deux sections que vous formez, vous tous qui êtes relevés le jour du sabbat (de la garde du palais), monteront la garde dans le temple de l'Éternel auprès du roi. Et vous entourerez le roi de toutes parts, ayant chacun ses armes à la main, et mort à qui s'introduira dans les rangs ! et vous accompagnerez le roi à sa sortie et à son entrée.

« Et les centurions exécutèrent tous les ordres du sacrificateur Jéhojada, et ils prirent chacun ses hommes, savoir ceux qui montaient et ceux qui descendaient la garde le jour du sabbat, et se réunirent au sacrificateur Jehojada. Et le sacrificateur remit aux centurions les piques et les boucliers du roi David, qui étaient dans le temple de l'Éternel. Et les coureurs, chacun ses armes à la main, se portèrent depuis le côté droit jusqu'au côté gauche du temple, et à l'autel vers le temple à l'entour du roi. Et Jehojada produisit le fils du roi, et il le ceignit de la couronne et lui remit la loi ; et ils le constituèrent roi, et l'oignirent, et frappèrent des mains, et crièrent : Vive le roi !

« Alors Athalie entendit les voix des coureurs et du peuple et elle se porta vers le peuple dans le temple de l'Éternel. Et elle regarda, et voilà le roi se tenait sur le palier selon l'usage, et aux côtés du roi les centurions et les trompettes et tout le peuple du pays joyeux et sonnait de la trompette. Alors Athalie déchira ses vêtements et cria : Complot ! complot ! Mais le sacrificateur Jéhojada fit aux centurions, chefs de l'armée, ce commandement : Tirez-la jusque entre les rangs, et tuez avec l'épée quiconque la suivra ! Car le sacrificateur disait : Qu'elle ne reçoive pas la mort dans le temple de l'Éternel ! Et pour lui faire place, ils formèrent deux lignes, et elle arriva par la voie du passage des chevaux au palais royal, où elle reçut la mort.

« Et Jéhojada solennisa l'alliance entre l'Éternel et le roi et le peuple stipulant qu'il serait le peuple de l'Éternel, et entre le roi et le peuple. Alors toute la population du pays envahit le temple de Baal, et ils le démolirent et brisèrent ses autels et ses simulacres à fond, et ils égorgèrent Mathan, prêtre de Baal, devant les autels. » (2 Rois, xi, 1, etc.)

Les deux livres des Chroniques, d'une date postérieure aux livres des Rois, s'occupent plus exclusivement du royaume de Juda et ne parlent qu'incidemment du royaume d'Israël. Ils rapportent divers faits omis dans les documents précédents et ne font mention des dix tribus que lorsque le récit l'exige; ils abondent en généalogies, et laissent partout apercevoir clairement le dessein de favoriser le rétablissement des Juifs dans leur antique patrie au retour de la captivité de Babylone et de les éclairer sur la restauration du culte public. Il est fort douteux que les livres des Rois fussent connus de l'auteur des Chroniques; ces derniers livres ont un caractère plus historique, et suivent un ordre plus régulier. Il est essentiel de remarquer que tous exposent avec une grande franchise les faits défavorables aux princes dont ils racontent les règnes, et que leurs récits sont en général confirmés par de nombreuses allusions contenues dans les Psaumes et les Prophètes. Voici le récit des Chroniques :

« Et dans la maison d'Achazia, il n'y avait personne d'apte à régner. Mais Athalie, mère d'Achazia, voyant son fils mort, se mit en devoir de détruire toute la race royale de la maison de Juda. Alors Joséba, fille de roi, prit Joas, fils d'Achazia, et parvint à le soustraire du milieu des fils du roi qu'on mettait à mort, et le logea, lui et sa nourrice, dans la salle des lits; ainsi le cacha Joséba, fille du roi Joram, femme de Jéhojada, le sacrificateur (car elle était sœur d'Achazia) aux regards d'Athalie, afin que celle-ci ne le fît pas mourir; et il fut avec eux dans la maison de Dieu, caché pendant six ans. Cependant Athalie régissait le pays.

« Et la septième année Jéhojada s'enhardit et forma ligue avec les chefs de cent : Azaria, fils de Jérham, et Ismael, fils de Jochanan, et Azaria, fils d'Obed, et Maëseia, fils d'Adaïa, et Élisaphat, fils de Zichri, et ils firent la tournée de Juda, et rassemblèrent les lévites de toutes les villes de Juda et les patriarches d'Israel, afin qu'ils vinssent à Jérusalem. Et toute l'assemblée conclut un pacte dans le temple de Dieu avec le roi. Et Jéhojada leur dit : Voici, le fils du roi sera roi, ainsi que l'Éternel l'a promis au sujet du fils de David. Voici ce que vous avez à faire : Un tiers d'entre vous, pris parmi les sacrificateurs, et les lévites, montera la garde le jour du sabbat, comme portiers des seuils, et un tiers se tiendra au palais royal, et un tiers à la porte Jésod, et tout le peuple dans les parvis de l'Éternel. Et que, dans le temple de l'Éternel, ne pénètre personne autre que les sacrificateurs et les lévites de service; que ceux-là entrent, car ils sont consacrés,

et tout le peuple fera la garde de l'Éternel. Et les lévites entoureront le roi de tous côtés, chacun ses armes à la main, et quiconque s'introduira dans le temple doit être mis à mort ; et escortez le roi à son entrée et à sa sortie.

« Les lévites et tous les hommes de Juda exécutèrent les ordres du sacrificateur Jéhojada, et ils prirent chacun ses gens, ceux qui montaient la garde le jour du sabbat et ceux qui descendaient la garde le jour du sabbat ; car le sacrificateur Jéhojada n'avait pas exempté les classes. Et le sacrificateur Jéhojada donna aux chefs de cent les lances, les boucliers, et les écus du roi David qui étaient dans la maison de Dieu. Et il posta tout le monde, chacun son javelot à la main, depuis le flanc droit de l'édifice jusqu'au flanc gauche, à l'autel et vers le temple autour du roi tout à l'entour. Et ils amenèrent dehors le fils du roi, et lui posèrent la couronne et lui remirent la loi, et le firent roi, et Jéhojada et ses fils l'oignirent et dirent : Vive le roi !

« Alors Athalie entendit l'acclamation du peuple accourant et proclamant le roi, et elle vint se présenter au peuple dans le temple de l'Éternel. Et elle regarda, et voilà, le roi était debout sur son estrade à l'entrée, et les généraux et les trompettes étaient aux côtés du roi, et tout le peuple du pays était dans l'allégresse, sonnait des trompettes, et les chantres avec leurs instruments préludaient à la louange. Alors Athalie déchira ses habits et dit : Conjuration ! conjuration ! Mais le sacrificateur Jéhojada fit paraître les chefs de cent, commandants de l'armée, et leur dit : Menez-la dehors jusque entre les rangs, et que celui qui la suivra meure par l'épée ! Car le sacrificateur disait : Ne la faites pas mourir dans le temple de l'Éternel ! Et ils lui ouvrirent passage, et elle entra par l'avenue de la porte des chevaux dans le palais royal, et là ils lui donnèrent la mort.

« Et Jéhojada conclut un pacte entre lui et tout le peuple et le roi, à cet effet que le peuple devînt le peuple de l'Éternel. Alors tout le peuple envahit le temple de Baal, et ils le renversèrent et en brisèrent les autels et les images, et tuèrent Mathan, prêtre de Baal, devant les autels. » (2 Chr. xxii, 40 ; xxiii, 1, etc.)

Ce serait sortir et de nos limites et du plan de ce travail que de comparer avec détail ces deux récits et d'en marquer les divergences. Un point essentiel est à relever, et cette étude suffit à notre but. Dans le narré du livre des Rois comme dans celui des Chroniques, le souverain sacrificateur Joad est le principal auteur de la chute d'Athalie ; il dirige, il convoque, il choisit les jours, rassemble les conjurés, commande les mouvements ; sauveur de l'enfant royal, il est le restaurateur de la dynastie de David, et du même effort, il rétablit le culte et renverse l'idolâtrie.

Mais une différence essentielle reste à noter. Selon les Rois, la révolution est militaire pour ainsi dire ; selon les Chroniques, elle est sacerdotale ; selon les Rois, ce sont les « centurions des satellites et des coureurs, » sorte de troupes légères, que Joad assermente et range autour de Joas ; ces officiers, est-il dit, « exécutèrent tous les ordres du grand prêtre ; » selon les Chroniques les centurions conspirent avec le pontife ; ils entreprennent « la tournée de Juda, » rassemblent de tous côtés les lévites et les font arriver à Jérusalem où ils sont reçus dans le temple. Dans un seul trait de ce dernier récit, l'action commune des chefs de l'armée et du sacerdoce semble indiquée : *Les lévites et tous les hommes de Juda exécutèrent les ordres de Joad* (2 Chr., XXIII, 8). Il est inutile sans doute d'étudier de plus près ces diversités ; l'explication la plus apparente, sans presser les détails, est que les commandants des troupes et les ministres du culte ont pris part ensemble à ces mouvements et à la lutte qui a renversé Athalie.

Il est naturel que les hommes les plus importants, et dans l'armée et dans le sacerdoce, aient agi de concert ; il est naturel que tous aient suivi l'impulsion donnée par Joad, le second personnage du royaume, l'oncle de l'orphelin royal, surtout puisque le temple était encore son unique asile et qu'il fallait partir du temple même pour attaquer ou surprendre le palais. La version des Septante, Flave Josèphe et la Vulgate suivent la pensée que les cinq personnages désignés dans les Chroniques sont des commandants militaires et non des membres de la tribu de Lévi ; ce que le texte hébreu indique non moins nettement. Il est peu surprenant que le trouble de l'époque se retrouve dans la confusion des récits.

Racine, fidèle d'ordinaire à la Vulgate, s'en est éloigné ici, en essayant dans sa préface une de ces justifications dont la critique de son temps savait se contenter. Il considère sans même changer les noms (IV, 72) comme sacrificateurs, ou, selon les termes dont il se sert, comme « chefs des lévites, » ces cinq officiers qui ont secondé le grand prêtre et rendu à Joas le trône de ses pères.

A cette exception près, la connaissance des livres sacrés qui éclate dans ces deux poèmes et surtout dans *Athalie* est éton-

nante. Au point de vue historique, il suffit de considérer le nombre des personnages de la Bible nommés dans les scènes et les chœurs d'*Athalie* ; sur chacun d'entre eux, à la première mention que le poète en fait dans ses vers, se rattache une courte note qui complète le souvenir et souvent juge la renommée. La Harpe a raison, on le verra, quand il dit que « Racine a tout pris dans l'Écriture.

Aussi, à l'exception de ces chefs de l'armée qu'il présente comme des sacrificateurs, Racine s'est astreint à suivre les deux récits qui ont fourni le sujet de sa tragédie. Il s'y est conformé si fidèlement que la plupart des détails ont pris place dans ses vers ; les notes éclairciront quelques autres points incertains ou obscurs. Mais il a paru utile de transcrire ici ces pages d'une simplicité vraiment antique ; c'était le moyen le plus sûr d'exciter l'étonnement dont on doit être saisi en voyant de quel fond le poète a fait jaillir le poème d'*Athalie* ; il fallait, pour une telle œuvre, son respect et son intelligence de l'Écriture, et son génie.

§ V. DU LIEU DE LA SCÈNE.

Les exemplaires d'*Athalie*, après la liste des personnages, portent l'indication suivante, qui est de Racine lui-même, et se lit dans l'édition de 1691 :

« La scène est dans le temple de Jérusalem, dans un vestibule de l'appartement du grand prêtre. »

Cette note suffisait pour les salons de Saint-Cyr ; une plus grande exactitude n'était ni nécessaire ni possible ; les spectateurs se seraient prêtés à l'illusion sans la rechercher ; ils n'auraient vu que ce que le roi leur promettait, comme la faveur la plus signalée en ce moment, de voir et d'admirer avec lui. Aujourd'hui il est permis d'être plus sévère, en examinant jusqu'à quel point l'agencement de la pièce s'accorde avec la vérité des documents ; on verra, non sans quelque surprise, que les premiers détails de la mise en scène sont contraires à l'exactitude de l'histoire, qu'il serait facile de les y ramener et qu'une administration éclairée ne pourrait mieux prouver son admiration pour le premier de nos chefs-d'œuvre qu'en faisant exécuter, même à

grands frais, le décor qui représenterait fidèlement le monument principal de l'antiquité juive. Nos ingénieux artistes trouveraient là un sujet digne des ressources et de l'habileté de leurs pinceaux.

Évidemment, c'est du temple de Salomon qu'il s'agit. Confondre les époques ici, c'est tout confondre. Les humbles reconstructions de Zorobabel et d'Esdras au sortir de la captivité de Babylone, les purifications ordonnées par les Macchabées après les profanations des rois de Syrie, les embellissements magnifiques d'Hérode le Grand sont étrangers au premier temple. La facilité des comparaisons entre des époques si différentes a séduit bien des interprètes, qui n'ont pas voulu s'apercevoir de la témérité de ces anachronismes ; c'est un devoir de les éviter, même au prix de quelques incertitudes.

A plus forte raison serait-il imprudent de recourir au tableau qui termine le livre d'Ézéchiël, malgré l'abondance des détails et la régularité des dimensions. Ce prophète, il est vrai, était fils de sacrificateur, et à ce titre il aurait pu sans doute connaître l'ancien temple ; mais il fut transporté fort jeune en Asie, sous le règne de Nébucadnetzar, et soit inexactitude de ses souvenirs, soit liberté de son imagination, on reconnaît facilement qu'il n'a tracé qu'un tableau emblématique ; ce temple n'a jamais existé, et l'allégorie ne peut ici venir au secours de la réalité.

Les sources sont les livres des Rois et des Chroniques, l'un plus simple et souvent plus clair ; l'autre plus abondant en détails, et surtout prodigue dans sa description d'or et de pierres précieuses ; enfin quelques ouvrages des rabbins, dont les exagérations sont fort suspectes, et les écrits de Flave Josèphe, l'historien des Juifs. Mais ses assertions contredisent souvent les récits bibliques, notamment dans les chiffres des dimensions ; on croirait qu'il n'écrit que d'après des conjectures. Exégètes et architectes ont travaillé sur ces données, depuis Léon de Juda, jusqu'aux érudits les plus accrédités de nos jours ; longue serait la liste de leurs ouvrages, et bien plus longue encore celle de leurs contradictions. Il suffira de tracer, d'après les témoignages les plus sûrs, un tableau simple mais exact du temple de Jérusalem, et d'en rapprocher ensuite vers par vers ce que le poème rappelle ou suppose des disposi-

tions de ce vaste édifice. Une facile comparaison indiquera quand la poésie est conforme ou non à l'archéologie biblique.

Ce parallèle n'exigera pas l'examen de quelques points obscurs, de quelques termes techniques, de quelques contradictions même que présentent les textes. Rien, dans ces problèmes de la critique sacrée, n'a d'importance au point de vue historique, et moins encore dans l'exposé qui nous occupe ici.

Le temple de Salomon (1), commencé le deuxième mois de la quatrième année de son règne, fut terminé le huitième mois de la douzième année, et par conséquent on employa sept années et demie à le construire. Des artistes étrangers, surtout des Phéniciens, envoyés par Hiram, roi de Tyr, exécutèrent ce grand ouvrage. L'édifice occupait l'une des trois collines qui partageaient Jérusalem, celle de Moriija (II, 422 ; IV, 191, 222). Mais cette sommité n'offrait pas l'emplacement nécessaire, ni des assises assez solides, surtout du côté du torrent de Kédron (III, 217). D'épaisses murailles de soutènement furent élevées ; l'intervalle entre le mur et les parois de la colline, comblé à grands frais, et de cette manière un vaste terrain put recevoir le temple et ses dépendances.

Construit sur le modèle de l'ancien tabernacle de Moïse, et conséquemment selon les ordres de Dieu même (II, 68), mais d'après des proportions agrandies, le temple s'élevait au centre de ce plateau et faisait face à l'Orient. Quatre portes, placées aux quatre points cardinaux, y donnaient entrée (I, 220 ; III, 255 ; IV, 210 ; V, 29) ; celle qu'il était le plus essentiel de garder était la porte des Coureurs, au midi, par laquelle Athalie devait arriver (IV, 212).

L'importance, d'ailleurs, de l'ouverture et de la fermeture des portes du temple était si grande que, selon Josèphe (Cont. App., II, 9), elle exigeait le travail de vingt hommes. Deux murs, l'un plus élevé que l'autre, régnaient à l'entour ; de l'intérieur, en

(1) Les pages qui suivent indiquent et expliquent tous les vers du poème où il est question du temple ; les détails sont commentés dans les notes.

s'approchant, on pouvait voir les arrivants, leur parler et les entendre (IV, 193 ; V, 240). Des galeries, soutenues par des colonnes, formaient les deux parvis extérieurs ; de ces esplanades, on entrait, toujours en montant, dans le parvis des femmes, et de celui-ci dans le parvis des Israélites. Ces séparations étaient alors les seules qui précédaient l'emplacement réservé au service des sacrificateurs. Au delà de ces esplanades fermées se trouvait la cour même du temple, réservée aux sacrifices (II, 26) ; là, les sacrificateurs seuls et leurs aides, ou lévites, avaient droit d'entrée (III, 8) ; là s'élevaient l'autel des holocaustes (I, 171) et la mer d'airain posée sur douze figures de bœufs ; là se trouvaient aussi les dix cuves plus petites qui servaient aux ablutions. On conçoit qu'il est impossible de compter, de décrire, de mesurer avec précision ces portes, ces corridors, ces escaliers, ces arcades, ni les salles, les magasins où se conservaient les approvisionnements de tous genres que le culte exigeait. Au delà de l'autel des holocaustes s'élevait le temple proprement dit, couvert d'une toiture plane et précédé d'un large portique ; l'entrée était décorée de deux obélisques recouverts d'airain ciselé, derrière lesquels s'ouvrait le sanctuaire, divisé en trois compartiments ; le vestibule, le lieu saint et le lieu très-saint, ou saint des saints. Dans le lieu saint était placé l'autel des parfums, entre le candélabre d'or aux sept branches et la table où se déposaient les douze pains offerts en reconnaissance de ce que Dieu nourrissait son peuple. Enfin, derrière le lieu saint, se trouvait le lieu très-saint, de forme pentagone, et probablement construit en dôme (I, 160) ; là, sous les ailes d'or des figures de chérubins (V, 85), derrière un voile était déposée l'Arche (V, 86), contenant les tables de la Loi et les livres de la main de Moïse. Le lieu saint et le lieu très-saint étaient séparés par des cloisons de bois de cèdre, dont les larges portes se fermaient par des rideaux. Les barres du support de l'Arche touchaient le voile, qui s'est déchiré à la mort du Christ, et en écartaient les plis.

A l'entour du temple même, excepté sur le côté de l'entrée vers l'Orient, régnaient des rangées de galeries où conduisait un escalier tournant situé sur le côté méridional ; ces galeries servaient à des usages plutôt civils que religieux ; c'étaient des postes

d'observation du haut desquelles on dominait la ville et les environs ; c'étaient des appartements occupés par les sacrificateurs, et des resserres d'approvisionnements, des dépôts pour les instruments de musique (I, 299) ; là aussi avait lieu le sacre du roi et probablement celui des grands prêtres. Dans les premiers parvis étaient disposés des appartements, non-seulement pour le grand prêtre, sa famille, ses serviteurs ; mais pour les sacrificateurs et les servants du temple. Sans nul doute, ces résidences communiquaient avec les parvis extérieurs, puisqu'ils renfermaient aussi des gynécées, des divisions tout à fait privées où résidaient les femmes et les enfants ; ce fut dans ces dépendances de la demeure du souverain sacrificateur que Joas trouva d'abord un asile (2 Rois, XI, 2 ; 2 Chr., XX, 11).

Une remarque essentielle reste à faire. Dans le saint des saints, Jéhova était censé résider, idée que Racine a rendue deux fois avec une simple et imposante énergie (III. 283. V. 126) ; le grand prêtre seul avait le droit de pénétrer (V. 125) dans ce sanctuaire et une seule fois l'année, le jour de la fête des expiations. L'adoration ne s'offrait que dans le temple. Pour le Juif, adorer c'était célébrer les rites lévitiques et fournir sa part des sacrifices et des offrandes. On voit combien le sens antique du mot était restreint, comparé au sens moderne. Ces doctrines régnaient encore avec toute leur force au siècle de l'Évangile, et sans alléguer d'autre preuve, il suffit de citer l'entretien du Christ et de la Samaritaine près de la fontaine de Sichar ; elle désigne du geste le mont de Garitzim, où s'élevait le temple des Samaritains : *Nos pères, dit-elle à Jésus, ont adoré sur cette montagne, et vous dites que c'est à Jérusalem qu'il faut adorer* (Jean, IV, 20).

Tout ici, on le voit, la construction, le temps qu'elle exige, les milliers d'ouvriers employés à une époque où tout se faisait à force de bras, ce culte à découvert, ce sanctuaire à peine clos, des draperies pour principale fermeture, tout indique l'Orient. Ces saintetés n'étaient possibles que sous le ciel de l'Asie, et les origines, les dates de la Bible trouvent une preuve de plus dans ces descriptions. Il est juste de se représenter l'édifice même comme plus splendide que grandiose et ne présentant que des dimen-

sions peu étendues ; les temples de l'antiquité étaient surtout des sanctuaires et ne servaient pas à réunir des foules considérables.

De ce court exposé, il est facile de tirer la conclusion que l'indication donnée par le poète ne répond qu'imparfaitement aux péripéties qu'il a imaginées : la scène représente « un vestibule de l'appartement du grand prêtre. » Rien n'indique qu'Athalie, qui a pénétré par une autre entrée (IV, 212) que la porte particulière par laquelle Abner est ressorti (I, 163), *descende* des parvis intérieurs (II, 25) qu'elle s'apprêtait à violer. Il faut encore que ce vestibule se trouve non loin de ce point de partage, puisque Zacharie sur cette limite arrête Mathan et Nabal qui veulent *monter* (III, 5). Il faut enfin que la galerie où le couronnement de Joas a lieu soit à distance de ce vestibule, puisque les jeunes filles n'y ont pas assisté (V, 5). Des remarques du même genre pourraient se faire sur le son des trompettes que Josabeth entend vers l'intérieur du temple (I, 307) et que les Lévites font retentir du haut des murs (V, 244) ; on comprend difficilement que les personnages en scène ne les entendent pas ; au moins conviendrait-il qu'un son adouci de la musique accompagnât ces paroles. Des observations plus graves portent sur une indication du dernier acte, que toutes les éditions modernes reproduisent après le vers V, 208 ; les mots intercalés : « Le rideau se tire », sont de Racine ; la note que les éditions les plus récentes ajoutent à cette simple indication, est une invention scénique dont le poète n'est point responsable et qu'on n'est nullement tenu de respecter (1).

(1) L'édition originale de 1691 porte simplement : « Le rideau se tire ; » seule indication dont Racine soit l'auteur. La dernière édition qui ne contienne que ces mots, et que nous ayons pu nous procurer, est celle de 1728, in-12, Paris, donnée par la compagnie des libraires. Actuellement, après les mots : « le rideau se tire », les diverses éditions renferment l'avis suivant : « On voit Joas sur son trône ; sa nourrice est à genoux à sa droite ; Azarias, l'épée à la main, est debout à sa gauche, et près de lui Zacharie et Salomith sont à genoux sur les degrés du trône ; plusieurs lévites, l'épée à la main, sont rangés sur les côtés. » Ces dispositions théâtrales ne sont point de Racine ; cependant toutes les éditions, aujourd'hui, les reproduisent. La première où nous les trouvons est celle de 1736, in-12, Paris, chez Le Clerc.

Enfin, un détail plus essentiel à relever appartient à la même scène; au moment où le grand prêtre appelle à la défense de Joas, on lit: « Ici le fond du théâtre s'ouvre; on voit le dedans du temple, et les Lévites armés entrent de tous côtés sur la scène », note qui est de Racine. Le dedans du temple ne peut se voir que sur la hauteur, à distance, dans un assez grand éloignement, et encore par ces mots il n'est permis d'entendre que les deux premiers compartiments, le vestibule et le lieu saint où brûlaient les lampes du célèbre candelabre dont l'arc de Titus porte l'effigie. A peine est-il nécessaire de faire observer ici que les décors au milieu desquels se représente la tragédie de Racine, donnent l'idée la plus imparfaite et la plus fautive du temple de Jérusalem. Certes, il conviendrait de mettre l'action du magnifique poème de Racine au milieu de convenances théâtrales plus dignes de son génie et de donner ainsi à bien des esprits une idée plus exacte de ces splendeurs de l'architecture religieuse de l'Orient.

§ VI. CARACTÈRE DE JOAD.

Deux reproches ont été adressés au caractère de Joad; l'un, les invectives et les anathèmes qu'il prononce quand il trouve Mathan remplissant près de Josabeth le message d'Athalie (III, 175); l'autre, plus grave, au sujet du subterfuge par lequel il attire la reine dans le temple (V, 138).

Mathan ne pénètre deux fois dans les dépendances du temple que sur le commandement exprès de la reine; il a soin d'expliquer ainsi sa présence. C'est elle qu'il vient trouver et il s'en étonne le premier (II, 85); puis, c'est elle qui l'envoie. Sans ces ordres et en des temps plus réguliers, le pontife d'une idole n'aurait osé paraître dans les lieux saints. Aussi, il se justifie de sa présence; quoique chargé d'un message de la souveraine, il est plein de déférence même devant Zacharie, un enfant, et il attend sans se formaliser que Josabeth ait prié!

Cette simple ruse du poète lui a permis de présenter dans le troisième acte l'opposition la plus frappante et de le partager entre Mathan et Joad, entre la perversité et l'hypocrisie portées

à leur comble et un triomphe de la vraie foi ; entre la perfide espérance de la ruine du culte de Jéhova, l'apothéose dans le sanctuaire d'une idole en qui son prêtre ne croit pas, et l'inspiration divine, la prophétie, la perspective du règne du Messie. Aucun poème dramatique ne renferme un contraste si étonnant ; la religion seule pouvait le suggérer, et le seul génie de Racine y suffire. Lui-même s'en est pour ainsi dire effrayé : « On me trouvera, dit-il, peut-être un peu hardi d'avoir osé mettre sur la scène un prophète inspiré de Dieu et qui prédit l'avenir, mais j'ai eu la précaution de ne mettre dans sa bouche que des expressions tirées des prophètes mêmes. » Ce scrupule, digne de la piété du poète, heureusement, ne l'a point arrêté, et l'opposition des deux caractères a gardé toute sa portée.

Mathan, dans la tragédie, n'est pas un idolâtre, un apostat ordinaire ; c'est un sacrificateur qui du culte de Jéhova a passé à celui de l'idole syrienne au point d'accepter la prêtrise de cette fausse divinité et, sous la protection de l'usurpatrice, de se consoler de cette infamie par un éclatant sacrilège qui est aussi une trahison. Cet homme-là, vendu à l'étrangère, le grand-prêtre, au moment où il est loin de s'y attendre, le rencontre dans sa propre demeure, dans les dépendances du temple, sous le prétexte d'un message royal dont l'impie a soin de se couvrir à l'instant. Tout ce qui devait rendre ce traître abominable aux yeux du pontife juif se trouve rassemblé en ce Mathan. La loi le condamnait à mort (Ex., XXII, 20 ; Deu., XVIII, 20) en des termes qui s'appliquent ici avec l'exactitude la plus rigoureuse. C'est ignorer les mœurs de l'époque, l'empire et l'esprit de la religion mosaïque, la position et la responsabilité du souverain sacrificateur, son horreur pour toute idolâtrie, que de trouver son langage trop fort. Les derniers anathèmes sous lesquels il foudroie en quelque sorte son indigne adversaire, ces noms confusément cités des plus fameux infidèles de Moïse à David, l'affreuse fin de Jézabel dont il rappelle la mort infâme, tous ces souvenirs sont naturels de sa part en ce moment. L'épouvante dont l'imposteur est saisi justifierait, s'il était nécessaire, l'indignation que sa présence dans les lieux saints a soulevée. L'art du poète se montre par le soin qu'il a pris de rendre si courte une scène si violente ;

il a mis l'apostat et le pontife chacun à sa place, mais pour un moment.

La conduite de Joad envers Athalie demande plus d'explications.

Il ne s'agit pas de savoir, quoi qu'en dise Geoffroy, si la ruse du grand prêtre en cette occasion est dramatique, et conforme à la prudence humaine. Les deux récits, celui des Rois et celui des Chroniques, affirment qu'au moment où la révolution éclate, où Joas est proclamé, Athalie, qui n'avait aucune idée du danger que courait son usurpation, se présente dans le temple (2 Rois, XI, 15; 2 Chr., XXIII, 12), d'où bientôt elle sort désespérée, en s'écriant : « Conjuraton ! Conjuraton ! » La rapidité du narré permet de croire que dès le premier moment elle vit sa perte inévitable; en vraie païenne, acceptant ce qui apparaissait comme un arrêt du destin, elle s'abandonna à son sort, et selon une expression d'Ésaïe, *n'appela point ligue ce que le peuple pouvait nommer ainsi* (Ésa., VIII, 12). Mais la Bible n'offre pas la moindre trace de la promesse trompeuse de ce trésor qu'elle réclame et que le pontife s'engage à lui livrer. Que le piège qu'il lui tend soit conforme à la prudence humaine, il se peut. Mais, dramatiquement parlant, Racine n'en avait nul besoin; il fallait, dans son plan, qu'Athalie vînt jusque dans le temple; selon l'histoire, elle y est venue.

Cette objection, Racine l'a prévue. Parmi ses manuscrits conservés à la Bibliothèque impériale se trouve une note de sa main relative au trésor de David ainsi conçue : « Pour justifier l'équivoque du grand prêtre; 1° *solvite templum hoc et in tribus diebus excitabo illud* (détruisez ce temple et je le relèverai en trois jours) (Jean, II, 19). 2° Martyre de saint Laurent, à qui le juge demanda les trésors de l'Église; lorsque les trésors de l'Église lui furent demandés, il promit de les livrer; le jour suivant, il rassembla les pauvres, et interrogé où se trouvaient ces richesses qu'il avait promises, il montra les pauvres disant : ceux-ci sont les trésors de l'Église. En récompense du courage de sa réponse, Laurent reçut la sainte couronne du martyr (saint Ambr., *de offic.*). Dans Prudence, saint Laurent demande du temps pour calculer la somme. Saint Augustin même, si ennemi du mensonge, loue ce

mot de saint Laurent : voilà les richesses de l'Église (Ser., 303) (1). 5° Dieu a trompé exprès Pharaon ; Dieu dit à Moïse : dites à Pharaon : Renvoie mon peuple pour qu'il me sacrifie au désert ; et ch. VIII, Pharaon répond : je vous renverrai pour que vous sacrifiez au Seigneur votre Dieu au désert ; seulement n'allez pas à une grande distance. Une autre fois, Pharaon dit : sacrifiez ici ! Moïse répond : nos victimes sont vos dieux ; *abominationes Ægyptiorum immolabimus Domino!* Donc, Dieu voulait faire sortir le peuple tout à fait, et Pharaon ne l'entendait pas ainsi. »

Ce passage est très-curieux, et donnerait lieu à diverses réflexions. Il montre, ainsi que déjà il a fallu le faire remarquer, que Racine, malgré sa profonde connaissance du grec dont on voit la preuve dans son exemplaire d'Euripide conservé parmi ses manuscrits à la Bibliothèque, se servait habituellement, comme tous les hommes de son temps, de la version latine de la Vulgate. Il montre surtout que, malgré sa piété et son habitude constante de la lecture des livres saints, il n'était pas parvenu à dépasser dans l'intelligence de l'Écriture ses contemporains et l'école de Port-Royal. Ainsi, dans ces notes du poète, le verset si difficile et si incertain de saint Jean sur la destruction et le relèvement du temple est cité sans commentaire (2), et l'on se demande comment Racine aurait pu en déduire une justification de l'équivoque (pour parler comme lui) dont le grand prêtre use envers Athalie. Quant aux réclamations que Moïse présente au roi d'Égypte, ce terme de comparaison est non moins étranger à la conduite de Joad que le passage de saint Jean. Moïse parle au nom d'un peuple libre ; il ne discute pas le droit de célébrer au désert le culte d'Israël ; il déclare que son peuple le célébrera ; il annonce une résolution prise, et loin qu'il y ait la moindre duplicité dans ses déclarations, il tient le ferme langage de la loyauté et de l'indépendance. C'est sous ce point de vue que l'Exode, dans un texte remarquable,

(1) Ces citations d'Ambroise et d'Augustin sont en latin dans le manuscrit de Racine.

(2) Voir sur ce passage mon ouvrage intitulé : *Christologie ou Essai sur la personne et l'œuvre de Jésus-Christ en vue de la conciliation des Églises chrétiennes*, tome I, page 206.

présente la sortie d'Égypte (Ex., XIV, 8.) : *les enfants d'Israël étaient partis à main levée*. Le passage d'Ambroise, extrait du 2^e livre du Traité des Offices que l'auteur ecclésiastique intitule ainsi à l'imitation de Cicéron, convient directement au but que Racine se propose, surtout après la demande faite par le diacre Laurent au préfet romain d'un délai, et qui s'explique à peine par l'étrange projet de rassembler les indigens secourus. Mais il est évident que Racine était maître de s'épargner le soin de faire tendre par Joad un piège à la reine; encore une fois, les deux livres de l'Écriture racontent l'entrée d'Athalie dans le temple. Cette circonstance est aussi rapportée par Flave Josèphe (liv. IX, ch. 8); Racine, sans prêter au grand prêtre une ruse inutile, pouvait donc amener Athalie sur la scène; il était facile de laisser subsister la magnifique péripétie qui termine sa tragédie. C'est plus tard sans doute, c'est lorsque la critique s'est attaquée à ce subterfuge prêté à Joad et s'est plu à le déclarer indigne d'un pontife que le poète a recherché pour sa défense ces exemples qu'il croyait tous applicables, tirés de la Bible, du martyrologe ou des Pères.

L'avenir réservait à Racine un adversaire contre lequel sans doute il eût mieux préparé ses armes. On sait que de l'admiration la plus entière pour le grand poète, et surtout pour la tragédie d'*Athalie*, Voltaire en est venu à des critiques où l'on est forcé de croire qu'il veut atteindre bien moins une pièce de notre théâtre que la Bible et la religion.

En 1743, voici comment Voltaire s'exprime dans une de ses lettres au marquis Maffei : « La France se glorifie d'*Athalie*; c'est le chef-d'œuvre de notre théâtre, c'est celui de la poésie; c'est de toutes les pièces que l'on joue la seule où l'amour ne soit pas introduit; mais aussi elle est soutenue par la pompe de la religion et par cette majesté de l'éloquence des prophètes. »

Sept ans après, en 1750, dans l'épître d'envoi de sa tragédie d'*Oreste* à la duchesse du Maine, Voltaire écrivait : « Ce ne fut que dans un âge plus mûr que Racine composa son chef-d'œuvre d'*Athalie*; mais quand il se fut ainsi détrompé lui-même, le public ne le fut pas encore. On ne put imaginer qu'une femme, un enfant, un prêtre pussent former une tragédie intéressante ;

l'ouvrage le plus approchant de la perfection qui soit jamais sorti de la main des hommes resta longtemps méprisé, et son illustre auteur mourut avec le chagrin d'avoir vu son siècle éclairé, mais corrompu, ne pas rendre justice à son chef-d'œuvre. »

Enfin, dans le Discours historique et critique à l'occasion de la tragédie des *Guèbres*, imprimée en 1769, on lit encore : « *Athalie* est peut-être le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Trouver le secret de faire en France une tragédie intéressante sans amour, oser faire parler un enfant sur le théâtre et lui prêter des réponses dont la candeur et la simplicité nous tirent des larmes, n'avoir presque pour acteurs principaux qu'une vieille femme et un prêtre, remuer le cœur pendant cinq actes avec ces faibles moyens, se soutenir surtout (et c'est là le grand art) par une diction toujours pure, toujours naturelle et auguste, et souvent sublime, c'est là ce qui n'a été donné qu'à Racine, et qu'on ne reverra probablement jamais. »

Dans le même Discours, d'où ces lignes sont extraites, on est douloureusement étonné de lire plus loin quatre pages in-8° mises sous le nom d'un prétendu pair d'Angleterre, et dans lesquelles le poëme d'*Athalie* est travesti, parodié, attaqué avec l'acrimonie malséante et injuste dont Voltaire n'avait que trop le secret, et dont il n'a donné que trop d'exemples. Il serait en vérité pénible de tout transcrire ; bornons ce triste extrait aux accusations portées contre Joad ; il faut copier :

Joad conspire contre sa reine, à laquelle il a fait serment d'obéissance ; il la trahit par le plus lâche des mensonges, en lui disant qu'il y a de l'or dans sa sacristie ; il la fait ensuite égorger par ses prêtres sans forme de procès ; il n'a aucun prétexte pour commettre cette action abominable !... *Athalie* est une grand'mère de près de cent ans ; le jeune Joas est son petit-fils, son unique héritier ; son intérêt est de l'élever et de lui laisser la couronne ; elle déclare elle-même qu'elle n'a pas d'autre intention ; c'est une absurdité insupportable de supposer qu'elle veuille élever Joas chez elle pour s'en défaire ; c'est pourtant sur cette absurdité que le fanatique Joad assassine sa reine... Pourquoi l'égorge-t-il ? c'est apparemment pour régner lui-même sous le nom du petit Joas... Ce n'est pas tout : il veut qu'on extermine ses con-

citoyens, qu'on se baigne dans leur sang sans horreur... Quel est le prétexte de cette boucherie? C'est que les uns adorent Dieu sous le nom phénicien d'Adonai, les autres sous le nom chaldéen de Baal. En bonne foi, est-ce là une raison pour massacrer ses concitoyens, ses parents, comme il l'ordonne? Quoi! parce que Racine est janséniste, il veut qu'on fasse une Saint-Barthélemy des hérétiques! Il est d'autant plus permis d'avoir en exécration l'assassinat et les fureurs de Joad, que les livres juifs, que toute la terre sait être inspirés de Dieu, ne lui donnent aucun éloge... Il faut avouer que le grand-prêtre, par ses manœuvres et par sa férocité, fait tout ce qu'il peut pour perdre cet enfant qu'il veut conserver; car en attirant la reine dans le temple sous prétexte de lui donner de l'argent, en préparant cet assassinat, pouvait-il s'assurer que le petit Joas ne serait pas égorgé dans le tumulte?»

Plus loin, on lit encore cette remarque étrange: « Les spectateurs croiront que la vie de l'enfant est menacée, quoiqu'elle ne le soit point du tout; » et enfin Voltaire dit qu'Athalie est représentée comme ayant égorgé tous ses petits-fils, » quoique ce massacre ne soit nullement vraisemblable. »

On est péniblement affecté en parcourant ce tissu d'accusations et de calomnies que Voltaire, par un artifice dont il n'a donné que trop d'exemples, a mises sous un nom imaginaire. La Harpe, quelle que fût sa déférence pour celui qu'il a tant admiré, les a vivement réfutées avec une franchise qui l'honore, et dans son Cours de littérature, et dans son commentaire sur Racine. Geoffroy l'a suivi en empruntant, en accentuant sa réfutation. Il est permis aujourd'hui de déplorer que Voltaire, dans sa vieillesse, ait laissé ses préjugés religieux l'aveugler à ce point, et sans s'arrêter à discuter l'âge que, dans sa capricieuse chronologie, le critique donne à la reine de Juda, il est permis d'affirmer que, pour le réfuter, il suffit de prendre le contre-pied de toutes ses assertions; alors on sera d'accord avec l'histoire.

Sur un point seulement, il est impossible d'accepter l'interprétation admise par Geoffroy que Louis Racine avant lui avait faiblement indiquée. « Venons, dit le critique, à la plus spécieuse
« des objections: Joad est un fourbe qui se sert d'une misérable
« équivoque pour attirer Athalie dans le piège. Joad ne dit rien

« de faux : Joas est vraiment un trésor, et un trésor de David « caché dans le temple. Aveuglée par son avarice, Athalie se « laisse tromper par des paroles dont elle ne pénètre pas le « sens. » Si cette argumentation est valable, la feinte n'est pas la feinte, et Joad n'a point tenté de tendre de piège ; ou pour mieux dire, ce piège, Athalie l'a tendu elle-même devant ses pas ; Joad n'y est entré pour rien ; il a laissé seulement son ennemie se perdre..... L'explication peut ne point étonner sous la plume d'un commentateur dont la carrière a commencé dans une école célèbre ; mais certes, elle ne satisfait point, et Racine eût été le premier à la récuser.

Oui, sans nul doute, Joad, dont la première pensée a été d'aller attaquer Athalie jusque dans son palais (IV, 114) ; Joad, qui ne dispose que de faibles moyens contre la puissance d'Athalie et qui veut épargner le sang des défenseurs de la foi qu'il commande, tend un piège à son ennemie et répond par un subterfuge à Abner. La ruse, croyons-nous, est permise à la guerre, et la guerre a éclaté entre Athalie et Joad. Athalie est une femme, et la couronne de Juda ne passait point aux femmes ; il n'y en a pas un seul exemple hors celui de cette usurpation ; la loi de Moïse (Deu., XVII, 14, etc.), en traçant d'avance les charges de la royauté, ne fait pas la moindre allusion à cette transmission ; toutes ces recommandations supposent un roi. Mais il y a plus à dire : qui est Athalie pour le grand prêtre, pour la tribu entière de Lévi, pour le dernier des Hébreux sachant ce que valait le titre de peuple de Dieu ? Athalie est une étrangère, qui n'a aucun droit d'occuper le trône israélite ; Athalie est une meurtrière, qui a fait périr dans un effroyable massacre toute la race royale, issue de David ; Athalie est une usurpatrice qui s'est emparée du trône au prix de ce crime ; et pour comble, Athalie est une idolâtre ; Baal est son dieu ; elle célèbre ce culte à Jérusalem ; elle entretient à Jérusalem pour le faux dieu des Syriens un sanctuaire et un pontificat. La peine de mort était formellement prononcée (Deu., XVII, 2, etc.) par les institutions de Moïse contre toute tentative d'introduire l'idolâtrie au sein du peuple Hébreu, contre toute parole prononcée au nom d'un dieu étranger (Deu., XVIII, 20). Le grand prêtre, le principal personnage de l'État dans cette

interruption de la royauté légitime, n'a fait qu'appliquer la loi. La déception qu'il pratique n'est qu'une mesure de prudence; il épargne le sang, il assure la ruine de l'impie, il fait triompher le droit et la vraie religion. Ne point comprendre sa conduite, c'est ne point comprendre sa foi et celle de son peuple.

Un dernier mot reste à dire, Joad n'est pas chrétien. Non certes, huit siècles avant l'Évangile, il ne l'est pas, et en exiger des vertus supérieures à l'esprit de l'ancien judaïsme, c'est ne savoir honorer ni la loi de Moïse ni celle de Jésus. Aussi, un des juges les plus compétents en ces matières et dont l'immense érudition savait embrasser les deux alliances, Grotius, reconnaît que Joad a dépouillé par la violence qui régnait par la violence; en deux comparaisons, il met, s'il est permis de parler ainsi, chacun à sa place. Athalie est à ses yeux une Agrippine telle que la décrit Tacite, et Joad, un homme d'une âme intrépide, pareil aux deux Brutus (1). A la légèreté de Voltaire, il est difficile de ne pas préférer l'érudition de Grotius, d'autant plus qu'en religion ce grand interprète de l'Écriture a su être libéral dans un siècle où les savants ne l'étaient pas.

Il est donc, selon nous, impossible de se scandaliser justement de l'action que Racine prête au principal personnage de son poëme; sa pensée a été de se conformer avec une scrupuleuse fidélité, à l'esprit et aux récits de l'Histoire Sainte; il déclare dans la préface d'Esther qu'il aurait considéré comme « une espèce de sacrilège d'altérer aucune des circonstances tant soit peu considérables » qu'elle rapporte. Les amis de la Bible doivent sans mélange de regret se réjouir que l'Écriture Sainte ait inspiré la tragédie la plus parfaite que notre littérature possède.

(1) Grotius; *Annotata ad lib. II Regum*, cap. xi.

ATHALIE

(1691)

NOMS DES PERSONNAGES.

JOAS, roi de Juda, fils d'Ochozias.

ATHALIE, veuve de Joram, aïeule de Joas.

JOAD, autrement JOIADA, grand-prêtre.

JOSABETH, tante de Joas, femme du grand-prêtre.

ZACHARIE, fils de Joad et de Josabeth.

SALOMITH, sœur de Zacharie.

ABNER, l'un des principaux officiers des rois de Juda.

AZARIAS, ISMAEL, et les TROIS AUTRES CHEFS des prêtres et des lévites.

MATHAN, prêtre apostat, sacrificateur de Baal.

NABAL, confident de Mathan.

AGAR, femme de la suite d'Athalie.

TROUPE de prêtres et de lévites.

SUITE d'Athalie.

LA NOURRICE de Joas.

CHŒUR de jeunes filles de la tribu de Lévi.

La scène est dans le temple de Jérusalem, dans un vestibule de l'appartement du grand prêtre

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

JOAD, ABNER.

ABNER.

Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel ;

Je viens, selon l'usage antique et solennel,

1. Voir, sur le temple et l'adoration, dans le sens antique du mot, l'introduction, § V ; et sur le nom de Dieu le vers d'Esther : L'Éternel est son nom (E., III, 227).

2. La commémoration de la promulgation de la loi n'était en effet qu'un pieux usage, et non une ordonnance divine ; on ne trouve nulle part la trace de l'institution de cette fête, ni la mention de l'époque où cette solennité s'est établie ; elle coïncidait avec la Pentecôte.

Célébrer avec vous la fameuse journée,
Où sur le mont Sina la Loi nous fut donnée.

5 Que les temps sont changés ! Sitôt que de ce jour
La trompette sacrée annonçait le retour,

4. Le Sinaï ou Sina, dans l'Arabie Pétrée, célèbre à jamais comme le lieu où la loi de Moïse fut promulguée, n'a été reconnu d'une manière exacte que par les voyageurs et les archéologues modernes; il forme un des sommets de la chaîne de l'Horeb. Sa hauteur est de 10000 pieds environ; le désert montueux est coupé de vallées profondes; quelquefois des sources s'y font jour. On nomme aujourd'hui Dschebl-Horeb le Sinaï où les tribus d'Israël vinrent résider; une eau abondante et salubre coule entre les hauteurs et descend au pied du Sinaï.

Racine s'est servi indifféremment du nom ordinaire, le Sinaï (I, 332) ou de la contraction le Sina, forme grecque du nom hébreu (Act., VII, 30, 38; Gal., IV, 24).

La Loi est ici le Décalogue. Ce terme, la Loi, désigne dans les écrits sacrés l'ensemble des institutions mosaïques, ou le recueil du Pentateuque comprenant les cinq livres de Moïse (Nom., XV, 15, 16; Mat., V, 17; XXII, 36; Act., XV, 30), notamment lorsque cette expression est suivie de la mention des psaumes et des prophètes (Luc, XXIV, 44) qui indique le reste de l'Ancien Testament. Dans les Épîtres, et surtout dans celles de saint Paul, la Loi est opposée à la grâce; en d'autres termes, l'ancienne alliance à l'Évangile; *la Loi*, dit saint Jean, *a été donnée par Moïse; mais la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ* (Jean, I, 17), et il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que cette expression, la Loi, n'est point employée dans l'Écriture sainte pour désigner les dix commandements.

6. L'art de la musique a été cultivé dès les temps les plus reculés par les races sémitiques; les reproches de Laban à Jacob en supposent l'emploi même en des occasions de vie privée (Gen., XXXI, 27), et cet usage qui florissait au siècle d'Ésaïe (Ésa., XXIV, 8), était encore répandu au temps de l'Évangile (Luc, XV, 25). A plus forte raison, cet art contribuait aux réjouissances militaires et au retour triomphant des généraux (Jug., XI, 34; 1 Sam., XVIII, 6). Ce fut sous David et Salomon que le culte ajouta à ses splendeurs le service régulier d'un nombre très-considérable de chantres et d'instrumentistes, usage qui survécut à la captivité de Babylone.

De tous les instruments, l'un des plus anciens était la trompette, formée d'abord de cornes de bœuf ouvertes à la petite extrémité, et dans la suite de cornes de bélier perforées. Plus tard, la trompette, importée sans doute de l'Égypte par Moïse, était d'airain, droite, d'une coudée de longueur, évasée à son ouverture. Cet instrument s'em-

Du temple, orné partout de festons magnifiques,
 Le peuple saint en foule inondait les portiques,
 Et tous, devant l'autel avec ordre introduits,
 10 De leurs champs dans leurs mains portant les nouveaux fruits,

ployait dans le service journalier du tabernacle ou du temple, les convocations du peuple, les solennités extraordinaires (Nom., X, 15; 1 Chr., XV, 24; 2 Chr., VII, 6; XXIX, 26). Le son était donné doucement, pour appeler à des assemblées ou des fêtes régulières, telles que celle indiquée dans ce vers et plus loin (I, 307), et d'une manière plus vive dans les occasions civiles (V, 244). L'instrument a été en usage jusqu'à la fin d'Israël, et se voit sculpté parmi les dépouilles des Juifs sur l'arc de Titus.

8. Le peuple saint était le titre privilégié donné par Dieu même à la race d'Israël (Ex., XIX, 6; XXII, 31; Lévit., XI, 44; XIX, 2). *Je suis Jéhova, votre Dieu; vous devez vous sanctifier et être saints, car je suis saint.*

10. L'autel de l'offrande hebdomadaire était placé dans le premier compartiment du tabernacle ou du temple, du côté septentrional, fait de bois d'acacia, de deux coudées de longueur, d'une de largeur, d'une et demie de hauteur, et recouvert de lames d'or. La feuille supérieure de la table était entourée d'une bordure d'or; plus bas, au-dessous de cette feuille, un rebord de bois d'environ quatre pouces de largeur encadrait les quatre côtés. Des anneaux d'or fixés aux quatre pieds servaient à soulever et à transporter cette sorte d'autel durant le pèlerinage du désert; les anneaux, devenus inutiles, furent supprimés lorsque le culte eut lieu dans le temple. Sur cette table, tous les jours de sabbat, douze pains sans levain, en nombre égal aux tribus d'Israël, étaient déposés par les sacrificateurs de service; l'offrande recevait divers noms, dont le plus usité était celui de pains de proposition ou posés devant Jéhova, en reconnaissance de ce qu'il nourrissait son peuple. (Ex., XXV, 23, etc. XXXVII, 10, etc.)

La fête de la Pentecôte se nommait la fête des Semaines (Deu., XVI, 10), parce qu'elle arrivait sept semaines après la pâque, et la fête de la moisson ou des premiers fruits; dans la suite, elle prit le nom de Pentecôte (cinquantième) et tombait le cinquantième jour après la pâque.

De quel autel et de quelle fête le poëme fait-il ici mention? Le lieu saint où se trouvait l'autel des pains de semaine était placé au delà du vestibule, et le peuple n'en approchait pas; c'est dans les parvis extérieurs qu'il remettait ses offrandes; l'expression « devant l'autel, » en ce sens, ne devrait pas être prise à la lettre; le sacrificateur de service recevait les dons des fidèles (Deu., XXVI, 4), qu'il ne faut con-

Au Dieu de l'univers consacraient ces prémices :
 Les prêtres ne pouvaient suffire aux sacrifices.
 L'audace d'une femme, arrêtant ce concours,
 En des jours ténébreux a changé ces beaux jours.

15 D'adorateurs zélés à peine un petit nombre
 Ose des premiers temps nous retracer quelque ombre :

fondre ni avec les pains et l'épha de la Pentecôte ni avec les pains de proposition (II, 14). L'expression du poème ne doit donc pas être pressée.

Quant à la fête indiquée, il s'agit évidemment de la Pentecôte ; les premiers vers l'indiquent ; à pareil jour, la révolution qui renverse Athalie éclate, commence et s'achève. Mais pas un mot des récits sacrés n'autorise à fixer la chute de l'usurpatrice au jour de la Pentecôte ; le texte sacré indique peut-être un jour de sabbat et non un jour de fête (2 Rois, XI, 5, 7 ; 2 Chr. XXIII, 4, 8). L'historien des Juifs, Flave Josèphe, garde sur cette date le même silence. Racine a dit dans la préface de sa tragédie : « L'histoire ne spécifie point le jour où Joas fut proclamé ; quelques interprètes veulent que ce fût un jour de fête ; j'ai choisi celle de la Pentecôte. » Parmi les chronologistes, Usserius (l'archevêque Usher), toujours fécond en coïncidences ingénieuses, mais forcées, veut que la Pentecôte coïncide avec la révolution, et Desvignolles, amplifiant cette exactitude, affirme que cette année fut une année de jubilé ¹. Toutes ces conjectures sont gratuites.

12. Ce trait, qui semble une exagération poétique, est conforme à l'histoire. Dans les grandes occasions de ferveur, lorsque la nation entière accourait à Jérusalem, les sacrifices offerts par le roi et le peuple servaient à la nourriture de ces multitudes et atteignent des chiffres que les mœurs de l'Orient empêchent seules de considérer comme exagérés. Il suffit de citer les exemples de Salomon (1 Rois, VIII, 63 ; 2 Chr., VII, 5), d'Ezéchias et de Josias (2 Chr., XXX, 24 ; XXXV, 7, etc.).

14. Les ténèbres sont l'image constante, dans le style des prophètes, des triomphes passagers et de la perversité de l'impie et du méchant, ainsi que du jugement de Dieu contre eux. On peut consulter Ésa., XIII, 10 ; XXXIV, 4 ; Ézé., XXXII, 7 ; Joel, II, 10 ; III, 4 ; Amos, VIII, 9. Ces traits se retrouvent dans l'Évangile (Mat., XXIV, 29) ; saint Paul s'est servi des mêmes figures en leur donnant un sens plus direct encore : *La nuit va finir ; le jour est venu ; dépouillons-nous donc des œuvres de ténèbres et revêtons les armes de la lumière* (Rom., XIII, 12).

¹ Usserius, *Chronol. sacra*, éd. de 1722, p. 79. — Desvignolles, *Chronologie de l'histoire sainte*, I, p. 341 et 765.

Le reste pour son Dieu montre un oubli fatal,
 Ou même, s'empressant aux autels de Baal,
 Se fait initier à ses honteux mystères
 20 Et blasphème le nom qu'ont invoqué leurs pères.
 Je tremble qu'Athalie, à ne vous rien cacher,
 Vous-même de l'autel vous faisant arracher,
 N'achève enfin sur vous ses vengeances funestes
 Et d'un respect forcé ne dépouille les restes.

18. Baal est le soleil (2 Rois, XXIII, 5). Le sabéisme ou l'adoration des astres a été dès les temps les plus reculés un des plus tristes fléaux, un des plus grands dangers d'Israël. En vain Moïse l'avait prévu (Ex., XX, 4; Deu., IV, 19; XVII, 3) au point d'interdire même les obélisques (Lév., XXVI, 30); en vain les prophètes les plus illustres, Ésaïe (XVII, 8; XXVII, 9), Ézéchiël (VI, 4, 6), ont-ils à leur tour condamné ces monuments devenus communs parmi les Juifs sous le règne d'Asa (2 Chr., XIV, 4); ils s'étaient multipliés de nouveau sous Josias (2 Chr., XXXIV, 4). Dans le voisinage du temple, dans le faubourg de Parvarim (1 Chr., XXVI, 18), se trouvait l'écurie sacrée des chevaux et des chars du soleil dont le gardien (2 Rois, XXIII, 11), Nettanmelec, était un personnage assez considérable pour que son souvenir se soit conservé. Les figures de ces idoles ont varié selon les villes qui les adoraient, et un assez grand nombre de leurs noms sont reproduits par l'Écriture; l'une des plus accréditées était celle de Tyr et de Sidon, et ce fut en effet sous le règne de la dynastie sidonienne que le culte des Baals prévalut dans les deux royaumes hébreux, et s'introduisit à Jérusalem où il rivalisait avec celui du vrai Dieu (III, 102; E., II, 365).

20. Le nom de Dieu est une forme biblique dont l'usage remonte parmi les races sémitiques à la plus haute antiquité (Gen., IV, 26), quoique l'on dispute encore sur la portée de ce texte) et qui désigne Dieu lui-même. L'identité absolue de valeur entre le mot « Jéhova » et l'expression « le nom de Jéhova » est clairement attestée par l'Écriture (Gen., XII, 8; XXVI, 24, 25; 1 Chr., XVI, 8; Ps. CV, 1; Ésa., XII, 4). Il y a là une preuve à la fois curieuse et profonde de l'unité et de la spiritualité du Dieu de l'Ancien Testament. L'expression a été souvent employée par Racine (II, 370; E., I, 360; III, 227).

21. Athalie (2 Rois, VIII, 26), petite-fille d'Homri, roi d'Israël, fille d'Achab et de Jésabel, et femme de Joram, roi de Juda, dont elle seconda les attentats et les idolâtries (2 Chr., XXIV, 7), fut, dit l'Écriture, « la conseillère d'iniquité (XXII, 3) » de son fils Achazia ou Ochosias à qui elle succéda par l'usurpation la plus sanglante (884 ans avant l'ère chrétienne, selon la chronologie vulgaire).

JOAD.

25 D'où vous vient aujourd'hui ce noir pressentiment?

ABNER.

Pensez-vous être saint et juste impunément?

Dès longtemps elle hait cette fermeté rare

Qui rehausse en Joad l'éclat de la tiare ;

Dès longtemps votre amour pour la religion

30 Est traité de révolte et de sédition.

Du mérite éclatant cette reine jalouse

28. Jéhojadah, que Racine, par une contraction nécessaire à sa poésie, nomme Joad, est avec les Tsadoc sous Salomon, les Hazaria sous Hozias, les Hilkija sous Josias, un des rares grands prêtres d'Israël, qui ont laissé un nom dans l'histoire et pris part activement aux destinées du peuple de Dieu. C'est un fait qui peut-être n'a pas été assez remarqué qu'en aucune nation, surtout en Orient, le pontificat n'a été plus soumis au pouvoir civil que chez les Juifs. Joad, descendant d'Éléazar, fils aîné d'Aaron, après avoir rendu au jeune Joas la couronne de Juda, continua de diriger son règne avec une sagesse consommée et atteignit la vieillesse la plus avancée; il mourut au milieu des respects de tout le peuple à l'âge extraordinaire de 130 ans, et fut enseveli dans les tombes royales de la cité de David, *parce que, est-il dit, il avait fait du bien en Israël et pour Dieu et pour sa maison* (2 Chr., XXIV, 15, 16).

La longueur de vie a toujours été considérée parmi les Juifs comme une faveur divine; le continuateur d'Ésaïe s'en exprime dans les termes les plus énergiques (Ésa., LXV, 20). Moïse, et dans ses lois et dans ses poèmes (Deu., XXX, 20; Ps. XCX, 10), avait consacré cette pensée, rendue par l'énergique expression de mourir *rassasié de jours* (1 Chr., XXIX, 28; Ps. XCI, 16), et selon le Décalogue, cette récompense, la seule offerte dans les dix commandements, est promise à l'accomplissement des devoirs de famille (Ex., XX, 12). La vieillesse du restaurateur de la dynastie de David sur le trône de Juda était une leçon vivante pour la nation entière. On peut demander comment, dans un âge si avancé, Joad supportait le poids de ses fonctions sacerdotales: elles étaient remplies sans doute par le second sacrificateur ou le vicaire du premier, fonction dont il est fait mention sous le règne de Sédécias (Jér., LII, 24), et ce qui peut-être appuie cette conjecture, c'est que Joad est le premier pontife hébreu qui porte le titre de grand prêtre (2 Rois, XII, 10).

Hait surtout Josabeth, votre fidèle épouse :

Si du grand prêtre Aaron Joad est successeur,

De notre dernier roi Josabeth est la sœur.

35 Mathan d'ailleurs, Mathan, ce prêtre sacrilège,

32. Josabeth ou Jéhosébah, fille de Joram, sœur d'Ochozias, épouse de Joad, n'est connue dans l'Histoire sainte que par le courage qu'elle mit à sauver son neveu Joas, encore enfant, du milieu du massacre de ses frères ordonné par Athalie. Elle réussit, dans le désordre de cet affreux moment, à cacher Joas au fond de ses appartements du temple. Cet acte de tendre et habile dévouement était un acte de courage, qu'Athalie aurait puni, si elle l'avait découvert.

On croit que Josabeth était fille de Joram par une autre mère qu'Athalie; son mariage avec le grand-prêtre en est la preuve. Athalie n'aurait pas donné sa fille à Joad, et le pontife n'aurait pu accepter une telle alliance; l'idolâtrie les séparait. Aussi, plus loin, le poème désigne Athalie comme marâtre de Josabeth (I, 171).

33. Aaron (II, 69; IV, 230), frère aîné de Moïse, n'avait sur lui que l'avantage ou d'une parole plus libre ou d'une éloquence plus facile; les textes sont incertains. Fait pour occuper, dans le grand événement de la délivrance et de la constitution d'Israël, la seconde place seulement, il n'a su ni résister devant le Sinaï à la faction égyptienne ni empêcher ses deux fils aînés de tomber dans le crime et le châtement d'un sacrilège. Jamais, peut-être, deux frères n'ont été moins égaux en génie et en gloire, et l'on a eu raison de dire que si Moïse n'avait été le libérateur et le législateur des Hébreux, jamais Aaron n'en aurait été le premier grand prêtre.

Joad est bien le successeur d'Aaron; mais la tiare n'a point été transmise d'une manière régulière dans la race du premier pontife. Après Aaron, cette dignité est revêtue par Éléazar, son fils aîné (Nom., XX, 25; Deu., X, 6); à Éléazar, succède son fils Phinées (Jos., XXIV, 33; Jug., XX, 28). Puis, malgré les promesses que le zèle de Phinées avait méritées, la souveraine sacrificature, d'Héli, le dernier juge, à Abiathar sous David, est exercée par la famille d'Ithamar, le quatrième fils d'Aaron. C'est seulement sous le règne de Salomon, et dans la personne de Tsadoc, que le rang suprême de la religion juive revient à la race d'Éléazar. On ne sait rien des circonstances qui ont amené ces changements; il est probable que l'un des descendants de Phinées ne fut point jugé digne de lui succéder, et les abus que les fils d'Héli ont fait de leur pouvoir n'autorisent que trop cette conjecture (1 Sam., II, 12).

35. Mathan n'est connu, selon la Bible, que par son idolâtrie et sa mort (2 Rois, XI, 18; 2 Chr., XXIII, 17). L'Écriture laisse dans le

Plus méchant qu'Athalie, à toute heure l'assiége ;
 Mathan, de nos autels infâme déserteur,
 Et de toute vertu zélé persécuteur.
 C'est peu que, le front ceint d'une mitre étrangère,
 40 Ce lévite à Baal prête son ministère ;
 Ce temple l'importune, et son impiété
 Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté.
 Pour vous perdre, il n'est point de ressorts qu'il n'invente :
 Quelquefois il vous plaint ; souvent même il vous vante ;
 45 Il affecte pour vous une feinte douceur ;
 Et, par là de son fiel colorant la noirceur,

doute s'il était Israélite et lévite. Son nom, qui signifie *don* ou *tribut*, ne décide point la question, que l'on ne peut considérer comme tranchée par la faveur d'Athalie. Cette princesse a pu faire venir de Tyr ou de Sidon une créature de sa dynastie, un étranger, pour lui confier un emploi de cette importance ; et, d'autre part, son intérêt politique était peut-être de remettre à un apostat juif la direction du culte idolâtre que sa famille favorisait dans les deux royaumes hébreux. Racine ne trouvait donc qu'un nom dans l'histoire ; il s'en est emparé (III, 79) pour tracer un tableau qui découvre cette triste profondeur du cœur humain où la religion est mise au service de la perversité et devient l'instrument d'infâmes passions. Il est extrêmement remarquable que les deux plus grands poètes dramatiques de la France aient, chacun à un stage différent de la société, tracé du pinceau le plus vrai le tableau de la religion changée en moyen de crime. Tartufe, dans le cercle d'une famille de rang ordinaire ; Mathan, au milieu des luttes d'une cour de l'Orient, sont deux hypocrites de même infamie ; l'enjeu seul est changé ; ce qu'il y a de plus saint est employé à ce qu'il y a de plus criminel ; l'époque ni le rang ne varie point l'indignité ; le même pli du cœur humain est mis à nu par le génie des deux auteurs ; aucune littérature ne présente deux tableaux pareils.

42. Ce désir prêté à l'impie par le poète est une des conceptions les plus profondes de son génie ; le cœur du méchant va jusqu'à ce vœu, sans l'analyser et s'en rendre compte. L'expression, dans sa terrible franchise, est tout entière de Racine. On trouve dans l'Évangile : *Anéantir la parole de Dieu* ou *le commandement de Dieu* (Matt. XV, 6 ; Marc, VII, 13 ; Rom. IX, 6), *la fidélité de Dieu* (Rom. III, 3), *la grâce de Dieu* (Gal., II, 21) ; on n'y trouve pas la religieuse crudité de ce mot « anéantir Dieu. »

Tantôt à cette reine il vous peint redoutable ;
Tantôt, voyant pour l'or sa soif insatiable ,
Il lui feint qu'en un lieu que vous seul connaissez
50 Vous cachez des trésors par David amassés.

50. L'usage des anciens peuples était de déposer le trésor public dans les temples (Jug., IX, 4), c'était charger la religion de sa garde et faire d'avance de sa dilapidation un sacrilège. Cette pensée a dû se présenter d'autant plus naturellement à l'esprit des Juifs, que le temple de Jérusalem formait une véritable forteresse. Aussi, l'on trouve cette coutume suivie sous divers rois de Juda, Aza (2 Chr., XVI, 2), Joas (2 Rois, XII, 4), Ézéchias (2 Rois, XVII, 15), et leurs ennemis, quand les hasards de la guerre livraient Jérusalem, se hâtaient de s'enrichir par le pillage du temple ; ce qui eut lieu sous Amatzia (2 Rois, XIV, 14). On verra plus loin (V, 77) avec quelle habileté Racine a tiré parti de ces détails.

David, de Bethléhem, fils d'Isaï, simple berger, fut divinement choisi pour devenir roi d'Israël et le véritable fondateur de la monarchie israélite. Homme de génie dans toute la valeur du terme, aussi remarquable par ses grandes qualités que par ses vives passions, administrateur, poète, guerrier, il a été un grand roi, mais un roi de l'Orient ; il porte dans l'histoire un de ces noms que l'on n'oubliera point, et qui sera exalté et calomnié toujours. Les imprudents et les fanatiques pallieront ses fautes ou ne les dépeindront que pour mieux faire ressortir son repentir. Ses détracteurs détourneront les yeux de ses vertus pour ne voir que ses vengeances, ses ruses, ses excès, et la mort d'Urie pèsera plus dans leur balance que ses vingt ans de vertus avant sa chute et les vingt ans de pénitence qui l'ont expiée. Notre littérature surtout s'est tristement distinguée par les exagérations de cette dernière sorte ; il suffit de rappeler ici les noms de Bayle, Voltaire et Volney. La vérité est à distance égale de ces erreurs. L'Écriture, en élevant David à sa juste place, a soin de prononcer, non-seulement dans l'admirable scène entre le monarque et Nathan le prophète, mais dans le récit des grâces accordées à ses successeurs, le jugement le plus sévère sur le crime où l'a entraîné un fatal amour. Quelques mots suffisent, sans affectation comme sans dénigrement, pour mettre la renommée de David sous son vrai jour. Il est le roi d'Israël qui a le mieux compris et le mieux rempli sa tâche comme roi du peuple de Dieu, du peuple dépositaire de la vérité religieuse en attendant l'Évangile ; une preuve de fait suffit : aucune idolâtrie n'a éclaté sous son règne ; seul de tous les rois hébreux, il jouit de cette gloire. Les siècles antérieurs à Jésus-Christ

Enfin , depuis deux jours la superbe Athalie
 Dans un sombre chagrin paraît ensevelie.
 Je l'observais hier, et je voyais ses yeux
 Lancer sur le lieu saint des regards furieux ,
 55 Comme si, dans le fond de ce vaste édifice,
 Dieu cachait un vengeur armé pour son supplice.
 Croyez-moi , plus j'y pense , et moins je puis douter
 Que sur vous son courroux ne soit prêt d'éclater,
 Et que de Jézabel la fille sanguinaire
 60 Ne vienne attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire.

eussent été bien différents, si ce grand exemple avait prévalu. A ce titre, à ce titre seul, il est « l'homme selon le cœur de Dieu » (1 Sam., XIII, 14 ; Ps. LXXXIX, 21). Le reste de son histoire est celle d'un despote de l'Asie, antérieur de dix siècles au christianisme.

Racine, par la manière dont le sujet de sa tragédie était conçu, ne devait considérer David que sous le premier aspect : le nom du fondateur de la monarchie israélite revient souvent dans le poëme et toujours au même point de vue, notamment dans la réponse de Joas au grand prêtre (IV, 50).

59. Jézabel, fille d'Ethbahal, roi de Tyr et de Sidon, et femme d'Achab, roi d'Israël, plus forte de caractère que son mari et plus perverse que lui, a su tranquillement être idolâtre avec un esprit de persécution et meurtrière avec hypocrisie. Elle a laissé une des renommées les plus odieuses que jamais reine ait méritées ; la mort de Naboth, juridiquement assassiné par ses artifices et que le poëte rappelle plus loin (I, 114), est un des crimes les plus abominables dont le souvenir s'est conservé. Racine a su faire entrer dans le poëme les trois traits principaux qui distinguent Jézabel dans l'histoire, ses fureurs contre les prophètes (II, 340), son goût pour le luxe oriental des parfums (II, 120) et sa mort affreuse (I, 117 ; III, 194).

60. Dans ce discours d'Abner et dans un autre passage analogue (V, 87), le terme *sanctuaire* ne doit pas être pressé. Il convient néanmoins de rappeler que ce mot désigne dans l'Écriture le troisième et dernier compartiment du temple proprement dit, autrement le saint des saints ou lieu très-saint, où le jour ne pénétrait jamais, et que fermait le voile qui se déchira au moment de la mort du Christ. Ézéchiel, dans la description de son temple symbolique, a tracé nettement la distinction : *le sanctuaire*, dit-il, ou *le lieu très-saint* (Ézè., XLV, 3) ; disposition qui est rappelée par l'auteur de l'Épître aux Hébreux (Héb., IX, 3).

JOAD.

Celui qui met un frein à la fureur des flots
 Sait aussi des méchants arrêter les complots ;
 Soumis avec respect à sa volonté sainte,
 Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

61. Ces quatre vers où, selon Boileau, « tout ce qu'il peut y avoir de sublime paraît rassemblé, » sont de Racine, et non une traduction de l'Écriture. Quelques passages s'en rapprochent pour l'idée et non pour l'expression. Job dit, en dépeignant la puissance de Dieu : *Par sa force il soulève la mer, et par sa sagesse il en abat l'orgueil* (Job, XXVI, 12). Dans le cantique d'Éthan, on lit : *Tu domines l'orgueil de la mer ; quand ses flots se soulèvent, tu les apaises* (Ps. LXXXIX, 10) ; et dans le continuateur d'Ésaïe : *les impies sont comme la mer agitée ; elle ne peut se calmer et ses eaux soulèvent le limon de la vase* (Ésa., LVII, 20). Ces textes, qu'il serait facile de multiplier, offrent assez de différence avec les vers de Racine pour lui laisser la gloire de cette poésie, dont l'élévation égale la simplicité.

64. Abner est un personnage entièrement de l'invention de Racine, et sans contredit l'une de ses conceptions les plus heureuses et les plus originales. Aucun des commentateurs du poète ne paraît avoir saisi sa pensée ; aucun n'a relevé le contraste qu'il a voulu mettre en action. Il y a une foi aimable, douce, généreuse, affligée du triomphe des impies, ne le comprenant point et ne rompant point avec eux, fidèle à la piété, surtout les jours de fête, s'unissant, en pareille occasion, à la foule empressée (I, 163), protectrice des faibles (II, 245), indignée contre les méchants (II, 201), acceptant néanmoins leur éloge et heureuse de les forcer à l'estime (II, 82), trop facilement prête à leur céder et sacrifiant l'innocence dans une vue de prudence mondaine, s'il est impossible de se sacrifier pour elle ; ardente cependant à se ranger du côté du bon droit et à mourir pour sa défense (II, 65 ; V, 137) : tel est Abner. Il y a une autre foi, supérieure, complète, inflexible, s'abandonnant à la Providence et certaine que la Providence réussira, ne cédant rien aux méchants ni rien au hasard, habile en ses mesures de prudence (III, 249), parce qu'elle se croit sûre de seconder les vues mêmes de Dieu, sans ménagement en présence de l'impiété (II, 30), sans impatience dans le choix des moments (V, 119), prête à périr (II, 368 ; IV, 224), mais sûre que le ciel aura raison en son temps : tel est Joad. Cette opposition se poursuit à travers tout le poème, jusque dans la grande scène qui met en présence les deux genres de foi et prépare le dénouement (V, 52, etc.). Racine avait eu sous les yeux les deux sortes de mérite ; il avait vécu d'une façon in-

- 65 Cependant je rends grâce au zèle officieux
 Qui sur tous mes périls vous fait ouvrir les yeux.
 Je vois que l'injustice en secret vous irrite,
 Que vous avez encor le cœur israélite.
 Le ciel en soit béni ! Mais ce secret courroux,
 70 Cette oisive vertu, vous en contentez-vous ?
 La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ?

time avec l'un et l'autre, Versailles et Port-Royal, la vie facile de la cour et son indulgent honneur, la vie rigide de la solitude et sa piété dominante; les chevaleresques et brillantes qualités d'une noblesse trop dissipée et le stoïcisme chrétien d'un Arnaud et de ses amis. Ce double tableau s'est reflété pour lui dans les caractères de Joad et d'Abner; il fallait sa foi pour le concevoir et son génie pour l'exécuter. (Voir II, 72; V, 79.)

69. Racine s'est servi de ce mot : ciel ! sans se rappeler qu'il faisait parler des Juifs, qui évitaient soigneusement de matérialiser l'idée de Dieu. C'est à peine si, comme figure exprimant la puissance divine, le terme convenait, dans un chant du chœur (II, 408, 423), dans la bouche de Joad et de Josabeth (I, 244; II, 246; IV, 27, 135) ou même dans celle d'Athalie (II, 96) et de Mathan (II, 183).

Comme formule d'exclamation et de prière, le poëme le reproduit à diverses reprises (II, 23; V, 7, 214). Le mot est tout à fait contraire à l'esprit juif et ne se trouve pas dans l'Écriture. Dans *Esther*, le poëte a commis la même inadvertance (E., II, 378; III, 258, 369). Il est étrange que sur les observations fort peu gracieuses de l'abbé de Villars, Racine ait changé, dans le rôle de la juive Bérénice, les exclamations païennes « dieux ! dieux ! » et qu'il soit retombé dans cette négligence en faisant parler les personnages d'*Athalie* ¹. Il est vrai qu'en d'autres passages l'inadvertance n'a point disparu. Ainsi Bérénice dit de Titus :

Le sénat a placé son père entre les dieux ;
 (Acte I, scène v.)

et plus loin :

Allons, pour son empire heureux,
 Au ciel qui le protège, offrir aussi nos vœux.
 (Acte I, scène v.)

71. La sincérité est, selon l'Évangile, exigée dans la foi (1 Tim., I, 5) autant que dans la charité (Rom., XII, 9), et sans les œuvres la foi est morte (Jaq., II, 17). Ce beau vers de Racine n'est point emprunté à l'Écriture, mais il résume admirablement l'enseignement sur ce sujet de l'apôtre saint Jacques.

¹ *Les Ennemis de Racine au xvii^e siècle*, par F. Deltour, p. 240.

Huit ans déjà passés, une impie étrangère
 Du sceptre de David usurpe tous les droits,
 Se baigne impunément dans le sang de nos rois,
 75 Des enfants de son fils détestable homicide,
 Et même contre Dieu lève son bras perfide ;
 Et vous, l'un des soutiens de ce tremblant État,
 Vous, nourri dans les camps du saint roi Josaphat,
 Qui sous son fils Joram commandiez nos armées,
 80 Qui rassurâtes seul nos villes alarmées,
 Lorsque d'Ochozias le trépas imprévu
 Dispersa tout son camp à l'aspect de Jéhu ;

72. Joas demeura caché dans le temple durant six ans (2 Rois, XI, 3 ; 2 Chr., XXIII, 12), et il en avait sept lors de son avènement (2 Rois, XII, 1 ; 2 Chr., XXIV, 1). Tels sont les chiffres de la Bible hébraïque ; le texte grec des Chroniques ajoute une année ; Racine s'est prévalu de ce témoignage pour augmenter d'autant l'âge du jeune roi, et ajouter à la vraisemblance de son rôle (I, 142). Cette liberté était d'autant plus permise au poète que l'exactitude de ces dates est fort incertaine. L'impossibilité de ramener la chronologie de l'Écriture à un système concordant et lié ne fait plus l'objet d'un doute. Cette assertion, loin de porter la moindre atteinte à l'autorité de la Bible, y ajoute en ce sens que le caractère vraiment hébreu du recueil sacré en ressort d'autant plus nettement. Une chronologie rigoureuse était contraire au génie de ce peuple ; notre exactitude répugnait à sa liberté ; il s'inquiétait moins de l'accord des chiffres que de la série des générations, et même, dans ses tableaux généalogiques, il négligeait les noms peu connus pour s'attacher à dresser des listes d'une régularité factice ne comprenant que les personnages les plus illustres. On peut affirmer qu'avant Abraham il n'y a point d'histoire chronologique générale ; que, d'Abraham à Alexandre, il y a quelques dates, et que la chronologie synchronistique digne de confiance ne commence qu'avec le conquérant macédonien. (Voir mon *Essai historique et critique sur les dates de la Bible*, placé à la fin de la seconde édition de la Biographie sacrée.)

Le seul titre d'étrangère devenait un motif suffisant d'exclusion du trône hébreu ; la Loi, sur ce point, était formelle (Deu., XVII, 15).

82. Ces cinq derniers vers rappellent avec une exacte concision le souvenir des trois rois de Juda antérieurs à l'usurpation d'Athalie.

Josaphat, quatrième roi de Juda, fils d'Aza, a été l'un des princes les plus prospères et les plus religieux ; malheureux seulement ou faible dans ses guerres étrangères, adversaire décidé de l'idolâtrie,

Je crains Dieu, dites-vous ; sa vérité me touche !

Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche :

85 « Du zèle de ma loi que sert de vous parer ?

administrateur habile de la justice, protecteur, comme Salomon, du commerce maritime, il a laissé une renommée qui suffit même en ces temps si troublés à protéger la mémoire et la mort de son fils (2 Chr., XXII, 9).

Ce fils aîné, Joram, cinquième roi de Juda, se montra l'indigne successeur d'un tel père ; son règne commence par des crimes, se continue par des malheurs, et se termine par des malheurs et des crimes ; il fit périr ses frères, redoutant leur rivalité et avide de leurs apanages ; il épousa Athalie, se montra digne d'une telle alliance, remplit les montagnes de hauts lieux idolâtres (III, 245), et mourut d'une longue et affreuse dysenterie (2 Rois, VIII, 16 ; 2 Chr., XXI, 1).

Ochosias ou Achazia, sixième roi de Juda, était le plus jeune des fils de Joram et d'Athalie, et se montra digne d'être issu de tels parents, idolâtre et cruel comme eux. Le récit de sa fin déplorable est empreint de quelque confusion, que Racine ne pouvait s'arrêter à examiner. Témoin de la mort de son allié Joram, le roi d'Israël, dans le champ de Naboth (I, 419), il s'enfuit devant Jéhu par le chemin de ces jardins funestes à la maison d'Achab, fut atteint et blessé dans sa retraite et mourut, selon les Rois, à Megiddo, ou, selon les Chroniques, à Samarie, d'où il fut traîné devant le vainqueur (2 Rois, IX, 27 ; 2-Chr., XXII, 9).

Jéhu, dixième roi d'Israël, n'arriva au trône qu'en exterminant la maison d'Achab et la sacrificature de Baal. Tout périt par ses ordres ou sous ses coups : l'armée s'était déclarée pour lui. Mais destructeur de l'idolâtrie Syrienne parmi les Hébreux, il devint idolâtre à son tour ; Jéhu commit la faute ordinaire des rois d'Israël, qui ont redouté toujours l'influence religieuse du royaume de Juda et du temple de Jérusalem. Il fit fleurir dans ses États l'ancien culte du veau d'or ; il s'attira des menaces divines pareilles à celles qu'il avait lui-même remplies (2 Rois, XV, 12), et perdit une partie de ses États dont la Syrie s'empara. Sa dynastie fut répudiée, et Osée, dès le début de son livre, sous des images que les mœurs de l'Orient expliquent, a prédit cette déchéance (Os., I, 2, etc.). (Voir II, 106, et III, 222.)

83. *Je crains Dieu !* était une manière de parler presque proverbiale, en usage dès les premiers temps, et qui exprimait à la fois le sentiment profond du devoir et la fidélité à des promesses, à des serments. Joseph emploie cette déclaration pour rassurer ses frères, lorsqu'il les envoie en Chanaan (Gen., XLII, 18).

- « Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer ?
 « Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices ?
 « Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses ?
 « Le sang de vos rois crie, et n'est point écouté.
 90 « Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété ;
 « Du milieu de mon peuple exterminatez les crimes,
 « Et vous viendrez alors m'immoler vos victimes. »

ABNER.

- Hé ! que puis-je au milieu de ce peuple abattu ?
 Benjamin est sans force et Juda sans vertu.
 95 Le jour qui de leurs rois vit éteindre la race
 Éteignit tout le feu de leur antique audace :
 Dieu même, disent-ils, s'est retiré de nous ;

88, Imitation d'un cantique d'Asaph, l'émule de David, et du début du livre d'Ésaïe : *Est-ce que je mange la chair des taureaux et bois le sang des boucs ? — Que me fait le nombre de vos sacrifices, dit l'Éternel, j'ai à satiété les holocaustes de béliers et la graisse des veaux gras ; au sang des taureaux et des agneaux et des boucs, je ne prends point de plaisir* (Ps. L, 13 ; Ésa., I, 11). Dans les Proverbes on lit : *Le sacrifice des impies est l'abomination de l'Éternel ; mais la prière des hommes droits lui est agréable* (Prov., XV, 8). La même pensée, avec des nuances toujours remarquables, est exprimée par Amos (V, 22), par Michée (VI, 7), par Jérémie (VI, 20).

89. Cette terrible et simple image est une des plus anciennes du style sacré. Dieu dit à Caïn : *La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi* (Gen., IV, 10).

90. On a cru cette expression empruntée à Ésaïe, dans ce passage : *Voici le jeûne que j'aime : c'est que l'on délie les chaînes de l'impiété, que l'on brise les courroies du joug* (Ésa., LVIII, 6). Il est probable que l'imitation est trop éloignée pour que Racine y ait songé.

94. Au moment de la révolution qui partagea en deux peuples la postérité d'Abraham et en deux royaumes l'empire de David, les tribus de Juda et de Benjamin formèrent le royaume méridional, celui de Juda. Il s'augmenta des membres de la tribu de Lévi, notamment des familles sacerdotales qui se rallièrent au temple de Jérusalem, et d'une partie des Siméonites et des Danites fixés sur le rivage de la Méditerranée.

97. « Dieu se retirant de nous » est une antique expression de l'abandon divin, que le méchant le brave ou que Dieu le prononce. Dans

De l'honneur des Hébreux autrefois si jaloux,
 Il voit sans intérêt leur grandeur terrassée,
 100 Et sa miséricorde à la fin s'est lassée :
 On ne voit plus pour nous ses redoutables mains
 De merveilles sans nombre effrayer les humains ;
 L'Arche sainte est muette et ne rend plus d'oracles.

le livre de Job on lit : *Les impies disent à Dieu : Retire-toi de nous ; pour la science de tes voies nous n'avons aucun goût* (Job, XXI, 14), et le moment où commence le châtement de Samson est ainsi désigné : *Or il ne se doutait pas que l'Éternel s'était retiré de lui* (Jug., XVI, 20).

100. Le mot *miséricorde*, dont la délicatesse littéraire de quelques critiques, notamment La Harpe, s'est offensée à tort, est ici d'autant mieux approprié au sentiment d'Abner que, sous diverses formes, il se trouve partout dans la Bible. On aurait pu, avec plus d'apparence, s'élever contre l'idée qui termine le vers : la bonté divine peut-elle se lasser ? Malachie, le dernier prophète, adresse en ce sens un reproche à ses contemporains : *Vous fatiguez l'Éternel par vos discours et vous dites : en quoi le fatiguons-nous ?* (Mal., II, 17.)

102. On a cru ce passage imité d'un psaume que le recueil attribue à Asaph, et qui dépeint, selon les uns, la déplorable condition des Juifs sous Antiochus Épiphane, selon les autres, l'état affreux où les armées chaldéennes ont laissé le pays après la conquête de Nébucadnetzar. Le verset porte : *Nous ne voyons plus notre culte ; il n'y a plus de prophète* (Ps. LXXIV, 9). L'imitation serait tellement éloignée qu'il est difficile de croire, malgré l'opinion des commentateurs, que Racine ait eu ce passage en vue.

103. L'Arche, déposée dans le saint des saints (I, 60), comme le monument et le symbole le plus auguste de la religion de Moïse, était un simple coffret de bois d'acacia, d'une coudée et demie en hauteur et en largeur, long de deux coudées et revêtu de tous côtés de l'or le plus pur. Un bord, également en or, entourait le couvercle supérieur ; sur les deux côtés longs, deux anneaux d'or recevaient les deux supports de bois d'acacia, aussi revêtu d'or, qui avaient servi aux voyages dans le désert ; les deux poteaux touchaient au voile dont le lieu très-saint était fermé et l'écartaient quelque peu ; ainsi, du lieu saint, on apercevait l'Arche, ou du moins l'extrémité de ses linteaux. Le couvercle d'or pur, de pareille forme et de pareille dimension, se terminait par deux figures de chérubins, têtes ailées, se regardant l'une l'autre, inclinées vers le dessus de l'Arche ; les ailes des deux images formaient le haut et le rebord du couvercle et représentaient le trône de Dieu, dont l'Arche même était censée le marche-pied. Cette partie supé-

JOAD.

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles?

105 Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir?

Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,

Peuple ingrat? Quoi! Toujours les plus grandes merveilles,

Sans ébranler ton cœur, frapperont tes oreilles?

Faut-il, Abner, faut-il vous rappeler le cours

rière de l'Arche se nommait le Propitiatoire (Ex., XXV, 10-21 ; XXXVII, 1-9 ; 1 Rois, VIII, 4-9 ; 2 Chr., V, 10). Dans l'intérieur de l'Arche se conservaient les tables de la Loi ou des dix commandements (Deu., X, 5). Ce coffret, imité probablement des cultes de l'Égypte, était l'emblème révérend de la présence de Dieu au milieu de son peuple, d'autant mieux imaginé qu'il était impossible d'en faire une idole ; une boîte vide, à fermeture mobile et ne contenant que des ordonnances gravées sur la pierre, était un mémorial de sainteté d'une intention parfaitement claire, et non une image taillée, un simulacre d'idolâtrie ; aussi était-il défendu, sous peine de mort, de regarder dans l'Arche : c'eût été tenter de voir Dieu ; c'eût été, au premier chef, un acte idolâtre (Nom., IV, 19, 20 ; 1 Sam., VI, 19).

Lorsque Moïse entrait dans la tente du rendez-vous (c'est-à-dire le lieu saint qui précédait le saint des saints) pour parler avec Jéhova, il entendait la voix qui lui parlait de dessus le Propitiatoire placé sur l'Arche du témoignage, du milieu des deux chérubins (Nom., VII, 89). On voit par cette seule citation combien l'expression de Racine est conforme aux antiquités des Hébreux. C'est à ces souvenirs qu'elle se rattache et non, comme les commentateurs l'ont pensé, à un mot d'un cantique d'Asaph (Ps. LXXIV, 9) qui n'y a aucun rapport.

104. La pensée de ce vers est juste ; deux époques sont données par l'Ancien Testament comme remplies de miracles, celle de Moïse et de Josué, ou de la constitution du peuple de Dieu ; celle d'Élie et d'Élisée, ou d'Achab et de Jézabel. Le ministère des deux grands prophètes a eu évidemment pour but de sauver, s'il se pouvait, Israël de l'envahissement des idolâtries honteuses de Tyr et de Sidon ; la lutte était décisive entre la vraie religion et ce paganisme abominable.

106. Les commentateurs croient ce reproche emprunté au continuateur d'Ésaïe ; on lit dans ce passage : *Tu as vu beaucoup de choses, mais tu n'y as point pris garde (Ésa., LXII, 20). Il semble plus vraisemblable que le poète s'est souvenu de ces textes de l'Évangile, où le Christ dit de l'obstination du peuple juif : En voyant il ne voit point (Mat.,*

II, 13 ; Marc, IV, 12 ; Luc, VIII, 10), image d'ailleurs familière au style

- 110 Des prodiges fameux accomplis en nos jours ;
 Des tyrans d'Israël les célèbres disgrâces,
 Et Dieu trouvé fidèle en toutes ses menaces ;
 L'impie Achab détruit, et de son sang trempé
 Le champ que par le meurtre il avait usurpé ;
- 115 Près de ce champ fatal Jézabel immolée ;
 Sous les pieds des chevaux cette reine foulée ;
 Dans son sang inhumain les chiens désaltérés,
 Et de son corps hideux les membres déchirés ;

prophétique (Ésa., VI, 10 ; Ézé., XII, 2), et qui remontait aux premières exhortations de Moïse (Deu., XXIV, 4).

110. Il y a quelque accent de censure dans ces mots de Joad à Abner. Occupé des devoirs de la vie militaire dès son extrême jeunesse, ainsi que le lui rappelle Athalie (II, 82), Abner a vu passer d'un regard inattentif les grandes dispensations par lesquelles la Providence, surtout dans le royaume des dix tribus, a combattu l'idolâtrie envahissante ; il l'avoue dans sa précédente réponse, et Joad, ici, le lui reproche. C'est un des traits du contraste entre la piété sévère du temple et la piété facile du monde (I, 64).

112. Cette magnifique expression « fidèle en ses menaces » est de Racine. On ne trouve dans l'Écriture que deux traits seulement qui s'en rapprochent : *Dieu est fidèle*, dit saint Paul, *pour ne permettre point que vous soyez tentés au-dessus de vos forces* (1 Cor., X, 13). *Que ceux qui souffrent*, dit saint Pierre, *remettent leurs âmes à Dieu, comme au fidèle Créateur* (1 Pierre, IV, 19).

113. Achab, septième roi d'Israël, fils de Homri, époux de Jézabel, a été l'un des princes les plus faibles et les plus pervers qui aient déshonoré ce trône et ruiné le peuple des dix tribus du Nord, où cependant le vrai Dieu avait encore des fidèles (1 Rois, XIX, 18). Il introduisit et favorisa dans tout son empire, surtout à Samarie, sa capitale, le culte de Baal, résista opiniâtrément aux reproches et aux miracles d'Élie, obtint dans ses guerres contre la Syrie quelques avantages qu'il ne sut pas exploiter, et enfin porta au dernier excès l'injustice de sa tyrannie contre Naboth, possesseur du riche vignoble de Jizrehel ; il s'empara de ces jardins, en souffrant que Jézabel fît périr l'Israélite consciencieux qui refusait, selon la loi (Lév., XXV, 23 ; Nom., XXXVI, 7), de vendre son héritage. Ce fut près de ce champ fatal qu'Achab, mortellement blessé, vint mourir, après une fuite honteuse, devant les Syriens (1 Rois, XVI, etc. ; 2 Chr., XVIII, etc.).

118. Ces vers résument fidèlement le tableau de l'affreuse mort de

Des prophètes menteurs la troupe confondue,
 120 Et la flamme du ciel sur l'autel descendue ;
 Élie aux éléments parlant en souverain,

Jézabel précipitée du haut de son palais par ordre de Jéhu (2 Rois, IX, 30-37) et dont le cadavre palpitant servit de pâture aux chiens.

De ces détails, ce dernier, le plus horrible, est conforme aux mœurs de l'Orient. Les villes de l'Asie sont remplies de troupes de chiens affamés qui se nourrissent de tout ce que leur faim peut dévorer. Les récits des historiens anciens et des voyageurs modernes témoignent de cette triste preuve de l'absence de toute police, et la Bible y fait souvent allusion : Les serviteurs de Jéroboam *qui mourront dans la ville seront mangés par les chiens*, est-il dit (1 Rois, XIV, 14) ; on était accoutumé au continuel vagabondage de ces animaux dans tous les centres de population, au point qu'un trait de vérité de la parabole du Mauvais Riche est que, sur le seuil de sa porte, les chiens viennent lécher les ulcères du pauvre Lazare (Luc, XVI, 21). Racine, dans ce passage, dans le songe d'Athalie (II, 132) et dans les imprécations de Joad (III, 194), a rappelé le souvenir de la fin de Jézabel.

120. Souvenir de l'épreuve du Carmel. Élie convoque sur le sommet de la montagne les prophètes de Baal en présence d'Achab, qui accepte le défi. Le peuple accourt, hésitant et incertain. Deux sacrifices sont préparés : celui d'Élie, celui des idolâtres, qui choisissent la victime. De l'heure du matin jusqu'au milieu du jour, ils invoquent leur dieu, se font des incisions en son honneur, entrent en frénésie ; ce fut en vain. Élie, tranquille, accable ses adversaires des ironies les plus poignantes : *Appelez à voix forte*, dit-il ; *car c'est un dieu, il est préoccupé ; il est à l'écart ; il est en voyage, peut-être sommeille-t-il, et il se réveillera !* Vers midi, Élie élève à la hâte douze pierres en mémoire des douze tribus, improvise ainsi un autel, l'entoure de rigoles, le fait inonder d'eau, invoque le nom de l'Éternel ; aussitôt le feu du ciel tombe, et tout est consumé. Les prêtres idolâtres furent mis à mort selon la loi (Deu., XVII, 1, etc.), et le peuple, un moment désabusé, se déclara pour le culte de ses pères (1 Rois, XVIII, 24-40).

121. Élie, originaire de Tisbé, en Nephtali, est un des grands hommes d'Israël, et après Moïse, l'envoyé divin le plus extraordinaire qu'Israël ait reçu. De sa naissance, en outre du lieu de son extraction, et de sa vie, en dehors des actes de son ministère, la Bible n'apprend rien ; son nom seul, entre tous les prophètes, soutient le parallèle avec celui de Moïse ; Moïse est le législateur ; Élie le réformateur du peuple de Dieu. Si l'idolâtrie en ce temps avait pu être vaincue, elle l'aurait été par lui ; les deux captivités d'Assyrie et de Babylone eussent été épargnées à la race d'Abraham, et pour comble la fin de Moïse et le

Les cieux par lui fermés et devenus d'airain,
 Et la terre trois ans sans pluie et sans rosée ;
 Les morts se ranimant à la voix d'Élisée ?
 125 Reconnaissez, Abner, à ces traits éclatants,
 Un Dieu tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps.

triomphe d'Élie sur la rive gauche du Jourdain (Deu., XXXII, 49), au terme de leur carrière en ce monde, assignent à tous deux un rang à part dans l'humanité. Aussi les Évangiles attestent que son nom était présent encore à la mémoire de tous; l'annonce d'un nouvel Élie remplissait les derniers oracles (Mal., IV, 5), et Jean-Baptiste est venu remplir cette prophétie (Mat., XI, 14; XVII, 10; Marc, IX, 11).

Le caractère d'Élie répond à sa destinée; c'est un des plus remarquables parmi les héros de l'ancienne alliance; plein d'énergie et d'ardeur, inébranlable devant Achab, sa famille et sa cour; simple et bon chez la veuve de Sarepta, familier et impérieux avec les disciples des prophètes, aimant le bien au point d'en désespérer par moment, oublieux de lui-même, et cependant récompensé au delà de toute espérance, il n'est inférieur qu'à Moïse, s'il n'est pas son égal.

123. Souvenir de la sécheresse dont Élie annonça le commencement (1 Rois, XVII, 1) et promit la fin (1 Rois, XVIII, 44-46). Ce fléau, fort commun en ces climats, amena la retraite du prophète chez la veuve de Sarepta durant la famine dont le pays fut désolé, et ce séjour fut marqué par un de ses plus touchants prodiges.

124. Élisée, d'Abel-Méhola, sur la rive droite du Jourdain, le disciple et le successeur d'Élie, son égal en miracles, était d'un caractère bien différent; une étude intéressante est de suivre en détail le développement de ces deux esprits, et de voir comment ils tendent au même but chacun par le chemin qu'il choisit. Ces diversités ne sont ni l'adresse d'imposteurs habiles, ni l'effet d'un simple hasard. Revêtus d'un ministère pareil, chargés de confondre les mêmes idolâtries et de vaincre les mêmes résistances, ils ont rempli leur tâche avec une incontestable supériorité, chacun en suivant la pente de son génie, la direction de sa foi. On peut voir ce parallèle tracé en détail dans l'article d'Élisée (*Biographie sacrée*, 2^e édition, page 133), et l'on serait conduit à se demander qui a le mieux servi les intérêts de la religion, si la Providence n'avait pour règle d'employer ses serviteurs selon les forces qu'elle leur a données.

Le seul prodige d'Élisée, rappelé dans le poème, est la résurrection du fils de la Sunamite. Il faut lire dans le volume sacré ce récit (2 Rois, IV, 8, etc.) où la simple vérité perce dans chaque ligne. Il faut admirer, dans une traduction fidèle, les traits divers de ce narré où

Il sait, quand il lui plaît, faire éclater sa gloire,
Et son peuple est toujours présent à sa mémoire.

ABNER.

Mais où sont ces honneurs à David tant promis,
130 Et prédits même encore à Salomon son fils?
Hélas! nous espérions que de leur race heureuse
Devait sortir de rois une suite nombreuse;
Que sur toute tribu, sur toute nation,
L'un d'eux établirait sa domination,
135 Ferait cesser partout la discorde et la guerre,

les émotions et la vigueur de la tendresse maternelle le disputent à la simplicité des temps anciens et à la puissance de la foi; on sera facilement amené à se dire que « ce n'est pas ainsi qu'on invente. »

Il est essentiel de faire remarquer que, dans l'admirable énumération de miracles que présentent ces quatorze vers, Racine ne s'est point astreint à l'ordre chronologique.

129. On lit dans le Ps. LXXXIX, 50, hymne d'Éthan, le dernier cantique du troisième Recueil : *Où sont tes grâces premières, Seigneur, qu'en ta fidélité tu as promises par serment à David?*

130. Salomon, fils de David et de Batsébah, troisième roi des Hébreux, pacifique héritier de la puissance et de la gloire de son père, a reçu et rempli la tâche de faire du peuple dépositaire de la connaissance du vrai Dieu, le premier peuple de son siècle et de l'Asie. Il fallait qu'une fois au moins ce rang appartînt à la postérité d'Abraham; c'est Salomon qui le lui a donné. Sa sagesse politique et ses études, ses alliances, ses trésors, ses flottes, ses ports, ses colonies jusqu'à Palmyre, au milieu d'une oasis de Syrie, ses richesses et ses monuments à Jérusalem, le temple notamment, ont environné ce nom d'une renommée qui a traversé les âges, occupé l'attention et de l'histoire et de la poésie, et servi de point de départ aux fables les plus ingénieuses. Son commerce, d'une part, s'étendait jusqu'aux Indes par la mer Rouge, et de l'autre sortait du détroit de Gibraltar. Son règne est l'époque de la splendeur de sa nation... Le poème rappelle plus loin (IV, 166) comment cette prospérité extraordinaire commençait avant sa fin à s'éclipser.

Les promesses divines relatives à Salomon se trouvent dans le message de Nathan interdisant à David, roi conquérant, la construction du temple (2 Sam., VII, 14, 15; 1 Chr. XXII, 10; XXVIII, 7), et sont encore citées dans le récit des idolâtries de Manassé (2 Rois, XXI, 7).

Et verrait à ses pieds tous les rois de la terre.

JOAD.

Aux promesses du ciel pourquoi renoncez-vous?

ABNER.

Ce roi, fils de David, où le chercherons-nous?

Le ciel même peut-il réparer les ruines

140 De cet arbre séché jusque dans ses racines?

Athalie étouffa l'enfant même au berceau.

Les morts, après huit ans, sortent-ils du tombeau?

Ah! si dans sa fureur elle s'était trompée;

Si du sang de nos rois quelque goutte échappée...

JOAD.

145 Hé bien, que feriez-vous?

ABNER.

O jour heureux pour moi!

De quelle ardeur j'irais reconnaître mon roi!

Doutez-vous qu'à ses pieds nos tribus empressées...

136. Ces vers, sans être copiés pour ainsi dire sur des textes prophétiques de l'Ancien Testament, sont empreints d'une forte couleur biblique qu'il est impossible de méconnaître. Jérémie a dit : *Ainsi parle l'Éternel : Il ne manquera pas à David un homme assis sur le trône de la maison d'Israël* (Jér., XXXIII, 17). — Moïse : *Tu tiendras sous ta domination beaucoup de peuples ; ils ne te tiendront pas sous la leur* (Deu., XV, 6) ; — Ésaïe et Michée : *Un peuple contre un peuple ne lèvera plus l'épée et ils n'apprendront plus la guerre* (Ésa., II, 4 ; Mic., IV, 3) ; — et dans le cantique attribué à Salomon, que les interprètes regardent comme une prophétie du Messie ; *Tous les rois se prosterneront devant lui* (Ps. LXXII, 11).

Dans la tirade d'Abner, l'idée de la perpétuité de la race de David s'unit à l'attente du Messie ; cette paix, cette souveraineté sont promises, non à David et à sa dynastie, mais au Messie, qui devait en sortir. Racine a suivi le système d'interprétation de son temps où l'Ancien Testament était considéré jusque dans ses détails, comme un type du Nouveau : ces idées étaient alors admises comme tellement familières aux Hébreux, que le poëme fait parler Athalie elle-même en ce sens (II, 361).

Mais pourquoi me flatter de ces vaines pensées?

Déplorable héritier de ces rois triomphants,

150 Ochozias restait seul avec ses enfants :

Par les traits de Jéhu je vis percer le père ;

Vous avez vu les fils massacrés par la mère.

JOAD.

Je ne m'explique point : mais quand l'astre du jour

Aura sur l'horizon fait le tiers de son tour,

155 Lorsque la troisième heure aux prières rappelle,

Retrouvez-vous au temple avec ce même zèle.

Dieu pourra vous montrer par d'importants bienfaits

Que sa parole est stable et ne trompe jamais.

155. Les Hébreux, selon l'ordre de Moïse, comptaient le jour d'un soir à un autre soir (Lév., XXIII, 32). Les divisions du jour étaient au nombre de six : 1° la pointe du jour ou l'aube, mentionnée peut-être Ps. XXII, 1, et certainement dans les Évangiles de saint Marc (XVI, 2) et de saint Jean (XX, 1) ; 2° le matin ou lever du soleil ; 3° la chaleur du jour, qui commençait vers neuf heures (Gen., XVIII, 1 ; 1 Sam., XI, 11) ; 4° le milieu du jour ; 5° la fraîcheur ou le vent du jour, indiqué par le vent s'élevant régulièrement avant le coucher du soleil (Gen., III, 8) ; 6° le soir. Ce système de partage a prévalu avant la captivité de Babylone ; il présentait le grave inconvénient de l'inégalité de ces périodes, et des changements perpétuels qu'y introduisait la marche de l'année. C'est seulement dans le livre de Daniel, et par conséquent bien plus tard, qu'il est question d'heures (Dan., VI, 11) ; les anciens Hébreux ne connaissaient point la division des heures, comme l'indiquent les vagues expressions qui désignent le cours de la journée (Gen., XV, 12 ; XVIII, 1 ; XIX, 1, 15, 23) et l'indication du soir, du matin et du midi dans une hymne de David (Ps. LV, 18). Il paraît que les heures principales étaient la troisième, se terminant à neuf heures selon notre manière de compter, la sixième à midi, et la neuvième à trois heures de l'après-midi. C'est à la troisième heure, moment où le sacrifice du jour était présenté sur l'autel, que le vers du poème se réfère.

158. *Que ta parole à David mon père soit stable !* dit Salomon dans une de ses premières prières (2 Chr., I, 9). La même expression est employée dans un cantique de David (Ps. CXI, 8) et se trouve encore associée au nom de David dans le continuateur d'Ésaïe (Ésa., LV, 3).

Allez : pour ce grand jour il faut que je m'apprête,
160 Et du temple déjà l'aube blanchit le faite.

ABNER.

Quel sera ce bienfait que je ne comprends pas ?
L'illustre Josabet porte vers vous ses pas :
Je sors, et vais me joindre à la troupe fidèle
Qu'attire de ce jour la pompe solennelle.

SCÈNE II.

JOAD, JOSABETH.

JOAD.

165 Les temps sont accomplis, princesse : il faut parler ;
Et votre heureux larcin ne se peut plus céler.
Des ennemis de Dieu la coupable insolence,
Abusant contre lui de ce profond silence,

159. Dès l'aube, le jour des fêtes solennelles, le grand prêtre, avant de revêtir le costume de ses fonctions, devait s'assujettir à des ablutions que la loi même réglait (Lév., XVI, 4) ; son vêtement ordinaire était celui des simples sacrificateurs. En conséquence, dans tout le premier acte, Joad ne doit point paraître revêtu des robes et des ornements de la souveraine sacrificature : le rochet ou robe de dessus, couleur de pourpre, tissu d'une seule pièce et ouvert seulement pour le passage du corps et des bras ; l'éphod, tissu de lin brodé d'or, enrichi de perles, qui s'attachait sur les épaules ; le pectoral, de pareille étoffe, d'une palme en tous sens, et portant sur quatre rangs des pierres précieuses où les noms des tribus d'Israël étaient gravés ; la ceinture, large de quatre doigts, qui faisait deux fois le tour du corps et tombait jusqu'aux pieds ; enfin, la tiare, sorte de turban, de fin lin, dont le bas était entouré d'une bande brodée, sur laquelle s'attachait une plaque d'or avec l'inscription : Consacré à Jéhova. C'est seulement à la fin du deuxième acte que Joad doit se montrer couvert de ce riche vêtement, et ce n'est pas au point du jour qu'il a pu le revêtir.

Le grand prêtre et tous les sacrificateurs de service, selon l'usage des Égyptiens et de diverses autres nations, accomplissaient leurs fonctions les pieds nus ; ce qui était un signe de respect et de vénération (Ex., III, 5 ; Jos., V, 15).

Accuse trop long-temps ses promesses d'erreur :

170 Que dis-je ! le succès animant leur fureur,

Jusque sur notre autel votre injuste marâtre

Veut offrir à Baal un encens idolâtre.

Montrons ce jeune roi que vos mains ont sauvé,

Sous l'aile du Seigneur dans le temple élevé.

175 De nos princes hébreux il aura le courage,

Et déjà son esprit a devancé son âge.

Avant que son destin s'explique par ma voix,

Je vais l'offrir au Dieu par qui règnent les rois ;

Aussitôt, rassemblant nos lévites, nos prêtres,

180 Je leur déclarerai l'héritier de leurs maîtres.

174. Cette image de la protection divine se trouve pour la première fois dans les vœux de Booz à Ruth : *Qu'une parfaite récompense, lui dit-il, te soit accordée par l'Éternel, le Dieu d'Israël sous les ailes de qui tu es venue te réfugier* (Ruth, II, 12). L'expression est devenue habituelle dans la poésie sacrée des Hébreux (Ps. XVII, 8; XXXVI, 8, etc., etc.).

178. Joad annonce ici sa résolution de sacrer l'enfant royal; son dessein, conforme à l'histoire, est encore annoncé plus loin (IV, 175), et la solennité est racontée à l'entrée du cinquième acte (V, 5). Mais l'expression « offrir à Dieu » n'est point biblique; c'est un des rares exemples où Racine s'est servi d'un terme plus moderne qu'antique. En revanche, le mot qui suit est emprunté à l'Écriture; il se trouve dans la prosopopée de la Sagesse qui ouvre le livre des Proverbes : *Par moi les rois règnent* (Prov. VIII, 15).

179. La tribu de Lévi qui formait, pour parler le langage moderne, le clergé d'Israël, se divisait en deux classes : les lévites et les sacrificateurs (I, 208). Les premiers, consacrés par une cérémonie religieuse dont Moïse a donné le récit (Nom., VIII, 5-22), se considéraient comme « mis à part pour le service de l'Éternel, » ils remplissaient les divers emplois inférieurs dans le tabernacle et plus tard dans le temple, ne portaient point habituellement de costume et ne revêtaient la robe blanche que pour leurs fonctions. Tous descendaient des trois fils de Lévi, Kéath, Gerson et Mérari. De vingt-cinq ans à cinquante, les tâches les plus fatigantes leur étaient départies (Nom., III et IV). Dans la suite, ce fut dès l'âge de vingt ans qu'ils entrèrent en office (1 Chr., XXIII, 24; 2 Chr., XXXI, 17; Esd., III, 8). Après l'érection du temple, les lévites se trouvaient au nombre de trente-huit mille; leurs charges étaient plus faciles (2 Chr., XXXV, 3) et David les divisa en quatre classes;

JOSABETH.

Sait-il déjà son nom et son noble destin ?

JOAD.

Il ne répond encor qu'au nom d'Éliacin,
Et se croit quelque enfant rejeté par sa mère,
A qui j'ai par pitié daigné servir de père.

JOSABETH.

185 Hélas ! de quel péril je l'avais su tirer !
Dans quel péril encore il est près de rentrer !

JOAD.

Quoi ! déjà votre foi s'affaiblit et s'étonne ?

vingt-quatre mille devinrent secondants des prêtres dans les actes multipliés du culte, et le reste fut employé comme gardiens des lieux saints, comme musiciens, juges ou généalogistes (1 Chr., XXIII, 3, 4, 5 ; XXVI, 1, etc.). En général, ils vauquaient à leurs divers devoirs à tour de rôle, de semaine en semaine.

Les sacrificateurs descendaient d'Aaron, par Éléazar et Ithamar, ses fils (Lév., X, 1-5 ; 1 Chr., XXIV, 1-6). Sous le règne de David, ils se partageaient en vingt-quatre classes ; seize tiraient leur extraction d'Éléazar et huit d'Ithamar ; cette division fut conservée après David (2 Chr., VIII, 14 ; XXXI, 2 ; XXXV, 5) et même au retour de la captivité de Babylone, d'où il ne revint en Judée que quatre familles qui maintinrent l'ancien partage (Esd., II, 36-39 ; Néh., VII, 39-42 ; XII, 1). Au temps de l'Évangile il subsistait encore (Luc, I, 5, 9). Toutes les fonctions du culte proprement dit n'étaient remplies que par le grand prêtre et les sacrificateurs.

Il importe ici de faire remarquer que le terme *prêtre*, dont Racine et la plupart des versions de l'Écriture se servent, est impropre. Il ne se trouve point dans l'Ancien Testament ; c'est un mot non juif, mais chrétien, qui désigne les anciens (selon son étymologie) des premières églises de la Nouvelle Alliance ; la dénomination hébraïque est celle de sacrificateurs.

182. Le nom d'Éliacin ne se trouve point dans la Bible appliqué à Joas ; il est de l'invention, ou plus exactement, du choix de Racine, d'autant plus libre de le préférer qu'il était commun à cette époque (2 Rois, XVIII, 18, etc.).

JOSABETH.

A vos sages conseils, seigneur, je m'abandonne.
 Du jour que j'arrachai cet enfant à la mort,
 190 Je remis en vos mains tout le soin de son sort ;
 Même, de mon amour craignant la violence,
 Autant que je le puis j'évite sa présence,
 De peur qu'en le voyant quelque trouble indiscret
 Ne fasse avec mes pleurs échapper mon secret.
 195 Surtout j'ai cru devoir aux larmes, aux prières,
 Consacrer ces trois jours et ces trois nuits entières.
 Cependant aujourd'hui puis-je vous demander
 Quels amis vous avez prêts à vous seconder ?
 Abner, le brave Abner viendra-t-il nous défendre ?
 200 A-t-il près de son roi fait serment de se rendre ?

195. Il est difficile de préciser ce que le poète a entendu par ce culte ou ce vœu tout à fait privé de Josabeth. Depuis le premier exemple de ce genre d'engagement donné par Jacob à son départ pour l'Orient (Gen., XXVIII, 22) jusqu'au dernier que l'Évangile rappelle en la personne de saint Paul (Act., XVIII, 18 ; XXI, 26), rien ne ressemble aux trois jours et aux trois nuits de la retraite de Josabeth. Encore moins trouvera-t-on quelque analogie entre cette preuve de piété que Racine prête à son héroïne et les diverses formes, affirmatives ou négatives, des engagements que sanctionnait la loi des Hébreux. Moïse, toujours supérieur à son siècle, était peu favorable à ces efforts de zèle, et en prescrivant l'accomplissement des promesses, il est loin de recommander cette pratique : *Quand tu fais un vœu à Jéhova, ton Dieu, ne tarde pas à l'accomplir ; car Jéhova, ton Dieu, le réclamera de toi et tu te chargerais d'un péché ; mais si tu t'abtiens de vœux, tu ne te charges point d'un péché* (Deu., XXIII, 22). La sagesse d'Israël interdisait de *ne réfléchir qu'après le vœu prononcé* (Pro., XX, 25). On est bien contraint de voir dans cet élan de piété que le poète attribue à Josabeth, plutôt une réminiscence des habitudes religieuses que Racine admirait chez ses amis, et dont il donnait l'exemple à cette époque de sa vie, qu'un emprunt aux souvenirs de l'Ancien Testament.

La simplicité de ces deux vers, par lesquels Josabeth rend compte d'un acte de piété, offre un frappant contraste avec les reproches d'Œnone à Phèdre :

Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux
 Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux,
 Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure
 Depuis que votre corps languit sans nourriture.

JOAD.

Abner, quoi qu'on se pût assurer sur sa foi,
Ne sait pas même encor si nous avons un roi.

JOSABETH.

Mais à qui de Joas confiez-vous la garde?
Est-ce Obed, est-ce Amnon que cet honneur regarde?
205 De mon père sur eux les bienfaits répandus...

JOAD.

A l'injuste Athalie ils se sont tous vendus.

JOSABETH.

Qui donc opposez-vous contre ses satellites?

JOAD.

Ne vous l'ai-je pas dit? nos prêtres, nos lévites.

JOSABETH.

Je sais que, près de vous en secret assemblé,
210 Par vos soins prévoyans leur nombre est redoublé;

206. Cette expression, qui se retrouve dans toutes les langues, parce qu'elle convient, hélas! à tous les temps, entre dans les reproches accumulés par lesquels l'historien sacré justifie la ruine des dix tribus : *Ils se vendirent*, est-il dit, *pour faire ce qui est mal aux yeux de Jéhova* (2 Rois, XVII, 17).

On peut s'étonner d'ailleurs que des hommes assez importants pour que Josabeth ait un moment l'idée que la garde de Joas leur soit remise, aient passé par intérêt, sans qu'elle l'ait su, dans le parti d'Athalie.

210. Ce détail est conforme à l'histoire sainte, et il est naturel que Joad, au moment de la tentative d'une révolution, ait réuni dans le temple, en aussi grand nombre que possible, les membres de la tribu de Lévi sur qui il pouvait compter, et qu'il fit avertir par des messages secrets qu'ont portés à travers les tribus les chefs de l'armée (IV, 70). Mais conclure de cette simple précaution de prudence, malgré le silence de l'histoire, que la déchéance d'Athalie ait coïncidé avec une des solennités du culte, la Pentecôte, par exemple (I, 10), c'est forcer la conséquence.

- Que pleins d'amour pour vous, d'horreur pour Athalie,
 Un serment solennel par avance les lie
 A ce fils de David qu'on leur doit révéler.
 Mais, quelque noble ardeur dont ils puissent brûler,
 215 Peuvent-ils de leur roi venger seuls la querelle?
 Pour un si grand ouvrage est-ce assez de leur zèle?
 Doutez-vous qu'Athalie, au premier bruit semé
 Qu'un fils d'Ochozias est ici renfermé,
 De ses fiers étrangers assemblant les cohortes,
 220 N'environne le temple, et n'en brise les portes?
 Suffira-t-il contre eux de vos ministres saints,
 Qui, levant au Seigneur leurs innocentes mains,
 Ne savent que gémir et prier pour nos crimes,
 Et n'ont jamais versé que le sang des victimes?
 225 Peut-être dans leurs bras Joas percé de coups...

JOAD.

Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour nous?

213. Cette assemblée des membres de la tribu de Lévi dans le temple et le serment qui leur est demandé, ne sont conformes à l'Histoire sainte (2 Rois, XI et 2 Chr., XXIII) qu'avec restriction (Voir Intr., § IV).

219. La Bible ne fait point mention de Tyriens qu'Athalie aurait pris à son service pendant son règne à Jérusalem, et que le poème indique (II, 242; III, 36; IV, 192; V, 248); mais la supposition est parfaitement conforme à la politique de la famille étrangère qui avait réussi à s'emparer des deux trônes hébreux, et Josèphe, l'historien des Juifs, parle de ces gardes qui accompagnèrent la reine au temple (Ant., liv. IX, chap. 7).

222. On voit par diverses expressions des livres sacrés et notamment des Psaumes, que lever les mains était une des formes de supplication consacrées par la piété juive (Ps. LXIII, 5; Lam., III, 41; 1 Tim., II, 8).

226. Cette image est répandue dans toute la Bible : *Jéhova combattra pour vous*, dit Moïse aux Hébreux terrifiés sur les bords de la mer Rouge de l'approche des Égyptiens (Ex., XIV, 11). La même figure se rencontre dans une foule de récits et de poèmes de l'Écriture (Deu., I, 30; Jos., X, 14; 2 Chr., XX, 29; Néh., IV, 20; Zac., XIV, 3). Une remarquable extension de cette idée se lit dans le chant de Débora : *Du ciel même on prit part au combat; de leurs orbites, les astres combattirent Siséra* (Jug., V, 20).

Dieu, qui de l'orphelin protège l'innocence,
 Et fait dans la faiblesse éclater sa puissance ;
 Dieu, qui hait les tyrans, et qui dans Jezraël
 230 Jura d'exterminer Achab et Jézabel ;

227. La protection divine est promise à l'orphelin dans les livres de l'Ancien Testament et dès la mission de Moïse, en des termes pleins de puissance et de bonté (Deu., X, 18 ; XXIV, 17). C'est un des traits qui reviennent le plus fréquemment et avec le plus de force dans le livre de Job (Job, VI, 27 ; XXIV, 3 ; XXIX, 12 ; XXXI, 17, 21), et dans le recueil des Psaumes (Ps. X, 14, 18 ; LXXXII, 3 ; CXLVI, 9), où Dieu prend le titre de *Père des orphelins* (Ps. LXVIII, 6). Les prophètes ont abondé à leur tour dans ces recommandations (Ésa., I, 17 ; Jér., XXII, 3 ; XLIX, 11), et l'on peut dire que saint Jacques résume cette pensée et la rend pratique, quand il dit : *La pure religion consiste à visiter les orphelins* (Jacq., I, 27)... La supériorité de l'Écriture se voit ici dans tout son jour, quand on se rappelle à quel point de barbarie la coutume de l'abandon et de l'exposition des enfants avait été portée en Orient. La cruauté avec laquelle on les traitait est rappelée dans un cantique qui appartient à l'époque de la captivité de Babylone, ou plus probablement des persécutions d'Antiochus-Épiphanes (Ps. XCIV, 6).

228. Ce vers est une reproduction presque littérale du passage de saint Paul où Dieu est introduit répondant aux prières de l'apôtre : *Ma force s'accomplit dans la faiblesse* (2 Cor., XII, 9).

229. Jezraël ou Jizréhel, ville de la tribu d'Issachar (Jos., XIX, 48), où Achab avait un palais, était célèbre par la fraîcheur de sa vallée (Jug., VI, 33 ; Os., I, 5), la beauté de ses eaux et la fécondité de ses pêcheries. Les avantages de ce sol privilégié excitèrent la cupidité de ce prince et sa douleur si peu digne d'un roi, lorsque Naboth, fidèle aux lois de Moïse, refusa de lui céder sa propriété (1 Rois, XXI, 4). Jézabel offrit alors à son mari l'affreuse consolation du crime qui dépouilla Naboth, qui mit le comble aux attentats de cette race impie et amena sa condamnation.

230. Le serment de Dieu comme garantie de l'exécution d'une promesse ou d'une menace, est une forme partout employée dans l'Écriture, dans ses récits comme dans ses poésies, au point qu'il est superflu de noter tous ces textes ; mais il est très-remarquable que le plus ancien passage où cette manière de représenter la fidélité divine se rencontre, est aussi le plus énergique : *Je jure par moi-même*, dit Jéhova à Abraham (Gen., XXII, 16). Le commentaire de l'épître aux Hébreux, sur ce passage, en explique toute la beauté : *Lorsque Dieu fit la promesse à Abraham, ne pouvant jurer par un plus grand que lui-même, il jura par lui-même* (Héb., VI, 13).

Dieu, qui, frappant Joram le mari de leur fille,
 A jusque sur son fils poursuivi leur famille ;
 Dieu, dont le bras vengeur, pour un temps suspendu,
 Sur cette race impie est toujours étendu ?

JOSABETH.

235 Et c'est sur tous ces rois sa justice sévère
 Que je crains pour le fils de mon malheureux frère.
 Qui sait si cet enfant, par leur crime entraîné,
 Avec eux en naissant ne fut pas condamné ;
 Si Dieu, le séparant d'une odieuse race,

240 En faveur de David voudra lui faire grâce ?
 Hélas ! l'état horrible où le ciel me l'offrit
 Revient à tout moment effrayer mon esprit.
 De princes égorgés la chambre était remplie :
 Un poignard à la main l'implacable Athalie

245 Au carnage animait ses barbares soldats,
 Et poursuivait le cours de ses assassinats.
 Joas, laissé pour mort, frappa soudain ma vue ;
 Je me figure encor sa nourrice éperdue,
 Qui devant les bourreaux s'était jetée en vain,

250 Et faible, le tenait renversé sur son sein.
 Je le pris tout sanglant. En baignant son visage
 Mes pleurs du sentiment lui rendirent l'usage ;
 Et, soit frayeur encore, ou pour me caresser,
 De ses bras innocents je me sentis presser.

255 Grand Dieu, que mon amour ne lui soit point funeste !

232. Sur Joram et son fils Ochosias, voir I, 82.

233. Le bras, la main de Dieu, étendu sur les méchants (Ex., XV, 12) est une image à laquelle le style sacré revient constamment. Le dernier cantique de Moïse offre une nuance de cette métaphore qui n'appartient qu'à lui ; il dit à son peuple : *Le Dieu d'autrefois est un refuge et ses bras éternels te soutiennent* (Deu., XXXIII, 27).

251. Les récits ne disent point que l'enfant ait reçu quelque blessure ; ce trait est ajouté par le poëte.

254. Tout cet admirable tableau est de l'invention de Racine. La Bible dit simplement : *Athalie, mère d'Ochozias, voyant son fils mort, se leva et fit périr toute la race royale* (2 Rois, XI, 1 ; 2 Chr., XXII, 10).

Du fidèle David c'est le précieux reste ;
 Nourri dans ta maison, en l'amour de ta loi,
 Il ne connaît encor d'autre père que toi.
 Sur le point d'attaquer une reine homicide,
 260 A l'aspect du péril si ma foi s'intimide,
 Si la chair et le sang, se troublant aujourd'hui,
 Ont trop de part aux pleurs que je répands pour lui,
 Conserve l'héritier de tes saintes promesses,
 Et ne punis que moi de toutes mes faiblesses !

JOAD.

265 Vos larmes, Josabeth, n'ont rien de criminel ;
 Mais Dieu veut qu'on espère en son soin paternel.
 Il ne recherche point, aveugle en sa colère,
 Sur le fils qui le craint l'impiété du père.

257. Jacob, après son premier sommeil à son départ pour la Chaldée et le songe célèbre des anges montant et descendant le long de l'échelle céleste, donna le nom de Béthel ou maison de Dieu (Gen., XXVIII, 19) à l'endroit où la protection divine lui fut promise sous ces vives images. Ce nom désigna plus tard le tabernacle et ensuite le temple. La piété et la poésie s'emparèrent du terme et l'ont varié de mille manières. Le fond de la pensée, conforme à la foi d'Israël, est surtout exprimé dans la belle prière de Salomon lors de la dédicace du temple ; là se rencontrent pour ainsi dire et se fondent ensemble les deux idées, que Dieu habite dans le sanctuaire qu'il s'est choisi et que cependant *les cieux, les cieux même des cieux ne le peuvent contenir* (1 Rois, VIII, 27 ; 2 Chr., VI, 18).

261. Le mot *chair*, dans les habitudes du langage hébreu, désigne l'homme comme on le voit dans la Genèse, dans Job, dans les Psaumes (Gen., VI, 12 ; Job, XII, 10 ; Ps. LVI, 5). Le mot *sang* a la même signification (Ps. XCIV, 21). L'assemblage, en ce sens, des deux termes, la chair et le sang, est inconnu dans les livres de l'Ancien Testament. En revanche, cette expression, commune dans les écrits des rabbins, se trouve dans le Nouveau, et même dans un discours de Jésus (Mat., XVI, 17 ; Gal., I, 16 ; Éph., VI, 12 ; Hébr., II, 14). On admettra que le poète était excusable de la transporter pour ainsi dire dans l'ancienne langue d'Israël.

268. C'est une vieille accusation contre la Providence que les enfants sont punis des fautes de leurs parents. Non, mais héritiers des conséquences de la conduite de leurs devanciers, ils souffrent des suites du mal comme ils jouissent des suites du bien, avec cette

- Tout ce qui reste encor de fidèles Hébreux
 270 Lui viendront aujourd'hui renouveler leurs vœux.
 Autant que de David la race est respectée,
 Autant de Jézabel la fille est détestée.
 Joas les touchera par sa noble pudeur,
 Où semble de son sang reluire la splendeur,
 275 Et Dieu, par sa voix même appuyant notre exemple,
 De plus près à leur cœur parlera dans son temple.
 Deux infidèles rois tour à tour l'ont bravé :
 Il faut que sur le trône un roi soit élevé,
 Qui se souvienne un jour qu'au rang de ses ancêtres
 280 Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres,
 L'a tiré par leurs mains de l'oubli du tombeau,
 Et de David éteint rallumé le flambeau.

différence que les unes sont limitées et que les autres ne le sont pas. Le mal enfante le mal et le projette des parents sur leurs fils, leurs petits-fils, quelquefois plus loin ; mais il s'arrête comme de lui-même, lorsque les héritiers n'en sont pas les continuateurs ; le bien, alors, le répare, l'efface, en triomphe et introduit la famille dans une voie sans fin de grâces et de prospérités. C'est le sens du IV^e commandement : *Je suis un Dieu jaloux qui punit le crime des pères sur les enfants jusqu'à la 3^e et la 4^e génération de ceux qui me haïssent, mais qui fait miséricorde jusqu'à la millième génération à ceux qui m'aiment et gardent mes commandements* (Ex., XX, 5 ; XXXIV, 7).

Cette appréciation des vues de la Providence enseignée par Moïse, n'avait pas résisté aux misères de la décadence de Juda ; Jérémie en offre la preuve dans ses élégies (Lam., V, 7), et un dicton populaire eut cours, qui exprimait avec une vulgaire véracité les plaintes injustes des Juifs : *Les pères, disaient-ils, ont mangé le verjus, et ce sont les fils qui ont les dents agacées* (Ézé., XVIII, 2). Le prophète Ézéchiél fut chargé de réfuter ces reproches contre la Providence et de justifier ses voies. Sa réponse est un de ses plus admirables discours, d'où la pensée de ces deux vers est tirée et qui se termine par ce trait : *Je ne prends point plaisir à la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur Jéhova ; convertissez-vous donc et vivez* (Ézé., XVIII, 32).

281. Un des cantiques où David dépeint avec le plus de force tout ce qu'il eut à souffrir dans les commencements de sa carrière et les délivrances qu'il obtint, s'est servi de cette image : *Je suis oublié comme un mort* (Ps. XXXI, 13).

282. David et ses successeurs sont souvent désignés comme flam-

Grand Dieu, si tu prévois qu'indigne de sa race
 Il doive de David abandonner la trace,
 285 Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché,
 Ou qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché !
 Mais si ce même enfant, à tes ordres docile,
 Doit être à tes desseins un instrument utile,
 Fais qu'au juste héritier le sceptre soit remis ;
 290 Livre en mes faibles mains ses puissants ennemis ;
 Confonds dans ses conseils une reine cruelle !
 Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle
 Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
 De la chute des rois funeste avant-coureur !

beaux d'Israël (2 Sam., XXI, 17; 1 Rois, XI, 36; XV, 4; 2 Rois, VIII, 19), et saint Paul, dans l'Épître à son Église chérie de Philippiques, emploie le même terme : *Au milieu de cette génération, vous brillez comme des flambeaux dans le monde* (Phi., II, 15). La belle image de « David éteint » appartient à Racine; un seul trait du continuateur d'Ésaïe s'en rapproche : en dépeignant les Égyptiens engloutis sous les flots de la mer Rouge, le poète dit : *Ils sont éteints comme un lumignon* (Ésa., XLIII, 17).

286. La poésie de l'Ancien Testament offre divers traits analogues : *Ses jours sont comme l'herbe... Qu'un vent passe sur elle, c'en est fait, et son sol même ne la reconnaît plus* (Ps. CIII, 16). *A peine leur tige a-t-elle pris racine en terre qu'il souffle sur eux, et ils sèchent* (Ésa., XL, 24). Racine reproduit ici une image indiquée dans *Esther* (E., I, 328).

291. C'est la prière de David contre l'infâme Achitophel (III, 193; 2 Sam., XV, 31) et celle d'Ésaïe contre l'Égypte (Ésa., XIX, 3); l'expression se retrouve dans la bouche d'une des jeunes filles du chœur (III, 3).

294. Cette manière de parler est purement biblique et revient dans les plus anciens monuments de la littérature sacrée; on la retrouve dans l'histoire d'Abimélec (Jug., IX, 23), dans celle de Saül (1 Sam., XVI, 14), dans celle d'Achab (1 Rois, XXII, 23; 2 Chr., XVIII, 21), dans celle d'Ézéchias (2 Rois, XIX, 7). Au même ordre d'idées appartient la célèbre image du livre de Job, l'esprit passant devant Éliphas pendant son sommeil (Job, IV, 15). Les prophètes, à leur tour, ont souvent eu recours à ces poétiques représentations des émotions de l'homme, bonnes ou mauvaises, et des volontés divines. Mais il est remarquable que la peinture où les jugements de Dieu et le jeu des passions humaines sont le plus dramatisés de cette manière, si l'on

295 L'heure me presse : adieu. Des plus saintes familles
 Votre fils et sa sœur vous amènent les filles.

SCÈNE III.

JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH, LE CHOEUR.

JOSABETH.

Cher Zacharie, allez, ne vous arrêtez pas ;
 De votre auguste père accompagnez les pas.

O filles de Lévi, troupe jeune et fidèle,
 300 Que déjà le Seigneur embrase de son zèle,

peut ainsi parler, appartient à l'époque d'Achab. Michée, prophète contemporain, qu'il ne faut pas confondre avec le sixième des petits prophètes de ce nom, trace, devant Josaphat et Achab réunis pour l'entendre, un poétique tableau de cet esprit d'imprudence et d'erreur, qui amena la ruine entière de la dynastie tyrienne ; il faut lire dans les récits sacrés ce morceau, évidemment présent à la pensée de Racine, quand il terminait avec cette sombre énergie la prière de Joad (1 Rois, XXII, 9, etc.).

296. Cette sœur de Zacharie, que Racine a nommée Salomith, sans se servir du nom dans la pièce, est un personnage d'invention.

297. Zacharie (III, 148), que le poëme représente comme le fils de Joad et de Josabeth, n'était que leur petit-fils. Son père se nommait Barachie, ainsi que le portent les Chroniques (2 Chr., XXIV, 20) et le passage de saint Matthieu où sa mort est rappelée (Mat., XXIII, 35). La longue vie de son illustre aïeul favorise cette conjecture, qu'appuie d'ailleurs l'usage des Juifs, de négliger dans les généalogies les noms peu célèbres. Aussi saint Luc a-t-il omis le nom de Barachie dans sa liste (Luc, XI, 31). Quoi qu'il en soit, il est certain que Zacharie parvint à la tiare sous le règne de Joas et périt victime de son zèle. Il saisit l'occasion d'une fête solennelle pour reprocher aux Juifs les rechutes de leur infidélité ; le peuple irrité se souleva ; le roi, loin de défendre le petit-fils de son bienfaiteur, le livra à la méchanceté de ces furieux, et Zacharie périt lapidé,

299. On s'est étonné que Racine ait introduit dans les parvis du temple, et comme y résidant, une troupe de jeunes filles ; on a pensé qu'il avait songé plutôt à l'institution de Saint-Cyr qu'au sanctuaire de Jérusalem. C'est une erreur. Les chants sacrés exécutés par les femmes d'Israël étaient dans les mœurs de la nation, comme on le voit par les exemples du retour de Jephthé (Jug., XI, 34) et de David

Qui venez si souvent partager mes soupirs,
 Enfants, ma seule joie en mes longs déplaisirs,
 Ces festons dans vos mains et ces fleurs sur vos têtes
 Autrefois convenaient à nos pompeuses fêtes ;
 305 Mais, hélas ! en ce temps d'opprobre et de douleurs,
 Quelle offrande sied mieux que celle de nos pleurs ?
 J'entends déjà, j'entends la trompette sacrée,
 Et du temple bientôt on permettra l'entrée.
 Tandis que je me vais préparer à marcher,
 310 Chantez, louez le Dieu que vous venez chercher.

SCÈNE IV.

LE CHOEUR.

TOUT LE CHOEUR chante.

Tout l'univers est plein de sa magnificence ;
 Qu'on l'adore ce Dieu, qu'on l'invoque à jamais ;

(1 Sam., XVIII, 6) après une victoire. La Bible fait mention des filles d'Héman, l'un des chefs des musiciens de David, employées à exécuter la musique sacrée sous la conduite de leur père dans « la maison de Dieu » (1 Chr., XXV, 5) ; l'intitulé de divers Psaumes indique qu'ils devaient être exécutés par des voix de femmes ou de jeunes filles (Ps. IX, 4 ; XLVI, 4). Une allusion de l'Ecclésiaste, selon l'opinion d'un ancien interprète, se rapporte à ces usages (Ecc., II, 8) ; ils se sont conservés, même pendant la captivité, d'où revinrent en nombre considérable des chantres et des chanteuses (Esd., II, 65). La présence des jeunes filles que Josabeth reçoit et encourage n'a donc rien de contraire aux lois d'Israël.

309. Ces deux vers, qui s'éloignent de nos habitudes de piété moderne et qui n'ont pas été toujours compris, sont conformes à la piété des Hébreux. Le premier rit à remplir le jour de la Pentecôte était de venir solennellement déposer devant le lieu saint une offrande des épis de la récolte nouvelle ; c'est là ce que Racine nomme « marcher. » « Chercher Dieu » indique, dans une foule de passages où les mots sont pris dans un sens spirituel, cet acte de la foi qui se met en communication intime et directe avec le Seigneur (Deu., IV, 29 ; 1 Chr., XXVIII, 9 ; Ps. IX, 41 ; Ésa., LV, 6, etc.). Mais, par une extension fort naturelle, « chercher Dieu » désignait aussi les actes de culte qui n'avaient lieu que dans le tabernacle ou le temple (Ex., XXXIII, 7 ; Ps. LXIII, 2 ;

Son empire a des temps précédé la naissance ;
Chantons, publions ses bienfaits.

UNE VOIX seule.

315 En vain l'injuste violence
 Au peuple qui le loue imposera silence ;
 Son nom ne périra jamais.
Le jour annonce au jour sa gloire et sa puissance,
Tout l'univers est plein de sa magnificence ;
320 Chantons, publions ses bienfaits.

TOUT LE CHOEUR répète.

Tout l'univers est plein de sa magnificence :
Chantons, publions ses bienfaits.

UNE VOIX seule.

 Il donne aux fleurs leur aimable peinture ;
 Il fait naître et mûrir les fruits ;
325 Il leur dispense avec mesure
 Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits ;

CV, 4 ; 1 Chr., XVI, 11, et peut-être Jér., L, 4). Josabeth parle donc ici un langage pleinement d'accord avec les formes de la piété israélite.

318. Imitation du commencement du Psaume XIX, l'un des plus admirables de David : *Les cieus racontent la gloire de Dieu ; le firmament proclame l'œuvre de ses mains ; le jour en transmet au jour le témoignage* (Ps. XIX, 2).

C'est ici le lieu de faire observer que Racine, nourri de la lecture et autant que le permettait la science exégétique de son temps, de l'étude de la Bible, a répandu dans les chœurs d'Athalie et d'Esther l'esprit des poésies sacrées. L'imitation n'est pas toujours assez précise pour qu'il soit possible de mettre en regard les vers du poète et les textes qui l'ont inspiré ; il a su accorder la liberté de sa poésie et son respect, son admiration pour les livres saints, dont le style lui était devenu familier. En relisant ces strophes religieuses, on se trouve comme transporté au milieu d'une libre et féconde intelligence des beautés de l'Écriture ; la langue française se plie avec une grâce facile à l'imitation de ces louanges et de ces prières où l'antique piété de l'Orient reparaît ; le génie de Racine y brille de tout son éclat, et l'on reconnaît néanmoins que la piété du fidèle a partout dirigé l'inspiration du poète.

Le champ qui les reçut les rend avec usure.

UNE AUTRE.

Il commande au soleil d'animer la nature,
 Et la lumière est un don de ses mains ;
 330 Mais sa loi sainte, sa loi pure
 Est le plus riche don qu'il ait fait aux humains.

UNE AUTRE.

O mont de Sinaï, conserve la mémoire
 De ce jour à jamais auguste et renommé,
 Quand, sur ton sommet enflammé,
 335 Dans un nuage épais le Seigneur enfermé
 Fit luire aux yeux mortels un rayon de sa gloire.
 Dis-nous pourquoi ces feux et ces éclairs,
 Ces torrents de fumée et ce bruit dans les airs,
 Ces trompettes et ce tonnerre :
 340 Venait-il renverser l'ordre des éléments ?
 Sur ses antiques fondements
 Venait-il ébranler la terre ?

329. Sous le bénéfice de l'observation qui précède, il convient de rappeler ici ce trait d'un cantique d'Asaph : *A toi est le jour et à toi la nuit : tu as établi la lumière et le soleil* (Ps., LXXIV, 16). Une pensée analogue se rencontre dans Jérémie (Jér., XXXI, 35).

332. Cet admirable tableau de la promulgation de la loi sur le Sinaï résume la peinture que l'on en trouve dans les livres de Moïse (Ex., XIX et XX; Deu., V et X). Il suffit de faire remarquer que pas un détail du poëme n'est inventé; tous sont empruntés aux récits du Pentateuque, « lorsque Moïse conduisit le peuple hors du camp à la « rencontre de Dieu » (Ex., XIX, 17).

340. Le mot « éléments, » pris dans le sens de ce vers, n'est point biblique; il ne se rencontre que dans la seconde Épître mise sous le nom de saint Pierre, et que la critique sacrée s'accorde aujourd'hui à abandonner (2 Pierre, III, 10).

341. L'image « des fondements » de la terre, des cieus, du monde, est empruntée à l'Écriture; elle se retrouve dans un grand nombre de passages (Job, XXXVIII, 4; Ésa., LI, 16), notamment des Psaumes et des Proverbes (Ps. XVIII, 8, 16; XXIV, 2, etc.; Pro. III, 19; VIII, 29). Dans le Nouveau Testament, cette même image, empruntée à la version des Septante (Ps. CII, 26), sert dans l'Épître aux Hébreux à élever

UNE AUTRE.

Il venait révéler aux enfants des Hébreux
 De ses préceptes saints la lumière immortelle ;
 345 Il venait à ce peuple heureux
 Ordonner de l'aimer d'une amour éternelle.

TOUT LE CHOEUR.

O divine, ô charmante loi !
 O justice, ô bonté suprême !
 Que de raisons, quelle douceur extrême
 350 D'engager à ce Dieu son amour et sa foi !

UNE VOIX seule,

D'un joug cruel il sauva nos aïeux,

la gloire du Messie au-dessus de celle même des anges (Héb., I, 10). Quelquefois, l'ancienne poésie d'Israël prend la métaphore dans un sens moral : *Par l'iniquité des juges pervers, toutes les bases de la terre sont ébranlées* (Ps. LXXXII, 5).

346. Une des gloires les plus incontestables de Moïse, un des signes les plus divins de sa loi, une de ses supériorités les plus éclatantes sur les religions de l'époque, est que cette loi a pour base l'amour de Dieu (Ex., XX, 6) et que Jésus, quand il veut démontrer l'universalité et la perpétuité de l'alliance, se contente de faire ressortir ce caractère dont le christianisme a hérité (Deu., VI, 5 ; Mat., XXII, 37). Sans doute, les anciens esclaves des Pharaons, les générations qui ont obéi aux Juges, les deux peuples qui se sont divisés au lendemain du règne de Salomon, ont peu compris et mal observé « le plus grand des commandements. » Mais les esprits supérieurs, Josué (XXII, 5), Débora (Jug., V, 31), Salomon (1 Rois, III, 3), Josaphat (2 Chr., XX, 7), le continuateur d'Ésaïe (Ésa., LVI, 6) qui veut que par l'amour on s'élève du rang de lévite à celui de sacrificateur, tous ont fait de l'amour de Dieu le point capital de la loi et le résumé du culte. Dans les Psaumes, ce principe est partout répandu (Ps. XVIII, 2 ; XXXI, 24 ; CXLV, 20) et mis dans un rapport intime avec la haine du mal (Ps. XLVII, 10). L'Évangile est venu, par l'exemple et l'enseignement du Sauveur lui-même, placer pour jamais la religion sur cette base ; *Dieu est amour*, est-il dit (1 Jean, IV, 8) ; la foi n'est qu'au second rang (1 Cor., XIII, 13) ; l'amour du prochain, le second commandement, est déclaré égal au premier, et le signe des fidèles est cet amour mutuel (Jean, XIII, 35). (Voir II, 291.)

351. La délivrance du joug des Pharaons, la sortie d'Égypte, ce

Les nourrit au désert d'un pain délicieux ;
 Il nous donne ses lois, il se donne lui-même ;
 Pour tant de biens il commande qu'on l'aime.

point de départ de la nationalité indépendante d'Israël, revient à chaque instant dans les allusions de ses prophètes et les réminiscences de ses historiens. Jusque dans les derniers temps, après l'époque d'Athalie, ce grand souvenir est rappelé comme la délivrance qui rendait le plus inexcusable le manque de confiance et de gratitude du peuple juif (2 Rois, XVII, 7).

352. Allusion à la manne, la nourriture des Hébreux pendant leur séjour en Arabie, poétiquement nommée le froment ou le *pain du ciel* (Ps. LXXVIII, 24 ; CV, 40) ; le terme devint familier pour la désigner et revient sans cesse dans l'entretien de Jésus et des disciples que saint Jean a conservé (Jean, VI, 31, etc.).

La manne, dans le sens devenu ordinaire du mot, est un suc doux et glutineux qui découle, durant la saison des chaleurs, vers le mois de juin, surtout après la rosée du matin, des feuilles d'un arbrisseau, le tamaris, ouvertes par la piqûre des insectes ; ce suc, congelé en larmes jaunâtres et transparentes et mêlé à de la farine, sert de nourriture.

Est-ce là « le pain du ciel, » pour parler comme le psalmiste ? La description du Pentateuque (Ex., XVI, 14, etc. ; Nom., XI, 7, etc.) peut-elle s'accorder avec ces observations de botanique ? Les Israélites, selon les récits sacrés, trouvent la manne pendant l'année entière et en quantité suffisante pour une multitude de trois millions d'hommes ; la manne se conserve, et la leur se corrompait d'un jour à l'autre, si ce n'est le jour du sabbat ; comment, s'il s'agit d'une gomme végétale, était-elle inconnue à ce peuple déjà accoutumé aux productions des déserts de l'Arabie (Deu., VIII, 3), et comment enfin ce bienfait extraordinaire fut-il prolongé jusqu'après l'entrée dans le pays de Chanaan (Jos., V, 12) où le tamaris ne se rencontre pas ? Il paraît impossible de se servir des observations de la science moderne pour assimiler la manne du pèlerinage d'Israël à ce produit d'une plante de l'Asie méridionale et d'entendre ainsi ces souvenirs de l'histoire et de la poésie des Hébreux. Le témoignage des écrits sacrés ne peut s'interpréter dans ce sens moderne ; le nom populaire n'admet qu'une explication miraculeuse : *Qu'est-ce ?* (man ?) avait dit le peuple en voyant pour la première fois la manne répandue sur le sol, et le nom est resté. On peut admettre que la tradition eût inventé et accrédité la légende ; aurait-elle imaginé le nom ?

253. L'Académie française conçut en 1730 le projet de donner une critique d'*Athalie* et de décerner à ce chef-d'œuvre le même honneur

LE CHOEUR.

355 O justice, ô bonté suprême !

LA MÊME VOIX.

Des mers pour eux il entr'ouvrit les eaux,
D'un aride rocher fit sortir des ruisseaux ;

que Richelieu, dans une pensée de malveillance et d'envie, avait demandé pour le *Cid*. Il ne paraît point que ce dessein, qui, selon d'Olivet, remonte à 1730, ait été exécuté. Cependant, quelques années après, on vit paraître *les Sentiments de l'Académie française sur Athalie*, recueil d'observations peu digne de ce corps illustre et que La Harpe a joint à son Commentaire. Ces remarques ne se bornent point à des aperçus purement littéraires; on y lit sur ce vers cette singulière observation qui renferme une sorte d'anachronisme théologique : « Il se donne lui-même » ne se peut dire que sous la loi nouvelle; cette proposition est trop étrangère à l'ancienne loi. » L'esprit de la piété et de la foi de Port-Royal respire dans cette pensée du poète; c'était ainsi que le fameux monastère entendait et interprétait l'eucharistie, et Racine n'est ici que l'écho de ses amis. Mais il est impossible de ne point faire observer, quant au vers du poète, que de jeunes filles d'Israël ne pouvaient mêler ce dogme à leurs cantiques, et quant à la critique de ses censeurs, que pas un mot de *la loi nouvelle*, c'est-à-dire de l'Évangile, ne justifie cette expression. Elle ne se rencontre que dans les Épîtres de saint Paul, appliquée seulement au Sauveur (Rom. IV, 25; VIII, 32; Gal., I, 4; II, 20; 1 Tim., II, 6; Tite, II, 14).

356. Souvenir de la sortie d'Égypte et du passage de la mer Rouge. Avant de former l'isthme de Suez, cette mer se divise en deux branches étroites qui s'avancent dans l'intérieur des terres, et laissent entre elles le désert du Sinaï. Les deux golfes qui l'enserrent se nomment, l'un le golfe Héropolitain, l'autre le golfe Élantique. C'est le premier que Moïse et les Hébreux ont franchi. Le prodige n'a rien que de naturel, pour ainsi dire, et il est étrange qu'on s'y soit trompé. Le vent d'Arabie ou d'Orient a soufflé toute la nuit. Au lever du jour, les eaux amoncelées au delà de quelque repli du terrain laissaient un passage libre; le changement du vent les a fait refluer (Ex., XIV, 21). L'intervention divine est ici, comme en une foule d'autres exemples, dans l'opportunité du moment et la présence, la parole du prophète.

357. Souvenir du séjour de Réphidim, à peu de distance du Sinaï, et quarante ans après, de Kadès en Paran. La même remarque qu'on

Il nous donne ses lois, il se donne lui-même :
Pour tant de biens, il commande qu'on l'aime.

LE CHOEUR.

360 O divine, ô charmante loi !
Que de raisons, quelle douceur extrême
D'engager à ce Dieu son amour et sa foi !

UNE AUTRE VOIX seule.

Vous qui ne connaissez qu'une crainte servile,
Ingrats, un Dieu si bon ne peut-il vous charmer ?
365 Est-il donc à vos cœurs, est-il si difficile
Et si pénible de l'aimer ?
L'esclave craint le tyran qui l'outrage ;
Mais des enfants l'amour est le partage.
Vous voulez que ce Dieu vous comble de bienfaits
370 Et ne l'aimer jamais !

TOUT LE CHOEUR.

O divine, ô charmante loi !
O justice ! ô bonté suprême !
Que de raisons, quelle douceur extrême
D'engager à ce Dieu son amour et sa foi !

vient de lire s'applique à ces deux récits. Toutes les montagnes, tous les sols même ont des sources cachées dans leurs flancs, dans leurs profondeurs, et ces sources jaillissent dès qu'une ouverture leur est livrée. C'est en ce sens que le Psalmiste rappelle et célèbre ce bienfait (Ps. LXXVIII, 16 ; CXIV, 8).

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE II.

SCÈNE PREMIÈRE.

JOSABETH, SALOMITH, LE CHŒUR.

JOSABETH.

Mes filles, c'est assez ; suspendez vos cantiques ;
Il est temps de nous joindre aux prières publiques.
Voici notre heure ; allons célébrer ce grand jour,
Et devant le Seigneur paraître à notre tour.

SCÈNE II.

ZACHARIE, JOSABETH, SALOMITH, LE CHŒUR.

JOSABETH.

5 Mais que vois-je ! mon fils, quel sujet vous ramène ?
Où courez-vous ainsi, tout pâle et hors d'haleine ?

ZACHARIE.

O ma mère !

JOSABETH.

Hé bien, quoi ?

ZACHARIE.

Le temple est profané.

4. La troisième heure (I, 155), neuf heures du matin selon notre manière de compter, est passée. Les premiers rites de la fête viennent d'être achevés. Josabeth, Salomith, sa fille, et les compagnes de Salomith qui ont exécuté avec elle ce chant, se disposent à remplir le devoir religieux du jour et à déposer à l'entrée du sanctuaire l'offrande des épis de la nouvelle moisson.

« Devant le Seigneur » ou « en présence de l'Éternel » sont des formes consacrées qui exprimaient tout acte de piété accompli dans

JOSABETH.

Comment ?

ZACHARIE.

Et du Seigneur l'autel abandonné.

JOSABETH.

Je tremble. Hâtez-vous d'éclaircir votre mère.

ZACHARIE.

- 10 Déjà, selon la loi, le grand prêtre mon père,
Après avoir au Dieu qui nourrit les humains
De la moisson nouvelle offert les premiers pains,
Lui présentait encore entre ses mains sanglantes
Des victimes de paix les entrailles fumantes ;
15 Debout à ses côtés le jeune Éliacin,
Comme moi, le servait en long habit de lin ;

les parvis devant le sanctuaire où Dieu était censé résider (Ex., XVI, 9 ; Nom., V, 25).

Trois fois, le chœur quitte la scène, quand Athalie descend du parvis supérieur (II, 55), devant Mathan et Nabal (III, 4), enfin au moment des révélations du grand prêtre à Joas (IV, 28). Il faut admirer l'art simple et naturel avec lequel ces sorties sont amenées.

14. Le jour de la Pentecôte étaient consacrés, en actions de grâces de la récolte, deux pains du nouveau blé et la dixième partie d'un épha de grain, les prémices de la moisson (Lév., XXIII, 17 ; Nom., XXVIII, 26). Divers holocaustes et une offrande pour les péchés du peuple accompagnaient ces rites de réjouissance, qui jusque dans les derniers temps attiraient à Jérusalem un grand concours (Act., II, 5, etc.) Cette fête ne durait qu'un seul jour. (Voir I, 2 et 10.)

16. Le lin, dès le commencement de l'établissement des Hébreux en Égypte, avait été l'une de leurs industries les plus célèbres, et les Chroniques ont conservé les noms des artistes qui s'y sont distingués (1 Chr., IV, 21). Ce tissu, très-approprié à la chaleur du climat, était d'un grand usage et formait le vêtement principal des sacrificateurs et des lévites, notamment dans l'accomplissement de leurs fonctions. Les détails donnés par les livres saints sur le costume de ces fonctionnaires du culte sont incomplets ; mais un point non douteux est que les vêtements supérieurs étaient de lin. C'est donc en portant les habits, les insignes d'un membre de la tribu de Lévi, en remplissant les fonctions de servant du pontife, que le jeune Éliacin se trouve avec

Et cependant du sang de la chair immolée
 Les prêtres arrosaient l'autel et l'assemblée :
 Un bruit confus s'élève, et du peuple surpris
 20 Détourne tout à coup les yeux et les esprits.
 Une femme..... Peut-on la nommer sans blasphème?
 Une femme..... C'était Athalie elle-même.

JOSABETH.

Ciel!

ZACHARIE.

Dans un des parvis aux hommes réservé
 Cette femme superbe entre le front levé,
 25 Et se préparait même à passer les limites
 De l'enceinte sacrée ouverte aux seuls lévites.
 Le peuple s'épouvante, et fuit de toutes parts.
 Mon père... Ah! quel courroux animait ses regards!
 Moïse à Pharaon parut moins formidable :
 30 « Reine, sors, a-t-il dit, de ce lieu redoutable

lui dans la cour du sanctuaire près de l'autel des holocaustes. Sa participation à ce service, sa présence en ce parvis, son costume même, tout est contraire à la loi, et ne s'explique que par les désordres de l'époque et le soin de dérober l'enfant royal à l'attention des partisans d'Athalie. Telle sans nul doute a été la pensée de Racine; elle se montre en deux autres vers (II, 16; IV, 171) où la tunique de lin est indiquée comme le moyen de cacher l'orphelin aux ennemis de sa dynastie; « le long habit de lin » n'est donc point ici, comme on l'a reproché au poète, un hémistiche de remplissage, et cette critique ne devrait au plus porter que sur l'épithète.

18. Ces vers renferment une erreur qu'il importe de relever. Une seule fois, en traitant l'alliance de Dieu et d'Israël, Moïse accomplit ce rit antique, dont la Genèse offre un exemple (XV, 9) et qui représentait la menace qu'ainsi serait répandu le sang des infracteurs du traité divin (Ex., XXIV, 8; Hébr., IX, 19). Mais ce sacrifice, qui ne fut pas même offert par des lévites, précède les institutions de Moïse et n'a point fait partie des cérémonies du culte lévitique.

23. Voir I, 69.

29. Moïse, de la tribu de Lévi, fils ou descendant d'Hamram et de Jokébed, le fondateur de la nationalité et de la religion d'Israël, a rempli la mission la plus grande dont un mortel se soit acquitté; il a

« D'où te bannit ton sexe et ton impiété.

« Viens-tu du Dieu vivant braver la majesté ? »

La reine alors, sur lui jetant un œil farouche,

Pour blasphémer sans doute ouvrait déjà la bouche :

35 J'ignore si de Dieu l'ange se dévoilant

Est venu lui montrer un glaive étincelant ;

constitué le peuple chargé d'attendre et de recevoir le Messie, chargé de maintenir vivante en ce monde, jusqu'à la venue du Rédempteur, la connaissance du vrai Dieu. Le génie et la foi de Moïse ont suffi à cette tâche ; d'aucun autre homme on ne peut en dire autant. C'est une gloire unique, comme sa mission ; cette gloire ne peut pas plus périr que le christianisme même qu'elle a préparé et rendu possible quand son heure est venue. Il n'y a pas dans l'histoire de l'humanité un nom qui l'emporte sur celui de Moïse, ni une tâche qui égale la sienne.

Pharaon, le titre commun de tous les souverains de l'Égypte, est, selon l'historien des Juifs, Flave Josèphe (Ant., liv. VIII, chap. 2), un ancien mot qui signifie roi ; en usage dès l'antiquité la plus reculée (Gen., XII, 15), on le retrouve dans la Bible jusqu'au siècle d'Ézéchiël (Ézé., XXXII, 2). L'adversaire de Moïse est désigné seulement par le système chronologique que l'on adopte, et la question a même été soulevée de savoir s'il a péri avec son armée sous les flots de la mer Rouge. Selon notre chronologie, le persécuteur des Hébreux serait Hor ou Horus, le neuvième roi de la dix-huitième dynastie,

31. Dans le plan que Racine s'est prescrit, il s'agit ici de la cour intérieure où s'élevait l'autel des holocaustes et où les sacrifices étaient offerts. L'entrée de ce parvis était interdite, notamment aux femmes ; si même on peut admettre, comme le veut le poëme (II, 4), qu'il leur fût permis d'aller déposer l'offrande des nouveaux épis jusque devant le sanctuaire, elles devaient se retirer immédiatement.

32. La remarquable désignation du vrai Dieu comme « le Dieu vivant » est partout répandue dans l'Écriture sainte ; elle remonte jusqu'au temps d'Abraham (Gen., XVI, 14 ; Jos., III, 10) et a fourni l'une des formes du serment divin (Nom., XIV, 28) et du serment national ou juridique des Hébreux (Jér., IV, 2) ; elle se retrouve, par opposition aux idoles, dans l'Évangile (1 Thes., I, 9). Racine l'a souvent employée (IV, 261 ; V, 221 ; E., II, 281).

36. Le jeune Zacharie parle ici un langage conforme à la piété israélite de son temps, et dont son père donne un autre exemple dans le moment le plus critique (IV, 258 ; V, 189). La croyance aux anges, vers l'époque de la captivité de Babylone, a adopté parmi les Juifs des termes populaires dont l'Évangile offre la trace ; mais elle

Mais sa langue en sa bouche à l'instant s'est glacée,
 Et toute son audace a paru terrassée ;
 Ses yeux, comme effrayés, n'osaient se détourner ;
 40 Surtout Éliacin paraissait l'étonner,

JOSABETH.

Quoi donc ! Éliacin a paru devant elle ?

ZACHARIE.

Nous regardions tous deux cette reine cruelle,
 Et d'une égale horreur nos cœurs étaient frappés :
 Mais les prêtres bientôt nous ont enveloppés ;
 45 On nous a fait sortir. J'ignore tout le reste
 Et venais vous conter ce désordre funeste.

JOSABETH.

Ah ! de nos bras sans doute elle vient l'arracher,
 Et c'est lui qu'à l'autel sa fureur vient chercher.

remonte aux premiers âges et remplit l'Écriture depuis Abraham. Cette doctrine, on le conçoit, était poétique par sa nature et se prêtait à toutes les rêveries de l'imagination. Aussi la Bible présente des textes qui ne peuvent être pris dans un sens figuré sans effacer la pensée que l'auteur sacré a voulu exprimer, et d'autres passages où le langage emblématique apparaît au premier aspect dans sa simple beauté. Quelquefois les formes du style oriental font illusion, et l'allégorie semble toucher à la réalité ; c'est un des problèmes constants de l'exégèse que le soin de distinguer ce qui doit être pris à la lettre et ce qui n'est que phrases populaires ou tableaux poétiques. Ainsi (pour nous borner au Nouveau Testament) quelle valeur peut-on attacher aux déclarations du Christ : *On sera comme les anges de Dieu dans le ciel* (Mat., XXII. 30), ou *quant au jour, (de la consommation des siècles) personne ne le sait, pas même les anges* (Math., XXIV, 36), si ces paroles sont de pures métaphores ? Au point de vue philosophique, la question se réduit à savoir si les millions d'astres qui nous environnent sont des mondes déserts, si notre chétive terre est le seul globe peuplé, si Dieu dans son infinité et l'homme dans sa gloire misérable sont les seuls êtres pensants qui existent....

L'image d'un ange armé d'une épée menaçante appartient à l'époque où se passent les faits qui sont le sujet du poème d'*Athalie* (1 Chr., XXI, 16, 27) :

Peut-être en ce moment l'objet de tant de larmes....
 50 Souviens-toi de David, Dieu, qui vois mes alarmes!

SALOMITH.

Quel est-il, cet objet des pleurs que vous versez?

ZACHARIE.

Les jours d'Éliacin seraient-ils menacés?

SALOMITH.

Aurait-il de la reine attiré la colère?

ZACHARIE.

Que craint-on d'un enfant sans support et sans père?

JOSABETH.

55 Ah! la voici. Sortons : il la faut éviter.

SCÈNE III.

ATHALIE, AGAR, ABNER, SUITE D'ATHALIE.

AGAR.

Madame, dans ces lieux pourquoi vous arrêter?
 Ici tous les objets vous blessent, vous irritent.
 Abandonnez ce temple aux prêtres qui l'habitent;
 Fuyez tout ce tumulte, et dans votre palais
 60 A vos sens agités venez rendre la paix.

ATHALIE.

Non, je ne puis : tu vois mon trouble et ma faiblesse.
 Va, fais dire à Mathan qu'il vienne, qu'il se presse.

50. *Souviens-toi de David*, sont les premiers mots d'un cantique qui a très-probablement Salomon pour auteur (Ps. CXXXII, 4), et qu'il composa à l'occasion de l'achèvement du temple et du transport de l'arche dans le nouveau sanctuaire; les ressemblances entre ce psaume et les dernières pensées de la prière de la dédicace, selon les Chroniques, sont trop positives pour être fortuites (2 Chr., VI, 41, 42).

62. Voir l'Introduction, § VI.

Heureuse si je puis trouver par son secours
 Cette paix que je cherche, et qui me fuit toujours!

(Elle s'assied.)

SCÈNE IV.

ATHALIE, ABNER, SUITE D'ATHALIE.

ABNER.

65 Madame, pardonnez si j'ose le défendre ;
 Le zèle de Joad n'a point dû vous surprendre.
 Du Dieu que nous servons tel est l'ordre éternel :
 Lui-même il nous traça son temple et son autel,
 Aux seuls enfants d'Aaron commit ses sacrifices,
 70 Aux lévites marqua leur place et leurs offices,
 Et surtout défendit à leur postérité
 Avec tout autre dieu toute société.

70. Ces mots d'Abner rappellent exactement l'institution divine du culte et du sacerdoce d'Israël, qui remplit les derniers livres du Pentateuque; il est digne de remarque que trois vers ont suffi à Racine pour indiquer le sanctuaire, les deux ordres sacerdotaux de la tribu de Lévi et leurs fonctions diverses. Dans un autre passage (IV, 419), les devoirs qui alternaient entre les chefs des familles sacerdotales, sont encore rappelés. Ces détails sont conformes à l'histoire.

La postérité des deux derniers fils d'Aaron, Éléazar et Ithamar, composait l'ordre supérieur de la tribu des prêtres, et fut divisée, par David, en vingt-quatre classes chargées chacune à son tour du service divin. Cette institution se maintint jusqu'à la fin avec une si grande exactitude qu'au retour de la captivité de Babylone quatre familles seulement s'étant retrouvées, elles se partagèrent en vingt-quatre divisions pour reproduire la hiérarchie ancienne (Esd., II, 36; Néh., VII, 39). Jean, le Baptiste, appartenait à la famille d'Abia (Luc, I, 5).

72. Abner, s'il ne parlait devant la reine, qui professe le culte de Baal, s'exprimerait trop faiblement contre l'idolâtrie. Toute sorte d'idolâtrie était proscrite et punie de mort; les sanctuaires consacrés aux faux dieux devaient être partout détruits (Deu., XII, 2, etc.); il était interdit d'entrer en relation avec leurs prêtres et leurs adorateurs (Jos., XXIII, 7). Les livres historiques sont remplis des jugements de Dieu contre les infracteurs de ces ordonnances, et ceux des

Hé quoi ! Vous de nos rois et la femme et la mère,
Êtes-vous à ce point parmi nous étrangère ?

75 Ignorez-vous nos lois, et faut-il qu'aujourd'hui...

Voici votre Mathan ; je vous laisse avec lui.

ATHALIE.

Votre présence, Abner, est ici nécessaire.

Laissons là de Joad l'audace téméraire,

Et tout ce vain amas de superstitions

80 Qui ferme votre temple aux autres nations :

prophètes le sont des reproches, des condamnations que ces cultes impurs attiraient. Les menaces les plus terribles étaient prononcées, et, pour n'en citer qu'une seule, *J'entasserai*, avait dit l'Éternel, *vos cadavres sur les débris de vos idoles* (Lév., XXVI, 30). Il serait facile de multiplier les citations.

Le contraste de Joad et d'Abner (I, 64 ; V, 79) continue à se développer. Joad a repoussé Athalie en lui reprochant son impiété et son audace à braver la colère du vrai Dieu ; Abner redoute que la vengeance d'Athalie ne frappe le pontife ; il s'empresse généreusement de prendre sa défense et s'appuie, sans rien céder à l'erreur, sur les prescriptions de la loi ; d'un côté l'indignation, de l'autre la légalité ; d'un côté le violent reproche d'un sacrilège, de l'autre la défense mesurée d'une opposition qui a les règles pour elle ; ici le croyant qui s'exaspère, là le politique qui s'alarme ; l'un menace, l'autre discute ; tous deux défendent l'intérêt de la même foi, et Abner, en outre, s'interpose en vue du péril que court Joad et sous l'empire de l'affection respectueuse qu'il lui porte.

Il faut aussi remarquer la simple énergie de l'expression : « société avec un Dieu. » Il est juste de voir dans ce mot, qui est du poëte seul, un écho des habitudes de la piété de Port-Royal.

80. L'interdiction était positive, et l'intérêt de la vraie religion, sa protection contre l'envahissement des idolâtries étrangères, l'exigeait (Deu., XXIII, 4). Les prophètes ont, à diverses reprises, appelé cette exclusion et condamné la dangereuse indulgence que l'on mettait souvent à la suivre (Ésa., II, 6 ; Ézé., XLIV, 9 ; Lam., I, 10). Les lois de Moïse défendaient même d'accepter de l'étranger des victimes pour les sacrifices (Lév., XXII, 25). Il est impossible de n'être pas frappé de la rigueur positive de ces ordonnances, quand on les rapproche de celles qui concernent, non le maintien de la foi, mais les devoirs de la charité. Sous ce rapport, la législation d'Israël est infiniment supérieure aux législations contemporaines, et pour comble, le Pentateu-

Un sujet plus pressant excite mes alarmes.
 Je sais que, dès l'enfance élevé dans les armes,
 Abner a le cœur noble, et qu'il rend à la fois
 Ce qu'il doit à son Dieu, ce qu'il doit à ses rois.
 85 Demeurez.

SCÈNE V.

ATHALIE, ABNER, MATHAN, SUITE D'ATHALIE.

MATHAN.

Grande reine, est-ce ici votre place ?
 Quel trouble vous agite, et quel effroi vous glace ?
 Parmi vos ennemis que venez-vous chercher ?
 De ce temple profane osez-vous approcher ?
 Avez-vous dépouillé cette haine si vive... ?

ATHALIE.

90 Prêtez-moi l'un et l'autre une oreille attentive.
 Je ne veux point ici rappeler le passé,
 Ni vous rendre raison du sang que j'ai versé ;
 Ce que j'ai fait, Abner, j'ai cru le devoir faire.
 Je ne prends point pour juge un peuple téméraire ;
 95 Quoi que son insolence ait osé publier,
 Le ciel même a pris soin de me justifier.
 Sur d'éclatants succès ma puissance établie
 A fait jusqu'aux deux mers respecter Athalie :

que veut que les Hébreux se montrent compatissants et justes envers les nations étrangères, en se souvenant qu'ils ont été eux-mêmes étrangers en Égypte (Lév., XIX, 34 ; Deu., X, 19 ; XXIII, 17). L'égalité de droit entre l'étranger et l'Israélite est clairement établie (Lév., XXIV, 22), et c'était si peu un système d'exclusion et de séparatisme, que l'étranger prenait part librement, quand il en exprimait le désir, au culte et aux sacrifices, et s'associait ainsi, par une naturalisation religieuse, aux destinées du peuple élu (Nom., XV, 14, etc.). A la troisième génération, l'Édomite et l'Égyptien devenaient citoyens israélites, l'Édomite, descendant d'Ésaü : *Car il est ton frère*, est-il dit ; l'Égyptien : *Car tu fus son hôte* (Deu., XXIII, 8).

98. Dans les oracles divins rendus au peuple d'Israël, il est dit : *Jé*

Par moi Jérusalem goûte un calme profond ;
 100 Le Jourdain ne voit plus l'Arabe vagabond
 Ni l'altier Philistin par d'éternels ravages,
 Comme au temps de vos rois, désoler ses rivages ;
 Le Syrien me traite et de reine et de sœur ;
 Enfin de ma maison le perfide oppresseur,

fixe tes limites depuis la mer Rouge à la mer des Philistins (Ex., XXIII, 31), c'est-à-dire la mer Méditerranée ou la grande mer, vers la frontière d'Occident (Nom., XXXIV, 6) où le soleil se couche (Jos., XXIII, 4). Les « deux mers » sont aussi indiquées dans les promesses relatives à l'empire de Salomon (Ps. LXXII, 8).

100. L'Arabie est souvent désignée par les Juifs sous le nom général d'Orient ou de pays de l'Orient, et par les peuples de l'Asie sous le nom d'Occident; ces dénominations ont prévalu et se retrouvent avec la différence encore admise des habitants des villes et des nomades ou habitants des camps et des tentes, distinction reconnue par Jérémie (Jér., IX, 23; XXV, 24). Les guerres, les incursions de ces tribus sur leurs voisins ont été continuelles dès le temps des patriarches. Il est essentiel de faire remarquer que la division de cette vaste péninsule en Arabie Heureuse, Arabie Pétrée et Arabie Déserte, introduite par les géographes grecs, est étrangère à la Bible.

101. Les Philistins, descendants de Mitzraïm, fils de Cham, se sont établis très-anciennement le long de la Méditerranée, au sud-ouest de Chanaan, après avoir expulsé de ce territoire les Avites (Deu., II, 23). Selon une autre tradition, ils seraient venus des îles de Chypre ou de Crète (Am., IX, 7; Jér., XLVII, 4). Ce peuple, divisé en cinq districts dont chacun avait sa capitale, a été constamment en guerre avec les Hébreux. Assujetti par David et quelques-uns de ses successeurs, il a continué cependant à prospérer, et c'est sous son nom, Palestine, que les Grecs ont désigné la Terre Sainte, sans savoir qu'ils l'empruntaient aux poésies des Hébreux (Ex., XV, 14; Ps. LX, 10; LXXXVII, 4; CVIII, 10).

103. La Syrie, anciennement l'Aram, aujourd'hui Al-Sham, ou contrée vers la gauche, parce que lorsque l'Arabe regarde vers l'Orient, la Syrie est située à sa gauche, c'est-à-dire au nord, est célèbre, même de nos jours, par les ruines de Balbec ou Héliopolis, et de Tadmor ou Palmyre. Ce territoire était divisé en cinq royaumes, contre lesquels les Hébreux ont soutenu, avec diverse fortune, des guerres sans cesse renaissantes, et dont le principal était celui de Damas, l'une des plus anciennes cités du monde, déjà connue au temps d'Abraham (Gen., XIV, 15; XV, 2).

105 Qui devait jusqu'à moi pousser la barbarie,
 Jéhu, le fier Jéhu tremble dans Samarie ;
 De toutes parts pressé par un puissant voisin,
 Que j'ai su soulever contre cet assassin,
 Il me laisse en ces lieux souveraine maîtresse.

106. Samarie, dans la tribu de Manassé, à treize lieues de Jérusalem, était située sur le Schomron, ou montagne de Samarie (I Rois, XVI, 24), l'un des sommets de la chaîne d'Éphraïm, et tirait son nom de Semer, descendant des anciens Cananéens, qui vendit le territoire à Homri, le sixième roi d'Israël. Ce prince abandonna Tirtza, capitale jusqu'à son règne des dix tribus ; il établit à Samarie le siège de son empire sans doute pour se rapprocher de la frontière du royaume de Juda. Samarie rivalisa bientôt avec Jérusalem en richesses et en magnificence ; elle fut, à plusieurs reprises, détruite et rebâtie ; il ne reste aujourd'hui que quelques ruines de cette ville fameuse qui se promettait au lendemain de ses luttes de remplacer *les briques par les pierres de taille et les sycomores par les cèdres* (Ésa., IX, 9). — Sur Jéhu, voir I, 82 et III, 222.

107. Ce « puissant voisin » est Azaël, roi de Syrie, meurtrier de son prédécesseur Bénadad, dont le crime et l'avènement ont été prédits par Élisée, le prophète, une des missions les plus mémorables que rapporte l'Ancien Testament (2 Rois, VIII, 7, etc.). Ce prince, peu connu par la Bible, a laissé de plus grands souvenirs dans l'histoire profane, selon le témoignage de Josèphe (Ant., liv. IX, chap. 2), au point qu'après sa mort on lui rendit les honneurs divins. Il a fait des guerres heureuses contre les deux royaumes hébreux, qu'il a traversés en tous sens pour aller dompter les Philistins. La Bible nomme les rois de Juda et d'Israël contre qui ces guerres ont eu lieu et ne nomme point Athalie. Il est donc probable, au milieu des incertitudes ordinaires du synchronisme de cette époque, qu'Athalie et Azaël sont restés en paix, dignes tous deux de s'entendre. Cette vive peinture des dangers politiques du royaume d'Israël est conforme au tableau tracé par Ésaïe, quand il dit, avec la rudesse ordinaire des prophètes, que *Jéhova armera leurs ennemis, les Syriens par devant et les Philistins par derrière, pour qu'Israël soit dévoré à pleine bouche* (Ésa., IX, 11).

109. Il est essentiel de se souvenir que, dans cette tirade adressée, non à Mathan, sa créature, mais à Abner, Athalie expose et justifie la politique de son règne en l'adoucissant ; elle l'avoue, mais à mots couverts ; on verra qu'elle en parle sur un autre ton, quand sa méchanceté l'emporte sur son astuce (II, 356).

- 110 Je jouissais en paix du fruit de ma sagesse ;
 Mais un trouble importun vient depuis quelques jours
 De mes prospérités interrompre le cours.
 Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe !)
 Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge :
- 115 Je l'évite partout ; partout il me poursuit.
 C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit ;
 Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée,
 Comme au jour de sa mort pompeusement parée ;
 Ses malheurs n'avaient point abattu sa fierté ;
- 120 Même elle avait encor cet éclat emprunté
 Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,
 Pour réparer des ans l'irréparable outrage :
 « Tremble ! m'a-t-elle dit, fille digne de moi ;
 « Le cruel Dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi.

113. Les songes, ou, selon les poétiques définitions d'Éliphas, *ces visions de la nuit qui agitent les pensées aux heures où le sommeil accable les humains* (Job, IV, 13), sont présentés, dans la Bible, dès les temps les plus reculés, comme une des voies par lesquelles les avertissements divins étaient donnés. Ils sont adressés tantôt aux bons, tantôt aux méchants ; souvent ils sont tellement simples et directs qu'ils s'expliquent d'eux-mêmes ; souvent, au contraire, l'image est claire, et le sens, l'application ne l'est pas ; alors l'intervention d'un envoyé divin vient le préciser. On peut citer les songes d'Abraham (Gen., XV, 13), d'Abimélec (Gen., XX, 3), de Jacob (Gén., XXVIII, 12 ; XXXII, 24), de Joseph (Gen., XXXVII, 5), du roi d'Égypte son contemporain (Gen., XLI, 1), de Salomon (1 Rois, III, 5). Quelquefois il est difficile de reconnaître s'il s'agit d'un rêve de la nuit dans l'usage ordinaire du mot, ou d'une vision qui frappe l'esprit pendant la veille ; ce doute, par exemple, se présente au sujet des menaces du prophète Michée (1 Rois, XXII, 19), et de quelques mentions des livres prophétiques (Ésa., XXIX, 10 ; Joel, III, 1 ; Zac., I, 8). Les livres de Moïse distinguent, mais assimilent les visions et les songes (Nom., XII, 6 ; Deu., XIII, 2) qui, selon l'Ecclésiaste, proviennent de *la multitude des occupations* (Ecc., V, 2).

122. L'usage des cosmétiques de divers genres, exagéré au delà de ce qu'il est possible d'imaginer, a été de tout temps et même est encore une des habitudes favorites des femmes de l'Orient. Les récits des voyageurs modernes abondent en détails sur ce luxe. Les prophètes

- 125 « Je te plains de tomber dans ses mains redoutables,
 « Ma fille. » En achevant ces mots épouvantables,
 Son ombre vers mon lit a paru se baisser ;
 Et moi, je lui tendais les mains pour l'embrasser ;
 Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
- 130 D'os et de chair meurtris et trainés dans la fange,
 Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux
 Que des chiens dévorants se disputaient entre eux.

ABNER.

Grand Dieu !

ATHALIE.

- Dans ce désordre à mes yeux se présente
 Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante,
- 135 Tel qu'on voit des Hébreux les prêtres revêtus.
 Sa vue a ranimé mes esprits abattus ;
 Mais lorsque, revenant de mon trouble funeste,
 J'admirais sa douceur, son air noble et modeste,
 J'ai senti tout à coup un homicide acier
- 140 Que le traître en mon sein a plongé tout entier.
 De tant d'objets divers le bizarre assemblage

hébreux ont souvent fait allusion à ces coutumes et souvent en ont tiré des images et des comparaisons (Ésa., III, 21, 24 ; LVI, 9 ; Jér., IV, 30).

A la nouvelle de l'arrivée de Jéhu à Jizréhel, la reine, surprise à sa toilette, venait de s'appliquer sous les paupières, au-dessus de l'orbe des yeux, le fard célèbre, d'un usage général en Asie, composé d'une poudre de plomb (2 Rois, IX, 30). C'est à ce cosmétique qu'est emprunté le nom de la troisième des filles de Job (Job, XLII, 14), et qu'Ézéchiel fait allusion dans une de ses allégories (Ézè., XXII, 40).

132. Ces quatre vers, qui n'ont pas leur parallèle dans la poésie française et dont l'harmonieuse diction ne déguise point la sombre énergie, ont été peut-être inspirés par un trait de la menace d'Élie d'une simplicité sublime : *Les chiens mangeront la chair de Jézabel, et le cadavre de Jézabel jonchera comme du fumier le clos de Jizréhel, de sorte qu'on ne pourra dire : c'est ici Jézabel* (2 Rois, IX, 37) !

133. Cette exclamation d'Abner reproduit la faute commise dans le rôle de Bérénice. (Voir I, 69.)

- Peut-être du hasard vous paraît un ouvrage ;
 Moi-même quelque temps, honteuse de ma peur,
 Je l'ai pris pour l'effet d'une sombre vapeur.
- 145 Mais de ce souvenir mon âme possédée
 A deux fois en dormant revu la même idée ;
 Deux fois mes tristes yeux se sont vu retracer
 Ce même enfant toujours tout prêt à me percer.
 Lasse enfin des horreurs dont j'étais poursuivie,
- 150 J'allais prier Baal de veiller sur ma vie,
 Et chercher du repos au pied de ses autels.
 Que ne peut la frayeur sur l'esprit des mortels ?
 Dans le temple des Juifs un instinct m'a poussée,
 Et d'apaiser leur Dieu j'ai conçu la pensée ;
- 155 J'ai cru que des présents calmeraient son courroux,
 Que ce Dieu, quel qu'il soit, en deviendrait plus doux.
 Pontife de Baal, excusez ma faiblesse.
 J'entre. Le peuple fuit ; le sacrifice cesse ;
 Le grand prêtre vers moi s'élançe avec fureur ;
- 160 Pendant qu'il me parlait, ô surprise ! ô terreur !
 J'ai vu ce même enfant dont je suis menacée,
 Tel qu'un songe effrayant l'a peint à ma pensée.
 Je l'ai vu ; son même air, son même habit de lin,

153. C'est à peine si le nom de Juif, pour désigner la race d'Abraham ou même le royaume de Juda, est admissible ; il est d'une époque plus récente, et se trouve pour la première fois en des livres de l'Écriture postérieurs au siècle d'Athalie (2 Rois, XVI, 6 ; XVIII, 26 ; 1 Chr., IV, 48 ; Néh., XIII, 24 ; Est., II, 5). Racine, cependant, s'est plusieurs fois servi de cette expression (III, 47 ; V, 237).

156. Ce seul vers démontre la fausseté de l'idolâtrie, aussi bien et mieux que le beau discours de Sévère dans la dernière scène du quatrième acte de *Polyeucte*. Honorer et prier à tout hasard avant d'être sûr que la prière peut être exaucée ou même entendue ; adorer préventivement et par précaution, sans croire en Celui qu'on adore ; espérer que ce culte de la crainte calmera un courroux dont on ne sait pas se rendre compte, c'est faire de la religion le plus misérable instrument des petitessees humaines. Le Dieu qu'on invoque est Dieu ou ne l'est pas. *Ils n'ont pas de sens*, dit le continuateur d'Ésaïe, *ceux qui prient un Dieu qui ne peut secourir* (Ésa., XLV, 20).

Sa démarche, ses yeux, et tous ses traits enfin ;
 165 C'est lui-même. Il marchait à côté du grand prêtre ;
 Mais bientôt à ma vue on l'a fait disparaître.

Voilà quel trouble ici m'oblige à m'arrêter,
 Et sur quoi j'ai voulu tous deux vous consulter.
 Que présage, Mathan, ce prodige incroyable ?

MATHAN.

170 Ce songe et ce rapport, tout me semble effroyable.

ATHALIE.

Mais cet enfant fatal, Abner, vous l'avez vu :
 Quel est-il, de quel sang et de quelle tribu ?

ABNER.

Deux enfants à l'autel prêtaient leur ministère ;
 L'un est fils de Joad, Josabeth est sa mère ;
 175 L'autre m'est inconnu.

MATHAN.

Pourquoi délibérer ?

De tous les deux, madame, il se faut assurer.
 Vous savez pour Joad, mes égards, mes mesures,
 Que je ne cherche point à venger mes injures,
 Que la seule équité règne en tous mes avis ;
 180 Mais lui-même, après tout, fût-ce son propre fils,
 Voudrait-il un moment laisser vivre un coupable ?

172. Cette simple question est en harmonie parfaite avec l'organisation nationale des Hébreux. Chaque tribu était soumise à ses gouverneurs et constituait, jusqu'à un certain point, une communauté civile spéciale, ayant ses tributaires, ses esclaves (Jug., I, 21, etc.; XX, 12), et ses chefs, ses magistrats (2 Sam., II, 4). Il serait facile d'accumuler ici des citations tirées des livres de Samuël, des Rois et des Chroniques. Cette organisation sociale supposait bien moins une chronologie exacte que des tables généalogiques dressées et continuées avec soin ; on en trouve de frappants exemples dès les premiers temps (Ruth, IV, 18, etc.), après le retour de la captivité (Esd., VII, 1, etc.) et dans les premières pages des Évangiles de saint Matthieu et de saint Luc.

ABNER.

De quel crime un enfant peut-il être capable ?

MATHAN.

Le ciel nous le fait voir un poignard à la main ;
Le ciel est juste et sage et ne fait rien en vain.
185 Que cherchez-vous de plus ?

ABNER.

Mais, sur la foi d'un songe,
Dans le sang d'un enfant voulez-vous qu'on se plonge ?
Vous ne savez encor de quel père il est né,
Quel il est.

MATHAN.

On le craint ; tout est examiné.
A d'illustres parents s'il doit son origine,
190 La splendeur de son sort doit hâter sa ruine ;
Dans le vulgaire obscur si le sort l'a placé,
Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé ?
Est-ce aux rois à garder cette lente justice ?
Leur sûreté souvent dépend d'un prompt supplice.
195 N'allons point les gêner d'un soin embarrassant ;
Dès qu'on leur est suspect, on n'est plus innocent.

ABNER.

Hé quoi, Mathan, d'un prêtre est-ce là le langage ?
Moi, nourri dans la guerre aux horreurs du carnage,
Des vengeances des rois ministre rigoureux,
200 C'est moi qui prête ici ma voix au malheureux !
Et vous, qui lui devez des entrailles de père,
Vous, ministre de paix dans les temps de colère,
Couvrant d'un zèle faux votre ressentiment,
Le sang à votre gré coule trop lentement !

196. En un temps de désordre et d'agitation, pareil à celui de la fin du règne d'Athalie, l'un des derniers prophètes, Zacharie, disait aux Juifs : *Que nul ne pense à mal contre son prochain dans son cœur* (Zac., VIII, 17).

205 Vous m'avez commandé de vous parler sans feinte,
 Madame : quel est donc ce grand sujet de crainte ?
 Un songe, un faible enfant que votre œil prévenu
 Peut-être sans raison croit avoir reconnu.

ATHALIE.

Je le veux croire, Abner, je puis m'être trompée ;
 210 Peut-être un songe vain m'a trop préoccupée.
 Hé bien ! il faut revoir cet enfant de plus près ;
 Il en faut à loisir examiner les traits.
 Qu'on les fasse tous deux paraître en ma présence.

ABNER.

Je crains...

ATHALIE.

Manquerait-on pour moi de complaisance ?
 215 De ce refus bizarre où seraient les raisons ?
 Il pourrait me jeter en d'étranges soupçons.
 Que Josabeth, vous dis-je, ou Joad les amène.
 Je puis, quand je voudrai, parler en souveraine.
 Vos prêtres, je veux bien, Abner, vous l'avouer,
 220 Des bontés d'Athalie ont lieu de se louer.
 Je sais sur ma conduite et contre ma puissance
 Jusqu'où de leurs discours ils portent la licence :
 Ils vivent cependant, et leur temple est debout.
 Mais je sens que bientôt ma douceur est à bout.

223. Il est remarquable que les livres des Rois et des Chroniques, dans le récit fort court, il est vrai, du règne d'Athalie, ne rapportent aucune persécution religieuse. Athalie semble n'avoir point suivi l'exemple de ses père et mère, Achab et Jézabel ; ils ont poursuivi avec fureur les adorateurs et les prophètes du vrai Dieu, au point de les réduire en grand nombre à se cacher dans les montagnes et les cavernes du territoire d'Éphraïm (1 Rois, XVIII, 4), et rien moins que le zèle, le courage d'Élie suffit à soutenir la lutte dans le royaume d'Israël. Athalie, dans le royaume de Juda, plus prudente et plus habile, paraît avoir laissé le culte du temple continuer ; c'était, on peut le croire, de la part de la meurtrière de ses petits-enfants, politique et non commisération ou justice.

225 Que Joad mette un frein à ce zèle sauvage,
Et ne m'irrite point par un second outrage.
Allez.

SCÈNE VI.

ATHALIE, MATHAN, SUITE D'ATHALIE.

MATHAN.

Enfin je puis parler en liberté ;
Je puis dans tout son jour mettre la vérité.
Quelque monstre naissant dans ce temple s'élève,
230 Reine ; n'attendez pas que le nuage crève.
Abner chez le grand prêtre a devancé le jour ;
Pour le sang de ses rois vous savez son amour.
Et qui sait si Joad ne veut point en leur place
Substituer l'enfant dont le ciel vous menace,
235 Soit son fils, soit quelque autre ?

ATHALIE,

Oui, vous m'ouvrez les yeux ;
Je commence à voir clair dans cet avis des cieux.
Mais je veux de mon doute être débarrassée ;
Un enfant est peu propre à trahir sa pensée ;
Souvent d'un grand dessein un mot nous fait juger.
240 Laissez-moi, cher Mathan, le voir, l'interroger.
Vous cependant, allez ; et, sans jeter d'alarmes,
A tous mes Tyriens faites prendre les armes.

SCÈNE VII.

JOAS, JOSABETH, ATHALIE, ZACHARIE, ABNER, SALOMITH,
DEUX LÉVITES, LE CHŒUR, SUITE D'ATHALIE.

JOSABETH, aux deux lévites.

O vous, sur ces enfants si chers, si précieux,
Ministres du Seigneur, ayez toujours les yeux.

ABNER, à Josabeth.

245 Princesse, assurez-vous, je les prends sous ma garde.

ATHALIE.

O ciel ! plus j'examine, et plus je le regarde...
C'est lui ! D'horreur encor tous mes sens sont saisis.

(montrant Joas.)

Épouse de Joad, est-ce là votre fils ?

JOSABETH.

Qui ? lui, madame ?

ATHALIE.

Lui.

JOSABETH.

Je ne suis point sa mère.

(montrant Zacharie.)

250 Voilà mon fils.

ATHALIE, à Joas.

Et vous, quel est donc votre père ?
Jeune enfant, répondez.

JOSABETH.

Le ciel jusqu'aujourd'hui...

ATHALIE, à Josabeth.

Pourquoi vous pressez-vous de répondre pour lui ?
C'est à lui de parler.

JOSABETH.

Dans un âge si tendre
Quel éclaircissement en pouvez-vous attendre ?

ATHALIE.

255 Cet âge est innocent ; son ingénuité
N'altère point encor la simple vérité.
Laissez-le s'expliquer sur tout ce qui le touche.

JOSABETH, à part.

Daigne mettre, grand Dieu, ta sagesse en sa bouche !

ATHALIE.

Comment vous nommez-vous?

JOAS.

J'ai nom Éliacin.

ATHALIE.

260 Votre père?

JOAS.

Je suis, dit-on, un orphelin
 Entre les bras de Dieu jeté dès ma naissance,
 Et qui de mes parents n'eus jamais connaissance.

ATHALIE.

Vous êtes sans parents?

JOAS.

Ils m'ont abandonné.

courte prière, a été évidemment de justifier d'avance la fermeté et la sagesse d'un enfant si jeune et de le présenter comme divinement dirigé et soutenu. On a peut-être forcé l'intention du poète, quand on a vu dans ce vers, que la situation amenait, une allusion à un passage d'un cantique de David (Ps. VIII, 3), cité par le Christ lui-même à ses adversaires indignés qu'il permît à des enfants de l'exalter : *Par la bouche des enfants, des enfants même que l'on allaite, tu fondes ta louange, à cause de tes adversaires, pour faire taire ton ennemi et les agresseurs* (Mat., XXI, 16). Avec moins de justesse encore, on a rapproché ce vœu des inquiétudes de Josabeth de celui de David à Salomon au sujet de son prochain avènement : *Que l'Éternel l'accorde sagesse et intelligence* (1 Chr., XXII, 12)! (Voir E., III, 219.)

261. Il est remarquable qu'Abner se sert, dès le premier vers de la tragédie, du nom hébreu Jéhova ou l'Éternel, tandis que Joas emploie toujours le mot moderne Dieu. On peut s'étonner que cette manière de parler soit la seule que l'on trouve dans les réponses de l'enfant royal élevé par un grand prêtre; mais d'un autre côté, dans le langage moderne, le nom « de Jéhova ou l'Éternel » a une solennité qui eût déparé la simplicité de ses discours.

263. Ici encore se rencontre un curieux exemple des erreurs où sont tombés les commentateurs bibliques de Racine; au sujet de ces premières réponses de Joas, on cite, comme les ayant inspirées, ce verset d'un psaume de David, qui porte : *Mon père et ma mère m'abandonneraient que l'Éternel me recueillerait* (Ps. XXVII, 10).

ATHALIE.

Comment? et depuis quand?

JOAS.

Depuis que je suis né.

ATHALIE.

265 Ne sait-on pas au moins quel pays est le vôtre?

JOAS.

Ce temple est mon pays; je n'en connais point d'autre.

ATHALIE.

Où dit-on que le sort vous a fait rencontrer?

JOAS.

Parmi des loups cruels prêts à me dévorer.

ATHALIE.

Qui vous mit dans ce temple?

JOAS.

Une femme inconnue,

270 Qui ne dit point son nom et qu'on n'a point revue.

ATHALIE.

Mais de vos premiers ans quelles mains ont pris soin?

JOAS.

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin?

Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,

272. La certitude que le gouvernement de Dieu pourvoit sans se laisser aux besoins de ses enfants est consignée dans l'Ancien Testament; on la voit clairement exprimée dans la prière de Salomon lors de la dédicace du Temple (1 Rois, VIII, 59); mais c'est surtout dans l'Évangile que la pensée se retrouve, avec cette profonde addition que le besoin est connu de Dieu avant le vœu: *Votre père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez*, a dit Jésus (Mat., VI, 8, 32).

273. Imitation libre d'un verset de l'un des psaumes dont l'auteur

Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

275 Tous les jours je l'invoque, et d'un soin paternel
Il me nourrit des dons offerts sur son autel.

ATHALIE.

Quel prodige nouveau me trouble et m'embarrasse!
La douceur de sa voix, son enfance, sa grâce,
Font insensiblement à mon inimitié

280 Succéder... Je serais sensible à la pitié!

ABNER.

Madame, voilà donc cet ennemi terrible?

est inconnu; l'original porte : Dieu *donne aux animaux leur pâture, ainsi qu'aux petits du corbeau qui appellent* (Ps. CXLVII, 9).

274. Il serait facile de citer des textes qui ont pu inspirer cette pensée; ceux qui se rapprochent le plus des termes mêmes employés par Racine sont : *La terre est remplie de la bonté de l'Éternel* (Ps. XXIII, 5), *Ta bonté est grande jusqu'aux cieux* (Ps. LVII, 11), *La terre est pleine de ta bonté* (Ps. CXIX, 64).

Le mot « nature » employé par Racine dans ce passage et qui paraît trois fois dans Esther (E., III, 104, 220, 404), est la traduction latine d'un terme grec et n'existe pas dans l'Ancien Testament. On le lit pour la première fois dans un des livres apocryphes, la Sapience (ch. VII, vers. 20). Dans l'Évangile il est employé par saint Paul (Rom., I, 26; XI, 24; Éph., II, 3) et par saint Jude (10).

276. Les sacrifices de propitiation ou d'actions de grâces, offerts au midi de l'autel, se partageaient en diverses parts : les unes étaient consommées; les autres appartenaient soit aux sacrificateurs, soit aux fidèles; les premiers-nés des animaux revenaient aux sacrificateurs seuls. Les autres offrandes, l'huile, le blé, l'orge, le miel, formaient des redevances nécessaires à l'entretien des ministres du culte (Nom., XVIII, 10, 11, 18; Lévi., VII, 13; X, 14; XXIV, 5).

280. Ce mouvement de pitié d'Athalie a embarrassé les commentateurs. Il semble naturel, pour peu qu'on se préoccupe de ses souvenirs et de ses intentions. Elle a commencé son règne par faire assassiner tous les enfants de son propre fils; il est impossible que ce crime ne pèse point sur sa pensée; Abner le dit (I, 51); elle-même l'avoue (II, 62); elle a donc tenté de s'y accoutumer et d'étouffer tout sentiment d'intérêt pour l'enfance. D'autre part, menacée en songe de mourir de la main de cet enfant, elle s'étonne de s'émouvoir à son langage, au lieu de frémir à son aspect. L'impression qu'elle exprime est très-naturelle et donnée par la situation.

De vos songes menteurs l'imposture est visible,
A moins que la pitié, qui semble vous troubler,
Ne soit ce coup fatal qui vous faisait trembler.

ATHALIE, à Joas et à Josabeth.

285 Vous sortez ?

JOSABETH.

Vous avez entendu sa fortune :
Sa présence à la fin pourrait être importune.

ATHALIE.

Non, revenez. Quel est tous les jours votre emploi ?

JOAS.

J'adore le Seigneur ; on m'explique sa loi ;
Dans son livre divin on m'apprend à la lire,
290 Et déjà de ma main je commence à l'écrire.

284. Ces vers du rôle d'Abner semblent n'avoir pas été compris. Les divers commentateurs, au lieu de les prendre dans leur sens naturel, ont tenté de les expliquer, et même de les justifier. C'était se donner trop de soin. Athalie a montré de la déférence pour le caractère et la renommée du général hébreu (II, 82) ; Abner, de son côté, quoique sa position le retienne à la cour, n'a point déguisé le jugement qu'il porte sur la reine ; elle est pour lui « la fille sanguinaire » de Jézabel, capable d'« attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire. » En ce moment, Josabeth se retire avec Joas ; Abner croit l'interrogatoire de l'enfant terminé ; il faut cependant à cette reine impie et méchante une explication qui la rassure ; Abner, avec l'autorité d'un homme qui ne la craint point, donne une tournure ironique à son conseil et une interprétation du songe qui peut achever de détromper Athalie et d'assurer la sécurité de Joas.

285. « Sa fortune. » Les critiques ont admiré avec raison la vérité et la concision de ce mot ; mais il est juste de faire observer que dans le sens de ce vers le mot n'offre rien qui réponde aux notions des Hébreux et n'a point son parallèle dans la Bible.

288. « J'adore le Seigneur, » c'est le culte ; « on m'explique sa loi, » c'est l'intelligence des commandements de Dieu ; « on m'apprend à la lire, » c'est l'étude des livres de Moïse ; et « je commence à l'écrire, » c'est l'ordre transmis aux chefs du peuple de Dieu, à ses princes et ses rois, qui devaient *se copier un double de cette loi d'après l'exem-*

ATHALIE.

Que vous dit cette loi?

JOAS.

Que Dieu veut être aimé ;
 Qu'il venge tôt ou tard son saint nom blasphémé ;
 Qu'il est le défenseur de l'orphelin timide ;
 Qu'il résiste au superbe, et punit l'homicide.

plaire conservé par les sacrificateurs (Deu., XVII, 18, etc.). A ces ordonnances du Deutéronome ces vers, évidemment, font allusion. Racine, qui s'en est servi dans un autre passage (IV, 46), n'avait pas à se préoccuper de la très-grave question qu'elles soulèvent; c'est de tout le Pentateuque le texte qui a semblé le plus revêtir l'apparence d'une interpolation de date plus récente, et l'institution de la royauté sous Samuel appuie la conjecture. *L'Éternel dit à Samuel : Écoute la voix du peuple ; car ce n'est pas toi qu'ils rejettent ; c'est moi qu'ils rejettent pour ne plus m'avoir pour leur roi* (1 Sam., VIII, 7). Ce texte paraît positif. L'élection d'un roi est contraire à l'esprit des institutions du législateur; des siècles se sont écoulés dans l'intervalle; enfin, aucune allusion n'est faite à ces conseils, lorsque David et Salomon sont choisis pour occuper le trône d'Israël, et la cour, l'entourage, le luxe de Salomon surtout, sont loin de répondre à la royauté modeste que le Deutéronome autorise.

292. Depuis le fatal exemple donné dans le désert par le fils d'un Égyptien qui avait suivi les Hébreux (Ex., XII, 38) et qui blasphéma au milieu de l'emportement d'une querelle, le blasphémateur était puni de mort (Lév., XI, 13); c'était *maudire Dieu*, selon l'énergique définition de la Loi.

293. Voir, sur la protection divine de l'orphelin, II, 227.

294. Les livres de l'Écriture, notamment les Psaumes et les Proverbes, s'élèvent contre l'orgueil dans les termes les plus forts; les passages sont trop nombreux pour être cités. La simple et vive parole du poëme, empruntée presque mot pour mot au début des Proverbes (Pro., III, 34), est reproduite deux fois dans l'Évangile par saint Jacques (Jaç., IV, 6) et saint Pierre (1 Pierre, V, 5).

L'homicide est condamné formellement par le Décalogue (Ex., XX, 13) qui, dans ce commandement, montre encore sa supériorité sur les mœurs de l'époque.

Ces quatre vers prennent un air d'emprunt, quand ils sont récités de suite et sans hésitation; Athalie interroge un enfant, qui ne s'attend nullement à la question; il faut qu'il réponde comme au hasard;

ATHALIE.

295 J'entends. Mais tout ce peuple enfermé dans ce lieu,
A quoi s'occupe-t-il ?

JOAS.

Il loue, il bénit Dieu.

ATHALIE.

Dieu veut-il qu'à toute heure on prie, on le contemple ?

JOAS.

Tout profane exercice est banni de son temple.

ATHALIE.

Quels sont donc vos plaisirs ?

JOAS.

Quelquefois à l'autel

en cherchant, et à mesure que ses souvenirs lui reviennent. L'auteur a eu soin que les réponses s'accordassent avec la double situation et d'Athalie et de Joas, et l'on ne doit pas oublier la prière de Josabeth (II, 258) que la sagesse divine fût mise dans la bouche du jeune roi.

295. Ce mot si simple est un des plus profonds. Il faut qu'Athalie réponde, réponde à un enfant, et devant Abner qui la connaît, devant Josabeth dont elle a fait périr les neveux. Que dira-t-elle ? Elle ne peut ni feindre de ne point comprendre ni accepter l'involontaire allusion qu'un enfant puise dans sa mémoire ; si l'on cherche, on ne trouvera qu'un silence qui la condamne ou cette réplique qui semble la désintéresser de la portée d'une parole, terrible pour elle. Bientôt elle éclatera (II, 327). Pour le moment elle peut encore se contenir et dissimuler : les hasards d'une pareille conversation suffisent pour lui prouver combien *le méchant fait une œuvre qui le trompe* (Pro., XI, 18).

297. « On le contemple » est une expression mystique dont il est très-permis de révoquer en doute la convenance, mise dans la bouche d'une reine de Juda. Les Septante emploient le mot dans un sens tout à fait ordinaire, qui n'a rien de religieux (2 Chr., XXII, 6) et que l'Épître aux Romains répète (Rom., XV, 24) ; c'est seulement dans les écrits de saint Jean que le mot reçoit le sens pieux dont on a fait dans la suite un si grand usage (Jean, VI, 40 ; XVII, 24 ; 1 Jean, I, 1).

300 Je présente au grand prêtre ou l'encens ou le sel ;
 J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies ;
 Je vois l'ordre pompeux de ses cérémonies.

ATHALIE.

Hé quoi ! Vous n'avez point de passe-temps plus doux !
 Je plains le triste sort d'un enfant tel que vous.
 305 Venez dans mon palais, vous y verrez ma gloire.

JOAS.

Moi ! des bienfaits de Dieu je perdrais la mémoire !

ATHALIE.

Non, je ne vous veux pas contraindre à l'oublier.

JOAS.

Vous ne le priez point.

ATHALIE.

Vous pourrez le prier.

JOAS.

Je verrais cependant en invoquer un autre.

ATHALIE.

310 J'ai mon Dieu que je sers ; vous servirez le vôtre :
 Ce sont deux puissants dieux.

JOAS.

Il faut craindre le mien ;
 Lui seul est Dieu, madame, et le vôtre n'est rien.

300. L'encens (Ex., XXX, 34 ; Lév., II, 2 ; XXIV, 7) et le sel (Lév., II, 13) étaient prescrits en diverses offrandes régulières du culte lévitique.

312. *Seul, Jéhova, tu es Dieu!* (Deu., VI, 4 ; 2 Rois, XIX, 19 ; Ésa., XXXVII, 20 ; Zac., XIV, 9). En tous ces passages, de Moïse à Zacharie, l'unité de Dieu est proclamée dans les termes les plus explicites. L'absolue nullité des dieux du polythéisme est enseignée avec non moins de clarté : *Voici, vous n'êtes rien, et votre œuvre est le néant* (Ésa., XLI, 24). Plus loin, dans ses poésies prophétiques où se trouve

ATHALIE.

Les plaisirs près de moi vous chercheront en foule.

JOAS.

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule.

ATHALIE.

315 Ces méchants, qui sont-ils?

JOSABETH.

Hé, madame! excusez

Un enfant...

ATHALIE, à Josabeth.

J'aime à voir comme vous l'instruisez.

Enfin, Éliacin, vous avez su me plaire;

Vous n'êtes point sans doute un enfant ordinaire.

Vous voyez, je suis reine, et n'ai point d'héritier;

320 Laissez là cet habit, quittez ce vil métier;

Je veux vous faire part de toutes mes richesses;

Essayez dès ce jour l'effet de mes promesses;

A ma table, partout, à mes côtés assis,

Je prétends vous traiter comme mon propre fils.

contre les fabricateurs d'images une magnifique prosopopée, la même pensée est développée avec la plus grande force : *Ainsi parle Jéhova; hors moi, il n'y a point de Dieu!* (Ésa., XLIV, 6, etc.) En rapprochant ces divers passages du vers de Racine, on voit combien le poète s'est tenu près des textes sacrés.

314. Que l'image de ce beau vers appartienne à Racine, ainsi que les commentateurs l'affirment, on ne peut le nier; mais ils ont eu tort de prétendre que l'équivalent ne s'en trouvait point dans la Bible, d'autant plus que l'expression est peut-être trop forte pour un enfant. Dans un des cantiques attribués à David, on lit : *Les impies, les menteurs s'évanouissent comme une eau qui s'écoule* (Ps. LVIII, 8).

324. On peut s'étonner qu'Athalie témoigne tout à coup à Joas cette perfide bienveillance et lui fasse des offres si séduisantes. Il y a là une curieuse superstition dont l'antiquité offre de nombreux exemples; elle consistait à détourner la portée d'un pronostic ou d'un oracle et à le changer en signe favorable; Athalie veut s'attacher cet

JOAS.

325 Comme votre fils!

ATHALIE.

Oui... Vous vous taisez?

JOAS.

Quel père

Je quitterais! et pour...

ATHALIE.

Hé bien?

JOAS.

Pour quelle mère!

ATHALIE, à Josabeth.

Sa mémoire est fidèle ; et dans tout ce qu'il dit,
De vous et de Joad je reconnais l'esprit.

Voilà comme, infectant cette simple jeunesse,

330 Vous employez tous deux le calme où je vous laisse.

Vous cultivez déjà leur haine et leur fureur ;

Vous ne leur prononcez mon nom qu'avec horreur.

JOSABETH.

Peut-on de nos malheurs leur dérober l'histoire?

Tout l'univers les sait ; vous-même en faites gloire.

ATHALIE.

335 Oui, ma juste fureur, et j'en fais vanité,

enfant qu'un songe annonce devoir lui être fatal et mettre ainsi les auspices de son côté. La crédulité idolâtre de cette époque est descendue jusqu'à des excès de ce genre. Amatsia, neuvième roi de Juda, vainqueur des Arabes Iduméens, adore leurs idoles qu'il trouve dans le butin (2 Chr., XXV, 14). Achaz, douzième roi de Juda, offre des sacrifices aux dieux de Damas, *qui, est-il dit, l'ont battu* (2 Chr., XXVIII, 23). Ces monarques hébreux trouvaient dans l'ancienne histoire de leur peuple un exemple analogue : Gédéon, quoique pieux et zélé, se fait remettre les boucles de narine en usage parmi les Ismaélites qu'il a vaincus, et de ces boucles d'or on fabriqua une image revêtue d'un Éphod, comme on peut le conclure d'un passage d'Ésaïe (Ésa., XXX, 22) et dont l'adoration fut autorisée (Jug., VIII, 27).

- A vengé mes parents sur ma postérité.
 J'aurais vu massacrer et mon père et mon frère,
 Du haut de son palais précipiter ma mère,
 Et dans un même jour égorger à la fois
- 340 (Quel spectacle d'horreur !) quatre-vingts fils de rois :
 Et pourquoi ? pour venger je ne sais quels prophètes
 Dont elle avait puni les fureurs indiscrètes ;
 Et moi, reine sans cœur, fille sans amitié,
 Esclave d'une lâche et frivole pitié,
- 345 Je n'aurais pas du moins à cette aveugle rage
 Rendu meurtre pour meurtre, outrage pour outrage,
 Et de votre David traité tous les neveux
 Comme on traitait d'Achab les restes malheureux !
 Où serais-je aujourd'hui, si, domptant ma faiblesse,

340. Ces vers rappellent les meurtres et les proscriptions dont Jéhu, le nouveau roi d'Israël, frappa la dynastie sidonienne de Homri, la fin d'Achab, de Jézabel et d'Ochozias (I, 113, 117, 82) et l'affreuse mort des fils d'Achab qui, sur les ordres de Jéhu (I, 82), furent lâchement sacrifiés par les créatures de la famille tyrienne à qui la garde en était confiée. Cette scène, où respirent les mœurs atroces des cours de l'Orient et les habitudes de ses révolutions, est racontée de la façon la plus frappante dans le livre des Rois (1 Rois, X, 1, etc.).

La Bible et Josèphe (Ant., liv. IX, chap. 6) donnent le chiffre de soixante-dix enfants d'Achab et non de quatre-vingts ; il est assez étrange que Racine se soit écarté de la vérité de l'histoire, sans doute par nécessité rythmique. Ces nombreuses familles, dont la Bible offre divers exemples (Gen., XLVI, 26 ; Jug., VIII, 30 ; IX, 5, etc.), étaient la conséquence du système de la polygamie introduite dès les premiers temps dans l'Asie, et l'une des causes évidentes de la faiblesse de ses dynasties et de ses peuples.

342. Jézabel extermina les prophètes, ou, pour parler plus exactement, les fils, c'est-à-dire les élèves des prophètes, qu'Abdias ne put sauver de sa fureur qu'en les cachant dans les grottes des montagnes d'Éphraïm (1 Rois, XVIII, 4). Ces proscriptions sanglantes ont été une des scènes de l'affreuse lutte qui régnait alors entre Tyr et Israël ; il s'agissait de décider qui prévaudrait sur les deux trônes hébreux, la dynastie d'Éthbahal et l'idolâtrie ou des rois Juifs et le culte national. Dans tous les vers qui suivent, cette discorde est indiquée.

- 350 Je n'eusse d'une mère étouffé la tendresse ;
 Si de mon propre sang ma main versant des flots
 N'eût par ce coup hardi réprimé vos complots ?
 Enfin de votre Dieu l'implacable vengeance
 Entre nos deux maisons rompit toute alliance ;
- 355 David m'est en horreur , et les fils de ce roi,
 Quoique nés de mon sang, sont étrangers pour moi.

JOSABETH.

Tout vous a réussi; que Dieu voie, et nous juge !

ATHALIE.

- Ce Dieu, depuis longtemps votre unique refuge,
 Que deviendra l'effet de ses prédictions ?
- 360 Qu'il vous donne ce roi promis aux nations,
 Cet enfant de David, votre espoir, votre attente...
 Mais nous nous reverrons. Adieu. Je sors contente.
 J'ai voulu voir ; j'ai vu.

356. Athalie, qui a gardé d'habiles ménagements en s'entretenant avec Abner (II, 109), se montre telle qu'elle est et sans voile dans ce discours à Josabeth. Sa colère, sa haine l'emporte sur sa politique qu'elle avoue. Cette politique, qui domine les fureurs de l'époque, consiste dans la lutte de deux peuples, de deux races, et aussi de deux religions. On vient de le voir, et il convient de le rappeler ; les annales des Hébreux ne se comprennent durant cette période que si l'on met toujours en présence l'intérêt de la puissante Tyr et son idolâtrie et celui de la postérité d'Abraham et du culte du vrai Dieu. Le moment était décisif, et l'espérance des fidèles serviteurs de la dynastie de David reposait sur la vie d'un enfant ! Le dernier mot d'Athalie est caractéristique de la situation ; David et sa descendance sont étrangers pour elle ; elle est Tyrienne de cœur, quoique reine à Jérusalem.

361. Athalie s'exprime ici dans le même sens qu'Abner (I, 136) au sujet des espérances messianiques ; il est inutile de s'arrêter à faire remarquer que pas un mot de l'Écriture ne vient à l'appui de cette donnée entièrement gratuite et n'indique que ces pensées aient occupé l'esprit de cette femme.

363. Simple et frappante illusion de la méchanceté ! Athalie s'est rassurée ; elle croit avoir vu et n'a rien vu ; elle a longtemps interrogé celui dont la perte serait son salut, et n'a rien appris. La prière de Joad est déjà exaucée ; l'impie est déjà frappé de l'esprit d'imprudence et d'erreur (I, 293).

ABNER, à Josabeth.

Je vous l'avais promis ;
Je vous rends le dépôt que vous m'avez commis.

SCÈNE VIII.

JOAD, JOSABETH, JOAS, ZACHARIE, ABNER, SALOMITH,
LÉVITES, LE CHOEUR.

JOSABETH, à Joad.

365 Avez-vous entendu cette superbe reine,
Seigneur?

JOAD.

J'entendais tout, et plaignais votre peine.
Ces lévites et moi, prêts à vous secourir,
Nous étions avec vous résolus de périr.

(à Joad, en l'embrassant.)

Que Dieu veille sur vous, enfant, dont le courage
370 Vient de rendre à son nom ce noble témoignage!
Je reconnais, Abner, ce service important ;
Souvenez-vous de l'heure où Joad vous attend.
Et nous, dont cette femme impie et meurtrière
A souillé les regards et troublé la prière,
375 Rentrons, et qu'un sang pur, par mes mains épanché,
Lave jusques au marbre où ses pas ont touché.

372. Racine est tombé ici dans une inadvertance dont ses deux tragédies saintes n'offrent pas un autre exemple. Joad a donné rendez-vous à Abner dans le temple pour la troisième heure, celle des premiers actes de culte de la fête (I, 135) ; les sacrifices de cette heure ont été offerts (II, 10) et interrompus par l'arrivée d'Athalie ; Abner était présent d'après l'intention qu'il avait manifestée (I, 2) d'assister à cette solennité et la rencontre que le pontife lui avait promise ; l'heure est donc passée, et Joad répète son appel. Ce n'est qu'un détail sans doute, mais un détail inexact.

376. Les rites du sacrifice que ces vers rappellent ont été institués par Moïse et sont rapportés en détail dans le livre des Nombres. Le grand prêtre lui-même offrait cet holocauste, une génisse rouge, et

SCÈNE IX.

LE CHOEUR.

UNE DES FILLES DU CHOEUR.

Quel astre à nos yeux vient de luire?
 Quel sera quelque jour cet enfant merveilleux
 Il brave le faste orgueilleux,
 380 Et ne se laisse point séduire
 A tous ses attraits périlleux.

UNE AUTRE.

Pendant que du dieu d'Athalie
 Chacun court encenser l'autel,
 Un enfant courageux publie
 385 Que Dieu lui seul est éternel,
 Et parle comme un autre Élie
 Devant cette autre Jézabel.

UNE AUTRE.

Qui nous révélera ta naissance secrète,
 Cher enfant? Es-tu fils de quelque saint prophète?

UNE AUTRE.

390 Ainsi l'on vit l'aimable Samuel

trempeait le doigt dans le sang de la victime dont il faisait sept fois l'aspersion à l'entrée du tabernacle et dans la suite du temple; la victime se consumait en entier sur l'autel (Nom., XIX, 4). Ces solennités ne doivent point se confondre avec les Encénies, fête instituée en mémoire de la profanation du temple par Antiochus Épiphane, l'an 167 avant J.-C. ; trois ans après, l'an 164 (Ant., liv. XII, chap. 7), le temple fut purifié. Les termes dont Racine se sert ne peuvent d'ailleurs être pressés, d'autant moins que le marbre n'était point employé comme pavé des parvis.

387. On ne lit nulle part qu'Élie ait comparu devant Jézabel; il est certain que la reine n'était point présente lors du sacrifice qu'il offrit sur le Carmel; ce fut après le récit de cette scène qu'elle le fit menacer de mort sans réussir à s'emparer de sa personne (I Rois, XIX, 2).

Croître à l'ombre du tabernacle ;
 Il devint des Hébreux l'espérance et l'oracle.
 Puisses-tu, comme lui, consoler Israël !

UNE AUTRE chante.

O bienheureux mille fois
 395 L'enfant que le Seigneur aime,
 Qui de bonne heure entend sa voix,
 Et que ce Dieu daigne instruire lui-même !
 Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux
 Il est orné dès sa naissance,
 400 Et du méchant l'abord contagieux
 N'altère point son innocence.

TOUT LE CHOEUR.

Heureuse, heureuse l'enfance
 Que le Seigneur instruit et prend sous sa défense !

LA MÊME VOIX, seule.

Tel en un secret vallon,
 405 Sur le bord d'une onde pure,
 Croît, à l'abri de l'aquilon,
 Un jeune lis, l'amour de la nature.

393. Samuel, le quinzième et dernier juge d'Israël, l'un des grands hommes des Hébreux dont l'incrédulité a le plus calomnié l'histoire, a rempli la tâche très-difficile de faire passer le peuple du régime d'une magistrature aristocratique et sacerdotale à l'établissement d'une royauté. Il montra beaucoup de modération et de sagesse en conduisant cette révolution de son gouvernement à celui de Saül, et plus tard à celui de David, et en respectant le vœu de la nation, qu'il ne pouvait approuver; peut-être espérait-il contenir, par l'institution du pouvoir royal, la jalousie toujours croissante des deux tribus principales, celles de Juda et d'Éphraïm. Aussi son nom est un de ceux que les Hébreux ont le plus révéérés, et que les prophètes citent à l'instar de celui de Moïse (Jér., XV, I). C'est surtout à sa jeunesse que le poème fait allusion; il est un des rares personnages de l'histoire sainte dont les premières années ont laissé de touchants souvenirs (1 Sam., II et III).

407. L'élégante et vigoureuse floraison du lis a souvent servi de

Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux
 Il est orné dès sa naissance,
 410 Et du méchant l'abord contagieux
 N'altère point son innocence.

TOUT LE CHOEUR.

Heureux, heureux mille fois
 L'enfant que le Seigneur rend docile à ses lois!

UNE VOIX, seule.

Mon Dieu, qu'une vertu naissante
 415 Parmi tant de périls marche à pas incertains !
 Qu'une âme qui te cherche et veut être innocente
 Trouve d'obstacle à ses desseins !
 Que d'ennemis lui font la guerre !
 Où se peuvent cacher tes saints ?
 420 Les pécheurs couvrent la terre.

UNE AUTRE.

O palais de David, et sa chère cité,
 Mont fameux, que Dieu même a longtemps habité,
 Comment as-tu du ciel attiré la colère ?
 Sion, chère Sion, que dis-tu quand tu vois
 425 Une impie étrangère
 Assise, hélas ! au trône de tes rois ?

comparaison aux poètes hébreux (C. des C., II, 1, 2; Os., XIV, 6); en Judée, cette plante acquiert une abondance de fleurs extraordinaire, et qui ne sait quelle admirable comparaison le Christ en a tirée? (Mat., VI, 28; Luc, XII, 27.)

424. *La citadelle de Sion*, construite comme toutes les places fortes de l'antiquité et du moyen âge, sur la hauteur, *c'est*, dit le livre de Samuel, *la cité de David* (2 Sam., V, 7, 9; 1 Rois, VIII, 1). Cette colline, l'une des trois sur lesquelles Jérusalem est bâtie, était située à l'ouest, entourée de précipices inabordables, et n'offrait d'accès que du côté septentrional. L'avantage de cette position la faisait considérer comme inexpugnable, et David cependant l'entoura d'une muraille très-forte et très-élevée. Dans une foule de textes, Sion désigne Jérusalem; c'est le sens de cette strophe et de l'allusion au « mont fameux

TOUT LE CHOEUR.

Sion , chère Sion , que dis-tu quand tu vois
 Une impie étrangère
 Assise , hélas ! au trône de tes rois ?

LA MÊME VOIX continue.

430 Au lieu des cantiques charmants
 Où David t'exprimait ses saints ravissements ,
 Et bénissait son Dieu , son seigneur , et son père ;
 Sion , chère Sion , que dis-tu quand tu vois
 Louer le dieu de l'impie étrangère ,
 435 Et blasphémer le nom qu'ont adoré tes rois ?

UNE VOIX , seule.

Combien de temps , Seigneur , combien de temps encore
 Verrons-nous contre toi les méchants s'élever ?
 Jusque dans ton saint temple ils viennent te braver ;
 Ils traitent d'insensé le peuple qui t'adore.
 440 Combien de temps , Seigneur , combien de temps encore
 Verrons-nous contre toi les méchants s'élever ?

UNE AUTRE.

Que vous sert , disent-ils , cette vertu sauvage ?
 De tant de plaisirs si doux
 Pourquoi fuyez-vous l'usage ?
 445 Votre Dieu ne fait rien pour vous.

que Dieu même a longtemps habité. » Cette dernière expression est tirée à peu près mot pour mot d'un cantique de David (Ps. LXVIII, 17), composé très-probablement à l'occasion du transport de l'Arche sainte de la maison d'Hobed-Édom (2 Sam., VI, 10). Sion est souvent nommée dans la poésie de Racine, et surtout dans *Esther*.

437. Imitation de l'un des psaumes que la version des Septante attribue sans fondement à David, et qui, selon toute apparence, est d'une époque très-postérieure, celle d'Antiochus Épiphane, dont les cruelles persécutions semblent indiquées. L'imitation est d'ailleurs fort libre. On lit dans l'original : *Jusqu'à quand les impies, ô Éternel, jusqu'à quand les impies seront-ils triomphants ?* (Ps. XCIV, 3.)

UNE AUTRE.

Rions, chantons, dit cette troupe impie ;
De fleurs en fleurs, de plaisirs en plaisirs,
Promenons nos désirs.

Sur l'avenir insensé qui se fie.

450 De nos ans passagers le nombre est incertain ;
Hâtons-nous aujourd'hui de jouir de la vie ;
Qui sait si nous serons demain ?

TOUT LE CHOEUR.

Qu'ils pleurent, ô mon Dieu ! qu'ils frémissent de crainte
Ces malheureux, qui de ta cité sainte
455 Ne verront point l'éternelle splendeur.
C'est à nous de chanter, nous à qui tu révèles
Tes clartés immortelles,
C'est à nous de chanter tes dons et ta grandeur.

UNE VOIX, seule.

De tous ces vains plaisirs où leur âme se plonge,

450. Ces images sont imitées plutôt de l'Évangile que de l'Ancien Testament, et surtout de l'Épître aux Hébreux, dont l'auteur représente, sous l'emblème d'une cité permanente, le bonheur des justes dans l'Église et dans l'éternité (Héb., XI, 10, 16 ; XII, 22 ; XIII, 14). La même figure est, à diverses reprises, employée dans les allégories de l'Apocalypse (Ap., III, 12 ; XX, 9 ; XXI, 2, 10).

459. Les commentaires citent, au sujet de ces vers, un trait du Psalmiste qui ne s'y rapporte nullement ; le texte porte : *Ils* (les héros courageux) *s'endormirent de leur sommeil et tous les braves ne retrouvèrent plus leur force* (Ps. LXXVI, 6). La Vulgate donne un sens plus éloigné de l'hébreu, mais qui ne l'est pas moins de la poésie de Racine. Les traits qui s'en rapprochent davantage sont ces mots du livre de Job : *Il s'envole comme un songe et on ne le retrouve pas* (Job, XX, 8).

459. Divers passages de l'Ancien Testament font mention du pauvre en des termes qui semblent inspirés par les doctrines de l'Évangile, et l'image des banquets, représentant les joies célestes, était si commune dans les langues et les poésies de l'Orient, qu'elle s'exprimait par une grande diversité de termes empruntés aux usages ordinaires de la vie (Mat., VIII, 11 ; IX, 10, 11 ; XXVI, 29 ; Marc, II, 15 ; Luc, VII, 36 ; XIV,

460 Que leur restera-t-il? Ce qui reste d'un songe
 Dont on a reconnu l'erreur.
 A leur réveil (ô réveil plein d'horreur!),
 Pendant que le pauvre à ta table
 Goûtera de ta paix la douceur ineffable,
 465 Ils boiront dans la coupe affreuse, inépuisable,
 Que tu présenteras au jour de ta fureur
 A toute la race coupable.

TOUT LE CHOEUR.

O réveil plein d'horreur!
 O songe peu durable!
 470 O dangereuse erreur!

15; XXII, 30). Aussi, c'est à la parabole du mauvais riche et de Lazare, que Racine a sans doute emprunté l'emblème de ces vers. Dans ce tableau, l'un des plus frappants de l'Évangile, le pauvre est porté par les anges auprès d'Abraham, le chef de la nation juive, et prend place, est-il dit, *dans le sein d'Abraham* (Luc, VIII, 23), c'est-à-dire au premier rang des festins éternels. Le passage semble une simple paraphrase, tant il se rapproche du style de l'Évangile.

465. La coupe est un des emblèmes les plus fréquents de la poésie biblique; tantôt le sens est favorable: la coupe représente les joies, les bénédictions du fidèle: *L'Éternel est mon lot et la coupe qui est ma part*, dit le Psalmiste (Ps. XVI, 5); *tu as fait déborder ma coupe* (Ps. XXIII, 5), et les bienfaits divins sont rassemblés sous l'image de *la coupe des délivrances* (Ps. CXVI, 13); tantôt la coupe exprime les débordements des méchants et des mondains et les vengeances du ciel. Asaph l'emploie en ce sens (Ps. LXXV, 9). C'est dans les écrits des prophètes surtout que le mot reçoit cette signification: Jérémie (Jér., XIII, 13; XXV, 15; Lam., IV, 21), Ézéchiel (Ézé., XXIII, 33), Habacuc (Hab., II, 16), l'ont variée avec une grande force. D'après l'Évangile, l'image se trouve dans les discours de Jésus sur la fin qui l'attendait (Mat., XX, 22; XXVI, 29; Marc, X, 38; Jean, XVIII, 11). Le trait qui se rapproche le plus des vers de Racine est du continuateur d'Ésaïe: *Jérusalem! de la main de l'Éternel, tu as bu la coupe de sa fureur* (Ésa., LI, 17).

ACTE III.

SCÈNE PREMIÈRE.

MATHAN, NABAL, LE CHOEUR.

MATHAN.

Jeunes filles, allez. Qu'on dise à Josabeth
Que Mathan veut ici lui parler en secret.

UNE DES FILLES DU CHOEUR.

Mathan ! O Dieu du ciel, puisses-tu le confondre !

NABAL.

Hé quoi ! tout se disperse et fuit sans vous répondre.

MATHAN.

5 Approchons.

SCÈNE II.

ZACHARIE, MATHAN, NABAL.

ZACHARIE.

Téméraire, où voulez-vous passer ?

Au delà de ce lieu gardez-vous d'avancer ;
C'est des ministres saints la demeure sacrée ;
Les lois à tout profane en défendent l'entrée.

Qui cherchez-vous ? Mon père, en ce jour solennel,

10 De l'idolâtre impur fuit l'aspect criminel ;

3. Cette formule d'anathème semble trop forte dans la bouche d'une jeune fille. Joad s'en sert dans sa prière contre Athalie (I, 291), et c'est parce qu'elle est admise dans le langage des prophètes qu'elle pouvait être employée à la fois par le pontife et par une jeune fille du chœur.

Et devant le Seigneur maintenant prosternée,
Ma mère en ce devoir craint d'être détournée.

MATHAN.

Mon fils, nous attendrons; cessez de vous troubler;
C'est votre illustre mère à qui je veux parler;
15 Je viens ici chargé d'un ordre de la reine.

SCÈNE III.

MATHAN, NABAL.

NABAL.

Leurs enfants ont déjà leur audace hautaine.
Mais que veut Athalie en cette occasion?
D'où naît dans ses conseils cette confusion?
Par l'insolent Joad ce matin offensée
20 Et d'un enfant fatal en songe menacée,
Elle allait immoler Joad à son courroux
Et dans ce temple enfin placer Baal et vous.
Vous m'en aviez déjà confié votre joie,
Et j'espérais ma part d'une si riche proie.
25 Qui fait changer ainsi ses vœux irrésolus?

13. Le titre de fils était familièrement employé par les personnes d'âge et de position élevée, en s'adressant à un jeune homme ou à un inférieur (Gen. XLIII, 30; 1 Sam., XXV, 8, etc.)

24. Ce Nabal, personnage d'invention, le confident de Mathan, ne paraît que dans cette scène. En deux traits d'un naturel admirable, le poète montre combien le client est digne du maître et justifie leur mutuelle confiance; c'est ici le premier, et ce vers, fort différent du reste de la tirade, doit être prononcé d'un ton de flatterie, de prière et de cupidité. En la grande révolution religieuse qui semble instante, l'abolition du culte de Jéhova, la proscription de la famille pontificale et de la tribu de Lévi, l'installation d'une idole et de son prêtre dans le temple, Nabal est surtout préoccupé de sa part d'une proie si riche; il la demande et s'en assure d'avance; il prend ses précautions; il se la promet; il viendra, pour le pillage, à la suite de son supérieur, et par ce mot seul il se montre aussi vil que lui, digne de la sincérité des confidences qu'il réclame.

MATHAN.

- Ami, depuis deux jours je ne la connais plus.
 Ce n'est plus cette reine éclairée, intrépide,
 Élevée au-dessus de son sexe timide,
 Qui d'abord accablait ses ennemis surpris
- 30 Et d'un instant perdu connaissait tout le prix ;
 La peur d'un vain remords trouble cette grande âme ;
 Elle flotte, elle hésite ; en un mot, elle est femme.
 J'avais tantôt rempli d'amertume et de fiel
 Son cœur déjà saisi des menaces du ciel ;
- 35 Elle-même, à mes soins confiant sa vengeance,
 M'avait dit d'assembler sa garde en diligence ;
 Mais soit que cet enfant devant elle amené,
 De ses parents, dit-on, rebut infortuné,
 Eût d'un songe effrayant diminué l'alarme,
- 40 Soit qu'elle eût même en lui vu je ne sais quel charme,
 J'ai trouvé son courroux chancelant, incertain,
 Et déjà remettant sa vengeance à demain.
 Tous ses projets semblaient l'un l'autre se détruire.
 « Du sort de cet enfant je me suis fait instruire,
- 45 « Ai-je dit ; on commence à vanter ses aïeux ;
 « Joad de temps en temps le montre aux factieux,
 « Le fait attendre aux Juifs comme un autre Moïse,
 « Et d'oracles menteurs s'appuie et s'autorise. »
 Ces mots ont fait monter la rougeur sur son front.
- 50 Jamais mensonge heureux n'eut un effet si prompt.
 « Est-ce à moi de languir dans cette incertitude ?
 « Sortons, a-t-elle dit, sortons d'inquiétude.
 « Vous-même à Josabeth prononcez cet arrêt :

53. On n'a pas remarqué l'art consommé avec lequel Racine a fait porter par Mathan ce message d'Athalie, non à Joad, mais à Josabeth. Le pontife ne pouvait accepter une discussion avec le prêtre d'un culte idolâtre, ni même lui permettre de s'arrêter dans les dépendances du temple ; on le verra plus loin, quand Joad, survenant, se rencontrera avec Mathan. En outre, il est digne de la politique d'Athalie de s'adresser à une épouse, à une mère, et de l'effrayer par avance, non-seule-

- « Les feux vont s'allumer, et le fer est tout prêt ;
 55 « Rien ne peut de leur temple empêcher le ravage,
 « Si je n'ai de leur foi cet enfant pour otage. »

NABAL.

Hé bien ! pour un enfant qu'ils ne connaissent pas,
 Que le hasard peut-être a jeté dans leurs bras,
 Voudront-ils que leur temple enseveli sous l'herbe...

MATHAN.

- 60 Ah ! de tous les mortels connais le plus superbe.
 Plutôt que dans mes mains par Joad soit livré
 Un enfant qu'à son Dieu Joad a consacré,
 Tu lui verras subir la mort la plus terrible.
 D'ailleurs pour cet enfant leur attache est visible.
 65 Si j'ai bien de la reine entendu le récit,
 Joad sur sa naissance en sait plus qu'il ne dit.
 Quel qu'il soit, je prévois qu'il leur sera funeste :
 Ils le refuseront. Je prends sur moi le reste,
 Et j'espère qu'enfin de ce temple odieux
 70 Et la flamme et le fer vont délivrer mes yeux.

NABAL.

Qui peut vous inspirer une haine si forte?

ment du ravage de l'édifice sacré, mais surtout des dangers que toute sa famille doit courir.

62. Racine a fait de Mathan un lévite apostat (I, 35) ; il est donc censé connaître ces consécérations, dont la Bible rapporte divers exemples et que l'on retrouve même dans le Nouveau Testament (Jug., XIII, 5 ; 1 Sam., II, 11 ; Luc, I, 15). Il est naturel dès lors qu'il suppose que l'enfant a été attaché au grand prêtre par ce lien. Ces engagements religieux étaient en usage avant Moïse, comme on le voit par les formes qu'il emprunte à ces usages (Lév., XXV, 25, etc.) avant d'avoir promulgué la loi qui les réglait (Nom., VI, 1, etc.) ; ils étaient ou temporaires ou perpétuels, et ces rites se sont conservés assez fidèlement pour que la vie de saint Paul en offre un exemple (Act., XXI, 24) ; ils consistaient principalement en diverses abstinences que le poëme n'avait point à indiquer.

Est-ce que de Baal le zèle vous transporte?
 Pour moi, vous le savez, descendu d'Ismaël,
 Je ne sers ni Baal ni le Dieu d'Israël.

MATHAN.

75 Ami, peux-tu penser que d'un zèle frivole
 Je me laisse aveugler pour une vaine idole,
 Pour un fragile bois, que malgré mon secours

73. Ismaël, fils aîné d'Abraham et de sa concubine Agar (1 Chr., I, 28 ; Gen., XVI, 11), est un de ces personnages dont le souvenir remonte aux commencements de l'histoire et la sépare des temps inconnus ou fabuleux. Sa fortune a été prédite à son père (Gen., XVII, 20, etc.). On peut dire que ses destinées s'accomplissent encore de nos jours dans les races issues de cette souche antique, les plus fidèles peut-être parmi toutes aux exemples de vie nomade légués par les ancêtres et rappelés dans un cantique sous le nom d'Asaph (Ps. LXXXIII, 7). Les relations, soit de paix, soit de guerre, ont été constantes entre les Hébreux et les Ismaélites. En des époques de désordre comme le règne d'Athalie, on ne peut s'étonner qu'un descendant d'Ismaël, établi à Jérusalem, ait gagné la faveur d'un Mathan. Il est essentiel de remarquer que les Ismaélites, désignés par quelques versions comme Arabes, ont été dès le temps des Juges enclins à des pratiques d'idolâtrie (Jug., VIII, 24).

74. Ce vers, souvent mal compris des auditeurs, est mal expliqué par les interprètes. Quelques critiques, comme pour se consoler de ne pas en saisir l'intention, se sont contentés dédaigneusement d'y voir un remplissage. Ils ont oublié que celui qui, sur les conseils de Boileau, supprimait une scène entière de *Britannicus*, se serait facilement résigné à sacrifier et à remplacer un distique. C'est le second trait par lequel ce caractère intéressé et vil se dévoile. Nabal ne sait pas encore, ainsi qu'il le déclare lui-même, si le zèle de Baal transporte son maître ; il ne sait pas davantage, en supposant cette haine, si elle réussira et si le culte de Jéhova va triompher ou succomber ; en cas de succès, il a pris ses mesures ; il a mendié sa part dans les dépouilles (III, 24) ; mais si le culte étranger a le dessous, il s'est désintéressé d'avance dans cette chute ; il s'est assuré le moyen de se tenir prudemment à l'écart. Pour comble d'habileté, ce n'est point un prétexte que lui suggérera le soin de sa sûreté ; cette position sera, s'il le faut, une retraite ; mais cette position est déjà prise. « Vous le savez, dit-il à Mathan, je suis Ismaélite... » Telle est la portée de ces deux vers ; c'est la précaution d'un lâche et un trait de caractère.

Les vers sur son autel consomment tous les jours ?
 Né ministre du Dieu qu'en ce temple on adore,
 80 Peut-être que Mathan le servirait encore,
 Si l'amour des grandeurs, la soif de commander,
 Avec son joug étroit pouvaient s'accommoder.
 Qu'est-il besoin, Nabal, qu'à tes yeux je rappelle
 De Joad et de moi la fameuse querelle,
 85 Quand j'osai contre lui disputer l'encensoir ;
 Mes brigues, mes combats, mes pleurs, mon désespoir ?
 Vaincu par lui, j'entrai dans une autre carrière,
 Et mon âme à la cour s'attacha tout entière.
 J'approchai par degrés de l'oreille des rois,
 90 Et bientôt en oracle on érigea ma voix.
 J'étudiai leur cœur, je flattai leurs caprices ;
 Je leur semai de fleurs le bord des précipices :
 Près de leurs passions rien ne me fut sacré ;

78. Le profond dédain avec lequel Mathan parle ici de l'idole qu'il dessert, est imité des prophètes. De nombreux textes peuvent être cités : *Me prosternerai-je devant une souche de bois?* demande le continuateur d'Ésaïe ; *n'est-ce pas un mensonge que je tiens dans ma main?* (Ésa., XLIV, 19, 20.) Des images analogues se trouvent dans les divers livres prophétiques (Jér., II, 27 ; X, 3 ; Os., IV, 12 ; Hab., II, 19). Le trait dérisoire qui se rapproche le plus des vers de Racine est celui-ci : *Pour son culte, le pauvre borné dans ses dons choisit un bois qui ne pourrisse point* (Ésa., XL, 20), La Harpe a très-bien dit : « Il convenait que Joad fût rempli de la crainte de son Dieu et que Mathan méprisât le sien. »

80. Voir I, 35.

85. Tout ceci est d'invention et ne se justifie que jusqu'à un certain point par l'état de désordre profond où l'avènement sanglant d'Athalie jeta le royaume de Juda. Encore convient-il de se rappeler qu'au moment de son usurpation, Joad était déjà souverain sacrificateur (2 Chr., XXII, 11), que c'est seulement sous le règne d'une païenne que la tiare héréditaire aurait pu lui être disputée et que, d'ailleurs, Mathan, présenté comme simple lévite (I, 40), n'avait aucun droit quelconque au pontificat qui n'appartenait qu'à la race d'Aaron. Est-il besoin d'ajouter que si la rigueur de l'exactitude historique obligeait à ces réserves, l'imagination du poète était libre de porter jusque-là le contraste entre Joad et Mathan ?

De mesure et de poids je changeais à leur gré.

95 Autant que de Joad l'inflexible rudesse

De leur superbe oreille offensaient la mollesse,

Autant je les charmais par ma dextérité,

Dérobant à leurs yeux la triste vérité,

Prêtant à leur fureur des couleurs favorables

100 Et prodigue surtout du sang des misérables.

Enfin, au dieu nouveau qu'elle avait introduit

Par les mains d'Athalie un temple fut construit.

Jérusalem pleura de se voir profanée ;

Des enfants de Lévi la troupe consternée

105 En poussa vers le ciel des hurlements affreux :

Moi seul, donnant l'exemple aux timides Hébreux,

100. On s'est étonné de ces aveux : Mathan, qui donne à ce Nabal le nom d'ami (III, 26 et 75), se montre tel qu'il est ; il ne daigne point se contraindre avec un tel confident, et la corruption artificieuse aime à se déployer, quand elle n'y voit aucun risque ; pour elle, c'est se vanter ; elle se complaît dans sa franchise effrontée et prend soin que chaque honteux souvenir renchérisse sur le précédent ; s'avouer criminelle est une manière de se dire habile, et d'écarter la pensée du cantique que *les hommes de sang et de fraude, l'Éternel les abhorre* (Ps. V, 7).

102. A diverses reprises, le culte de Baal (I, 48), le Soleil, et d'Astarté, la Lune, fut introduit par les Hébreux, même à Jérusalem, avant l'érection de la royauté et surtout après le schisme des dix tribus (Jug., II, 13 ; X, 6 ; 1 Sam., VII, 4 ; XII, 40). Ce sabéisme s'étendit aux étoiles et aux signes du Zodiaque (2 Rois, XXIII, 5, etc.). Jusque dans les derniers temps, malgré les réformes de Josias, ces idolâtries continuèrent ; le prophète Ézéchiel les décrit avec une telle fidélité qu'il faut bien reconnaître, dans le tableau qu'il trace, l'exactitude du témoin oculaire (Ézéch., VIII, 46). Mais l'époque de l'établissement d'un temple de ces superstitions à Jérusalem est incertaine ; c'est gratuitement que le poëme en accuse Athalie.

103. Cette expression, qui rend avec une énergie sarcastique l'impuissante opposition des lévites contre Mathan, doit être attribuée à Racine. Les textes que l'on cite d'ordinaire, tirés surtout des prophètes, peuvent tous être traduits plutôt par « gémissements » que par « hurlements, » et les synonymes qu'on a continué d'alléguer confirment cette vue.

Déserteur de leur loi, j'approuvai l'entreprise,
 Et par là de Baal méritai la prêtrise ;
 Par là je me rendis terrible à mon rival ;
 110 Je ceignis la tiare, et marchai son égal.
 Toutefois, je l'avoue, en ce comble de gloire,
 Du Dieu que j'ai quitté l'importune mémoire
 Jette encore en mon âme un reste de terreur ;
 Et c'est ce qui redouble et nourrit ma fureur.
 115 Heureux si, sur son temple achevant ma vengeance,
 Je puis convaincre enfin sa haine d'impuissance,
 Et parmi les débris, le ravage et les morts,
 A force d'attentats perdre tous mes remords !
 Mais voici Josabeth.

SCÈNE IV.

JOSABETH, MATHAN, NABAL.

MATHAN.

Envoyé par la reine

120 Pour rétablir le calme et dissiper la haine,
 Princesse, en qui le ciel mit un esprit si doux,
 Ne vous étonnez pas si je m'adresse à vous.
 Un bruit, que j'ai pourtant soupçonné de mensonge,
 Appuyant les avis qu'elle a reçus en songe,
 125 Sur Joad, accusé de dangereux complots,
 Allait de sa colère attirer tous les flots.
 Je ne veux point ici vous vanter mes services ;
 De Joad contre moi je sais les injustices ;
 Mais il faut à l'offense opposer les bienfaits.
 130 Enfin je viens chargé de paroles de paix.

122. Ce début du perfide Mathan rappelle ces traits du Psalmiste dépeignant les complices d'Absalon : *Leur bouche a plus de douceur que le lait, et leur cœur est hostile; leurs paroles sont plus onctueuses que l'huile, et ce sont des épées nues* (Ps. LV, 22).

130. Imitation, peut-être trop éloignée pour être certaine, du verset

Vivez, solennisez vos fêtes sans ombrage.
De votre obéissance elle ne veut qu'un gage :
C'est (pour l'en détourner j'ai fait ce que j'ai pu)
Cet enfant sans parents qu'elle dit qu'elle a vu.

JOSABETH.

135 Éliacin ?

MATHAN.

J'en ai pour elle quelque honte ;
D'un vain songe peut-être elle fait trop de compte.
Mais vous vous déclarez ses mortels ennemis,
Si cet enfant sur l'heure en mes mains n'est remis.
La reine impatiente attend votre réponse.

JOSABETH.

140 Et voilà de sa part la paix qu'on nous annonce !

MATHAN.

Pourriez-vous un moment douter de l'accepter ?
D'un peu de complaisance est-ce trop l'acheter ?

JOSABETH.

J'admiraïs si Mathan, dépouillant l'artifice,
Avait pu de son cœur surmonter l'injustice,
145 Et si de tant de maux le funeste inventeur
De quelque ombre de bien pouvait être l'auteur.

MATHAN.

De quoi vous plaignez-vous ? Vient-on avec furie

d'un psaume de David dont la portée est douteuse et peut s'appliquer soit à ses luttes contre Saül, soit à la révolte d'Absalon ; le Psalmiste s'élève contre *ceux qui font le mal et qui parlent de paix à leur prochain* (Ps. XXVIII, 3).

131. Ce vers est le piège le plus adroit que Mathan tend à Josabeth ; on ne l'a pas assez remarqué : la solennité de la Pentecôte est suspendue ; les adorateurs ont pris la fuite (II, 27) ; le temple va être fermé, et Mathan laisse entrevoir la reprise paisible de ces cérémonies si chères à la piété israélite, pourvu qu'un enfant inconnu soit remis à la reine.

Arracher de vos bras votre fils Zacharie ?

Quel est cet autre enfant si cher à votre amour ?

150 Ce grand attachement me surprend à mon tour.

Est-ce un trésor pour vous si précieux, si rare ?

Est-ce un libérateur que le ciel vous prépare ?

Songez-y, vos refus pourraient me confirmer

Un bruit sourd que déjà l'on commence à semer.

JOSABETH.

155 Quel bruit ?

MATHAN.

Que cet enfant vient d'illustre origine ;

Qu'à quelque grand projet votre époux le destine.

JOSABETH.

Et Mathan, par ce bruit qui flatte sa fureur...

MATHAN.

Princesse, c'est à vous de me tirer d'erreur.

Je sais que du mensonge implacable ennemie,

160 Josabeth livrerait même sa propre vie,

S'il fallait que sa vie à sa sincérité

Coûtât le moindre mot contre la vérité.

152. Ce mot de « libérateur, » ne se comprend dans la bouche de Mathan que s'il est prononcé avec un léger accent d'ironie ; il ne craint pas que cet enfant délivre les Hébreux ; il croit l'empire d'Athalie trop bien établi pour redouter un si faible adversaire. A un ancien lévite parlant à l'épouse du grand prêtre, l'expression était d'ailleurs suggérée par des souvenirs de l'Écriture (2 Sam., XXII, 2 ; Ps. XVIII, 42) ; elle s'employait dans ce sens au siècle même d'Athalie (2 Rois, XIII, 5), et le successeur de Josué, le premier juge d'Israel, Hotniel, est ainsi désigné (Jug., III, 9).

162. L'odieux caractère de Mathan se montre ici dans tout son jour ; c'est le génie de la ruse. Dans ses confidences à son ami Nabal, il s'applaudit que son « mensonge heureux » (III, 50) ait trompé la reine et serve de nœud à l'intrigue qu'il ourdit. Ici, pour abuser l'intègre Josabeth, l'imposteur invoque devant elle le respect de la vérité. Il

Du sort de cet enfant on n'a donc nulle trace ?
 Une profonde nuit enveloppe sa race,
 165 Et vous-même ignorez de quels parents issu,
 De quelles mains Joad dans ses bras l'a reçu ?
 Parlez ; je vous écoute, et suis prêt de vous croire ;
 Au Dieu que vous servez, princesse, rendez gloire.

JOSABETH.

Méchant, c'est bien à vous d'oser ainsi nommer
 170 Un Dieu que votre bouche enseigne à blasphémer !
 Sa vérité par vous peut-elle être attestée,
 Vous, malheureux, assis dans la chaire empestée
 Où le mensonge règne et répand son poison ;
 Vous, nourri dans la fourbe et dans la trahison ?

est à noter que dans toute cette scène, sans trahir le secret, elle ne prononce pas un mot qui puisse même être accusé de duplicité.

168. Il est étrange que l'on se soit trompé sur la valeur de cette manière de parler. Comme formule de serment, « rendre gloire » ne se trouve point dans l'Écriture. Mais l'expression n'a rien d'étrange ou d'incertain et revient fréquemment ; elle exprime une simple pensée de soumission, de confiance et d'adoration ; elle rapporte à Dieu l'honneur qui lui est dû (Ps. XXIX, 4 ; XCVI, 7 ; Ésa., XLII, 12 ; Jér., XIII, 16). Dans le Nouveau Testament, le mot en ce sens reparaît pour ainsi dire à chaque page. La phrase ordinaire de convention qui attestait la vérité était différente. On jurait, on affirmait en disant : *l'Éternel est vivant!* (2 Rois, II, 2 ; V, 16 ; Jér., IV, 2 ; V, 2 ; XLIV, 26.) Mathan ne pouvait demander un serment pareil sans avouer que son dieu n'est qu'une idole morte ; il propose à Josabeth une forme qui n'a rien de blessant pour elle ni pour lui. (Voir III, 134.)

169. Ce mot « méchant, » rarement employé par Racine depuis sa première pièce, *la Thébaïde*, est conforme au style de l'Écriture, et revient plus loin dans la bouche de Josabeth (III, 210).

172. Cette rude image est tirée du commencement du premier psaume, poème d'un auteur inconnu et dont le style est trop différent de celui du deuxième pour qu'on ait le droit de les réunir. Racine a suivi la version grecque des Septante et la version latine de la Vulgate. Le texte hébreu porte plus simplement : *Heureux l'homme... qui ne prend point place au cercle des moqueurs!* (Ps. I, 1.)

SCÈNE V.

JOAD, JOSABETH, MATHAN, NABAL.

JOAD.

- 175 Où suis-je? de Baal ne vois-je pas le prêtre?
 Quoi! Fille de David, vous parlez à ce traître?
 Vous souffrez qu'il vous parle, et vous ne craignez pas
 Que du fond de l'abîme entr'ouvert sous ses pas
 Il ne sorte à l'instant des feux qui vous embrasent,
 180 Ou qu'en tombant sur lui ces murs ne vous écrasent?

175. Voir sur le caractère de Joad et sa conduite envers Mathan l'Introduction, § VI. Il suffit de faire remarquer, pour que cette courte scène soit bien comprise, que Joad vient attendre Azarias qui a parcouru les parvis extérieurs et s'est assuré de la fermeture des portes, et c'est le pontife de l'idole que le grand prêtre rencontre.

176. Dans cette seule occasion, Joad interpelle sa femme sous le titre de « Fille de David. » C'était assez lui reprocher sa condescendance envers Mathan. David avait été l'adversaire décidé de l'idolâtrie, qui sous son règne seul n'avait jamais réussi à s'établir (I, 50; E., III, 403).

179. Ces vers offrent une évidente allusion à l'une des plus curieuses croyances des anciens Hébreux, celle du Schéol (III, 193; E., II, 447) que toutes les versions de l'Écriture confondent à tort tantôt avec le sépulcre, tantôt avec l'enfer. Que la distinction la plus nette fût admise entre le tombeau, réceptacle des corps, et le Schéol, séjour des âmes, c'est là ce qu'il est impossible de contester. Quelquefois, dans les textes, il s'agit de ce domaine souterrain où les esprits sont retirés; quelquefois du tombeau seulement et de la sépulture dans le sens ordinaire du mot; quelquefois, au contraire, il s'agit de l'un et de l'autre (Gen., XXV, 8; XLIX, 33; L, 5; Nom., XX, 24, 26; Deu., XXXI, 16; XXXIV, 7; 1 Rois, XI, 42); si l'on compare ces citations, on y trouvera ces significations diverses, séparées ou réunies, mais toujours distinctes. Les peintures de cette demeure des trépassés varient, selon que les justes ou les méchants y sont recueillis. Elle est dépeinte sombre, triste, silencieuse, sans bruit et sans mouvement (Job, X, 21; Ps. VI, 6; LXXXVIII, 12; CXV, 17; Ésa., XXXVIII, 18), ne s'émouvant qu'à l'entrée des nouveaux habitants (Ésa., XIV, 9, etc.) qui viennent y déposer leurs terrestres grandeurs; d'autres textes la représentent comme

Que veut-il ? De quel front cet ennemi de Dieu
Vient-il infecter l'air qu'on respire en ce lieu ?

MATHAN.

On reconnaît Joad à cette violence.
Toutefois il devrait montrer plus de prudence,
185 Respecter une reine, et ne pas outrager
Celui que de son ordre elle a daigné charger.

JOAD.

Hé bien ! Que nous fait-elle annoncer de sinistre ?
Quel sera l'ordre affreux qu'apporte un tel ministre ?

MATHAN.

J'ai fait à Josabeth savoir sa volonté.

JOAD.

190 Sors donc de devant moi, monstre d'impiété !

un lieu de repos, de ce repos si cher aux populations de l'Orient sous leur brûlant soleil (Job, III, 13) et un lieu de rendez-vous où se retrouvent les amis que la mort a séparés (Gen., XXV, 10 ; 1 Rois, II, 10). C'est un asile de liberté et d'égalité (Job, III, 19), dont le regard de Dieu seul perce les profondeurs (Job, XXVI, 5, 6) fermées à la curiosité de l'homme (Job, XXXVIII, 17). L'exemple des funérailles du patriarche Jacob justifie la grave distinction que ces citations indiquent ; après les quarante jours de l'embaumement, après les soixante-dix jours du deuil égyptien, la sépulture a lieu en Canaan ; mais Jacob, le jour même de sa fin, est *recueilli vers ses peuples*. Enfin des animaux, il n'est jamais dit qu'ils descendent dans le Schéol. Ces idées sur la vie future, fort incomplètes et vagues, puisqu'il n'est nullement parlé dans l'Ancien Testament ni d'un jugement avant d'entrer dans le Schéol ni d'une époque marquée pour en sortir, se sont lentement éclaircies avec le temps. Déjà l'Ecclésiaste annonce que *l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné* (Ecc., XII, 9), et plus tard Marthe est persuadée que son frère *ressuscitera au dernier jour* (Jean, XI, 24). A l'Évangile il était réservé de *mettre en évidence la vie et l'immortalité* (2 Tim., II, 10) et de montrer par le fait qu'entre la vie actuelle et la vie future il n'y a aucun intervalle (Luc, XXIII, 43) ; c'est la grande vérité que le Christ a proclamée du haut de sa croix.

De toutes tes horreurs, va, comble la mesure ;
 Dieu s'apprête à te joindre à la race parjure,
 Abiron et Dathan, Doeg, Achitophel.

Les chiens à qui son bras a livré Jézabel,

195 Attendant que sur toi sa fureur se déploie,

191. « Comble la mesure » est une métaphore si simple qu'elle se trouve partout et dans toutes les langues. Il convient néanmoins de rappeler que ce mot se rencontre dans le discours le plus sévère que le Christ ait adressé (Mat., XXIII, 32).

193. Dathan et Abiron ou Abiram, de la tribu de Ruben, se firent dans le désert contre Moïse les chefs politiques de la conspiration dont Coré devint le chef sacerdotal et dont le prétexte populaire fut, comme toujours, l'abondance de l'Égypte comparée aux privations de l'Arabie. Les deux Rubenites refusèrent avec insolence de se rendre auprès de Moïse, qui tenta inutilement de les éclairer et de les ramener ; en vain leur fut-il laissé jusqu'au lendemain ; ils s'obstinèrent dans leur révolte et périrent à l'entrée de leurs tentes, engloutis par un mouvement du sol entr'ouvert (Nom., XVI, 1, etc.). Selon les termes mêmes de ce récit, c'est dans le Schéol (III, 179 ; E., II, 447) que les deux frères sont entraînés, et leur peine, selon les idées juives, consiste surtout en ce qu'ils y descendent vivants, condamnation poétiquement rappelée dans un psaume de la fin de la captivité de Babylone (Ps. CVI, 17).

Doeg, Iduméen, meurtrier par condescendance, est un des plus abominables caractères que Saül se soit attachés dans les dernières années de son règne ; Doeg eut la bassesse de dénoncer au tyran l'accueil bienveillant que David, dans sa fuite, reçut du pontife Abimélec, et sur le refus des archers de mettre à mort les membres de la famille sacerdotale, Doeg prit sur lui l'exécution de la sentence ; il fit périr les sacrificateurs et passer au fil de l'épée les habitants de Nob (1, Sam., XXII, 9, etc.). Ce crime est flétri dans un des cantiques de David (Ps. LII, 2).

Achitophel couronne dignement cette liste d'infamie. Il a été, sous David, un des esprits les plus déliés et les plus coupables. Instigateur et complice de la révolte du faible Absalon, il voulut creuser un abîme infranchissable entre le père et le fils ; il imagina de donner pour garantie à la rébellion un affreux inceste commis en quelque sorte à la vue de Jérusalem. Dès que son crime eut manqué de succès, dès qu'il dut désespérer de réussir dans ses projets de vengeance, tranquillement il mit ordre à ses affaires et s'étrangla (2 Sam., XVI et XVII). Si son but était de venger Batsébal, sa petite-fille, le but était aussi coupable que le moyen.

194. Voir I, 118.

Déjà sont à ta porte et demandent leur proie.

MATHAN, troublé.

Avant la fin du jour... on verra qui de nous...
Doit... Mais sortons, Nabal.

NABAL.

Où vous égarez-vous?
De vos sens étonnés quel désordre s'empare?
200 Voilà votre chemin.

SCÈNE VI.

JOAD, JOSABETH.

JOSABETH.

L'orage se déclare ;
Athalie en fureur demande Éliacin.
Déjà de sa naissance et de votre dessein
On commence, seigneur, à percer le mystère ;
Peu s'en faut que Mathan ne m'ait nommé son père.

JOAD.

205 Au perfide Mathan qui l'aurait révélé?
Votre trouble à Mathan n'a-t-il point trop parlé?

JOSABETH.

J'ai fait ce que j'ai pu pour m'en rendre maîtresse.
Cependant croyez-moi, seigneur, le péril presse.
Réservez cet enfant pour un temps plus heureux.
210 Tandis que les méchants délibèrent entre eux,
Avant qu'on l'environne, avant qu'on nous l'arrache,
Une seconde fois souffrez que je le cache.
Les portes, les chemins lui sont encore ouverts.
Faut-il le transporter aux plus affreux déserts?
215 Je suis prête ; je sais une secrète issue
Par où, sans qu'on le voie et sans être aperçue,

De Cédron avec lui traversant le torrent,
 J'irai dans le désert où jadis en pleurant,
 Et cherchant comme nous son salut dans la fuite,
 220 David d'un fils rebelle évita la poursuite.
 Je craindrai moins pour lui les lions et les ours...

217. Le Cédron ou plus exactement le Kédron, souvent mentionné dans l'Ancien Testament et dont le nom se retrouve dans l'Évangile (Jean, XVIII, 4), était un torrent coulant au fond d'une vallée étroite du côté de l'Est et qui séparait Jérusalem du mont des Oliviers. La profondeur et l'encaissement de la vallée faisaient paraître l'eau noire sous les ombrages épais du penchant des coteaux, et de là le nom de Kédron (noir). Josèphe, l'historien des Juifs, ne désigne pas autrement ce cours d'eau (Ant., VII, 12; IX, 3), qui se jette dans la mer Morte à travers les rochers du désert d'Engaddi et se dessèche en été.

218. C'est du pays montagneux et désert, situé entre Jérusalem et Jéricho, qu'il s'agit. Au temps de Josué, ce vaste territoire ne contenait que six villes et quelques hameaux (Jos., XV, 62), et dans la suite ces centres de population ont diminué. Sur cette route dangereuse, Jésus a placé la scène de l'admirable parabole du bon Samaritain (Luc, X, 30).

220. Ce rebelle est Absalon, fils de David et de Mahaca, impétueux, faible, vindicatif, vengeur perfide du crime d'Amnon dont Tamar fut victime, incendiaire d'un champ d'orge pour forcer le possesseur, Joab, son ami, à venir le trouver dans sa disgrâce et à se charger d'obtenir son retour; vain de sa taille avantageuse et de la beauté de sa chevelure; familier avec le peuple et habile à capter les suffrages de la foule; perfide jusqu'à faire de la religion un masque de sa perfidie, il a fini par la révolte ouverte, un moment triomphante, et vint périr après la défaite de son armée sur la rive orientale du Jourdain où David, en politique et en général consommé, avait su attirer les rebelles. L'étrangeté de sa mort, achevée par les mains de Joab dont il avait voulu forcer l'amitié, fut amenée par un accident de sa fuite que les interprètes ont mal compris: il n'est point dit que sa chevelure s'embarrassa dans les branches d'un chêne, mais ce qui est fort différent, que sa tête fut prise entre les rameaux, accident fort simple d'une fuite précipitée (1 Sam., XVIII, 9).

221. Voir E., I, 288, où le lion est pris dans un sens allégorique. L'ours, un des animaux les plus communs dans les forêts de la Palestine, est en conséquence l'un de ceux que les Juifs connaissaient le mieux; deux fois seulement il en est question dans le sens réel (1 Sam., XVII, 34; 2 Rois, II, 24), et dans tous les autres textes, il sert

- Mais pourquoi de Jéhu refuser le secours ?
 Je vous ouvre peut-être un avis salutaire.
 Faisons de ce trésor Jéhu dépositaire ;
- 225 On peut dans ses États le conduire aujourd'hui,
 Et le chemin est court qui mène jusqu'à lui.
 Jéhu n'a point un cœur farouche, inexorable ;
 De David à ses yeux le nom est favorable.
 Hélas ! est-il un roi si dur et si cruel,
- 230 A moins qu'il n'eût pour mère une autre Jézabel,
 Qui d'un tel suppliant ne plaignît l'infortune ?
 Sa cause à tous les rois n'est-elle pas commune ?

JOAD.

Quels timides conseils m'osez-vous suggérer ?
 En l'appui de Jéhu pourriez-vous espérer ?

JOSABETH.

- 235 Dieu défend-il tout soin et toute prévoyance ?
 Ne l'offense-t-on point par trop de confiance ?

le plus souvent d'image à la cruauté cauteleuse et vorace (Ésa., LIX, 14 ; Os., XIII, 8 ; 2 Sam., XVII, 8 ; Lam., III, 40 ; Prov., XVII, 12 ; XXVIII, 15).

222. Ici commence un de ces frappants parallèles que le génie d'un croyant pouvait seul tracer. Jéhu, le vainqueur d'Ochozias (I, 82), Jéhu, le rival d'Athalie (II, 106), est choisi par la prudence craintive de Josabeth comme sauveur de Joas et rejeté par la confiance religieuse de Joad. C'est l'esprit de cette scène, trop peu remarquée par les admirateurs même de Racine. A ne consulter que la sagesse humaine, on est enclin à donner raison à Josabeth ; si l'on se rappelle, au contraire, que Jéhu avait manqué sa mission et que l'adversaire de l'idolâtrie de Baal est devenu le protecteur de celle des veaux d'or, la pieuse et courageuse résistance du grand prêtre, à qui l'on propose d'invoquer un tel secours, devient un admirable trait de fidélité ; il se confie en Dieu seul.

226. Le royaume de Juda, depuis les commencements du règne de Roboam, avait pour frontière, au nord, la limite méridionale du royaume d'Israël, dont Samarie (II, 106), la capitale, n'était située qu'à environ treize lieues au nord-est de Jérusalem. Comme prudence humaine, l'argument de Josabeth est d'une parfaite justesse.

A ses desseins sacrés employant les humains,
N'a-t-il pas de Jéhu lui-même armé les mains?

JOAD.

Jéhu, qu'avait choisi sa sagesse profonde,
240 Jéhu, sur qui je vois que votre espoir se fonde,
D'un oubli trop ingrat a payé ses bienfaits ;
Jéhu laisse d'Achab l'affreuse fille en paix,
Suit des rois d'Israël les profanes exemples,
Du vil dieu de l'Égypte a conservé les temples ;
245 Jéhu, sur les hauts lieux enfin osant offrir
Un téméraire encens que Dieu ne peut souffrir,
N'a pour servir sa cause et venger ses injures

238. Allusion à l'avis donné à Jéhu de sa future grandeur par un élève des prophètes. Cet émissaire vint jusqu'au camp du futur roi d'Israël, vers Galaad, à l'orient du Jourdain, lui annoncer son élévation prochaine, et le quitta en hâte par une sorte de fuite précipitée, échappant ainsi et aux pièges et aux récompenses. Il fallait que, sans pactiser avec les passions politiques alors si vivement en éveil, sans empiéter sur le domaine toujours inviolable de la liberté morale, la Providence prît part à ces grands et tristes événements.

244. Jéroboam crut que pour séparer son nouveau trône de celui de David, il fallait mettre une semi-idolâtrie entre les deux. Il restaura le culte des veaux d'or, un moment rétabli au pied du Sinaï pendant une retraite de Moïse sur la sainte montagne, et favorisé par les souvenirs de l'Égypte. Les Égyptiens avaient deux idoles de ce genre, l'une sous le nom d'Apis, à Memphis, la capitale de l'Égypte supérieure ; l'autre sous le nom de Mnevis, à Hiérapolis, la capitale de la basse Égypte. Docile à ces exemples, Jéroboam fonda deux sanctuaires de cette idolâtrie de son choix, l'un à Dan, au nord de ses États, l'autre à Béthel, au midi, non loin de la frontière de Juda. Sa pensée, évidemment, était d'instituer, non un paganisme proprement dit, mais des simulacres qui représentaient Dieu. Les deux centres du nouveau culte étaient d'autant mieux choisis que le temple de Dan retenait les tribus du Nord, et que celui de Béthel soutenait la concurrence de l'école célèbre des prophètes de cette ville et arrêta au passage les Israélites en chemin pour le temple de Jérusalem. *Jéhu, est-il dit, ne se départit point des péchés de Jéroboam où celui-ci avait entraîné Israël, les veaux d'or de Béthel et de Dan* (2 Rois, X, 29).

Ni le cœur assez droit, ni les mains assez pures.

Non, non ; c'est à Dieu seul qu'il nous faut attacher.

250 Montrons Éliacin ; et, loin de le cacher,
Que du bandeau royal sa tête soit ornée.
Je veux même avancer l'heure déterminée,
Avant que de Mathan le complot soit formé.

SCÈNE VII.

JOAD, JOSABETH, AZARIAS, SUIVI DU CHOEUR ET DE PLUSIEURS
LÉVITES.

JOAD.

Hé bien ! Azarias, le temple est-il fermé ?

248. Les hauts lieux étaient, comme le nom l'indique, des sanctuaires sur le penchant ou le sommet d'une colline. On s'appuyait à tort, pour les autoriser, des exemples d'un temps où les adorations étaient dispersées, pour ainsi dire, par tout le pays (1 Sam., IX, 12) ; on oubliait que Moïse avait prévu et d'avance condamné ces irrégularités : *Vous ne ferez pas, avait-il dit, tout ce que nous faisons ici aujourd'hui, où chacun agit à son gré* (Deu., XII, 8). On n'y avait que trop persévéré, et les hauts lieux devinrent une des coutumes religieuses les plus conformes aux mœurs du peuple et des grands, et les plus préjudiciables à la vraie piété. Tantôt l'autel était à découvert, sans toiture et sans enclos ; tantôt un temple, de très-petite dimension, l'entourait et le recouvrait. Des arbres entretenaient la fraîcheur et cachaient ces cultes, souvent dissolus, sous leur ombre. Quelquefois ces hauts lieux étaient consacrés au vrai Dieu ; quelquefois l'idolâtrie avait réussi à s'en emparer ou à les dédier. Ce fut une des superstitions les plus en vogue, dont l'exemple a été donné par des rois fameux, même par Salomon (1 Rois, XI, 7), et dont la religion de Moïse eut le plus à souffrir (Nom., XXII, 41 ; XXXIII, 52 ; Ps. LXXVIII, 58). Les rois faibles ont toléré ces cultes dangereux (2 Chr., XIV, 3 ; XVII, 6 ; 2 Rois, XII, 3) ; les rois plus résolus les ont interdits et extirpés (2 Rois, XVIII, 4 ; 2 Chr., XXXI, 1 ; 2 Rois, XXIII, 8 ; 2 Chr., XXXIV, 3) ; les rois enclins à l'idolâtrie les ont favorisés (2 Rois, XXI, 3 ; 2 Chr., XXVIII, 25 ; XXXIII, 3), et les prophètes en ont tiré quelques-unes de leurs censures les plus énergiques (Ésa., XVI, 12 ; Ézé., XVI, 25, etc.).

AZARIAS.

255 J'en ai fait devant moi fermer toutes les portes.

JOAS.

N'y reste-t-il que vous et vos saintes cohortes ?

AZARIAS.

De ses parvis sacrés j'ai deux fois fait le tour.
 Tout a fui ; tous se sont séparés sans retour,
 Misérable troupeau qu'a dispersé la crainte,
 260 Et Dieu n'est plus servi que dans la tribu sainte.
 Depuis qu'à Pharaon ce peuple est échappé,
 Une égale terreur ne l'avait point frappé.

JOAD.

Peuple lâche en effet, et né pour l'esclavage,
 Hardi contre Dieu seul ! Poursuivons notre ouvrage ;
 265 Mais qui retient encor ces enfants parmi nous ?

UNE DES FILLES DU CHOEUR.

Hé ! pourrions-nous, seigneur, nous séparer de vous ?
 Dans le temple de Dieu sommes-nous étrangères ?
 Vous avez près de vous nos pères et nos frères.

255. Voir sur les quatre portes du temple l'Introduction, § V.

260. Azarias ne sait rien encore des projets de Joad, des dangers de Joas ; il ne songe qu'à l'interruption des solennités de la Pentecôte et croit que le culte de la fête va reprendre son cours, célébré seulement par les sacrificateurs et les lévites.

262. La terreur des Israélites, avant le passage de la mer Rouge, à la vue de l'armée égyptienne s'avancant contre eux, est décrite dans l'Exode en termes d'une force et d'une poésie très-expressives : *Ils dirent à Moïse : Est-ce faute de tombeaux en Égypte que tu nous as amenés mourir dans le désert ? Nous aimons mieux servir les Égyptiens* (Ex., XIV, 11).

268. Voir I, 190.

UNE AUTRE.

Hélas ! Si, pour venger l'opprobre d'Israël,
 270 Nos mains ne peuvent pas, comme autrefois Jahel,
 Des ennemis de Dieu percer la tête impie,
 Nous lui pouvons du moins immoler notre vie.
 Quand vos bras combattront pour son temple attaqué,
 Par nos larmes du moins il peut être invoqué.

JOAD.

275 Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle,
 Des prêtres, des enfants, ô Sagesse éternelle !
 Mais, si tu les soutiens, qui peut les ébranler ?
 Du tombeau, quand tu veux, tu sais nous rappeler ;

270. Jahel, femme de Héber, un Kénien, accueillit Siséra, le commandant des troupes de Jabin, prince cananéen, en fuite devant les Hébreux, feignit de lui donner asile, étancha sa soif dévorante, et lorsqu'un sommeil profond l'eut saisi, le mit à mort de la façon la plus barbare, en lui enfonçant dans la tempe, à l'aide d'un marteau, une de ces longues chevilles de fer qui servaient à retenir les toiles de la tente. L'ancienne exégèse, la seule que Racine connût, approuvait tout de la part des Hébreux et de leurs alliés, ne distinguait point les diverses époques, et croyait la religion intéressée dans ces apologies ou ces louanges; l'action cruelle et perfide d'une femme a été présentée comme un saint héroïsme. C'était oublier que la Bible, une histoire, ne justifie pas tout ce qu'elle raconte et n'est point responsable des faits; c'était confondre les temps et oublier que le courage farouche des siècles primitifs a placé souvent la cruauté au rang des vertus; enfin, dans l'exemple mis ici sous nos yeux, c'était négliger ce point fort grave du récit : Jahel n'est point à vrai dire Israélite; c'est l'épouse d'un Kénien, d'un descendant des Moabites (Jug., I, 16). Il est très-permis de croire qu'obligée à l'improyiste de recevoir Sisera vaincu, elle a craint que les Hébreux ne vissent une trahison dans cette hospitalité, et qu'elle a voulu mettre sa fidélité et celle des siens à l'abri de tout soupçon par un de ces meurtres dont les annales modernes n'offrent que trop de parallèles, et que la religion ne justifie pas plus que le patriotisme.

- Tu frappes et guéris, tu perds et ressuscites ;
 280 Ils ne s'assurent point en leurs propres mérites ;
 Mais en ton nom sur eux invoqué tant de fois,
 En tes serments jurés au plus saint de leurs rois,
 En ce temple ou tu fais ta demeure sacrée
 Et qui doit du soleil égaler la durée.
 285 Mais d'où vient que mon cœur frémit d'un saint effroi ?
 Est-ce l'esprit divin qui s'empare de moi ?
 C'est lui-même : il m'échauffe, il parle ; mes yeux s'ouvrent ,
 Et les siècles obscurs devant moi se découvrent.

279. La première antithèse de ce vers, que la critique a cru puisé dans le livre de Tobie, est bien antérieure à ce livre apocryphe ; elle se trouve dans un cantique de Moïse (Deu., XXXII, 39) et dans un discours d'Éliphaz (Job, V, 18).

La seconde, selon la critique qui vient d'être citée, serait tirée d'un verset de Tobie qui porte : « Il châtie et fait miséricorde ; il conduit au sépulcre et en retire » (Tob., XIII, 2), ou de la Sapience : « Tu mènes aux portes de l'enfer et en ramènes » (Sap., XVI, 13). Racine n'a pu s'inquiéter, sans nul doute, d'examiner quel degré de confiance ces livres doivent obtenir ; mais, en tous cas, il faut convenir qu'il s'est éloigné du modèle bien plus qu'il ne le fait d'ordinaire. (Voir V, 256.)

282. Le roi désigné dans ce vers est David (I, 50), et les promesses divines sur lesquelles Joad s'appuie sont celles dont Abner espère en vain l'accomplissement (I, 129).

284. Le temple était considéré comme la demeure de Dieu. La belle image de perpétuité du second vers était presque proverbiale dans les poésies des Hébreux. On lit dans un psaume attribué à Salomon, l'un de ceux où la grandeur des promesses semble désigner le règne du Messie : *Tu seras craint tant que le soleil luira d'âge en âge* (Ps. LXXII, 5 et 17). Dans une hymne de l'Esrachite Éthan, les pensées que Racine a réunies dans ces vers se retrouvent, l'une conduisant à l'autre : *Je l'ai juré par ma sainteté, et jamais envers David je ne serai menteur ; sa race subsistera éternellement ; son trône, comme le soleil, subsistera devant moi* (Ps. LXXXIX, 36, 37). Ici, l'imitation est évidente. Dans Jérémie, se lisent encore des promesses dont le sens a la même portée (Jér., XXXIII, 20 ; XXXI, 36).

288. Le ministère de prophétie n'est nulle part, dans l'Écriture sainte, représenté comme permanent et continu ; il est reçu, quand il convient qu'il soit donné, et les hommes qui en sont revêtus, sous l'une et l'autre alliance, le reconnaissent ; c'est la déclaration formelle de Nathan

Lévites, de vos sons prêtez-moi les accords,
 290 Et de ses mouvements secondez les transports.

LE CHOEUR chante au son de toute la symphonie des instruments.

Que du Seigneur la voix se fasse entendre,
 Et qu'à nos cœurs son oracle divin
 Soit ce qu'à l'herbe tendre
 Est, au printemps, la fraîcheur du matin.

(2 Sam., VII, 3), d'Élisée (2 Rois, IV, 27), de Jérémie (XLII, 4, 7), de saint Paul lui-même (Act., XX, 22). Les révélations étaient transmises par un effet intérieur de l'esprit de Dieu sur l'esprit de l'homme, comme on le voit par l'exemple de Jérémie (I, 9), comme le Christ en informe ses apôtres (Mat., X, 19). Des événements qu'ils recevaient ordre de prédire, les prophètes n'avaient pas une idée parfaitement claire (Jér., XXXII, 8); ils les voyaient confusément, sans intervalle ou à des distances indéterminées (Jér., XXVIII, 9), et chacun, selon sa foi, sa sagesse, son éloquence, devait exercer son intelligence dans l'expression des avertissements divins; saint Pierre le déclare de la manière la plus positive, en appliquant cette remarque à tous les voyants, ainsi qu'on les nommait, de l'Ancienne Alliance (1 Pierre, I, 11). Les prophéties, presque sans exception, sont des poésies; on comprend que ces impressions rapides, vives, profondes, aient été rendues dans un style poétique, où les images se succèdent sans que les transitions soient ménagées.

Si l'on rapproche ces règles générales puisées dans l'Écriture des vers admirables que Racine met ici dans la bouche du grand prêtre, on reconnaîtra facilement que toutes ont été observées:

290. La musique et le chant étaient employés dans les écoles des prophètes et faisaient partie des études et des fêtes habituelles (1 Sam., X, 5). Mais on n'en trouve qu'un exemple comme servant de préparation à un oracle; il a été donné par Élisée (2 Rois, III, 15); les circonstances du moment expliquent cette particularité, que Racine rappelle dans la préface d'*Athalie*. En recevant Josaphat, roi de Juda, et Joram, roi d'Israël, Élisée donna cours à l'indignation que lui inspira la vue même de ce prince impie, et lui dit : *Qu'ai-je à faire avec toi? Va aux prophètes de ton père et aux prophètes de ta mère!...* Cependant la présence de Josaphat adoucit le ministre du vrai Dieu; en sa faveur, il consentit à demander un oracle; mais il voulut qu'une musique religieuse lui donnât le temps de se recueillir et de recevoir avec calme l'avertissement divin.

294. Imitation du cantique de Moïse dont le génie poétique aimait ces images (Ps. XC, 5) : *Que ma parole coule comme la rosée, comme*

JOAD.

295 Cieux, écoutez ma voix ! Terre, prête l'oreille !
 Ne dis plus, ô Jacob ! que ton Seigneur sommeille !
 Pécheurs, disparaissez ! le Seigneur se réveille.

(Ici recommence la symphonie, et Joad aussitôt reprend la parole.)

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?...
 Quel est dans le lieu saint ce pontife égorgé?...

300 Pleure, Jérusalem, pleure, cité perfide,
 Des prophètes divins malheureuse homicide ;

l'ondée sur la verdure (Deu., XXXII, 2). La même comparaison, emblème d'instabilité rapide, est employée par Osée (Os., VI, 4).

297. Les trois pensées de ce solennel début sont fidèlement imitées de l'Écriture ; la première est presque une traduction des invocations qui commencent le dernier cantique de Moïse : *Cieux, écoutez ! et je parlerai, et que la terre entende les paroles de ma bouche !* (Deu., XXXII, 1) ou les révélations d'Ésaïe : *Cieux, écoutez ! Terre, prête l'oreille* (Ésa. I, 2), qui se rapprochent plus encore des vers de Racine ; la seconde est tirée d'un des cantiques dits *graduels* que les troupes de pèlerins chantaient (on le croit du moins) en se rendant à Jérusalem et au temple lors des grandes solennités : *Voici, il ne dort pas, il ne sommeille pas, le gardien d'Israël !* (Ps. CXXI, 4) et le dernier trait se rencontre en divers psaumes qui en varient légèrement les images (Ps. XXXV, 23 ; XLIV, 24 ; CIV, 35).

298. Imitation d'une antithèse des Lamentations de Jérémie (Lam., VI, 1), que la version de Racine rend d'une manière plus précise que l'original. Ce rapprochement du métal noble et du métal vulgaire est familier aux prophètes (Ésa., LX, 17 ; Jér., VI, 29). Ézéchiel, dans un remarquable passage, a présenté l'idée sous toutes ses faces (Ézék., XXII, 17, etc.). L'allusion est d'ailleurs expliquée dans le vers suivant.

299. « Zacharie » (note de Racine ; voir I, 297). Ce n'est pas dans le lieu saint, si l'on veut presser les termes, mais entre le temple et l'autel des holocaustes, ou plus exactement dans le parvis extérieur, que Zacharie fut frappé, ainsi que l'Évangile le rappelle (Mat., XXIII, 35 ; Luc, XI, 51).

301. Ces paroles sont évidemment empruntées aux censures les plus vives que Jésus ait adressées, et en forment comme le résumé. Le Seigneur parle aux chefs des Pharisiens, aux docteurs de la loi, et jamais il n'a prononcé des condamnations plus sévères. Ce vers les résume (Mat., XXIII, 29-36 ; Luc., XI, 47-51). Peut-être aussi Racine a-t-il eu présent à l'esprit un beau passage du prophète Joel, où *tout le*

De son amour pour toi ton Dieu s'est dépouillé ;
Ton encens à ses yeux est un encens souillé...

Où menez-vous ces enfants et ces femmes ?

305 Le Seigneur a détruit la reine des cités ;

Ses prêtres sont captifs, ses rois sont rejetés ;

Dieu ne veut plus qu'on vienne à ses solennités.

Temple, renverse-toi ! Cèdres, jetez des flammes !

Jérusalem, objet de ma douleur,

310 Quelle main en un jour t'a ravi tous tes charmes ?

Qui changera mes yeux en deux sources de larmes

peuple et les sacrificateurs, entre le vestibule et l'autel, pleurent et disent : Éternel, épargne ton peuple ! (Joel, II, 17.)

303. Imitation, selon tous les commentateurs, d'un trait d'Ésaïe qui, après s'être élevé contre les sacrifices sanglants des impies, passe aux offrandes qui ne le sont pas et les déclare aussi peu acceptées; la voix divine dit : *J'ai en horreur l'encens* (Ésa., I, 13). C'est la pensée énergiquement rendue par Moïse dans cette menace que Dieu prononce : *Je ne respirerai plus vos parfums agréables* (Lév., XXVI, 31).

304. Captivité de Babylone (note de Racine).

Ces vers sont un tableau rapide de la captivité de Babylone. Cinq déportations successives transportèrent à Babylone, sur l'Euphrate, sur le Chaboras, le peuple de Juda, ses princes, ses grands, ses prêtres; la première, dont le prophète Daniel fit partie, eut lieu sous Jéhojakim, dix-huitième roi de Juda; la deuxième, où le prophète Ézéchiel fut enveloppé, sous Jéchonias, dix-neuvième roi de Juda; les trois dernières sous Sédécias, le vingtième roi de Juda, et après son règne. L'avant-dernier roi périt dans un des sièges de sa capitale; ses deux successeurs furent conduits, chargés de fers, à Babylone. Enfin, Jérusalem, prise après un siège de trois années par les lieutenants de Nébucadnetzar, fut détruite de fond en comble; le temple consumé disparut; il n'en resta debout qu'un portique vers l'Orient qui, dans la suite, fut nommé *portique de Salomon* (Jean, X, 23; Act., III, 11; V, 12), et la Terre Sainte, devenue une province désolée du vaste empire de Babylone, disparut pour un temps de la face du monde.

Les textes cités d'ordinaire (Lam., I, 4; Ésa., I, 14) comme imités par Racine n'offrent qu'un rapport très-éloigné avec les vers. Les cèdres, un des arbres que l'incendie dévore le plus facilement, et le prophète Zacharie en a tiré une de ses plus vives comparaisons (Zac., XI, 4, étaient entrés pour une proportion considérable dans la construction du temple (1 Rois, V, 20, etc.; VI, 9, etc.). (Voir E., III, 434.)

Pour pleurer ton malheur ?

AZARIAS.

O saint temple !

JOSABETH.

O David !

LE CHOEUR.

Dieu de Sion, rappelle,
Rappelle en sa faveur tes antiques bontés.

(La symphonie recommence encore, et Joad un moment après l'interrompt.)

JOAD.

Quelle Jérusalem nouvelle

315 Sort du fond des déserts brillante de clartés,
Et porte sur le front une marque immortelle ?
Peuples de la terre, chantez !
Jérusalem renaît plus charmante et plus belle.
D'où lui viennent de tous côtés

312. Imitation d'un passage de Jérémie : *Si mes yeux devenaient une fontaine de larmes, je pleurerais jour et nuit le carnage de mon peuple* (Jér., IX, 1).

314. L'Église (note de Racine).

Les commentateurs s'accordent pour citer comme le modèle de cette strophe un verset du Cantique des Cantiques qui ne se rapproche du vers de Racine que par la forme : *Qui est celle qui monte ici du désert comme des colonnes de fumée, entourée d'une vapeur de myrrhe et d'encens et de toutes les poudres odorantes des marchands ? Voici, c'est la litière de Salomon* (C. des C., III, 6). Il suffit de lire successivement l'original et la prétendue imitation pour s'étonner, même selon le système qui interprète le cantique dans un sens mystique, qu'on se soit commodément donné le mot pour reproduire une citation qui n'a pas même l'apparence de son côté.

L'image de la nouvelle Jérusalem représentant l'Église chrétienne est tirée de l'Apocalypse (Apo., III, 12; XXI, 2); l'emblème d'un signe sur le front revient souvent dans les tableaux prophétiques (Ésa., I, V, 13; LXVI, 19; Ézé., IX, 4, 6). *Marque d'un signe*, est-il commandé au prophète, *le front des hommes qui gémissent des abominations commises au milieu de Jérusalem.*

- 320 Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés?
 Lève, Jérusalem, lève ta tête altière!
 Regarde tous ces rois de ta gloire étonnés;
 Les rois des nations, devant toi prosternés,
 De tes pieds baisent la poussière;
- 325 Les peuples à l'envi marchent à ta lumière.
 Heureux qui pour Sion d'une sainte ferveur
 Sentira son âme embrasée!
 Cieux, répandez votre rosée,
 Et que la terre enfante son Sauveur!

JOSABETH.

- 330 Hélas! d'où nous viendra cette insigne faveur,
 Si les rois de qui doit descendre ce Sauveur...

320. « Les Gentils » (note de Racine).

324. On rencontre dans les poésies sacrées cette expression « baiser la poussière, » que Racine met aussi dans la bouche d'Esther (E., II, 290), comme signe tantôt de sujétion (Ps. LXXII, 9), tantôt de respectueuse obéissance (Lam., III, 28). Le premier de ces versets pouvait d'autant mieux suggérer au poète cette imitation que, selon l'opinion de tous les interprètes, anciens et modernes, ce cantique prophétique se rapporte au règne du Messie.

325. Ce vers est emprunté presque mot pour mot à l'une des dernières scènes de l'Apocalypse : *Les nations marcheront à sa lumière* (Apo., XXI, 24).

329. Cette citation est tirée du continuateur d'Ésaïe (Ésa., XLV, 8), et Racine, en l'empruntant, s'est donné une grande liberté, conforme d'ailleurs à la science et à la piété de son temps. Le texte porte : *Cieux, distillez d'en haut; que les nuées épanchent la grâce; que la terre s'ouvre et produise le salut, et fasse germer la justice en même temps!* Racine a resserré les paroles, et ce qui est plus grave, a substitué au « salut » le « Sauveur. » Ce dernier mot ne se trouve ni dans l'original hébreu ni dans le grec des Septante; il est emprunté au latin de la Vulgate. Le poète sacré, dans tout ce passage adressé à Cyrus (Ésa., XLV, 4), dépeint la liberté et la paix réservées aux Juifs sous leur libérateur. Les images sont tout à fait analogues à celles employées par les psalmistes, quand ils décrivent dans leurs chants un pareil état de prospérité nationale (Ps. LXII, 3; LXXXV, 11, 12).

JOAD.

Préparez, Josabeth, le riche diadème
Que sur son front sacré David porta lui-même.

(Aux lévites.)

Et vous, pour vous armer, suivez-moi dans ces lieux
335 OÙ se garde caché, loin des profanes yeux,
Ce formidable amas de lances et d'épées
Qui du sang philistin jadis furent trempées,
Et que David vainqueur, d'ans et d'honneurs chargé,

332. Josabeth n'a violé en rien les habitudes de la piété juive, en demandant le développement d'un oracle, dont son inexpérience ne pouvait saisir la portée; mais elle n'obtient aucun éclaircissement. Ce silence est conforme à l'esprit des prophètes. Ils n'avaient point une idée parfaitement claire des événements qu'ils devaient annoncer, des messages qu'ils étaient chargés de transmettre (Jér., XXVIII, 9; XXXII, 8); ils ne voyaient point les faits se succéder dans leur ordre, à des intervalles réels; ils contemplaient l'avenir à distance et confusément; ils se comparent eux-mêmes à des sentinelles qui, d'un point élevé, regardent dans le lointain (Ésa., XXI, 6; LII, 8; Jér., VI, 17; Ézé., III, 17; Mic., VII, 4; Hab., II, 1). Leur pouvoir de lire dans l'avenir n'était ni général (2 Sam., VII, 3; 2 Rois, IV, 27; Act., XX, 22) ni continu (Jér., XLII, 7), et leur intelligence devait ensuite s'efforcer d'éclaircir les oracles mêmes qu'ils avaient rendus, ainsi que le déclare l'apôtre (1 Pierre, I, 11). Racine a donné ici une preuve de plus de son intelligence profonde de l'Écriture : la question de Josabeth reste sans réponse.

333. Le diadème, ainsi que les chaînes d'or autour du cou et les bracelets, étaient constamment portés par les rois de l'Orient. Ce diadème ne doit pas être confondu avec la couronne (2 Sam., XII, 30; Ps. XXI, 3; Zac., VI, 11); il se composait d'un bandeau d'environ deux pouces de largeur, ceignant le front et les tempes, et s'attachait par derrière. La couleur en a varié; le ruban était d'ordinaire pourpre mêlé de blanc, et orné de perles et de pierres précieuses (2 Sam., I, 10; Ps. LXXXIX, 39). Les récits sacrés font mention du diadème dont Joas fut ceint (2 Rois, XI, 12; 2 Chr., XXIII, 12), mais sans dire que ce fût celui de David.

338. Cette circonstance est rapportée dans les deux récits (2 Rois, XI, 10; 2 Chr., XXIII, 9). David avait fait durant son règne diverses consécérations de dépouilles opimes dans le temple (2 Sam., VIII, 7, 11),

Fit consacrer au Dieu qui l'avait protégé.

340 Peut-on les employer pour un plus noble usage?
Venez, je veux moi-même en faire le partage.

SCÈNE VIII.

SALOMITH, LE CHOEUR.

SALOMITH.

Que de craintes, mes sœurs, que de troubles mortels?
Dieu tout-puissant, sont-ce là les prémices,
Les parfums et les sacrifices
345 Qu'on devait en ce jour offrir sur tes autels?

UNE DES FILLES DU CHOEUR.

Quel spectacle à nos yeux timides!
Qui l'eût cru qu'on dût voir jamais
Les glaives meurtriers, les lances homicides
Briller dans la maison de paix?

UNE AUTRE.

350 D'où vient que, pour son Dieu, pleine d'indifférence,
Jérusalem se tait en ce pressant danger?
D'où vient, mes sœurs, que pour nous protéger
Le brave Abner au moins ne rompt pas le silence?

SALOMITH.

Hélas! dans une cour où l'on n'a d'autres lois
355 Que la force et la violence,
Où les honneurs et les emplois
Sont le prix d'une aveugle et basse obéissance,

et des officiers d'un rang élevé étaient préposés à leur conservation (1 Chr., XXVI, 26). Mais il n'est nulle part expliqué comment ces dépôts ont été conservés si longtemps, pendant des époques si troublées, depuis Roboam jusqu'à Joas.

Ma sœur, pour la triste innocence
Qui voudrait élever sa voix ?

UNE AUTRE.

360 Dans ce péril, dans ce désordre extrême,
Pour qui prépare-t-on le sacré diadème ?

SALOMITH.

Le Seigneur a daigné parler ;
Mais ce qu'à son prophète il vient de révéler,
Qui pourra nous le faire entendre ?
365 S'arme-t-il pour nous défendre ?
S'arme-t-il pour nous accabler ?

TOUT LE CHOEUR chante.

O promesse ! ô menace ! ô ténébreux mystère !
Que de maux, que de biens sont prédits tour à tour !
Comment peut-on avec tant de colère
370 Accorder tant d'amour ?

UNE VOIX, seule.

Sion ne sera plus ; une flamme cruelle
Détruira tous ses ornements.

UNE AUTRE VOIX.

Dieu protège Sion ; elle a pour fondements

365. Cette incertitude, cette ignorance de la fille d'un pontife, qui a entendu les paroles prophétiques prononcées, est parfaitement conforme à l'impression que les envoyés divins, chargés de rendre les oracles, ont eux-mêmes reconnue ; ils en confessent l'obscurité, et déclarent que souvent l'accomplissement seul vient les éclaircir. On peut citer de nombreux témoignages (Ésa., VI, 9 ; XXIX, 9 ; Ézé., XXXIII, 33 ; Dan., VIII, 27 ; IX, 22, 23 ; XII, 8). L'intelligence des avertissements divins était différée et réservée (Zac., II, 15 ; IV, 9 ; VI, 15), comme le dit Jérémie, *pour la suite des temps* (Jér., XXIII, 20 ; XXVIII, 24).

Sa parole éternelle.

LA PREMIÈRE.

375 Je vois tout son éclat disparaître à mes yeux.

LA SECONDE.

Je vois de toutes parts sa clarté répandue.

LA PREMIÈRE.

Dans un gouffre profond Sion est descendue.

LA SECONDE.

Sion a son front dans les cieux.

LA PREMIÈRE.

Quel triste abaissement !

LA SECONDE.

Quelle immortelle gloire !

LA PREMIÈRE.

380 Que de cris de douleur !

LA SECONDE.

Que de chants de victoire !

UNE TROISIÈME.

Cessons de nous troubler ; notre Dieu, quelque jour,
Dévoilera ce grand mystère.

TOUTES TROIS.

Révérans sa colère ;
Espérons en son amour.

UNE AUTRE.

385

D'un cœur qui t'aime ;

Mon Dieu, qui peut troubler la paix !
Il cherche en tout ta volonté suprême,
Et ne se cherche jamais.
Sur la terre, dans le ciel même,
390 Est-il d'autre bonheur que la tranquille paix
D'un cœur qui t'aime ?

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE IV.

SCÈNE PREMIÈRE.

JOAS, JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH, UN LÉVITE, LE CHOEUR.

SALOMITH.

D'un pas majestueux, à côté de ma mère,
Le jeune Éliacin s'avance avec mon frère.
Dans ces voiles, mes sœurs, que portent-ils tous deux ?
Quel est ce glaive enfin qui marche devant eux ?

JOSABETH, à Zacharie.

5 Mon fils, avec respect posez sur cette table
De notre sainte loi le livre redoutable.

6. Il est fait mention très-anciennement dans la Bible de livres ou de volumes (Job, XIX, 23; Ex., XVII, 14; Nom., XXI, 14), écrits d'ordinaire d'un seul côté (Zac., V, 1), rarement des deux (Ézé., II, 10), portant des caractères disposés en colonnes (Jér., XXXVI, 23), sur des peaux, sur des tissus de lin ou de coton, sur des feuilles liées de papyrus ou de parchemin. Ces livres étaient enroulés autour d'un cylindre, s'ils étaient considérables, de deux, et rattachés aux extrémités; de cette disposition vient le nom de volume, employé souvent dans les écrits des prophètes (Ps. XL, 8; Ésa., XXXIV, 4; 2 Rois, XIX, 14; Ézé., II, 9; Esd., VI, 2); on ouvrait le livre en le déroulant (Luc, IV, 17, 19); on le fermait en le roulant de nouveau et en l'attachant d'un lien que serrait un nœud (Ésa., XXIX, 11; Dan., XII, 4). Lorsque le livre se composait de plaques de bois, de métal ou d'ivoire, les feuillets étaient réunis par des anneaux où l'on passait une baguette pour les assujettir. Cette dernière forme était la plus rare, et chez les Juifs notamment les volumes ou rouleaux s'employaient d'ordinaire. C'est un rouleau que Jésus déploie dans la synagogue de Nazareth, comme les termes de

Et vous aussi, posez, aimable Éliacin,
 Cet auguste bandeau près du livre divin.
 Lévite, il faut placer, Joad ainsi l'ordonne,
 10 Le glaive de David auprès de sa couronne.

JOAS.

Princesse, quel est donc ce spectacle nouveau ?
 Pourquoi ce livre saint, ce glaive, ce bandeau ?
 Depuis que le Seigneur m'a reçu dans son temple,
 D'un semblable appareil je n'ai point vu d'exemple.

JOSABETH.

15 Tous vos doutes, mon fils, bientôt s'éclairciront.

JOAS.

Vous voulez essayer ce bandeau sur mon front ?
 Ah ! princesse, gardez d'en profaner la gloire ;
 Du roi qui l'a porté respectez la mémoire.
 Un malheureux enfant aux ours abandonné...

saint Luc l'indiquent, et c'est un rouleau, non un volume, qui devrait figurer ici sur la scène.

La Loi fut-elle remise ainsi à Joas lors de son couronnement ? Le texte (2 Rois, XI, 12 ; 2 Chr., XXIII, 11, 12) est incertain ; le terme employé est douteux et peut désigner les rubans qui s'attachaient à la couronne ; il ne se trouve aucune preuve que dans la cérémonie de l'investiture le livre de la Loi fût présenté au nouveau prince, et Flave Josèphe entend par le mot employé l'huile de l'onction. Quoi qu'il en soit, Racine était libre sans nul doute de se tenir au sens qui convenait le mieux à sa poésie et que bien des interprètes ont suivi.

8. Voir III, 334.

10. Aucune mention n'est faite du glaive de David dans les diverses consécration d'armes que ce prince ordonna. Ces consécration, il importe de le comprendre, n'étaient qu'un dépôt en lieu de sûreté ; les temples, servant de forteresse, servaient aussi de resserre (I, 50). L'épée de Goliath ne fut conservée à Nob dans les dépendances du tabernacle qu'à titre de monument national, et, dans un moment de crise, rendue à David qui se trouvait sans armes (1 Sam., XXI, 9 ; XXII, 10).

JOSABETH, lui essayant le diadème.

20 Laissez, mon fils ; je fais ce qui m'est ordonné.

JOAS.

Mais j'entends les sanglots sortir de votre bouche !
Princesse, vous pleurez ! quelle pitié vous touche ?
Est-ce qu'en holocauste aujourd'hui présenté
Je dois, comme autrefois la fille de Jephthé,

25 Du Seigneur par ma mort apaiser la colère ?
Hélas ! un fils n'a rien qui ne soit à son père.

24. Il est hors de doute que Jephthé a sacrifié sa fille ; Flave Josèphe (liv. V, ch. 9), les Pères, les docteurs juifs, tous les commentateurs modernes qui ne cherchent point à défendre superstitieusement l'intégrité religieuse des héros d'Israël et prennent pour de l'histoire les récits historiques de la Bible, sont unanimes à le reconnaître. Le narré, dans sa simplicité, n'offre que ces sens, et les ingénieuses interprétations qui l'adouçissent et le défigurent sont des tours de force de traduction ou de critique dont le moindre examen fait justice. Les termes divers, sacrifice, holocauste, vœu, varient et se substituent l'un à l'autre dans le style poétique, jamais dans l'exposé d'un fait et les formules d'une consécration. La reclusion d'une jeune fille, vouée à un célibat perpétuel, n'a rien ni d'antique, ni d'oriental, ni d'israélite ; l'Écriture sainte n'offre pas la moindre trace d'une clôture de ce genre. C'est un anachronisme monachique sans valeur, en opposition directe avec les mœurs juives ; on n'en peut rapporter un seul exemple. L'expression qu'au bout *des deux mois* de grâce Jephthé fit *selon son vœu* ; l'expression : *tout ce qui sortira des portes de ma maison pour venir au-devant de moi* ; le terme « holocauste » clairement employé ; la douleur dont Jephthé est saisi ; le temps de répit que la victime demande et obtient ; la fête instituée en sa mémoire et qui ne peut désigner qu'une commémoration funèbre, sont autant de preuves que le sens le plus triste est le seul acceptable. Jephthé a voulu prononcer un de ces vœux que la loi autorisait (Lév., XXVII, 1, etc. ; Nom., XXX, 3) : *ce qui sortira au-devant de moi*, a-t-il dit, *sera à l'Éternel* ; par ignorance, il a ajouté le mot fatal : *je l'offrirai en holocauste*, et alors il s'est appliqué la loi de l'Interdit (Lév., XXVII, 29). L'Épître aux Hébreux, qui le nomme parmi les chefs d'Israël dont la foi est vantée, ne contient pas un mot qui démente cette interprétation (Héb., XI, 32). Le trait touchant et simple du récit : *il lui fit selon le vœu qu'il avait voué*, montre seulement com-

JOSABETH.

Voici qui vous dira les volontés des cieux ;
Ne craignez rien. Et nous, sortons tous de ces lieux.

SCÈNE II.

JOAS, JOAD.

JOAS, courant dans les bras du grand prêtre.

Mon père !

JOAD.

Hé bien, mon fils ?

JOAS.

Qu'est-ce donc qu'on prépare ?

JOAD.

- 30 Il est juste, mon fils, que je vous le déclare.
Il faut que vous soyez instruit, même avant tous,
Des grands desseins de Dieu sur son peuple et sur vous.
Armez-vous d'un courage et d'une foi nouvelle ;
Il est temps de montrer cette ardeur et ce zèle
35 Qu'au fond de votre cœur mes soins ont cultivés,
Et de payer à Dieu ce que vous lui devez.
Sentez-vous cette noble et généreuse envie ?

JOAS.

Je me sens prêt, s'il veut, de lui donner ma vie.

JOAD.

On vous a lu souvent l'histoire de nos rois :

bien ce souvenir répugne à l'historien d'un peuple où la loi prononçait la peine de mort (Lév., XX, 2) contre l'immolation des victimes humaines.

40 Vous souvient-il, mon fils, quelles étroites lois
Doit s'imposer un roi digne du diadème ?

JOAS.

Un roi sage, ainsi Dieu l'a prononcé lui-même,
Sur la richesse et l'or ne met point son appui,
Craint le Seigneur son Dieu, sans cesse a devant lui
45 Ses préceptes, ses lois, ses jugements sévères,
Et d'injustes fardeaux n'accable point ses frères.

JOAD.

Mais sur l'un de ces rois s'il fallait vous régler,
A qui choisiriez-vous, mon fils, de ressembler ?

JOAS.

David, pour le Seigneur plein d'un amour fidèle,
50 Me paraît des grands rois le plus parfait modèle.

JOAD.

Ainsi dans leurs excès vous n'imiteriez pas
L'infidèle Joram, l'impie Ochozias ?

46. Deu., chap. XVII (note de Racine).

Racine évidemment a eu en vue ce passage, puisqu'il le cite en note ; on peut s'étonner néanmoins que ce renvoi n'ait pas été fait par lui au sujet de la question d'Athalie : « Que vous dit cette loi ? » (II, 291) d'autant plus que la réponse de Joas à la reine se rapproche davantage du texte que celle qu'il adresse ici au grand prêtre.

Au surplus, il convient de renouveler, au sujet de ces vers, la remarque précédente : Joas doit répondre à Joad comme en retrouvant des souvenirs inattendus, et non en les récitant de suite.

50. Voir I, 50.

52. Joram et Ochozias, souvent nommés dans le poëme (I, 79 et 81), étaient, l'un l'aïeul et l'autre le père de Joas. On s'est étonné que le grand prêtre cite à l'enfant royal le funeste exemple laissé par des princes, ses plus proches parents, et l'appelle à s'en expliquer. Mais au moment où la question est faite, Joas ignore encore le lien de parenté, et plus ce lien était rapproché, plus il convenait en ce moment d'ar-

JOAS.

O mon père !

JOAD.

Achevez, dites ; que vous en semble ?

JOAS.

Puisse périr comme eux quiconque leur ressemble !

(Joad se prosterne à ses pieds.)

55 Mon père, en quel état vous vois-je devant moi ?

JOAD.

Je vous rends le respect que je dois à mon roi.

De votre aïeul David, Joas, rendez-vous digne.

JOAS.

Joas ! moi ?

mer la piété du nouveau roi contre le danger de ces exemples et de l'obliger à les condamner.

54. La mort des deux idolâtres fut déplorable. Joram a souffert deux ans d'une maladie affreuse, la dysenterie maligne, dont l'art de cette époque était impuissant à prévenir ou même à soulager les atteintes, et que le récit sacré décrit en traits simples et saisissants : *Ses entrailles, est-il dit, sortirent* (2 Chr., XXI, 15, 19). Ochozias périt par ordre de Jéhu, au moment de cette révolution que le poëme rappelle dès la première scène (I, 81).

55. Ici Racine s'est trop souvenu de l'étiquette de la cour de Louis XIV et trop peu des usages de l'antiquité orientale, surtout de ceux des Juifs. Sans s'arrêter à citer le trait de Mardochée qu'il conviendra d'examiner ailleurs, il n'y a pas dans la Bible un seul exemple de genuflexion pareille. Depuis l'introduction de la royauté, la forme d'hommage était le baiser. On embrassait le nouveau roi (1 Sam., X, 1) en signe de respect filial, ainsi que l'avait fait Samuel. L'un des premiers psaumes contient une allusion évidente à ce signe de vénération (Ps. II, 12), quoique les commentateurs anciens et modernes aient varié dans l'explication de ce verset fort obscur. Des honneurs de la cour, cette coutume a passé dans les rites de l'idolâtrie ; on baisait les idoles pour les honorer (1 Rois, XIX, 18 ; Os., XIII, 2), et l'Écriture ne reproduit pas un seul exemple qui justifie l'acte de Joad. S'agenouiller était, non un hommage, mais une attitude de supplication devant un roi (2 Sam., XIX, 18) ou devant un prophète (2 Rois, I, 13).

JOAD, se relevant.

Vous saurez par quelle grâce insigne,
 D'une mère en fureur Dieu trompant le dessein,
 60 Quand déjà son poignard était dans votre sein,
 Vous choisit, vous sauva du milieu du carnage.
 Vous n'êtes pas encore échappé de sa rage ;
 Avec la même ardeur qu'elle voulut jadis
 Perdre en vous le dernier des enfants de son fils,
 65 A vous faire périr sa cruauté s'attache,
 Et vous poursuit encor sous le nom qui vous cache.
 Mais sous vos étendards j'ai déjà su ranger
 Un peuple obéissant et prompt à vous venger.
 Entrez, généreux chefs des familles sacrées,
 70 Du ministère saint tour à tour honorées.

SCÈNE III.

JOAS, JOAD, AZARIAS, ISMAEL ; TROIS AUTRES CHEFS DES LÉVITES.

JOAD.

Roi, voilà vos vengeurs contre vos ennemis.
 Prêtres, voilà le roi que je vous ai promis.

AZARIAS.

Quoi ! c'est Éliacin ?

ISMAEL.

Quoi ! cet enfant aimable...

JOAD.

Est des rois de Juda l'héritier véritable,
 75 Dernier né des enfants du triste Ochozias,

- Nourri, vous le savez, sous le nom de Joas.
 De cette fleur si tendre et sitôt moissonnée
 Tout Juda, comme vous, plaignant la destinée,
 Avec ses frères morts le crut enveloppé.
 80 Du perfide couteau comme eux il fut frappé ;
 Mais Dieu du coup mortel sut détourner l'atteinte,
 Conserva dans son cœur la chaleur presque éteinte,
 Permit que, des bourreaux trompant l'œil vigilant,
 Josabeth dans son sein l'emportât tout sanglant,
 85 Et, n'ayant de son vol que moi seul pour complice,
 Dans le temple cachât l'enfant et la nourrice.

JOAS.

Hélas ! de tant d'amour et de tant de bienfaits,
 Mon père, quel moyen de m'acquitter jamais ?

JOAD.

- Gardez pour d'autres temps cette reconnaissance.
 90 Voilà donc votre roi, votre unique espérance :
 J'ai pris soin jusqu'ici de vous le conserver ;
 Ministres du Seigneur, c'est à vous d'achever.
 Bientôt de Jézabel la fille meurtrière,
 Instruite que Joas voit encor la lumière,
 95 Dans l'horreur du tombeau viendra le replonger ;
 Déjà, sans le connaître, elle veut l'égorger.
 Prêtres saints, c'est à vous de prévenir sa rage ;

77. Cette belle image se retrouve dans un grand nombre de passages de la poésie sacrée (Ps. CIII, 15 ; Ésa., XL, 7 ; Nah., I, 4) ; le trait qui se rapproche le plus du vers de Racine est dans Job ; il est dit de la vie de l'homme : *Comme la fleur il pousse ; puis il est coupé* (Job, XIV, 2).

80. Voir I, 251.

86. L'enfant royal et la nourrice furent d'abord cachés par Josabeth dans la salle des lits (2 Rois, XI, 2 ; 2 Chr., XXII, 11), c'est-à-dire dans l'appartement des femmes, cette partie du domicile du grand prêtre où résidait son épouse ; plus tard, Joas fut retiré dans le temple même, inviolable asile où nul ne pouvait pénétrer.

- Il faut finir des Juifs le honteux esclavage,
 Venger vos princes morts, relever votre loi,
 100 Et faire aux deux tribus reconnaître leur roi.
 L'entreprise, sans doute, est grande et périlleuse ;
 J'attaque sur son trône une reine orgueilleuse,
 Qui voit sous ses drapeaux marcher un camp nombreux
 De hardis étrangers, d'infidèles Hébreux ;
 105 Mais ma force est au Dieu dont l'intérêt me guide.
 Songez qu'en cet enfant tout Israël réside.
 Déjà ce Dieu vengeur commence à la troubler ;
 Déjà, trompant ses soins, j'ai su vous rassembler ;
 Elle nous croit ici sans armes, sans défense.
 110 Couronnons, proclamons Joas en diligence ;
 De là, du nouveau prince intrépides soldats,
 Marchons, en invoquant l'arbitre des combats,
 Et, réveillant la foi dans les cœurs endormie,
 Jusque dans son palais cherchons notre ennemie.
 115 Et quels cœurs si plongés dans un lâche sommeil,
 Nous voyant avancer dans ce saint appareil,
 Ne s'empresseront pas à suivre notre exemple !
 Un roi, que Dieu lui-même a nourri dans son temple,
 Le successeur d'Aaron, de ses prêtres suivi,
 120 Conduisant au combat les enfants de Lévi,
 Et, dans ces mêmes mains des peuples révérees,
 Les armes au Seigneur par David consacrées !
 Dieu sur ses ennemis répandra sa terreur.

100. Les deux tribus, celles de Juda et de Benjamin, qui au moment de la révolution dont la folie de Roboam fut la cause, formèrent pour la plus grande partie le royaume de Juda (I, 94).

112. « L'arbitre des combats » est la traduction, exacte sans nul doute, mais un peu profane, du nom que la poésie sacrée donne quelquefois à Dieu : « Éternel des armées, » et qui se trouve dans Esther (E., I, 20).

120. Voir II, 70.

122. Voir III, 342.

123. Image tout à fait biblique, l'une des plus anciennement em-

Dans l'infidèle sang baignez-vous sans horreur ;
 125 Frappez et Tyriens et même Israélites.
 Ne descendez-vous pas de ces fameux lévites
 Qui, lorsqu'au dieu du Nil le volage Israël
 Rendit dans le désert un culte criminel,
 De leurs plus chers parents saintement homicides,
 130 Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides,

ployées dans le style sacré ; elle se trouve déjà dans la Genèse (Gen., XXXV, 5), et reparaît souvent dans les poésies ou les récits sacrés (Lév., XXVI, 16 ; Ps. IX, 21). Le prophète Nahum l'a reproduite de la manière la plus véhémement dans un verset difficile et diversement rendu par les interprètes : *L'Éternel*, est-il dit, *a la terreur à son commandement* (Nah., I, 11). L'expression devint presque proverbiale ; on disait, pour rendre l'idée d'une épouvante générale : *C'étaient les terreurs de Dieu !* (1 Sam., XIV, 15).

130. Cet éloge dans la bouche de Joad de l'extermination des idolâtres au pied du Sinaï (Ex., XXXII, 1, etc.), cette terrible association de mots qui dépeint les lévites comme « saintement homicides, » cette consécration de mains qui viennent de se baigner dans le sang, ont été reprochés à Racine avec autant d'aigreur peut-être que le fait même à Moïse. L'incrédulité a mis beaucoup d'habileté, ou, lorsqu'elle a été sincère, beaucoup d'ignorance à exiger des Hébreux les vertus évangéliques, à confondre des guerres civiles et des proscriptions religieuses, à oublier en un mot que les esclaves de l'Égypte, devenus indépendants, étaient une génération antérieure d'un millier d'années et plus à l'Évangile, grossiers, barbares, avilis ; il a fallu le génie de Moïse pour changer en si peu de temps ces faiseurs de briques en soldats de Josué. La scène, si poétiquement rappelée dans ces vers, n'a été qu'une guerre civile éclatant, à la fin d'une absence du prophète et par la faiblesse de son frère, entre le parti égyptien et le parti israélite ; entre ceux qui regrettaient la servile abondance de l'Égypte et ceux qui, plus dévoués à leur chef, plus touchés des bienfaits et des triomphes de la délivrance, plus capables d'aimer leur liberté, prirent la défense de la nationalité et de la religion ; l'une et l'autre ne pouvaient que se défendre et succomber ou prévaloir ensemble. La fondation du peuple dépositaire de la vérité jusqu'à l'Évangile, l'institution mosaïque qui devait y préparer, ces conditions préliminaires, mais indispensables, du progrès de l'humanité, ne se remplissaient point si la faction égyptienne l'emportait. Devant ces hautes considérations les détails ont peu d'importance ; il est certain que le chiffre

Et par ce noble exploit vous acquièrent l'honneur
D'être seuls employés aux autels du Seigneur ?

Mais je vois que déjà vous brûlez de me suivre.
Jurez donc avant tout sur cet auguste livre,

de trois mille victimes est le seul historique; il est certain qu'il s'agit de la première idolâtrie populaire en Israël, et que le veau d'or était un emprunt au culte de *la maison de servitude*; on sait que la Loi prononçait la peine de mort contre toute idolâtrie (Ex., XXII, 20); que cette Loi fût déjà promulguée, ou non, évidemment la question du moment consistait à savoir si le peuple d'Israël devenait un peuple ou rentrait dans son esclavage; ce jour, la question a été tranchée... Les partisans de Moïse ont donc été « saintement homicides; » ces deux mots, alors, pouvaient s'allier, et nous devons au christianisme qu'il soit impossible de les allier justement aujourd'hui.

132. La consécration de la tribu de Lévi, seule chargée du culte et à laquelle appartenait la famille sacerdotale d'Aaron, est consignée dans le livre des Nombres (Nom., III, 5, etc.; VIII, 13, etc.; XVIII, 6). Les fonctions n'ont varié que lorsque le tabernacle dut être remplacé par le temple; David, à cette époque, commença cette organisation nouvelle. (Voir I, 179; II, 70.)

134. La manière de prêter serment parmi les Hébreux consistait à le proférer en élevant la main droite. La formule varie, et quelquefois elle était omise comme trop sainte, trop terrible pour qu'on dût la prononcer. Les textes que l'on peut consulter abondent (Gen., XIV, 22; Ps. CVI, 26; Ézéz., XVII, 18). On disait : *Qu'ainsi Dieu me fasse et pire encore !...* (2 Sam., III, 35; Ruth, I, 17; 1 Rois, II, 23; 2 Rois, VI, 31), ou *l'Éternel est vivant !...* (Ruth, III, 13; 1 Sam., XIV, 45; XX, 3, 21; 2 Chr., XVIII, 13), ou *l'Éternel est mon témoin !* (Jér., XLII, 5.) Ces formes s'employaient lorsque le serment était offert par celui qui le prêtait, non lorsqu'un tiers le requérait, lorsqu'un magistrat le faisait prêter : les paroles d'usage étaient alors différentes, et la personne interpellée se les appliquait en répondant : *Qu'il en soit ainsi !* (Nom., V, 22; Deu., XXVII, 16.) Le juge avait le droit d'adresser la question en ces termes, que l'Évangile rappelle : *Je l'adjure par le Dieu vivant de nous dire si...* (Mat., XXVI, 63). Le serment était considéré comme un appel adressé à Dieu, pris à témoin de la vérité de l'affirmation. Ce sens est celui de saint Paul lui-même (2 Cor., I, 23); dire ainsi une fausseté, c'était *profaner le nom de Dieu* (Lév., XIX, 12), par qui seul il était permis de jurer (Deu., VI, 13), et le faux serment consistait donc à *prendre en vain le nom de l'Éternel* (Ex., XX, 7). Ces citations suffisent, sans alléguer quelques formules, l'une d'o-

135 A ce roi que le ciel vous redonne aujourd'hui,
De vivre, de combattre, et de mourir pour lui.

AZARIAS, au bout de la table, ayant la main sur le livre saint.

Oui, nous jurons ici pour nous, pour tous nos frères,
De rétablir Joas au trône de ses pères,
De ne poser le fer entre nos mains remis
Qu'après l'avoir vengé de tous ses ennemis.

140 Si quelque transgresseur enfreint cette promesse,
Qu'il éprouve, grand Dieu, ta fureur vengeresse ;
Qu'avec lui ses enfants, de ton partage exclus,
Soient au rang de ces morts que tu ne connais plus !

JOAD.

145 Et vous, à cette loi, votre règle éternelle,
Roi, ne jurez-vous pas d'être toujours fidèle ?

JOAS.

Pourrais-je à cette loi ne me pas conformer ?

origine égyptienne, *par la vie du roi !* (Gen., XLII, 15) dont les Hébreux ont fait usage (1 Sam., XXV, 26 ; 2 Sam., XI, 11 ; XIV, 19) ; les autres, plus personnelles : *par moi-même* ou *par ma vie !* dont les exemples sont trop nombreux pour être cités, ou : *par les bêtes des champs !* dont le Cantique des Cantiques fournit un exemple (C. des C., III, 5). Encore moins est-il nécessaire de s'arrêter à ces jurements hypocrites contre lesquels le Christ s'est élevé avec tant de force (Mat., V, 33, etc. ; XXIII, 16, etc.). Tous ces passages sont allégués pour montrer l'erreur dans laquelle Racine est tombé ; il n'y a pas dans l'Ancien Testament un seul exemple de serment prêté sur le livre divin ; on conçoit très-bien que l'usage chrétien de jurer la main sur le recueil sacré ne pouvait être appliqué sous la religion de Moïse en ces temps reculés.

144. Cette image est imitée d'un psaume d'Héman, dans lequel sont dépeintes les misères de l'exil : *Je suis tel que les morts gisants dans le tombeau et à qui tu ne penses plus* (Ps. LXXXVIII, 6). Mais il faut se rappeler que le cantique n'exprime ici qu'un gémissement, et que Racine le prend dans le sens d'un anathème.

JOAD.

- O mon fils ! de ce nom j'ose encor vous nommer ;
 Souffrez cette tendresse, et pardonnez aux larmes
 150 Que m'arrachent pour vous de trop justes alarmes.
 Loin du trône nourri, de ce fatal honneur,
 Hélas ! vous ignorez le charme empoisonneur ;
 De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse,
 Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse.
- 155 Bientôt ils vous diront que les plus saintes lois,
 Maîtresses du vil peuple, obéissent aux rois ;
 Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même ;
 Qu'il doit immoler tout à sa grandeur suprême ;
 Qu'aux larmes, au travail le peuple est condamné,
 160 Et d'un sceptre de fer veut être gouverné ;
 Que, s'il n'est opprimé, tôt ou tard il opprime.
 Ainsi de piège en piège et d'abîme en abîme,
 Corrompant de vos mœurs l'aimable pureté,
 Ils vous feront enfin haïr la vérité,
- 165 Vous peindront la vertu sous une affreuse image ;
 Hélas ! ils ont des rois égaré le plus sage.

160. Toutes les langues ont représenté le pouvoir de justice ou de tyrannie sous l'emblème d'un « sceptre de fer, » et l'image se trouve dans le deuxième psaume, où elle tire sa force du trait qui la complète : *Tu les briseras avec un sceptre de fer ; comme un vase de potier, tu les mettras en pièces* (Ps. II, 9).

166. C'est à Salomon (I, 130) que ce souvenir se rapporte ; sa sagesse et sa chute sont rappelées avec un égal à-propos. Sa sagesse, si souvent représentée ou critiquée à faux par des juges superficiels, est facile à démêler, pour ainsi dire, au milieu des égarements de ses dernières années. C'est le roi, non l'homme, que Dieu a rendu sage. Il a reçu la prudence et l'habileté nécessaires pour régir, pour contenter un peuple aussi difficile à conduire que les Hébreux, surtout au sortir des règnes tumultueux de Saül et de David. Les paroles mêmes de la promesse divine n'admettent que ce sens. Mais cette sagesse du souverain, loin de violer la liberté morale, a laissé les flatteries et les voluptés trouver le chemin de son cœur, et sa gloire se perdit au milieu

Promettez sur ce livre, et devant ces témoins,
 Que Dieu sera toujours le premier de vos soins ;
 Que, sévère aux méchants, et des bons le refuge,
 170 Entre le pauvre et vous vous prendrez Dieu pour juge,
 Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
 Comme eux vous fûtes pauvre et comme eux orphelin.

JOAS, au milieu de la table, ayant la main sur le livre saint.

Je promets d'observer ce que la loi m'ordonne.
 Mon Dieu, punissez-moi si je vous abandonne !

JOAD.

175 Venez ; de l'huile sainte il faut vous consacrer.
 Paraissez, Josabeth ; vous pouvez vous montrer.

d'un sérail (1 Rois, XI, 2, etc.) dont il semble que le livre des Chroniques n'ait point osé rappeler les excès.

171. Voir II, 16.

172. Voir I, 227.

174. Ce vœu a été rempli. Après la mort de Zacharie (I, 297), la fin du règne de Joas n'a été qu'une suite de désastres ; *il fut mis*, dit l'Écriture, *pour exemple de jugement* ; les défaites de ses armées par Azael, le siège de Jérusalem, l'abandon à l'ennemi de ses trésors, une longue maladie de langueur et une mort violente sous la main d'un conspirateur, ont marqué les dernières années d'un prince dont les commencements avaient été si beaux (2 Rois, XVII, 17, etc. ; 2 Chr., XXIV, 23, etc.).

175. L'onction formait la cérémonie principale d'un couronnement. C'était, à vrai dire, l'investiture de la royauté, et la cérémonie était bien plus civile que religieuse ; on le voit dans l'histoire même de David, qui fut oint, est-il dit, *par les hommes de Hébron* (2 Sam., II, 4 ; V, 3). Il paraît que cette sorte d'installation avait lieu seulement lorsque la transmission du pouvoir royal était incertaine, disputée ; l'histoire sainte n'en offre que quatre exemples : Saül (1 Sam., X, 1), David (1 Chr., XI, 3), Salomon (1 Rois, I, 34, 39), et enfin Joas (2 Rois, XI, 12 ; 2 Chr., XXIII, 11). Dans les deux dernières occasions, le culte intervient ; l'onction est donnée par le grand prêtre Tsadoc, lors de l'avènement de Salomon ; par Joad, lors de celui de Joas. Dans le royaume d'Israël, quelques formes de plus semblent avoir été introduites, comme on le voit à l'occasion de Jéhu (2 Rois, IX, 13). Ces onctions

SCÈNE IV

JOAD, JOAS, JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH, AZARIAS, ISMAEL;
TROIS AUTRES CHEFS DES LÉVITES; LE CHOEUR.

JOSABETH, embrassant Joas.

O roi, fils de David !

JOAS.

O mon unique mère !

Venez, cher Zacharie, embrasser votre frère.

JOSABETH, à Zacharie.

Aux pieds de votre roi prosternez-vous, mon fils.

(Zacharie se jette aux pieds de Joas.)

publiques ne doivent pas être confondues avec les messages privés, quelquefois accompagnés de ce signe, et qui ont été remplis par des prophètes (1 Sam., XVI, 13; 1 Rois, IX, 3). L'investiture proprement dite de la royauté se réglait d'après le cérémonial suivant : 1° l'onction, administrée dans les premiers temps en un lieu public et plus tard dans le temple. On se servait de l'huile consacrée pour le culte (1 Rois, I, 39), et de là le nom d'*Oint de l'Éternel* donné aux rois (1 Sam., XXIV, 6; XXVI, 9; 2 Sam., XXIII, 1; Ps. II, 2; LXXXIX, 38; Hab., III, 13); 2° le sceptre était remis au monarque et le diadème posé sur sa tête (2 Sam., I, 10); 3° l'alliance entre le peuple et le nouveau roi, à qui le livre de la Loi était présenté; il jurait de l'observer (1 Sam., X, 25; 2 Sam., V, 3; 1 Chr., XI, 3; 2 Rois, XI, 12; 2 Chr., XXIII, 11), et sans doute lecture était faite alors du passage du Deutéronome (Deu., XVII, 18); 4° enfin, la séance sur le trône (2 Rois, XI, 19), les cris de joie des assistants (V, 15), les sacrifices de prospérité, l'entrée triomphante dans la capitale ou les principales villes, la réception solennelle des officiers et des sacrificateurs, terminaient ces solennités. L'un des psaumes abonde en allusions poétiques à ces usages (Ps. XLVII, 2, etc.). De tous ces détails, il résulte que dans les idées juives, un couronnement était bien plus une affaire d'État qu'un acte de culte, et dans l'investiture de Salomon, on voit en effet Nathan, simple prophète, chargé dans les solennités de la même part que Tsadoc le grand prêtre (1 Rois, I, 34).

JOAD, pendant qu'ils s'embrassent.

180 Enfants, ainsi toujours puissiez-vous être unis !

JOSABETH, à Joas.

Vous savez donc quel sang vous a donné la vie ?

JOAS.

Et je sais quelle main sans vous me l'eût ravie.

JOSABETH.

De votre nom, Joas, je puis donc vous nommer.

JOAS.

Joas ne cessera jamais de vous aimer.

LE CHOEUR.

185 Quoi ! c'est là...

JOSABETH.

C'est Joas.

180. Quelle a été la pensée de Racine en écrivant ce vers ? Comment n'a-t-il pas reculé devant l'affreux pressentiment qu'il évoque ? S'est-il flatté d'adoucir le souvenir dont malgré soi l'on est si cruellement saisi en voyant, au moment de ce vœu, le meurtrier futur embrasser sa victime ? N'y a-t-il pas là une douloureuse réminiscence, qu'il était facile d'épargner à l'imagination ? Nous n'oserions répondre à ces questions et discuter ces incertitudes. On a cru que Racine, malgré ses tendances jansénistes ou celles plutôt de ses amis, a voulu protester d'une façon indirecte en faveur de la liberté morale. L'intention semble trop recherchée. Il est plus probable que le poète s'est livré à un rapprochement indirect suggéré par le fait même.

JOAD.

Écoutons ce lévite.

SCÈNE V.

JOAS, JOAD, JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH, AZARIAS, ISMAEL ;
TROIS AUTRES CHEFS DES LÉVITES, UN LÉVITE, LE CHOEUR.

UN LÉVITE.

J'ignore contre Dieu quel projet on médite ;
Mais l'airain menaçant frémit de toutes parts ;
On voit luire des feux parmi des étendards,
Et sans doute Athalie assemble son armée.
190 Déjà même au secours toute voie est fermée ;
Déjà le sacré mont, où le temple est bâti,
D'insolents Tyriens est partout investi ;
L'un d'eux, en blasphémant, vient de nous faire entendre
Qu'Abner est dans les fers et ne peut nous défendre.

JOSABETH, à Joas.

195 Cher enfant, que le ciel en vain m'avait rendu,
Hélas ! pour vous sauver j'ai fait ce que j'ai pu ;
Dieu ne se souvient plus de David votre père.

JOAD, à Josabeth.

Quoi ! vous ne craignez pas d'attirer sa colère

186. « Contre Dieu ! » Cette tournure, d'une grande hardiesse, est empruntée au livre des Nombres (Nom., XXI, 5).

191. Le mont de Morija, selon la désignation positive du livre des Chroniques (2 Chr., III, 1), sommet déjà célèbre par le sacrifice d'Abraham (Gen., XXII, 2). L'identité de lieu n'est pas douteuse, si le sens du nom est fort incertain et divise les orientalistes. Le plus probable est de se tenir à la version des Septante qui traduisent simplement par hauteur, élévation.

197. Voir II, 50.

- Sur vous et sur ce roi si cher à votre amour ?
- 200 Et quand Dieu, de vos bras l'arrachant sans retour,
Voudrait que de David la maison fût éteinte,
N'êtes-vous pas ici sur la montagne sainte
Où le père des Juifs sur son fils innocent
Leva sans murmurer un bras obéissant,
- 205 Et mit sur un bûcher ce fruit de sa vieillesse,
Laisant à Dieu le soin d'accomplir sa promesse,
Et lui sacrifiant, avec ce fils aimé,
Tout l'espoir de sa race en lui seul renfermé ?

203. Le nom de père des Juifs est donné à Abraham dans les livres des deux Testaments, non-seulement en qualité de chef de la race, mais au point de vue d'une suprématie religieuse comme fondateur de la théocratie (Jos., XXIV, 3; Ésa., LI, 2; Mat., III, 9; Jean, VIII, 39; Rom., IV, 16). Le poème ne rappelle le souvenir du grand patriarche que dans ce passage. Son nom est, avec celui de Salomon, le seul qui remplisse les traditions des trois continents de l'ancien monde; il n'a eu qu'une tâche, une gloire, une vertu; mais elle a suffi pour lui donner ce rang à part dans l'histoire religieuse de l'humanité. Par lui, a commencé le système particulier qui remettait à un homme, à sa famille, à sa descendance la conservation de la vraie religion, jusqu'au jour où l'Évangile répandrait son égale lumière et rendrait tous les peuples à leur tour capables d'adopter la croyance à un pur théisme. Son sort et celui de sa race n'ont été qu'une précaution de la Providence, une barrière contre l'idolâtrie. En conséquence, il est le modèle de la foi; cette foi, il l'a professée lui-même, et de plus il l'a léguée; elle a rendu l'Évangile possible quand le jour en est venu; la théocratie n'a pas d'autre sens. C'est en la fondant que fils d'un idolâtre, Abraham, a sauvé la vérité; il a été chargé d'en établir le sanctuaire à distance égale des trois continents et au centre du monde civilisé de l'antiquité; il a porté le premier coup au polythéisme, qui ne s'en est jamais relevé; en un mot, il commence ce que Moïse continue et ce que Jésus a complété.

208. Le sacrifice d'Abraham (Gen., XXII, 1, etc.) est un des récits les plus étonnants de l'Ancienne Alliance. La beauté, la simplicité du narré, les traits si touchants dont il est semé, l'émotion qu'il inspire, sont universellement reconnus; il est permis de redire ici le mot fameux : « ce n'est pas ainsi qu'on invente. » Mais il s'agit d'un sacrifice humain, et même du sacrifice d'un fils par son père, sous forme d'un acte de culte; l'horreur d'une pareille immolation, le

Amis, partageons-nous. Qu'Ismaël en sa garde
 210 Prenne tout le côté que l'orient regarde ;

danger d'un pareil exemple, a fait révoquer en doute la vérité du fait ; on s'est efforcé de n'y voir qu'une vision du patriarche, un mythe, une légende de cette époque reculée. Il resterait à expliquer comment Moïse, adversaire décidé de ces excès de fanatisme, qui les condamne dans sa Loi et les punit de la peine de mort (Lév., XX, 2), insère dans le recueil de la Genèse un tableau admirable dans sa forme, qui semble les approuver divinement. Il resterait encore à expliquer comment, malgré cette gloire de leur législation, les anciens Juifs n'ont compris le récit que dans le sens réel, sans déguiser l'étonnement qu'il leur cause, au point que l'auteur de l'Épître aux Hébreux se montre disposé à croire que Dieu ordonnerait une résurrection pour réparer, en quelque sorte, ce culte qu'il exige (Héb., XI, 19). Enfin, il importe de se rappeler qu'Isaac, à l'époque de cette terrible épreuve, est âgé de plus de trente ans ; le consentement d'Isaac est donc aussi nécessaire que celui d'Abraham. De ces incertitudes la vérité se dégage, si l'on admet qu'il ne s'agit nullement ici d'un père sacrifiant son fils, mais du fondateur de la nationalité élue, du chef de la race privilégiée, du dépositaire de la promesse divine, à qui est redemandé l'unique héritier légal de ce mandat céleste, celui qui seul pouvait le recevoir et le transmettre. A ce point de vue, qui semble conforme à tout l'Ancien Testament, ce n'est point la tendresse paternelle ni l'adoration d'un seul et vrai Dieu qui sont mises à l'épreuve ; c'est la foi, la foi spéciale du premier gardien de la vérité, la certitude que Dieu sera le Dieu d'une race choisie, qui maintiendra sa connaissance jusqu'à ce que l'esprit humain, instruit par l'Évangile, soit à l'abri de l'idolâtrie. L'exemple d'Abraham et l'insertion du récit dans le livre de la Genèse ne sont acceptables qu'en ce sens seul ; quelque extraordinaire que soit le fait, en ce sens il se comprend ; on conçoit qu'il soit vrai, précisément parce qu'il ne pouvait qu'être unique, et il est très-remarquable que la poésie de Racine s'accorde avec cette manière de le comprendre. Deux poètes français ont porté ce grand souvenir sur la scène tragique : Voltaire, dans la scène VI du troisième acte de la tragédie de *Mahomet*, et Racine dans ce passage. Voltaire a dit :

Ibrahim, dont le bras docile à l'Éternel,
 Traîna son fils unique aux marches de l'autel ;

image contraire à la vérité du récit, à la conduite d'Isaac, à la pensée d'Abraham, et qui fait du sacrifice une vulgaire immolation ; l'élève et l'ami de Port-Royal entendait autrement l'Écriture sainte.

Vous, le côté de l'Ourse ; et vous, de l'occident ;
 Vous, le midi. Qu'aucun par un zèle imprudent,
 Découvrant mes desseins, soit prêtre, soit lévite,
 Ne sorte avant le temps et ne se précipite ;

215 Et que chacun enfin, d'un même esprit poussé,
 Garde en mourant le poste où je l'aurai placé.
 L'ennemi nous regarde, en son aveugle rage,
 Comme de vils troupeaux réservés au carnage,
 Et croit ne rencontrer que désordre et qu'effroi.

220 Qu'Azarias partout accompagne le roi.

(A Joas.)

Venez, cher rejeton d'une vaillante race,
 Remplir vos défenseurs d'une nouvelle audace ;
 Venez du diadème à leurs yeux vous couvrir,
 Et périssez du moins en roi, s'il faut périr.

211. Quelques critiques ont pensé que cette désignation du nord n'était point hébraïque et que Racine commettait un anachronisme en la mettant dans la bouche du grand prêtre. C'est une erreur. Les intérêts de l'agriculture, et plus tard de la navigation, exigeaient quelques connaissances astronomiques. Dès l'antiquité la plus reculée, on a tenté, parmi les Juifs, d'introduire une année en rapport avec la révolution du soleil, par le compte des mois de trente jours (Gen., VII, 11 ; VIII, 4). Les magiciens, ou enchanteurs de l'Égypte (Ex., VII, 11 ; Lévit., XX, 27 ; XIX, 31 ; Deu., XVIII, 10), étaient, comme leur nom hébreu l'indique, chargés du calcul des éclipses, et souvent les prédisaient en affectant de les produire. Ces impostures, et l'astrologie fort en honneur parmi les nations de l'Asie (Ésa., XLVII, 9 ; Jér., XXVII, 9 ; L, 35 ; Dan., II, 13, 48), étaient interdites aux Hébreux par la Loi (Deu., XVIII, 10 ; Lévit., XX, 27). Mais les études astronomiques n'ont point eu à souffrir de cette rigueur, dont ces époques et ces nations n'offrent pas un autre exemple, et qui est toute à la gloire de l'Écriture. Diverses étoiles, diverses constellations, le Zodiaque et l'Ourse, notamment, sont dénommés dans les livres saints (Job, IX, 9 ; XXVI, 13 ; XXVIII, 32 ; Ésa., XIII, 10 ; Amos, V, 5 ; 2 Rois, XXIII, 5). L'étoile du matin, la planète de Vénus, sont aussi désignées par Ésaïe (Ésa., XIV, 12). Un passage de Job fait allusion à la Grande-Ourse, et, dans le second verset, aux trois étoiles de la queue (Job, IX, 9 ; XXXVIII, 31, 32).

(A un lévite.)

225 Suivez-le, Josabeth. Vous, donnez-moi ces armes.

(Au chœur.)

Enfants, offrez à Dieu vos innocentes larmes.

SCÈNE VI.

SALOMITH, LE CHŒUR.

LE CHŒUR chante.

Partez, enfants d'Aaron, partez ;

Jamais plus illustre querelle

De vos aïeux n'arma le zèle.

2 Partez, enfants d'Aaron, partez ;

C'est votre roi, c'est Dieu pour qui vous combattez.

UNE VOIX seule.

Où sont les traits que tu lances,

Grand Dieu, dans ton juste courroux ?

N'es-tu plus le Dieu jaloux ?

235 N'es-tu plus le Dieu des vengeances ?

234. Il serait contraire au sens de la langue originale et à l'intention des auteurs sacrés de chercher à ennoblir ce terme, que l'on trouve aussi dans *Esther* (E., I, 342) ; il faut, au contraire, pour en apprécier l'énergie, lui laisser sa crudité ; il exprime nettement l'idée que, comme le mari ne peut souffrir de rival, Dieu ne peut admettre de partage quelconque dans l'adoration qui lui est due ; la sainteté du lien du mariage sert d'image et de mesure à la sainteté du culte exclusif et unique que Dieu réclame. Aussi c'est dans le Décalogue que pour la première fois le mot de jalousie est employé (Ex., XX, 5 ; Deu., V, 9) ; Moïse, à diverses reprises, y est revenu (Ex., XXXIV, 14 ; Deu., IV, 24 ; VI, 15), et les livres saints ont suivi son exemple (Jos., XXIV, 19 ; Ézé., XXXIX, 23 ; Joel, II, 18 ; Nah., I, 2).

235. L'idée que la punition des méchants et des impies est une vengeance de l'Éternel, se rencontre assez fréquemment dans les livres sacrés. Mais le nom de « Dieu des vengeances » ne se lit que dans un

UNE AUTRE.

Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés ?
 Dans l'horreur qui nous environne,
 N'entends-tu que la voix de nos iniquités ?
 N'es-tu plus le Dieu qui pardonne ?

LE CHOEUR.

240 Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés ?

UNE VOIX, seule.

C'est à toi que, dans cette guerre
 Les flèches des méchants prétendent s'adresser.
 Faisons, disent-ils, cesser
 Les fêtes de Dieu sur la terre ;

seul psaume, d'un auteur inconnu et qui très-probablement a trait au funeste état des Juifs sous le coup des persécutions des rois de Syrie. C'est le début d'un cantique : *Dieu des vengeances, Jéhova, apparais !* (Ps. XCIV, 1).

236. L'Écriture est remplie de l'expression « Dieu de Jacob » (Ex., III, 6 ; 2 Sam., XXIII, 1). Les Psaumes, dans un grand nombre de textes ; les prophètes (Ésa., II, 3 ; Mic., IV, 2), les Évangiles et les Actes l'ont souvent reproduite (Mat., XXII, 32 ; Act., III, 13 ; VII, 32). Cette gloire, Jacob l'a due bien plus à son extraction comme petit-fils d'Abraham qu'à son caractère ou à ses mérites ; il est triste de devoir ajouter qu'il en a été redevable aussi à la tromperie par laquelle, sur les conseils de sa mère Rébecca, il a usurpé le droit d'aînesse qui, dans la race patriarcale, selon les usages constants de l'Asie, entraînait tant d'avantages et de prérogatives. Quand on étudie avec attention son caractère fort cauteleux et son histoire fort accidentée, on reconnaît une curieuse preuve de la vérité de l'Écriture ; son caractère a produit son histoire ; il a été ce qu'il s'est fait.

244. Ce trait est un des versets les plus disputés du Psautier, et le cantique même d'où il est tiré l'un des plus incertains du recueil. Selon divers interprètes, il se rapporte à la ruine de la Judée dévastée par les armées chaldéennes et à la destruction du temple au temps de Jérémie, quoique le poëme exprime la douleur de l'interruption du culte et des prophéties ; selon d'autres, le silence des voix prophétiques oblige à reculer la date de ce chant élégiaque et à le faire des-

245 De son joug importun délivrons les mortels ;
 Massacrons tous ses saints ; renversons ses autels ;
 Que de son nom, que de sa gloire
 Il ne reste plus de mémoire ;
 Que ni lui ni son Christ ne règne plus sur nous !

LE CHOEUR.

250 Où sont les traits que tu lances,
 Grand Dieu, dans ton juste courroux ?
 N'es-tu plus le Dieu jaloux ?
 N'es-tu plus le Dieu des vengeances ?

cedre jusqu'à l'époque de la tyrannie d'Antiochus. Dans les deux opinions, l'Asaph auquel il est attribué ne serait pas le contemporain de David, mais un poète d'une époque postérieure. Le passage imité par Racine est différemment rendu par les Septante et les anciens traducteurs, qui varient aussi sur le verset où le poète sacré garde ou cède la parole. Notre version la plus accréditée porte : *Ils disent en leur cœur : Accablons-les tous ensemble ; ils brûlent dans le pays tous les saints lieux d'assemblée* (Ps. LXXIV, 8). Racine a simplement paraphrasé la Vulgate.

249. Le mot Christ signifie oint, consacré. Dans l'Ancien Testament, il s'applique à tout ce qui recevait l'onction sainte, sacrificateurs ou sacrifices, dans le sens légal (Lév., IV, 5 ; XXI, 10, 12), et se prend aussi dans le sens historique (1 Sam., XXIV, 7 ; 2 Chr., XXII, 7) ou dans le sens poétique (1 Sam., II, 10 ; 1 Chr., XVI, 22 ; Hab., III, 13). Il désigne souvent des rois (2 Sam., I, 15, 17) et non-seulement des rois hébreux, mais même des rois païens, Cyrus par exemple (Ésa., LXV, 1). A plus forte raison, dans un sens d'excellence et de suprématie, le mot a désigné le Sauveur (Ps. II, 2 ; Act., IV, 26). A tous ces titres réunis, pontife, prophète et roi, ce nom a été attribué à Jésus (Mat., I, 16 ; II, 4 ; XVI, 16 ; XXIV, 23 ; Marc, IX, 40 ; Luc, II, 26, etc.). Quelle signification Racine a-t-il donnée à ce terme en le mettant dans la bouche des jeunes filles du chœur ? Est-ce une allusion à Joas prêt à recevoir l'onction royale ? Est-ce une allusion plus éloignée au Sauveur promis, vers qui la pensée du poète s'est déjà deux fois élancée dans un doute exprimé par Abner (I, 136) et un défi jeté par Athalie ? (II, 361.) Nous n'oserions trancher la question ; le plus probable est peut-être qu'à une époque où le système des types prévalait encore dans la science, les deux pensées ont à la fois occupé l'esprit du poète.

UNE VOIX, seule.

Triste reste de nos rois,

- 255 Chère et dernière fleur d'une tige si belle,
 Hélas! sous le couteau d'une mère cruelle
 Te verrons-nous tomber une seconde fois?
 Prince aimable, dis-nous si quelque ange, au berceau,
 Contre tes assassins prit soin de te défendre,
 260 Ou si dans la nuit du tombeau
 La voix du Dieu vivant a ranimé ta cendre?

UNE AUTRE.

D'un père et d'un aïeul contre toi révoltés,
 Grand Dieu, les attentats lui sont-ils imputés?
 Est-ce que sans retour ta pitié l'abandonne?

LE CHOEUR.

- 265 Où sont, Dieu de Jacob, tes antiques bontés?

259. On peut demander si, en écrivant ces vers, Racine avait en vue la doctrine que les anges veillent de la part de Dieu sur les jeunes enfants et la parole de Jésus dont on a voulu appuyer cette pensée : *Gardez-vous, a-t-il dit, de mépriser aucun de ces petits ; car je vous dis que leurs anges contemplent sans cesse dans le ciel la face de mon Père céleste* (Mat., XVIII, 10). Il importe d'abord de faire remarquer que le mot « petits » ne désigne point des enfants, mais les humbles, les pauvres ; ensuite, que les anges chargés de cette protection, loin de veiller près de berceaux imaginaires, sont représentés comme admis aux premiers rangs en la présence et dans les conseils du Très-Haut, image évidemment empruntée aux mœurs des cours de l'Orient ; ces esprits, selon le tableau de l'Apocalypse, sont *devant le trône de Dieu* (Apo., I, 4). Le psalmiste avait représenté *l'Ange de l'Éternel campant autour de ceux qui le craignent pour les sauver* (Ps. XXXIV, 8), et l'Épître aux Hébreux (Héb., I, 14) exprime la même pensée conforme aux idées juives (1 Rois, XXII, 19 ; Zac., III, 4 ; Est., IV, 5). Mais rien, on le voit, dans ces diverses citations, ne justifierait le sens que Racine ici aurait donné à la doctrine des anges.

261. Voir II, 32.

263. Voir sur Ochozias et sur Joram, I, 79 et 82 ; IV, 52 ; sur la peine du crime infligée aux enfants de celui qui l'a commis, I, 268.

N'es-tu plus le Dieu qui pardonne?

UNE DES FILLES DU CHOEUR, sans chanter.

Chères sœurs, n'entendez-vous pas
Des cruels Tyriens la trompette qui sonne?

SALOMITH.

J'entends même les cris des barbares soldats,
270 Et d'horreur j'en frissonne.
Courons, fuyons, retirons-nous
A l'ombre salutaire
Du redoutable sanctuaire.

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE V.

SCÈNE PREMIÈRE.

ZACHARIE, SALOMITH, LE CHŒUR.

SALOMITH.

Cher Zacharie, hé bien ! que nous apprenez-vous

ZACHARIE.

Redoublez au Seigneur votre ardente prière ;
Peut-être nous touchons à notre heure dernière ;
Pour l'horrible combat, ma sœur, l'ordre est donné.

SALOMITH.

5 Que fait Joas ?

ZACHARIE.

Joas vient d'être couronné ;
Le grand prêtre a sur lui répandu l'huile sainte.
O ciel ! dans tous les yeux quelle joie était peinte
A l'aspect de ce roi racheté du tombeau !
Ma sœur, on voit encor la marque du couteau.

6. Voir IV, 175.

8. « Racheté du tombeau » est une expression biblique empruntée aux formes de l'esclavage d'où l'on sortait par un rachat; elle revient sous diverses variations dans les livres des deux Alliances, et il serait facile de citer une foule de textes où l'idée de délivrance religieuse est ainsi représentée (Ps. XXV, 22; CXI, 9; CXXX, 7; Luc, I, 68; Hébr., IX, 12, etc., etc.).

9. Voir I, 251.

- 10 On voit paraître aussi sa fidèle nourrice,
 Qui, cachée en un coin de ce vaste édifice,
 Gardait ce cher dépôt, et n'avait de ses soins
 Que les yeux de ma mère et que Dieu pour témoins.
 Nos lévites pleuraient de joie et de tendresse,
 15 Et mêlaient leurs sanglots à leurs cris d'allégresse.
 Lui, parmi ces transports, affable et sans orgueil,
 A l'un tendait la main, flattait l'autre de l'œil,
 Jurait de se régler par leurs avis sincères,
 Et les appelait tous ses pères ou ses frères.

SALOMITH.

- 20 Ce secret au dehors est-il aussi semé?

ZACHARIE.

- Ce secret dans le temple est encor renfermé.
 Des enfants de Lévi la troupe partagée
 Dans un profond silence aux portes s'est rangée.
 Tous doivent à la fois précipiter leurs pas,
 25 Et crier pour signal : Vive le roi Joas !
 Mais mon père défend que le roi se hasarde,
 Et veut qu'Azarias demeure pour sa garde.
 Cependant Athalie, un poignard à la main,
 Rit des faibles remparts de nos portes d'airain ;
 30 Pour les rompre, elle attend les fatales machines,

25. Le cri de : Vive le roi ! était la forme juive de l'acclamation populaire et accompagnait les cérémonies de l'avènement (1 Sam., X, 24 ; 1 Rois, I, 39 ; 2 Rois, XI, 12 ; 2 Chr., XXIII, 11). On conçoit dès lors que les usurpations s'efforçaient de s'en couvrir, comme le montrent les exemples d'Absalon (2 Sam., XVI, 17) et d'Adonija (1 Rois, I, 25, 39).

30. C'est sous le règne d'Hozias ou Hazaria, dixième roi de Juda, et par conséquent environ soixante-dix ans après Athalie, qu'il est question parmi les Juifs de machines de guerre. Hozias, est-il dit, *fit à Jérusalem des engins, habile travail des ingénieurs, pour être placés sur les tours et aux redans pour tirer avec des flèches et de grosses pierres* (2 Chr., XXVI, 15). Ces appareils étaient de deux espèces : des

Et ne respire enfin que sang et que ruines.

Quelques prêtres, ma sœur, ont d'abord proposé

Qu'en un lieu souterrain par nos pères creusé

On renfermât du moins notre arche précieuse.

35 O crainte, a dit mon père, indigne, injurieuse!

L'arche qui fit tomber tant de superbes tours

Et força le Jourdain de rebrousser son cours,

catapultes, sorte d'arcs énormes qui lançaient avec force flèches, javelots, pièces de bois, et des balistes ou frondes, mises en jeu par des ressorts mécaniques qui jetaient au loin des pierres, des balles de plomb, quelquefois des torches enflammées. Il paraît que Hozias fit disposer des armements de ce genre sur les murailles de sa capitale; on ne sait ni s'ils étaient connus avant lui ni quel prince les aurait introduits. Les béliers proprement dits, dont Ézéchiél fait mention et qui servaient à battre les murs, n'ont été adoptés que plus tard (Ézé., IV, 2; XXVI, 9).

36. Allusion à la prise de Jéricho, sous Josué; six jours de suite, l'arche fut portée en triomphe autour de la ville assiégée; les sacrificateurs sonnaient du cor en marchant; le peuple accompagnait dans un profond silence, et ces délais, cette longue attente servaient d'épreuve à la foi des Hébreux; le septième jour, on fit sept fois le tour de la ville condamnée, et au moment indiqué par un signal de Josué, les murailles s'écoulèrent; les Israélites s'élancèrent à cet assaut facile; la ville fut prise, vouée à l'interdit selon les termes de la Loi et mise à feu et à sang (Jos., VI, 1, etc.). On a fait remarquer avec raison que Jéricho était voisine de la mer Morte dont le territoire a été si souvent le théâtre de commotions souterraines d'une extrême violence. Il importait que la première victoire des Hébreux en Chanaan ne fût qu'un secours divin.

37. Allusion au passage du Jourdain par Josué et les Israélites lors de leur entrée sur le sol de Chanaan, ou pour mieux dire lors de la prise de possession de la Terre promise (Jos., III, 1, etc.). Il faut lire attentivement ce récit, qu'il est impossible d'abréger et dont chaque détail a son importance. A ce premier bienfait, Israël a dû reconnaître que le choix du pays de Chanaan pour patrie de la race d'Abraham était une intention de la Providence, que la tâche qu'il avait à remplir de conserver vivante la pure foi était vraiment divine, et que Josué se montrait incontestablement le successeur de Moïse. Aussi le narré porte ces mots significatifs: *En ce jour-là Jéhova grandit Josué devant les yeux d'Israël, et ils le respectèrent comme ils avaient respecté Moïse, tout le temps de sa vie* (Jos., IV, 14).

Des dieux des nations tant de fois triomphante,
 Fuirait donc à l'aspect d'une femme insolente !
 40 Ma mère auprès du roi dans un trouble mortel,
 L'œil tantôt sur ce prince et tantôt vers l'autel,
 Muette et succombant sous le poids des alarmes,
 Aux yeux les plus cruels arracherait des larmes.
 Le roi de temps en temps la presse entre ses bras,
 45 La flatte... Chères sœurs, suivez toutes mes pas,
 Et s'il faut aujourd'hui que notre roi périsse,
 Allons, qu'un même sort avec lui nous unisse !

SALOMITH.

Quelle insolente main frappe à coups redoublés ?
 Qui fait courir ainsi ces lévites troublés ?
 50 Quelle précaution leur fait cacher leurs armes ?
 Le temple est-il forcé ?

ZACHARIE.

Dissipez vos alarmes ;
 Dieu nous envoie Abner.

38. Allusion à la chute de l'idole de Dagon, sorte de figure de sirène, moitié femme, moitié poisson. C'était la déesse des Philistins (Jug., XVI, 23) adorée à Gaza, à Azote, à Ascalon, selon le témoignage des historiens grecs et les anciennes médailles ; l'origine en était probablement syrienne, et quelque étrange que paraisse un tel amalgame de monstruosité, Dagon était une des effigies les plus célèbres de l'antiquité orientale ; aussi l'on a cru, mais sans fondement, que le prophète Sophonie y avait fait allusion (Sop., I, 40). L'arche d'Israël, tombée entre les mains des Philistins après la défaite de Hophni et de Phinéas, les deux fils d'Héli, fut placée par les vainqueurs dans le temple de Dagon, et deux fois ils trouvèrent l'idole brisée et renversée à terre. Les termes du récit sacré sont remarquablement d'accord avec ce que les témoignages de l'antiquité profane rapportent des formes de cette statue (1 Sam., V, 4, 5).

SCÈNE II.

ABNER, JOAD, JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH, ISMAEL,
DEUX LÉVITES, LE CHŒUR.

JOAD.

En croirai-je mes yeux,
Cher Abner? Quel chemin a pu jusqu'en ces lieux
Vous conduire au travers d'un camp qui nous assiège?
55 On disait que d'Achab la fille sacrilège
Avait, pour assurer ses projets inhumains,
Chargé d'indignes fers vos généreuses mains.

ABNER.

Oui, seigneur, elle a craint mon zèle et mon courage ;
Mais c'est le moindre prix que me gardait sa rage.
60 Dans l'horreur d'un cachot par son ordre enfermé,
J'attendais que, le temple en cendre consumé,
De tant de flots de sang non encore assouvie,
Elle vînt m'affranchir d'une importune vie,
Et retrancher des jours qu'aurait dû mille fois
65 Terminer la douleur de survivre à mes rois.

JOAD.

Par quel miracle a-t-on obtenu votre grâce?

ABNER.

Dieu dans ce cœur cruel sait seul ce qui se passe.
Elle m'a fait venir, et d'un air égaré :

66. Il est permis de douter que cette manière de parler convienne au grand prêtre qui s'est expliqué sur les miracles bibliques en termes si imposants (I, 104); elle n'est peut-être qu'une formule trop moderne de surprise.

- « Tu vois de mes soldats tout ce temple entouré,
 70 « Dit-elle ; un feu vengeur va le réduire en cendre,
 « Et ton Dieu contre moi ne le saurait défendre.
 « Ses prêtres toutefois, mais il faut se hâter,
 « A deux conditions peuvent se racheter.
 « Qu'avec Éliacin on mette en ma puissance
 75 « Un trésor dont je sais qu'ils ont la connaissance,
 « Par votre roi David autrefois amassé,
 « Sous le sceau du secret au grand prêtre laissé.
 « Va, dis-leur qu'à ce prix je leur permets de vivre. »

JOAD.

Quel conseil, cher Abner, croyez-vous qu'on doit suivre ?

ABNER.

- 80 Et tout l'or de David, s'il est vrai qu'en effet
 Vous gardiez de David quelque trésor secret,
 Et tout ce que des mains de cette reine avare
 Vous avez pu sauver et de riche et de rare,
 Donnez-le. Voulez-vous que d'impurs assassins
 85 Viennent briser l'autel, brûler les chérubins,

77. Voir I, 50.

79. Cette question de Joad et la réponse d'Abner reprennent et achèvent le contraste déjà indiqué (I, 64 ; II, 72) de la confiance religieuse et de la prudence du monde. Joad voit le devoir, n'en transgresse rien, et se confie en Dieu ; Abner ne méconnaît point le devoir, ne veut le remplir qu'à moitié parce qu'il en redoute les conséquences, se sacrifierait s'il pouvait les sauver, et se réserve de travailler plus tard à les réparer. Les deux vertus, celle que la foi exige, celle dont la faiblesse humaine se contente, sont ici en présence, et ces remarques ont d'autant plus de poids que cette résistance de Joad aux conseils, aux instances de son ami, précède le parti qu'il prend d'attirer Athalie dans le temple.

85. Les termes ne sont pas d'une exactitude et d'une clarté qui conviennent à la piété d'un fidèle tel qu'Abner. De quel autel s'agit-il ? De celui des holocaustes ? Cet autel était à peu près au centre de la cour, devant le temple proprement dit (Ex., XL, 29), et formait une

Et, portant sur notre arche une main téméraire ;
De votre propre sang souiller le sanctuaire ?

JOAD.

Mais siérait-il, Abner, à des cœurs généreux
De livrer au supplice un enfant malheureux,
90 Un enfant que Dieu même à ma garde confie,
Et de nous racheter aux dépens de sa vie ?

ABNER.

Hélas ! Dieu voit mon cœur. Plût à ce Dieu puissant
Qu'Athalie oubliât un enfant innocent,
Et que du sang d'Abner sa cruauté contente
95 Crût calmer par ma mort le ciel qui la tourmente !
Mais que peuvent pour lui vos inutiles soins ?
Quand vous périrez tous, en périra-t-il moins ?
Dieu vous ordonne-t-il de tenter l'impossible ?
Pour obéir aux lois d'un tyran inflexible,
100 Moïse, par sa mère au Nil abandonné,

sorte de coffre, haut de trois coudées, large et long de cinq, de bois d'acacia, monté sur quatre courtes colonnes d'airain, auxquelles se rattachaient les grilles par lesquelles s'écoulait le sang des victimes. L'intérieur, aussi revêtu d'airain, était rempli de terre, et là le feu s'allumait pour consumer l'holocauste. Les quatre coins recourbés se relevaient et se nommaient les cornes de l'autel ; on y liait les victimes (Ps. CXIII, 27). Du côté du midi, une levée de terre servait de montée (Ex., XX, 24 ; XXIV, 4 ; XXVII, 1, etc. ; XXXVIII, 1, etc. ; Lév., IX, 22). C'est de cet autel que parle sans doute Abner ; mais alors on comprend difficilement que sa pensée à l'instant se porte sur les chérubins. Ces figures d'anges formaient le rebord de l'arche (I, 103) et deux autres, de dix coudées de hauteur, de bois d'olivier recouvert d'or, étendaient une aile sur l'arche et l'autre vers le mur (1 Rois, VI, 23, etc. ; 2 Chr., III, 10, etc.). Peut-être convient-il de ne point presser les termes ; Abner, en proie à une vive émotion, prévoit et décrit à grands traits la dévastation du temple :

86. Voir I, 103.

87. Voir I, 60.

- Se vit, presque en naissant, à périr condamné ;
 Mais Dieu, le conservant contre toute espérance,
 Fit par le tyran même élever son enfance.
 Qui sait ce qu'il réserve à votre Éliacin,
 105 Et si, lui préparant un semblable destin,
 Il n'a point de pitié déjà rendu capable
 De nos malheureux rois l'homicide implacable ?
 Du moins, et Josabeth comme moi l'a pu voir,
 Tantôt à son aspect je l'ai vu s'émouvoir ;
 110 J'ai vu de son courroux tomber la violence.

(A Josabeth.)

- Princesse, en ce péril vous gardez le silence ?
 Hé quoi ! pour un enfant qui vous est étranger,
 Souffrez-vous que sans fruit Joad laisse égorger
 Vous, son fils, tout ce peuple, et que le feu dévore
 115 Le seul lieu sur la terre où Dieu veut qu'on l'adore ?
 Que feriez-vous de plus si des rois vos aïeux
 Ce jeune enfant était un reste précieux ?

JOSABETH, bas à Joad.

Pour le sang de ses rois vous voyez sa tendresse ;
 Que ne lui parlez-vous ?

103. Le récit de la délivrance de Moïse et de son adoption par la princesse d'Égypte est un de ces tableaux qu'on ne relit jamais sans émotion et dont les détails romantiques (si nous osons employer ce mot) ont une vérité qui saisit tous les cœurs (Ex., II, 1-10). Aussi l'on peut dire que l'incrédulité même a de tout temps rendu justice à ce début de l'Exode, ce début qui annonce si peu la suite ; de ce frêle berceau, si près de disparaître dans les eaux du Nil, le mosaïsme est sorti !

Ce genre d'adoption dans les familles royales de l'Égypte n'est pas sans exemple, même dans l'Écriture. L'épouse d'un Pharaon, contemporain de David, dont Hadad, le réfugié de l'Idumée, épousa la sœur, et que le livre des Rois nomme Tachpénès, adopta un enfant né de cette union et le fit élever parmi les fils de la famille royale (1 Rois, XI, 19), comme Moïse le fut en son temps.

JOAD.

Il n'est pas temps, princesse.

ABNER.

120 Le temps est cher, seigneur, plus que vous ne pensez.

Tandis qu'à me répondre ici vous balancez,

Mathan près d'Athalie étincelant de rage

Demande le signal, et presse le carnage.

Faut-il que je me jette à vos sacrés genoux?

125 Au nom du lieu si saint qui n'est ouvert qu'à vous,

119. Un des commentateurs de Racine s'est étonné que Joad continue de cacher à Abner la naissance de Joas, lorsque tous les défenseurs, tous les réfugiés du temple en sont déjà instruits et que le couronnement a eu lieu. Abner, qui sort d'un cachot, ne sait rien de ce qui s'est passé dans l'intervalle; il ne paraît que comme envoyé d'Athalie et devra lui rapporter une réponse; Joad ne veut point découvrir un secret que rien ne l'appelle encore à révéler, et obliger Abner, au milieu de la cour et du camp d'Athalie qui l'attendent, à garder un silence ou à déguiser un mystère si dangereux pour lui. Aussi, devant la reine elle-même, il désavoue toute pensée de trahison (V, 230). Surtout, Joad a résolu que la délivrance de Juda et du jeune roi sera l'œuvre du sacerdoce seul et de la tribu de Lévi; c'est l'idolâtrie qu'il combat, et il ne veut point d'auxiliaire.

125. Le lieu très-saint (1 Rois, VI, 16), autrement dit le Saint des Saints, où l'Arche était déposée (I, 103), formait le compartiment le plus retiré du temple, le sanctuaire le plus inviolable du culte. Le grand prêtre d'Israël seul avait le droit d'y entrer; il n'y entrait qu'une seule fois l'année, le jour de la fête de la Propitiation, consacré à *l'expiation des péchés des enfants d'Israël*; ce jour-là, portant des charbons enflammés dans un réchaud et de l'encens dans un vase, il pénétrait auprès de l'Arche, jetait l'encens sur les charbons et remplissait ainsi le sanctuaire d'une vapeur odoriférante, qui était censée en voiler la gloire; puis il revenait prendre du sang des deux victimes, un bœuf et un bouc, et le répandait sur le couvercle de l'Arche et le plancher du sanctuaire. D'autres cérémonies, des jeûnes, des ablutions, complétaient ce rit solennel (Ex., XXIII, 26, etc.; XXX, 10; Lévi., XVI, 1, etc.; XXIII, 27; XXV, 9; Nom., XXIX, 1, etc.). Ces formes, si éloignées du spiritualisme de l'Évangile, étaient admirablement

- Lieu terrible, où de Dieu la majesté repose,
 Quelque dure que soit la loi qu'on vous impose,
 De ce coup imprévu songeons à nous parer.
 Donnez-moi seulement le temps de respirer ;
- 130 Demain, dès cette nuit, je prendrai des mesures
 Pour assurer le temple et venger ses injures.
 Mais je vois que mes pleurs et que mes vains discours
 Pour vous persuader sont un faible secours ;
 Votre austère vertu n'en peut être frappée :
- 135 Hé bien ! trouvez-moi donc quelque arme, quelque épée,
 Et qu'aux portes du temple, où l'ennemi m'attend,
 Abner puisse du moins mourir en combattant.

JOAD.

- Je me rends. Vous m'ouvrez un avis que j'embrasse ;
 De tant de maux, Abner, détournons la menace.
- 140 Il est vrai, de David un trésor est resté ;
 La garde en fut commise à ma fidélité ;
 C'était des tristes Juifs l'espérance dernière,
 Que mes soins vigilants cachaient à la lumière :

imaginées dix siècles avant le christianisme pour frapper l'esprit des Hébreux, détourner le peuple de toute idolâtrie et lui rappeler la sainteté du vrai Dieu qui l'avait choisi.

126. L'idée est souvent reproduite dans l'Écriture, sans que l'expression même employée dans le poëme le soit, et l'on a eu tort de l'y chercher. Dieu est représenté comme ayant choisi pour habitation, pour domicile, pour lieu de repos, l'impénétrable sanctuaire dont la pensée affecte si puissamment l'âme d'Abner en ce moment décisif (1 Sam., IV, 4 ; 2 Rois, XIX, 15 ; 1 Chr., XIII, 6 ; Ps. LXXX, 2 ; XCIX, 1).

131. On a demandé pourquoi le zèle d'un homme tel qu'Abner est resté oisif pendant les sept années du règne d'Athalie et de la prêtrise de Mathan : il semble que, dans les agitations du moment, Abner promette plus qu'il ne pourra tenir et s'engage presque au hasard ; sa pensée est toute au danger présent, et peut-être n'est-ce pas sans une nuance de blâme que plus loin (V, 444) Joad, en parlant d'Athalie à Abner, lui dit : « Votre reine. » Il faut aussi se souvenir qu'Abner croit la dynastie de David éteinte (I, 138).

138. Voir l'Introduction, § VI.

Mais puisqu'à votre reine il faut le découvrir,
 145 Je vais la contenter ; nos portes vont s'ouvrir.
 De ses plus braves chefs qu'elle entre accompagnée ;
 Mais de nos saints autels qu'elle tienne éloignée
 D'un ramas d'étrangers l'indiscrète fureur ;
 Du pillage du temple épargnez-moi l'horreur.
 150 Des prêtres, des enfants lui feraient-ils quelque ombre ?
 De sa suite avec vous qu'elle règle le nombre ;
 Et quant à cet enfant si craint , si redouté,
 De votre cœur, Abner, je connais l'équité ;
 Je vous veux devant elle expliquer sa naissance ;
 155 Vous verrez s'il le faut remettre en sa puissance,
 Et je vous ferai juge entre Athalie et lui.

ABNER.

Ah ! je le prends déjà, seigneur, sous mon appui ;
 Ne craignez rien. Je cours vers celle qui m'envoie.

SCÈNE III.

JOAD, JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH, ISMAEL, DEUX LÉVITES,
 LE CHŒUR.

JOAD.

Grand Dieu, voici ton heure ; on t'amène ta proie !
 160 Ismaël, écoutez.
 (Il lui parle à l'oreille.)

159. L'énergie de cette métaphore, dont les commentateurs ont été frappés sans remarquer qu'elle sert à justifier la conduite de Joad, était suggérée à Racine par l'Écriture sainte. Des textes que l'on peut citer, le plus frappant est peut-être un passage des exhortations de Moïse ; il dit à Israël : *Tu dévoreras tous les peuples que Jéhova, ton Dieu, va te livrer* (Deu., VII, 16). L'image se retrouve dans une menace du même prophète : *Israël, dit-il, sera livré comme une proie* (Deu., XXXI, 17). La même figure est employée par le continuateur d'Ésaïe (Ésa., XLII, 24).

JOSABETH.

Puissant maître des cieux,
Remets-lui le bandeau dont tu couvris ses yeux,
Lorsque, lui dérobant tout le fruit de son crime,
Tu cachas dans mon sein cette tendre victime!

JOAD.

Allez, sage Ismaël, ne perdez point de temps ;
165 Suivez de point en point ces ordres importants ;
Surtout qu'à son entrée et que sur son passage
Tout d'un calme profond lui présente l'image.
Vous, enfants, préparez un trône pour Joas ;
Qu'il s'avance suivi de nos sacrés soldats ;
170 Faites venir aussi sa fidèle nourrice,
Princesse, et de vos pleurs que la source tarisse.

(A un Lévite.)

Vous, dès que cette reine, ivre d'un fol orgueil,
De la porte du temple aura passé le seuil,
Qu'elle ne pourra plus retourner en arrière,

168. L'Écriture fait rarement mention d'un trône dans le sens ordinaire du mot. D'après un texte où Joseph est représenté assis au-dessous du roi d'Égypte, et l'image poétique d'un psaume qui fait mention du marchepied, on a conclu que le siège devait être élevé (Gen , XLI, 40; Ps. CX, 4). Le trône de Salomon était d'or incrusté d'ivoire; douze figures de lions en décoraient les bras, ainsi que les marches (1 Rois, X, 18; 2 Chr., IX, 17). Ces détails, les seuls que les livres de l'Ancien Testament contiennent sur ce sujet, montrent que le trône de Joas peut être préparé dans le peu de temps qui reste avant l'arrivée d'ATHALIE.

Il convient néanmoins de faire remarquer que ces derniers ordres donnés par Joad ne doivent pas être pris à la rigueur; il faut les entendre en vue de ce que l'on a nommé la perspective scénique, d'autant plus que, selon le récit, le jeune roi fut placé, au moment de son intronisation, sur cette tribune qui se trouvait adossée à l'un des côtés du temple (1 Rois, XI, 14; 2 Chr., XXIII, 3), et dont il est question déjà sous Salomon à l'occasion de la dédicace (2 Chr., VI, 13).

- 175 Prenez soin qu'à l'instant la trompette guerrière
 Dans le camp ennemi jette un subit effroi ;
 Appelez tout le peuple au secours de son roi,
 Et faites retentir jusques à son oreille
 De Joas conservé l'étonnante merveille.
- 180 Il vient.

SCÈNE IV.

JOAS, JOAD, JOSABETH, ZACHARIE, SALOMITH, AZARIAS,
 TROUPES DE PRÊTRES ET DE LÉVITES, LE CHŒUR.

JOAD.

Lévites saints, prêtres de notre Dieu,
 Partout sans vous montrer environnez ce lieu,
 Et, laissant à mes soins gouverner votre zèle,
 Pour paraître attendez que ma voix vous appelle.

(Ils se cachent tous.)

- Roi, je crois qu'à vos vœux cet espoir est permis,
 185 Venez voir à vos pieds tomber vos ennemis.
 Celle dont la fureur poursuit votre enfance,
 Vers ces lieux à grands pas pour vous perdre s'avance ;
 Mais ne la craignez point ; songez qu'autour de vous
 L'ange exterminateur est debout avec nous.
- 190 Montez sur votre trône, et... Mais la porte s'ouvre ;

175. Voir I, 6.

189. La doctrine des anges est rappelée II, 36, et IV, 258. Ici, le poète emprunte à saint Paul l'épithète d'exterminateur (1 Cor., X, 10), que l'apôtre lui-même avait imitée du récit de la mort des premiers-nés des Égyptiens (Ex., XII, 23). Ces images, ainsi que l'historien des Chroniques l'explique (1 Chr., XXI, 12), représentaient la rapidité d'une maladie pestilentielle, dépeinte dans les psaumes comme *une cohorte d'anges de malheur* (Ps. LXXVIII, 49).

Permettez un moment que ce voile vous couvre.

(Il tire un rideau.)

Vous changez de couleur, princesse !

JOSABETH.

Ah ! sans pâlir

Puis-je voir d'assassins le temple se remplir ?

Quoi ! ne voyez-vous pas quelle nombreuse escorte...

JOAD.

195 Je vois que du saint temple on referme la porte.

Tout est en sûreté.

SCÈNE V.

ATHALIE, JOAS, JOAD, JOSABETH, ABNER, SUITE D'ATHALIE.

(Joas est caché derrière le rideau.)

ATHALIE, à Joad.

Te voilà , séducteur,

De ligues, de complots, pernicieux auteur,

Qui dans le trouble seul a mis tes espérances,

Éternel ennemi des suprêmes puissances.

200 En l'appui de ton Dieu tu t'étais reposé :

De ton frivole espoir es-tu désabusé ?

Il laisse en mon pouvoir et son temple et ta vie.

Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie

Te... Mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter ;

205 Ce que tu m'as promis, songe à l'exécuter :

Cet enfant, ce trésor, qu'il faut qu'on me remette,

Où sont-ils ?

JOAD.

Sur-le-champ tu seras satisfaite.

Je te les vais montrer l'un et l'autre à la fois.

(Le rideau se tire.)

Paraissez, cher enfant, digne sang de nos rois!

210 Connais-tu l'héritier du plus saint des monarques,
Reine? De ton poignard connais du moins ces marques.
Voilà ton roi, ton fils, le fils d'Ochozias.
Peuples, et vous, Abner, reconnaissez Joas.

ABNER.

Ciel!

ATHALIE, à Joad.

Perfide!

JOAD.

Vois-tu cette Juive fidèle

215 Dont tu sais bien qu'alors il suçait la mamelle?
Il fut par Josabeth à ta rage enlevé;
Ce temple le reçut, et Dieu l'a conservé.
Des trésors de David voilà ce qui me reste.

ATHALIE.

Ta fourbe à cet enfant, traître, sera funeste.

220 D'un fantôme odieux, soldats, délivrez-moi!

JOAD.

Soldats du Dieu vivant, défendez votre roi!

(Ici le fond du théâtre s'ouvre. On voit le dedans du temple, et les lévites armés entrent de tous côtés sur la scène.)

ATHALIE.

Où suis-je? O trahison! ô reine infortunée!

208. Voir l'Introduction, § V.

221. Voir II, 32.

D'armes et d'ennemis je suis environnée !

JOAD.

Tes yeux cherchent en vain ; tu ne peux échapper ,
 225 Et Dieu de toutes parts a su t'envelopper.
 Ce Dieu que tu bravais en nos mains t'a livrée ;
 Rends-lui compte du sang dont tu t'es enivrée.

ATHALIE.

Quoi ! la peur a glacé mes indignes soldats !
 Lâche Abner, dans quel piège as-tu conduit mes pas ?

ABNER.

230 Reine, Dieu m'est témoin...

ATHALIE.

Laisse là ton Dieu, traître,
 Et venge-moi.

ABNER, se jetant aux pieds de Joas.

Sur qui ? Sur Joas ! sur mon maître !

ATHALIE.

Lui Joas ? lui ton roi ? Songez, méchants, songez
 Que mes armes encor vous tiennent assiégés.
 J'entends à haute voix tout mon camp qui m'appelle.
 235 On vient à mon secours. Tremblez, troupe rebelle !

227. Cette image est employée dans les peintures de l'Apocalypse, où l'on trouve ce trait : *Je vis une femme enivrée du sang des saints et du sang des martyrs* (Apo., XVII, 6).

SCÈNE VI.

ISMAEL, JOAS, JOAD, ATHALIE, ET TOUS LES ACTEURS DE LA SCÈNE PRÉCÉDENTE.

ISMAEL, à Joad.

Seigneur, le temple est libre et n'a plus d'ennemis ;
L'étranger est en fuite, et le Juif est soumis.
Comme le vent dans l'air dissipe la fumée,
La voix du Tout-Puissant a chassé cette armée.

240 Nos lévites, du haut de nos sacrés parvis,
D'Ochozias au peuple ont annoncé le fils,
Ont conté son enfance au glaive dérobée,
Et la fille d'Achab dans le piège tombée.
Partout en même temps la trompette a sonné,
245 Et ses sons et leurs cris dans son camp étonné
Ont répandu le trouble et la terreur subite
Dont Gédéon frappa le fier Madianite.

239. Expression empruntée au début d'un cantique célèbre, dans lequel David chante le transport de l'Arche de la maison d'Hobéd-Édom à Jérusalem et les victoires d'Israël sur les Syriens ; le poète dit des ennemis qu'il a vaincus : *Tu les dissipes comme une fumée chassée* (Ps. LXVIII, 3).

244. Voir I, 6.

247. Gédéon, le cinquième juge d'Israël, dont la victoire sur les Madianites est rappelée dans ce vers (Jug., VII, 1, etc.), offre un des beaux caractères de cette liste d'hommes remarquables, dont les mœurs ressemblent au siècle d'Homère et dont le livre des Juges a conservé la mémoire. A l'aide des moyens les plus simples, en ne gardant que trois cents guerriers éprouvés près de lui, en leur faisant cacher des torches enflammées dans ces grands vases dont on se servait pour abreuver le bétail, en s'élançant avec eux sur le camp ennemi, tout à coup, à un signal convenu, qu'il donne lui-même, les trompettes sonnent, les vases volent en éclats, les cris retentissent de « l'épée de Jéhova et de Gédéon ! » Madian fut vaincu et Israël délivré. Libérateur de son peuple, Gédéon a refusé la couronne ; *Jéhova est votre roi*, a-t-il

Les Tyriens, jetant armes et boucliers,
 Ont, par divers chemins, disparu les premiers ;
 250 Quelques Juifs éperdus ont aussi pris la fuite ;
 Mais, de Dieu sur Joas admirant la conduite,
 Le reste à haute voix s'est pour lui déclaré.
 Enfin, d'un même esprit tout le peuple inspiré,
 Femmes, vieillards, enfants, s'embrassant avec joie,
 255 Bénissent le Seigneur et celui qu'il envoie ;
 Tous chantent de David le fils ressuscité.
 Baal est en horreur dans la sainte cité ;
 De son temple profane on a brisé les portes ;
 Mathan est égorgé.

ATHALIE.

Dieu des Juifs, tu l'emportes !

260 Oui, c'est Joas ; je cherche en vain à me tromper ;

répondu aux Hébreux. Aucune renommée, parmi les Juges, malgré la faute qu'il a commise (Jug., VIII, 27 ; II, 324), n'est supérieure à la sienne.

250. On peut mettre avec raison ce vers en rapport avec les censures d'Abner sur les Juifs infidèles qu'il accuse d'avoir trahi le culte de leur peuple pour l'idolâtrie de Baal (I, 18). La restauration de Joas était leur condamnation.

255. « Celui qu'il envoie : » Il n'est pas permis de douter que cette tournure de phrase ne soit biblique, quoiqu'il soit difficile de dire positivement quel texte le poète a entendu imiter, d'autant plus que cette manière de parler est très-fréquente dans l'Écriture. Moïse, lors des hésitations du début de sa carrière, dit dans une de ses prières : *Envoie qui il te plaira d'envoyer !* (Ex., IV, 13.)

256. Il est impossible de ne pas voir dans ce vers un anachronisme de langage ; le mot « ressuscité » ne se trouve point dans les livres de l'Ancien Testament, pris dans le sens dogmatique ou moral que les idées chrétiennes ont fait prévaloir. Racine donne ici à cette expression un sens encore plus éloigné du style des prophètes que dans les effusions de piété qui préparent la prophétie de Joad (III, 279).

259. Le premier mot des invectives d'Athalie est d'une vérité parfaite. On l'a comparé à l'imprécation de Julien : « Christ, tu as vaincu ! » Cette exclamation est fort douteuse, et sans discuter la question d'authenticité, il serait facile de démontrer la fausseté du parallèle.

- Je reconnais l'endroit où je le fis frapper ;
 Je vois d'Ochozias et le port et le geste ;
 Tout me retrace enfin un sang que je déteste.
 David, David triomphe ; Achab seul est détruit.
- 265 Impitoyable Dieu, toi seul as tout conduit !
 C'est toi qui, me flattant d'une vengeance aisée,
 M'as vingt fois en un jour à moi-même opposée ;
 Tantôt pour un enfant excitant mes remords,
 Tantôt m'éblouissant de tes riches trésors,
- 270 Que j'ai craint de livrer aux flammes, au pillage.
 Qu'il règne donc ce fils, ton soin et ton ouvrage,
 Et que, pour signaler son empire nouveau,
 On lui fasse en mon sein enfoncer le couteau !
 Voici ce qu'en mourant lui souhaite sa mère :
- 275 Que dis-je souhaiter ! je me flatte, j'espère
 Qu'indocile à ton joug, fatigué de ta loi,
 Fidèle au sang d'Achab qu'il a reçu de moi,
 Conforme à son aïeul, à son père semblable,

Ce qu'il est essentiel de remarquer, c'est la justesse du langage de Racine ; Athalie parle en païenne ; Jéhova, pour elle, est le Dieu des Juifs, comme Baal le Dieu des Sidoniens ; la lutte ne s'est pas engagée et soutenue seulement entre Jérusalem et Tyr, entre Athalie et Joad, entre l'usurpation étrangère et la dynastie de David, mais entre les deux cultes, et le culte idolâtre s'avoue vaincu.

264. Le tableau de la chute d'Achab est complet en cette seule figure, que Racine a deux fois employée (I, 413). S'est-il imité lui-même ou bien a-t-il reproduit une image que l'Écriture sainte lui fournissait ? Dans la tragédie de *Mithridate*, antérieure de dix-huit années à celle d'*Athalie*. on lit ce vers très-justement admiré :

Vous-même n'allez point, de contrée en contrée,
 Montrer aux nations Mithridate détruit.

(Acte III, sc. 1.)

D'autre part, l'expression se trouve dans nos vieilles traductions de la Bible ; ainsi, pour ne citer qu'un exemple, on lit dans la version de Diodati (Deu., IV, 3) : *L'Éternel, ton Dieu, a détruit du milieu de toi tout homme qui allait après Baal*. Il est vrai que dans la version des Septante et celle de la Vulgate, le mot n'a pas la même énergie.

On verra de David l'héritier détestable
 280 Abolir tes honneurs, profaner tes autels,
 Et venger Athalie, Achab, et Jézabel.

(Athalie sort, les lévites la suivent.)

JOAD.

Qu'à l'instant hors du temple elle soit emmenée,
 Et que la sainteté n'en soit point profanée.
 Allez, sacrés vengeurs de vos princes meurtris,
 285 De leur sang par sa mort faire cesser les cris ;
 Si quelque audacieux embrasse sa querelle,
 Qu'à la fureur du glaive on le livre avec elle.

SCÈNE VII.

JOAS, JOAD, JOSABETH, ABNER, ET TOUS LES ACTEURS DE LA SCÈNE
 PRÉCÉDENTE.

JOAS, descendu de son trône.

Dieu, qui voyez mon trouble et mon affliction,
 Détournez loin de moi sa malédiction,
 290 Et ne souffrez jamais qu'elle soit accomplie ;
 Faites que Joas meure avant qu'il vous oublie !

JOAD, aux lévites.

Appelez tout le peuple et montrons-lui son roi ;
 Qu'il lui vienne en ses mains renouveler sa foi.
 Roi, prêtres, peuple, allons, pleins de reconnaissance,
 295 De Jacob avec Dieu confirmer l'alliance,
 Et, saintement confus de nos égarements,
 Nous rengager à lui par de nouveaux serments.
 Abner, auprès du roi reprenez votre place.

297. Ces quatre vers rendent parfaitement ce que l'Écriture désigne comme le retour dans l'alliance, l'extirpation de l'idolâtrie et la reprise du culte, c'est-à-dire le rétablissement de l'accord entre Dieu et

SCÈNE VIII.

UN LÉVITE, JOAS, JOAD, ET TOUS LES ACTEURS DE LA SCÈNE PRÉCÉDENTE.

JOAD, au lévite.

Hé bien ! de cette impie a-t-on puni l'audace ?

LE LÉVITE.

300 Le fer a de sa vie expié les horreurs.
 Jérusalem, longtemps en proie à ses fureurs,
 De son joug odieux à la fin soulagée,
 Avec joie en son sang la regarde plongée.

JOAD.

Par cette fin terrible et due à ses forfaits,
 305 Apprenez, roi des Juifs, et n'oubliez jamais
 Que les rois dans le ciel ont un juge sévère,
 L'innocence un vengeur, et l'orphelin un père.

son peuple (Jos., XXIV, 15; Néh., X, 30; 2 Chr., XV, 12), quoique ce dernier texte se trouve, dans quelques versions, traduit dans un sens moins positif.

300. La décapitation, en usage parmi les Égyptiens (Gen., XL, 17), a été la peine de mort pratiquée par les Hébreux, quoique sous le règne des premiers rois il n'en soit fait mention que d'une manière peu explicite (2 Sam., IV, 8; XX, 22; 2 Rois, X, 6). Dans la suite, la mort par le glaive était la forme adoptée, et quelque étrange que cette liberté nous paraisse aujourd'hui, l'exécuteur de la sentence en choisissait le moyen, ainsi que divers exemples l'indiquent (Jug., VIII, 21; 2 Sam., I, 15; 1 Rois, II, 25, 30, 34). La lapidation est devenue le mode le plus habituellement pratiqué, notamment quand il s'agissait de blasphème, de sacrilège ou d'adultère (Deu., XIII, 10; Jos., VII, 25; Jean, VIII, 7), et la première pierre était jetée par les témoins. C'est ainsi que le martyr d'Étienne a été infligé (Act., VII, 58).

307. L'expression que Dieu est le « vengeur » de l'innocence, dont Racine s'est servi à diverses reprises, et notamment dans les derniers

reproches d'Esther à Aman (E , III, 331) est rare dans l'Ancien Testament, du moins sous la forme simple que le poëte imite. Le prophète Nahum l'a employée au début de son livre en la répétant avec une grande énergie (Nah., I, 2, 3). Le mot revient fréquemment sous la plume de saint Paul, mais comme expression de la justice de Dieu plutôt que de la protection de l'innocence (Rom., I, 18; XIII, 4, etc., etc.).

Sur la défense de l'orphelin, voir I, 227.

FIN D'ATHALIE.

ESTHER



INTRODUCTION.

§ I. Époque d'Esther. — § II. Des Apologues de l'Écriture sainte. — § III. Du livre d'Esther, considéré comme apologue. — § IV. Du livre d'Esther, considéré comme histoire. — § V. Des additions au livre d'Esther. — § VI. Qui est Assuérus? — § VII. Caractères d'Esther et de Mardochée.

§ I. ÉPOQUE D'ESTHER.

De la chute d'Athalie à l'époque d'Esther a eu lieu l'événement le plus considérable dans l'histoire ancienne de la vraie religion, la captivité de Babylone.

La lutte d'Athalie et de Joad est le plus remarquable épisode de cette longue guerre que la vérité eut à soutenir contre l'idolâtrie. Depuis ce moment, depuis le règne de Joas jusqu'à celui de Sédécias, le dernier roi de Juda, cette lutte, avec des fortunes diverses, continue. Il s'agit toujours de savoir si la postérité d'Abraham conservera le titre de gardienne de la pure connaissance de Dieu, ou le perdra, en disparaissant dans la foule des races païennes. C'est vers l'époque d'Athalie que le prophétisme commence. Des envoyés divins en grand nombre, les uns qui ne sont connus que par leur présence et leur action au milieu des défaillances ou des réformes qui se succèdent, les autres dont les écrits rassemblés forment la fin de l'Ancien Testament, sont chargés d'expliquer les dispensations divines à mesure qu'elles s'accomplissent, de rappeler sans cesse la folie de l'idolâtrie, d'épurer le culte national et de faire comprendre cette grande et simple vérité qu'*obéissance vaut mieux que sacrifice* (Os., VI, 6). La première atteinte est ainsi portée au cérémonialisme; les mains qui renversent les dieux de l'étranger, minent des mêmes coups le

dangereux système de la sainteté des rites et des observances comparés au devoir, aux progrès. Le peuple élu n'accepte point ces hautes leçons ; l'idolâtrie l'emporte ; la Providence frappe ; le trône des dix tribus s'écroule sous les armes des Assyriens ; le nord de la Judée devient une province dépeuplée de leur empire, et Samarie n'est plus. Jérusalem ne comprend pas cette catastrophe terrible ; cent trente années environ de répit lui sont laissées ; les exemples d'Ézéchias et surtout de Josias avortent tristement ; la voix des prophètes tonne en vain ; les idolâtries prévalent et deviennent domestiques ; l'état des mœurs y répond ; la corruption la plus effrénée se propage des grands à travers tous les rangs du peuple ; la mesure devient comble, et la justice divine prononce son arrêt. Jérusalem à son tour et son temple disparaissent ; l'antique foi d'Abraham, l'antique religion de Moïse semblent perdus ; Juda a rejoint dans un cruel exil ce qui reste encore du royaume d'Israël ; la captivité de Babylone commence.

De ces grandes et terribles dispensations, la Providence a fait jaillir une conséquence, qui seule suffirait pour en démontrer la sagesse : avant la captivité, la race chargée de la conservation du dogme de l'unité de Dieu et qui devait recevoir le Messie, perd de vue à chaque détour du chemin des siècles cette solennelle vérité, trébuche à tous les obstacles, s'éprend des fausses splendeurs du sabéisme, descend (comme il arrive toujours) plus bas encore jusqu'à un fétichisme sanglant, et oublie tout en oubliant Dieu. L'idolâtrie est victorieuse des exemples d'Abraham, des institutions de Moïse, des hymnes de David, des leçons de tant de prophètes... Par la captivité de Babylone, l'idolâtrie est vaincue ; les Juifs la prennent en horreur ; les Machabées sont chargés de le prouver ; l'esprit humain s'est emparé de cette science religieuse qu'il ne perdra plus, et le Messie peut venir.

Ce n'est pas tout : la captivité de Babylone, cette dispersion du peuple élu en Asie, avait un double but. L'étranger s'informait du Dieu que chantaient autrefois les harpes, suspendues aux saules de ses rivages ; les esclaves devinrent les instituteurs de leurs maîtres ; la connaissance d'un seul et vrai Dieu suivait les tristes campements d'Israël et s'enfonçait à leur suite en Asie ; ainsi le sol se préparait longtemps d'avance à recevoir le bon

grain, et quelque rares et faibles que soient les renseignements fournis par l'histoire de ces époques et de ces contrées, il est certain d'une part que le peuple juif, après la ruine de sa patrie, s'est promptement détrompé, dans l'exil, des idolâtries qui l'y avait conduit, et de l'autre que les semences de la vérité ont été silencieusement répandues au sein des populations païennes. Bientôt, répétons-le, le Messie pouvait venir.

§ II. DES APOLOGUES DE L'ÉCRITURE SAINTE.

Ces considérations se rattachent de plus près qu'il ne semble à l'histoire d'Esther, et, pour tout dire d'un seul mot, à l'histoire du livre d'Esther. Le but providentiel de cette grande dispensation qu'on nomme dans les annales de la Judée et de l'Asie la captivité de Babylone, a été atteint, puisque les descendants des déportés de Nébucadnetzar sont devenus les alliés de Cyrus, et que, sous ses premiers successeurs, un récit, évidemment persan dans sa forme (on en verra les preuves plus loin), et fondé ou sur des faits connus ou sur des inventions d'une vraie couleur orientale, présentait ces mêmes Juifs fidèles à leur foi et revêtus des plus hautes dignités de l'empire. La première question qui se présente est celle de la vérité du livre d'Esther.

Avant tout, il importe de placer la question sur son véritable terrain. La religion n'y est point intéressée. C'est, à vrai dire et pour tous les esprits libres et calmes, un débat historique, littéraire, moral même, et nullement religieux. Aussi il y a longtemps déjà que les esprits les plus accoutumés au respect de l'Écriture, Jean Le Clerc, par exemple, frappés des couleurs du tableau, reconnaissent que l'histoire d'Esther pouvait « naturellement servir « de sujet à un poème dramatique (1). » La Bible est remplie d'allégories et d'apologues par la simple raison que la Bible est un livre oriental, et que l'Orient est le pays par excellence de ces produits de l'imagination. C'est une des formes que la sagesse de l'Asie a toujours préférées, et que dans notre siècle positif elle

(1) *Bibliothèque choisie*, tome XVI, p. 73.

préfère encore. L'Écriture sainte abonde en exemples à l'appui de ces assertions. Qui doute aujourd'hui que le tableau de la félicité et de la chute de nos premiers parents, tel qu'il est tracé dans la Genèse, ne soit un mythe? On peut même soutenir qu'il devait l'être, que dans un monde de péché l'innocence ne pouvait autrement se dépeindre et que la vérité morale du récit dépendait de sa peinture poétique. Les deux fables de Jotham dans le livre des Juges (Jug., IX, 5, etc.) et de Nathan dans celui de Samuel (2 Sam., XII, 1, etc.) sont des chefs-d'œuvre que l'Orient même n'a pu imiter que bien plus tard. La prosopopée de la Sagesse, qui ouvre le recueil des Proverbes, atteint jusqu'à des détails dont notre timidité moderne s'effaroucherait. Les prophètes abondent en allégories, en comparaisons d'une variété et d'une énergie étonnante, où ce genre de génie éclate partout, notamment dans le livre d'Osée, qui a porté plus loin que tous ses émules la hardiesse de ses tableaux (Os., I, II, III) et dans celui d'Ézéchiël, qui développe l'emblème de la brebis de Nathan (Ézé., XXXIV, 1, etc.) et termine son livre par la construction et les mesures d'un temple imaginaire. On admet aujourd'hui que si le Christ parle à ses interlocuteurs du livre de Jonas, sans leur déclarer que ce livre est une fiction, rien dans les saintes leçons qu'il en déduit n'oblige à considérer comme un récit de faits réels les riches et poétiques peintures mises sous le nom de ce prophète, et certes, le Christ lui-même s'est conformé aux habitudes d'esprit du peuple qu'il venait instruire, lorsque si souvent il a développé ses divines leçons sous la forme de paraboles. Tantôt il les présente en des tableaux où l'allégorie domine jusque dans les moindres détails : par exemple, le contraste du Mauvais Riche et du pauvre Lazare ; tantôt les images revêtent toutes les apparences d'une anecdote, et l'on se demande si le texte présente un apologue ou rappelle un événement en racontant le départ et le retour de l'Enfant Prodigue, et plus encore peut-être les soins du bon Samaritain sur le chemin de Jéricho (1).

(1) On comprendra facilement que dans cette discussion aucune mention n'est faite des livres de Judith et de Tobie.

En présence de ces exemples, on peut tranquillement étudier la question de savoir si le livre d'Esther raconte ou invente les faits qu'il contient. La question est très-controversée; les diverses opinions ont en leur faveur de hautes autorités, et il est curieux de remarquer que le plus faible nombre se trouve du côté des interprètes qui croient à un fond historique que l'auteur aurait recouvert d'une couleur juive. Cette liberté d'examen est comparativement moderne, et de tous les livres de l'Ancien Testament, celui d'Esther a été considéré, et par la foi israélite et par la foi chrétienne, avec le plus de fanatisme ou de superstition, comme au-dessus de tout doute. Il importe de citer ici quelques exemples. Le plus savant des rabbins du XII^e siècle, le célèbre Maïmonide, le seul docteur que les synagogues ont osé comparer à Moïse, cité par Basnage, dit que le Messie à sa venue abolira les écrits des prophètes et des agiographes et ne conservera que le livre d'Esther afin qu'on le lise jusqu'à la consommation des siècles (1).

La Bible la plus généralement répandue dans notre pays (2) contient dans l'avertissement en tête de ce livre ces mots: Esther et Mardochée sont « deux modèles d'une piété très-pure au milieu de la corruption de la cour d'un très-puissant prince et « très-généreux au milieu des plus grands périls, » et pour comble, l'annotateur trouve admirable que Mardochée ait renoncé aux avantages qui pouvaient lui revenir « de se mettre bien avec un « ministre aussi puissant qu'était Aman. » Le reste du panégyrique est de la même force. Telle est l'exagération catholique, et en 1755, il a paru à Leyde un ouvrage intitulé : « La vie de la « reine Esther ou l'Église persécutée et délivrée de ses souffrances, » par A. du Lignon, pasteur à Tournai. Ce titre seul indique assez en quel sens l'ancienne piété du protestantisme, à une date assez moderne, interprétait aussi le dernier livre historique du recueil sacré.

(1) *Histoire des Juifs*, tome IV, 1675.

(2) La Sainte Bible en latin et en français, avec des Explications du sens littéral et du sens spirituel; Paris, 1682-1700.

§ III. DU LIVRE D'ESTHER, CONSIDÉRÉ COMME APOLOGUE.

Voici sur quelles considérations s'appuient les critiques qui regardent le livre d'Esther comme une œuvre d'imagination.

Assuérus règne sur cent vingt-sept provinces (Est., I, 1), et ce chiffre est inconnu dans l'histoire.

Assuérus donne deux fêtes, l'une à sa cour qui se prolonge cent quatre-vingt jours (Est., I., 4); l'autre, à son peuple, du moins à celui de Suse, sa capitale du moment, qui dure sept jours (Est., I. 5). C'est trop d'une part, si, en comparaison, c'est trop peu de l'autre. On ne conçoit pas un gouvernement interrompu durant six mois par ces récidives sans cesse renouvelées de banquets, qui réunissent « les seigneurs et les serviteurs, les généraux de « Perse et de Médie, les grands et les princes des provinces. » Le temps sans doute était passé où l'on admirait la tempérance des Perses; les témoignages d'Hérodote et de Xénophon qu'il est facile de citer, se rapportent très-probablement à des époques antérieures; mais quelques progrès que depuis Cambyse surtout ces peuples aient faits dans le luxe et la débauche, les proportions semblent ici dépassées de la façon la plus improbable.

Le nombre des convives arrive à un chiffre exagéré.

Ces festins si prolongés ont lieu en plein air, dans la cour des jardins du palais; du moins, le festin du peuple qui occupe les sept derniers jours.

Le refus de Vasthi de paraître devant cette assemblée ne se conçoit que difficilement, si la réunion dure la moitié d'une année.

De ce refus résulte, non-seulement le renvoi de la reine, mais le conseil donné par les sept principaux confidents du monarque et suivi aussitôt d'une ordonnance expédiée *dans l'écriture de chaque province et l'idiome de chaque peuple, portant que chaque mari devait être maître dans sa maison et parlerait la langue de son peuple* (Est., I, 22, etc.). Est-ce là un édit tel qu'Assuérus pût daigner en rendre, et la sujétion des épouses, à plus forte raison des simples concubines, n'était-elle pas déjà consacrée par les mœurs et maintenue par les lois?

Entre la répudiation de Vasthi, troisième année du règne d'Assuérus (Est., I, 5) et l'élévation d'Esther, il s'écoule quatre ans (Est., II, 16). Certes, le roi a eu le temps de regretter et de rappeler Vasthi, et s'il a cessé de s'affliger de son absence, on ne comprend plus un si long délai. Le livre d'Esther atteste que durant cet intervalle un nombreux sérail environnait le monarque (Est., II, 17); les regrets ne se comprennent pas plus que les lenteurs.

La répudiation de Vasthi amène le mariage d'Esther, c'est-à-dire d'une Juive, et d'un étranger, d'un païen. L'esprit de la loi de Moïse s'opposait à ces unions (Deu., VII, 3), dont les dangers pour la foi d'Israël étaient évidents. Sous Esdras et Néhémie, cette loi est étendue à tous les peuples voisins (Esd., IX, 2, etc.; Néh., XIII, 23). Une vive peinture des chutes qu'entraînait l'exemple des idolâtres conduit à cette défense : *vous ne marierez point vos filles à leurs fils*, et Mardochée est représenté vers cette même époque comme employant tous les moyens, jusqu'aux ruses les plus hasardeuses, pour amener l'alliance de sa nièce et d'un monarque païen.

Ici, il convient de compléter la chronologie du livre d'Esther et de la présenter dans son ensemble :

Troisième année d'Assuérus : Festin royal et disgrâce de Vasthi (Est.,		
		I, 3).
Septième	—	—
		Élévation d'Esther (Est., II, 16).
Douzième	—	—
		Sort jeté par Aman, le premier mois (Est., III, 7).
		Décret de proscription des Juifs, le 13 du premier mois (Est., III, 12).
		Révocation du décret, le 23 du troisième mois (Est., VIII, 9).
		Vengeance des Juifs dans tout l'empire, le 13 du douzième mois (Est., III, 7, 13; VIII, 12; IX, 1, 17).
		Vengeances continuées à Suse et réjouissances dans les provinces, le lendemain, 14 du douzième mois (Est., IX, 15, 18, 19).
		Réjouissances à Suse le surlendemain, 15 du douzième mois (Est., IX, 18, 19, 21).

D'après ces dates, Esther, qui, sur l'ordre de Mardochée (Est., II, 20), n'a point révélé « sa naissance ni son peuple, » a occupé pendant cinq années, non le rang d'une odalisque oubliée aussitôt qu'appelée et perdue de vue dans la foule du sérail (Est., II, 12, etc.), mais celui de compagne et de reine, sans qu'Assuérus ait eu l'occasion ou l'idée de s'enquérir de son extraction et de son pays. Ce long mystère est-il vraisemblable? Ce silence, dès le début, était-il digne d'Esther et surtout de Mardochée, et devait-il si longtemps se prolonger ?

On a demandé comment, en taisant ainsi son origine, Esther pouvait suivre les lois juives, qui commandaient rigoureusement l'abstinence de divers mets et prescrivaient des époques de jeûne. Ces difficultés sont moins graves qu'il ne semble ; le secret entraînait cette dérogation aux ordonnances mosaïques dont la stricte observation devenait impossible.

Les rapports d'Esther et de Mardochée ne sont pas moins difficiles à expliquer que ceux d'Esther et d'Assuérus. Ce souverain si défiant et si orgueilleux ignore qui est son épouse, et *journallement Mardochée allait et venait devant la cour du logis des femmes pour apprendre des nouvelles d'Esther et de ce qui arrivait d'elle* (Est., II, 11). Quand on bornerait à l'année de préparation et d'attente (Est., II, 12) cette continuelle surveillance de Mardochée, on ne conçoit pas qu'elle ait pu échapper si longtemps à l'active et soupçonneuse vigilance dont les maîtres de l'Asie ont toujours environné leurs sérails et leurs palais.

Plus tard, même au bout des cinq années, lorsque Esther est reine de Perse, les quatre communications successives qu'au moyen de ses affidés elle entretient avec son oncle (Est., IV, 4, 5, 10, 15), offraient, dans les mœurs de l'Orient, des difficultés et des périls dont le récit ne dit rien.

La soumission d'Esther envers Mardochée est extrême ; cette déférence explique qu'elle consentit à courir tous les risques pour continuer ses rapports avec lui ; mais tant de condescendance semble exagérée ; on la conçoit au commencement de l'entreprise, quand Esther n'est encore qu'une « jeune fille » sous les ordres de Hégai, l'un des officiers (Est., II, 10) ; on ne la conçoit plus quand Esther est devenue reine, et néanmoins il est dit

qu'elle exécutait les ordres de *Mardochée* comme quand elle était sous sa tutelle (Est., II, 20).

Des remarques analogues sont suscitées par la révélation de la conspiration de Bigthan. Mardochée la découvre et en instruit Esther ; Esther la révèle au roi *de la part de Mardochée* (Est., II, 22). On conçoit difficilement que ces dénonciations aient suivi cette voie, sans que l'inquiétude d'Assuérus ait été excitée sur les relations d'un des grands de sa cour, Juif connu pour tel (Est., III, 6) (Voir E., II, 190) et de la reine à qui le complot est découvert.

Le refus de Mardochée de se prosterner sur le passage d'Aman et le souvenir qui s'y rattache de la descendance amalécite du favori (E., II, 170) dépassent toutes les bornes d'une haine nationale que tant de siècles écoulés depuis les guerres d'Israël et d'Amalec auraient dû éteindre. Ce Juif, si persévérant dans cette vieille animosité contre une race païenne et ennemie de son peuple, s'est montré autrement facile en acceptant un poste, un rang à la cour d'un prince païen, l'héritier des destructeurs d'Israël, et surtout en plaçant sa fille adoptive parmi les femmes du sérail, livrée à la chance si incertaine de rester odalisque ou de devenir souveraine.

La part d'Aman, introduit à une époque que le récit n'a point précisée au milieu de ces événements (Est., III, 1), n'est pas moins étrange. Un premier trait semble inexplicable : Aman demande et obtient l'extermination d'un peuple entier, *disséminé dans toutes les provinces de l'empire*, et ne dit point quel est ce peuple (Est., III, 8, 9). Cet étrange silence est imputable au souverain et au vizir ou bien à l'historien ; il ne se conçoit ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux conjectures. Quelle que fût la tyrannique légèreté des despotes asiatiques, les Darius, les Xercès, les Artaxerce devaient savoir au moins le nom de leurs victimes, quand ils prononçaient la destruction de toute une race, et si l'on rapporte à l'historien le tort de ce silence ou l'oubli de cette désignation, on conçoit aussi peu qu'au milieu de tant de détails que le récit accumule, un mot de pareille gravité soit omis.

Ce décret de proscription semble dépasser toutes les fureurs de la tyrannie de l'antiquité, même de la tyrannie orientale ; des lettres sont expédiées pour *exterminer, massacrer et faire périr*

tous les Juifs, de l'adolescent au vieillard, petits enfants et femmes, dans toutes les provinces, en un jour et à jour fixé (Est., III, 15). En admettant tous les motifs allégués, les souvenirs de l'Amalécite, la haine du vizir pour l'étranger, le refus des généflexions que la cour entière s'est empressée d'accorder, les dépouilles des Juifs dont Aman espère s'emparer, quoiqu'il les offre au roi, il faut convenir que nulle proportion ne peut être reconnue, même en Asie, même à cette époque, entre les motifs de se venger et la vengeance sollicitée par le favori, accordée par le roi. La supposition que les Juifs de la dispersion peuvent être, par Aman, considérés comme autant de complices de Mardochée, est gratuite; les peuples étaient à trop grande distance de la cour pour en épouser ainsi les passions.

Le jour de cette horrible proscription est fixé par le sort; l'ordre est adressé par tout l'empire le treizième jour du premier mois, celui de Nisan (Est., III, 12), et s'accomplira le treizième jour du douzième mois, celui d'Adar (Est., III, 13). Ainsi, près d'une année doit s'écouler. Comment accorder que même un despote de l'Asie laisse un tel intervalle entre la sentence et l'exécution? Comment expliquer ce triple retour du chiffre treize (Est., III, 13, 14; IX, 1) dans les dates? Comment se rendre compte durant une si longue attente des rapports de ces condamnés attendant l'exécution de la sentence et avec le gouvernement qui les a proscrits et avec leurs concitoyens qui les savent destinés au supplice? Est-ce un délai de justice, est-ce une ruse de clémence? Du côté d'Aman, sa haine et sa politique ne doivent-elles pas l'emporter sur la superstition des sorts qu'il a tirés, et le décider à ne pas renvoyer si loin la satisfaction de sa vengeance? Pourquoi a-t-il pris le soin inutile de prévenir si longtemps d'avance la race proscrite de la condamnation prononcée contre elle? De graves autorités ont admis qu'en avertissant à onze mois d'intervalle les Juifs de l'arrêt lancé contre eux, la pensée d'Aman était de leur donner le temps de se sauver. Mais le récit ne dit rien d'une intention pareille; cette précaution d'humanité s'accorde peu avec le caractère et la conduite du favori, et surtout, la proscription devant s'étendre aux cent vingt-sept provinces de l'empire (Est., VIII, 9), il est difficile de se

représenter la fuite de tout un peuple à travers de telles distances; on ne sait où les proscrits auraient pu chercher un asile.

Dans ces circonstances si graves, Esther se résout à braver le danger de paraître devant le roi sans être mandée (E., I, 204), et au lieu de dénoncer immédiatement l'odieux vizir et de solliciter la grâce de son peuple, elle se borne à prier le roi de venir prendre place à sa table et de permettre que le favori assiste à ce festin. Ce premier jour, ce premier repas se passe sans qu'Esther ait parlé; c'est seulement *le second jour* (Est., VII, 2) qu'elle dénonce son ennemi. On a dit que, docile aux leçons de son oncle, la reine épuse ici les précautions de prudence, redoute les violences soudaines du roi, épie le moment le plus favorable, ne le voit pas venir et remet à la prochaine occasion de hasarder sa prière; on a dit que sa timidité l'a sans doute retenue, et enfin qu'il doit s'être passé au premier banquet quelque circonstance qui a forcément amené les délais de son intervention. Il est superflu de s'arrêter à faire remarquer combien ces explications sont gratuites.

Quant à la précaution même de présenter sa demande au milieu de la liberté et peut-être de l'ivresse d'un repas, on ne peut montrer que la coutume des rois de Perse fût de recevoir à table les pétitions; l'exemple unique que l'on veut tirer d'Hérodote (liv. IX, chap. 110) prouverait en faveur des grâces sollicitées, non pendant les festins, mais les jours de fête, soit de la naissance, soit de l'avènement du souverain.

Ici s'intercale dans la série des faits une circonstance dont la tragédie de Racine a profité pour rendre possible la scène de l'humiliation d'Aman devant Esther (act. III, scène 5) et que l'histoire autorisait: après la dénonciation, Assuérus, est-il dit, *se leva dans son courroux, et, quittant le repas, gagna les jardins du palais* (Est., VII, 7). La durée de cette disparition du souverain n'est point indiquée; on l'a présentée comme une forme annonçant la sentence de l'accusé, qui reste sans pouvoir même plaider sa cause et solliciter sa grâce. Mais il est étrange alors qu'Aman soit laissé avec la reine et qu'il puisse essayer d'émouvoir sa pitié; aucun fait puisé dans les anciennes annales des

cours de l'Asie, si fécondes en récits de condamnations soudaines, ne vient à l'appui de cette explication.

Les événements se pressent; Esther triomphe; Aman est condamné; ses dépouilles vont grossir les trésors de la reine; elle fait connaître au roi son origine et ses liens de parenté; Mardochée, promu à la place d'Aman, administre ses biens dont Esther a été gratifiée; l'anneau royal est remis au Juif, qui devient le second personnage de l'empire à la place de l'Agagite. C'est alors seulement qu'une seconde fois Esther, inattendue et non appelée (Est., VIII, 4), se présente devant le monarque et en implore la grâce des Juifs proscrits. On comprend difficilement qu'une seconde entrevue ait été nécessaire, et que dès la première, dès la condamnation d'Aman, l'ordre de proscription de ses victimes, toujours sous le coup de l'effroi et de la douleur répandue par le premier décret (Est., IV, 5), n'ait pas été révoqué. Il semble que l'intervention d'Esther en faveur de sa race aurait dû être immédiate, et pour trancher le mot, que c'était là le premier soin à prendre, le premier vœu à former.

Cette révocation soulève un des plus graves problèmes du récit: Assuérus abandonne la question à Esther et à Mardochée et leur répond: *Écrivez à l'égard des Juifs comme bon vous semblera au nom du roi et apposez le sceau avec l'anneau du roi; car un rescrit, dressé au nom du roi et scellé de l'anneau du roi, est irrévocable* (Est., VIII, 8).

On a voulu voir dans cette décision du roi un exemple de légèreté; il se débarrasse ainsi du soin d'arrêter une résolution nouvelle et prend ce qu'on peut nommer une précaution de fausse honte; il se dispense de révoquer lui-même la sentence qu'il a rendue; il se réfère à l'usage qui déclarait irrévocables les lois des Mèdes et des Perses. Quelque idée qu'on se fasse de l'insouciance grandeur des souverains de l'Asie, il est difficile d'admettre ces raisons de sa conduite, et l'on se trouve en présence d'une des questions les plus épineuses et les plus incertaines du récit. Les condamnations étaient-elles irrévocables? On peut citer un grand nombre d'exemples de sentences rendues et non exécutées; un seul suffira, et c'est peut-être le plus curieux de tous. Hérodote (liv. VII, chap. 194) raconte que San-

docus, un des juges de l'empire, ayant prononcé un jugement injuste, Darius le fit mettre en croix ; le supplice était commencé, le condamné était déjà suspendu, lorsque le roi se rappelant les services qu'il en avait reçus, lui fit grâce, et ordonna qu'il fût détaché. Outre ce trait caractéristique de la justice de ces règnes, d'autres pourraient être cités. On répond que l'arrêt ne regardait qu'un homme, et que les lois ou les condamnations irrévocables étaient celles qui s'appliquaient à des multitudes, des villes, des provinces. Cette distinction ne s'appuie sur aucune autorité historique. Il en est de même de la différence que l'on veut établir entre les ordonnances royales rédigées et formulées et celles qui ne l'étaient pas, et l'on fait remarquer que les décrets mentionnés dans le livre d'Esther sont écrits (Est., III, 9 ; VIII, 5, 9). Le livre de Daniel confirme ces aperçus et donne comme *irrévocable selon la loi des Mèdes et des Perses* (Dan., VI, 9) le statut par lequel Darius se décerne les honneurs divins. Ce dernier mot fournit peut-être l'explication la plus plausible de ces étranges contradictions ; les rois de Perse se considéraient comme des êtres supérieurs, revêtus d'une sorte de grandeur divine d'où résultait l'infaillibilité de leurs jugements ; révoquer les sentences, c'était changer d'avis, c'était reconnaître qu'il y avait erreur ; il était bon de laisser les peuples croire que le roi ne s'abusait jamais. L'inverse aurait fini par être admis ; qui n'a point à se rétracter est censé ne point s'égarer ni faillir.

Cette permission de guerre civile est expédiée dans les cent vingt-sept provinces de l'empire sous le sceau royal par le nouveau vizir, et le jour de ces luttes est fixé d'avance (Est., VIII, 9, etc.). Elles éclatent au moment indiqué. Dans Suse, la ville capitale, dans la résidence même du souverain, cinq cents hommes tombent sous les coups des Juifs. Assuérus paraît s'en étonner ; Esther insiste ; elle obtient que cette discorde continue le lendemain, et trois cents ennemis des Juifs périssent encore. Dans les provinces, les Juifs se rassemblent, se défendent et tuent soixante-quinze mille de leurs adversaires. Les récits fort succincts de ces trois rencontres répètent uniformément que les Juifs ne touchèrent point au butin (Est., IX, 10, 15, 16). Pas un mot n'est dit de la défense que tant de victimes auraient faite de leurs personnes ou

de leurs familles, ni des rencontres où la chance aurait tourné en leur faveur. L'insistance d'Esther, qui demande un second jour de représailles à Suse en outre du premier, n'est l'objet d'aucune réflexion et semble rapportée comme une conjoncture ordinaire. On a demandé si cette obstination de meurtres, si ces universels et constants massacres étaient de l'histoire ; on a demandé surtout si cette persévérance de haine et de cruauté pouvait s'accorder avec le caractère, la position et l'intérêt d'Esther.

Il est dit qu'*un grand nombre des indigènes devinrent Juifs, parce que la terreur des Juifs les avait saisis* (Est., VIII, 17). Devenir Juif, c'était se soumettre aux douleurs de l'opération dangereuse et difficile de la circoncision, et quoique le livre de Judith contienne un exemple pareil, celui d'Achior (Judith, XIV, 9), on est forcé de trouver très-invraisemblable que les terreurs du moment aient amené un si étrange résultat. A cette époque de l'histoire, les descendants d'Abraham n'étaient pas tenus à distance des autres nations comme ils l'ont été plus tard, après la mort du Christ et surtout durant le moyen âge. Leurs animosités, devenues héréditaires et nationales contre les races étrangères, ont pris date avec les persécutions cruelles des Lagides et des Séleucides et sont postérieures à Esther. Mais il est certain que les conversions étaient fort rares ; on ne devenait point Israélite, et quand on adoptait les principes du mosaïsme, souvent c'était sans se déclarer.

A tous les doutes qu'on vient de parcourir, il convient d'ajouter quelques remarques dont la gravité est évidente. Il est fait mention de quatre décrets d'Assuérus : sur la répudiation de Vasthi et les règles dorénavant prescrites dans les mariages, l'élévation d'Aman, l'extermination des Juifs et la révocation de cet ordre (Est., I, 22 ; III, 2, 12, etc. ; VII, 8) ; puis, de deux lettres de Mardochée (Est., VIII, 10 ; IX, 30), adressées aux gouverneurs, aux officiers : aucune de ces pièces n'est insérée.

Le chiffre 7 revient étrangement à travers tout ce récit : 7 eunuques d'Assuérus (Est., I, 10) ; 7 conseillers de l'empire (Est., I, 14), 7 suivantes d'Esther (Est., II, 9), et c'est le septième jour que l'histoire, à vrai dire, commence par l'appel de Vasthi (Est., I, 10). On sait par de nombreux témoignages que le nom-

bre 7 était en honneur chez les Perses, surtout depuis l'élévation au trône de Darius-Hystaspes. On peut cependant demander si cette répétition du chiffre n'est pas dans le livre d'Esther, surtout quand il s'agit des femmes de la reine, quelque peu affecté.

Il est plus grave de faire observer que l'antiquité en général, et notamment les auteurs grecs, ne font aucune mention d'Esther, de Mardochée, de la proscription des Juifs, de la guerre civile qui eut lieu, ni du gouvernement de l'empire par un Juif à qui l'anneau royal est remis. Aucune durée ne peut être assignée au vizirat de Mardochée, et il est certain que les rois de Perse changeaient souvent de premier ministre. Mais les circonstances qui font arriver un Juif à ce grand pouvoir sont assez frappantes pour qu'on s'étonne de ce silence. La durée du règne d'Esther est inconnue ; d'après les dates du livre qui porte son nom, fût-elle morte dans l'année même de l'élévation de son oncle, elle a occupé durant cinq années au moins le trône de l'Asie sans qu'aucune trace soit restée de sa mémoire.

Enfin, la fête de Purim est une fête religieuse juive ; cependant la fête est persane comme son nom l'indique ; elle est instituée, non par la tribu de Lévi, non par l'autorité des sacrificateurs, non en un mot par le sacerdoce du temple de Jérusalem où le culte a repris, mais par des Benjamites, par une reine et un vizir de Perse appartenant à la tribu de Benjamin. La dérogation aux principes du mosaïsme est ici flagrante.

On peut ajouter qu'il est sans exemple qu'un anniversaire religieux, adopté par le culte lévitique, soit désigné par un mot persan.

Quel sera donc le sens moral ou, pour parler plus exactement, le sens juif et lévitique de ce livre ? La réponse n'est pas douteuse pour les partisans de cette opinion.

Si ce livre légendaire, ont-ils dit, peut avoir un fond religieux et moral, le but évident est d'enseigner aux Juifs que la protection divine fait triompher les Israélites, lorsque dans les plus grands dangers ils restent fidèles à la foi de leurs pères et à la loi cérémonielle. C'est à ce but que se rattache l'incident de l'adoration refusée par Mardochée qui met en grand péril Mardochée

lui-même et tous ses concitoyens ; à ce péril ils échappent avec gloire.

Il en est de même d'Esther qui en toute circonstance observe les jeûnes et s'assure la faveur de Dieu en refusant les nourritures défendues. Ces abstinences, impossibles dans sa position, attesteraient que le livre est un apologue.

Il ne reste à citer qu'un passage du livre apocryphe de Tobie qui rappelle les récits du livre d'Esther. Le vieux Tobie, dans son dernier discours à son fils, lui dit : « Mon fils, regarde ce « qu'Aman a fait à Achiachar qui l'avait nourri et comment de la « lumière il l'a tiré dans les ténèbres, et quelle récompense il lui « en a faite. Toutefois Achiachar a été conservé et l'autre a reçu « son salaire et est descendu dans les ténèbres... Aman est tombé « dans les filets et a péri » (Tob., XIV, 12.) Cet Achiachar, élevé par Ezar-Haddon, roi d'Assyrie, aux suprêmes honneurs (Tob., I, 24, 25), aurait servi dans la suite de type au portrait de Mardochée. Il est évident que la mention d'Aman a séduit les interprètes qui se sont rendus complices de ces fables, appuyées seulement sur une similitude de noms. Tobie est supposé avoir vécu longtemps avant la domination des Perses, et sans rapporter ici toutes les considérations qui se présentent, il résulte de ce simple rapprochement, non que ces lignes du livre de Tobie aient fait inventer celui d'Esther, mais au contraire que le livre d'Esther a fourni cet infidèle rapprochement à l'auteur du livre apocryphe.

§ IV. DU LIVRE D'ESTHER, CONSIDÉRÉ COMME HISTOIRE.

Quand on se place au milieu des considérations qui viennent d'être présentées, il semble que la question soit tranchée, et qu'à moins de faire violence à sa propre candeur on doive mettre le livre d'Esther au rang de celui de Jonas. Il y a plus de traits de poésie dans Jonas et plus de tableaux de mœurs dans Esther ; mais Suse vaut Ninive, et des deux parts, l'histoire abdiqne pour ainsi dire devant l'imagination.

Ce n'est là qu'une illusion provenant de l'extrême difficulté que le simple lecteur et souvent le critique éprouvent en se trans-

portant à plus de deux mille ans en arrière au milieu d'un état de mœurs dont rien ne ressemble à ce que nous voyons, à ce que nous faisons tous les jours. La souveraineté d'un monarque absolu, ses formes de gouvernement et de correspondance, le choix et le pouvoir de ses ministres, la justice et ses arrêts, la guerre et ses rigueurs, les fêtes et les festins, l'état des femmes, leur clôture, leur mariage, la garde et la domesticité du palais, tous ces mots sont à la fois antiques et modernes ; ce qu'ils représentent, ce qu'ils signifient et rappellent aujourd'hui, en Europe, dans notre condition sociale, est l'opposé de ce que l'antiquité et l'Asie ont vu, ont fait et nous racontent. Sous les mêmes enseignes, pour ainsi dire, c'est un monde différent qui se dévoile et l'on a peine à s'y transporter en idée. Pour comble il faut sortir du milieu des principes et des habitudes du christianisme, fermer pour un temps l'Évangile qui n'était pas donné, n'ouvrir qu'à moitié les livres de Moïse que l'exil n'appliquait pas en leur entier, et se transporter au milieu du judaïsme tel que l'a professé la captivité de Babylone, au milieu du culte des astres qu'il condamne et qu'il trouvait florissant chez ses maîtres. Ces apparences sont trompeuses, et l'in vraisemblance est un motif, non de rejet, mais d'examen.

Ici se présente une considération importante que l'on a peut-être trop négligée et qui se rapporte au livre entier. Les Juifs étaient en général fort ignorants des mœurs et des cours des peuples étrangers ; leur religion les tenait à distance, et cette distance, ils ne l'ont que rarement et imparfaitement franchie. Les livres dit apocryphes, et même le premier livre des Machabées qui, de tous, sous d'autres rapports, mérite le plus de confiance, offrent partout la preuve de la justesse de cette critique. Le livre d'Esther abonde en détails, en tableaux d'usages contraires à l'esprit et aux souvenirs des Juifs, conformes à tout ce que l'histoire nous apprend au sujet de l'ancienne Asie ; les critiques les plus exigeants l'ont reconnu. Si le livre d'Esther est un extrait des mémoires des rois de Perse, la couleur persane du récit est expliquée ; s'il n'est qu'un tableau de fantaisie tracé par une main juive, où le peintre a-t-il emprunté ces nuances fidèles ? Xénophon a écrit la *Cyropédie* ; dans ces pages,

l'imagination et la vérité se fondent ; la palette ainsi chargée se comprend sous les pinceaux d'un Grec ; de Xénophon juif, on n'en connaît pas.

Il est donc indispensable, pour se représenter sincèrement les faits, de se les figurer au sein des mœurs dont le tableau est tracé, et de se souvenir que ce qui nous semble étrange, improbable, impossible, était alors commun et simple, en accord avec les idées de chacun ; nous trouvons inouï ce qui paraissait ordinaire ; nous expliquons péniblement ce qui n'avait besoin d'aucune explication. Ces rapprochements suffisent pour faire ressortir la simplicité du récit ; elles s'étend à tout, et partout se retrouve ; le narré ne s'arrête pas, pour laisser se déployer l'étonnement du narrateur ; les faits, à notre sens les plus exorbitants, arrivent à leur place naturelle et sont racontés en leur ordre, sans précautions oratoires, sans réticence, sans déguisement, sans emphase. La seule exception à citer, où l'historien semble s'être oublié, est l'impression que produit le triomphe de Mardochée : *La ville de Suse, est-il dit, poussa des cris de joie et fut dans l'allégresse, et pour les Juifs il y eut clarté et joie, et transports, et honneur* (Est., VIII, 16). Ici, l'historien le cède au panégyriste ; c'est l'unique passage dont on puisse dire que l'annaliste s'oublie dans l'ardeur de sa description.

Il semble que l'exagération soit plus évidente dans les tableaux, dont le récit abonde, de richesses accumulées sans mesure ; mais l'histoire ancienne et moderne de l'Asie intérieure dépose en faveur de la vérité de ces descriptions ; l'Orient est le pays des fables ; il l'est aussi de l'or et des bijoux, et le livre d'Esther, sous ce rapport, ne dépasse nullement ce qu'affirment des témoignages qu'il est impossible de contester.

Une remarque de même portée peut se faire au sujet de l'éloge de Mardochée. Les Additions grecques au livre d'Esther en sont remplis ; le livre même n'en contient pas. A peine, dans les dernières lignes, quelques mots sont-ils ajoutés à sa louange. Sans doute, on ne peut toujours interdire à l'historien de rendre hommage au mérite dont il a dépeint les travaux et les services. Ce silence ne serait point un signe constant de vérité. Mais ici les témoignages rendus au principal héros du narré découlent

naturellement de l'exposé des faits et ne sont nullement pièces de rapport. Il y a là, non-seulement une garantie de sincérité, mais une preuve de plus de la source des documents recueillis. Si le livre d'Esther est un extrait des mémoires des rois de Perse, on conçoit cette sobriété dans l'admiration qu'obtient un des ministres de ces souverains à qui les gloires de leur règne étaient toujours rapportées.

Les festins exorbitants de la cour d'Assuérus, les excès de table et d'ivresse du roi et de son favori après la proclamation de l'arrêt de proscription et *quand toute la ville de Suse est dans la consternation* (Est., III, 15), sont un trait de vérité qu'il est juste de reconnaître et qui n'est que trop conforme aux usages de ces cours. Que d'exemples il serait facile d'alléguer en transportant la question d'Asie en Occident et en citant divers traits des empereurs, des sénateurs romains et de leurs clients! On serait forcé de reconnaître que dans ce luxe l'Europe ne le cédait point à l'Orient. Quelques critiques ont supposé qu'Aman, avec la perfide complaisance d'un courtisan, portait le maître à ces débauches pour qu'il oubliât les cruautés dont il avait donné la permission et qu'il ne pût songer à révoquer ses ordres. C'est faire trop d'honneur et au despote et à son ministre; le caractère d'Assuérus, tel que tout le récit le dépeint, ne comportait pas une si bénigne et prévoyante sollicitude, et le vizir se croyait sans doute trop sûr de son crédit pour prévoir que l'arrêt porté d'après ses conseils pût être révoqué. Il est très-vraisemblable d'ailleurs qu'Assuérus n'avait aucune idée du nombre des victimes qu'il livrait à son favori, et quant à la douleur publique, ce trouble n'arrivait pas jusqu'au trône; c'était un simple dérangement qui s'arrêtait aux portes du palais.

Les détails que le livre renferme sur le sérail des monarques de l'Asie, sont d'une exactitude parfaite et justifiés par l'histoire. Vasthi et ses femmes célèbrent à part le banquet (Est., I, 9). Les messages entre Assuérus et Vasthi sont portés par sept eunuques, officiers d'un rang si élevé que leurs noms sont donnés (Est., I, 11); cette position, la confiance qui leur est montrée, l'honneur même qui leur est dévolu, sont en parfait accord avec ce que l'antiquité regardait comme la politique la plus sage; il

suffira de citer un très-curieux passage de Xénophon, trop long pour être transcrit (Cyropédie, liv. VII, chap. 5). Selon Hérodote, c'est aussi un eunuque, Hermotime, qui parvint auprès de Xercès au plus haut degré de faveur (liv. VIII, 105). A bien des siècles d'intervalle, ces divers traits sont confirmés par le voyageur Chardin (*Voyages*, t. II, p. 159). Dans le livre d'Esther, selon l'usage antique, ce sont ces officiers qui vont chercher Aman pour le conduire au festin royal (Est., VI, 14); l'un d'entre eux, Hégai, reçoit les jeunes filles à leur arrivée (Est., II, 3; VIII, 15), et dans son expérience prévoit dès le premier moment la fortune d'Esther (Est., II, 9); un autre, Sahagaz, les surveille; un autre, Hatach, est chargé par le roi d'être aux ordres d'Esther (Est., IV, 5), et un curieux passage de Térence montre en effet que les femmes seules du plus haut rang, les reines mêmes, avaient à leur service de pareils affidés (Eun., act. 1, sc. II, 167, 168). Du premier harem sous la direction d'Hégai, chaque odalisque, appelée ou admise à son tour, passe dans le second sous celle de Sahagaz, et ici encore les témoignages des auteurs grecs (Hérodote, liv. III, 69) et romains (Justin, liv. XII, 5) confirment les récits du livre d'Esther. Tous ces détails intimes, selon l'expression moderne; tous ces traits de vérité, trop minutieux pour provenir de l'habileté d'un inventeur, sont naturels sous la plume de l'historien, arrivent sans affectation à leur place, remplissent le récit sans l'allonger, et dénotent le témoin dans le narrateur.

Les noms des seigneurs et des officiers de la cour de Perse ont été cherchés par les savants dans les auteurs grecs, et le nom même de Mardonius, si célèbre par ses défaites, aurait été reconnu parmi les conseillers d'Assuérus (Est., I, 14); il est inutile de s'arrêter à montrer la faiblesse de ces conjectures.

Le choix d'un mois et d'un jour tirés au sort pour l'exécution de la sentence contre les Juifs reproduit la foi générale des Orientaux aux présages, à l'influence des constellations, aux interprétations astronomiques des savants et des mages. L'usage de ces peuples et de ces cours était universel de ne rien entreprendre sans les avoir consultés; on suivait aveuglément leurs directions et dans les relations privées et surtout dans les entreprises d'un intérêt public.

Le visage d'Aman est couvert d'un voile au moment où sa condamnation est prononcée (Est., VII, 8). Cet usage, que l'on retrouve chez les Romains, est un trait de mœurs; le coupable est indigne de voir la majesté royale.

Le lugubre tableau de l'exécution des enfants avec le père, des dix fils d'Aman avec Aman lui-même, est une simple application de ce que l'on considérait alors comme la justice. L'histoire ancienne de tous les peuples, et trop souvent l'histoire moderne, depuis le christianisme, durant le moyen âge, hélas! et plus tard, fourmille d'exemples de ces excès de pénalité, de ces détournements de supplice. Moïse, ici comme toujours supérieur à son siècle, interdit ces déplorables extensions de culpabilité; il défend que *les pères soient mis à mort pour les fils ou les fils pour les pères*; il statue que *chacun sera mis à mort pour son propre péché* (Deu., XXIV, 16). Mais que cette juste et sage réserve dans l'application de la peine capitale a été de fois violée! L'histoire même des Hébreux, dans l'exemple d'Hacan et de sa famille, laisse douter s'il faut voir dans les enfants de ce criminel des complices ou des victimes (Jos., VII, 1, etc.). Ce qui est incertain en Israël ne l'était pas en Asie; la mort des fils d'Aman n'est qu'un exemple de plus de ces exécutions d'où la pitié était aussi absente que la justice, dont l'histoire est tristement remplie et dont les principes de l'Évangile ont eu seuls la force de délivrer l'humanité.

Il est digne de remarque que le récit du supplice ne dit rien de Zarès, de même que celui du livre de Josué ne parle point de la femme d'Hacan.

Les récits de ces condamnations sont tellement communs chez les anciens peuples qu'on est embarrassé seulement dans le choix. Un seul suffira; il remonte à la même époque; il appartient au même peuple; il est raconté par Hérodote (liv. III, chap. 118 et 119): c'est la mort d'Intaphernes, l'un des sept Perses à qui Darius-Hystaspe dut la couronne. Dans son supplice furent enveloppés tous ses fils, à l'exception de l'aîné que, par un caprice de pitié, le tyran fit rendre à la mère. Il est à remarquer que ce sont précisément les Perses qu'Ammien-Marcellin accuse d'avoir porté la loi, abominable, dit-il, qui rend toute

une famille solidaire pour le crime de l'un de ses membres (liv. XXIII, chap. 6).

Les massacres dont la mort du favori et de ses fils a donné le signal ne peuvent, historiquement, porter ce nom. Il ne s'agit point d'une proscription que la tyrannie inflige, mais d'une véritable guerre civile qui éclate, se propage, sévit avec fureur, tandis que l'apathie du despotisme en attend, sans se déranger, la fin. C'est là un de ces sanglants épisodes dont les récits de l'Orient abondent, et que les annalistes ont considérés avec autant d'indifférence que les contemporains. Les chiffres, et pour la capitale et pour les provinces, donnés en nombres ronds, ne peuvent être pressés. A prendre la contexture du narré dans sa simplicité, les Juifs ont eu partout l'avantage ; pas un seul d'entre eux n'a péri ; leurs seuls adversaires ont compté des victimes. Évidemment, ces assertions ne doivent pas plus être prises à la lettre que les chiffres mêmes. On peut admettre, si l'on veut, que les haines privées ont saisi l'occasion, ce que la police de gouvernements pareils facilitait, et tout ce qu'il est permis de conclure de la manière dont les événements sont racontés complètement à l'avantage des Juifs, c'est que la rédaction du livre d'Esther, tel qu'il nous est parvenu, a été faite en leur faveur.

Le pouvoir exorbitant que ces autorisations de proscription et de guerre suppose, est conforme à tout ce que l'histoire atteste de la facile tyrannie des despotes de l'Orient. Le souverain n'est pas seulement dominateur du pays ; il est à la lettre propriétaire du sol, de ses richesses de tout genre, et même de ses habitants ; il est le maître absolu de leur vie ; sur cette idée, dans ces annales, tout repose ; elle est poussée à un excès qui paraît incroyable, et pourtant, sans l'admettre et la comprendre, c'est l'histoire de l'Asie qui ne se comprend pas.

Ici, l'ensemble du livre donne lieu à deux observations qui méritent d'être pesées, et qui se rattachent aux deux caractères qu'il présente, celui d'une origine étrangère, celui d'une date postérieure à la captivité.

Jérusalem, où plus que jamais depuis le retour se concentraient et la politique et surtout la religion des Juifs ; Jérusalem dont les livres de Tobie et de Judith font souvent mention dans un

sens tout à fait sacerdotal (Tob., I, 6 ; XIII, 11, 20, 21 ; XIV, 20 ; Jud., IV, 2 ; V, 17 ; X, 8 ; XI, 12 ; XIII, 7 ; XV, 9 ; XVI, 22), n'est nommée qu'une seule fois dans un sens purement historique (Est., II, 6).

En second lieu, le livre ne contient aucun récit de miracles, tandis que le livre de Tobie en est rempli ; aucun souvenir de prodiges ni de théophanie, comme le livre de Judith. Ce trait est digne d'une grande attention, parce qu'il tend à prouver que le livre d'Esther appartient à cette époque intermédiaire entre l'Ancien et le Nouveau Testament où, quelque opinion que l'on entretienne sur les faits miraculeux, il est constant que les récits de ce genre, interrompus depuis la captivité, n'ont pas encore repris. Il y a là ce que le langage religieux et historique nomme « un signe des temps, » que la saine critique ne peut ni négliger ni amoindrir. Le livre d'Esther, sous ce rapport, répond à ceux d'Esdras et de Néhémie ; leur date est dans leur contenu.

Venons enfin à ce qui paraît constituer une preuve décisive du caractère historique de ce récit, la fête de Purim. Il est, autant que vaut, impossible de révoquer en doute ce témoignage. Sans doute il est étrange que des Benjamites instituent une fête religieuse. Mais dans les circonstances données, ce qui était impossible avant la chute du royaume de Juda ne l'était plus après la captivité et la dispersion. Certes, si l'histoire d'Esther était une fiction, l'inventeur eût eu l'habileté facile d'attacher quelque sanction sacerdotale à l'établissement de l'anniversaire ; l'auteur des *Additions* n'a pas manqué de prendre cette précaution ; car il raconte (chap. VII, vers. 11) que deux lévites, sous le règne de Ptolémée et de Cléopâtre, apportèrent « les lettres de Purim » à Jérusalem. On a fini même par retrouver, dans un recueil rabbinique, une protestation de docteurs juifs s'opposant à l'édit d'Esther et de Mardochée (1), et quoique l'autorité et l'antiquité de cette réclamation soient très-suspectes, elle prouverait pour l'origine de la fête en attaquant sa légalité. De ce qu'il y a là d'ir-

(1) *Æderus apud Lightfoot, ad Joh., X, 22.*

régulier, on peut conclure à la vérité du document historique. La piété juive s'en est au fond si peu irritée ou scandalisée, que le livre des Machabées désigne les Purim sous le nom de fête de Mardochée (2 Mach., XV, 37). Aussi tous les critiques dont l'opinion fait autorité, ceux dont la science incline bien plus à douter qu'à croire, ont reconnu la force de l'argument; il s'en est trouvé même pour soutenir que cette preuve seule décidait leur conviction. La conjecture que la fête se rapporte, non à la délivrance sous Esther, mais à la défaite de Nicanor, le général de Démétrius, racontée dans les livres des Machabées (I, chap. 7, et II, chap. 15), n'est pas sérieuse et ne supporte aucun examen. On a voulu aussi assimiler les Purim aux félicitations et aux réjouissances qui auraient accueilli le triomphe et le retour de Judith. Ici encore, toute comparaison est impossible; il est fort simple que Judith soit représentée comme reçue par les éloges du grand prêtre, par l'enthousiasme du peuple (chap. XV, 8, 14; chap. XVI, 1, 22) et que ces fêtes se prolongent (chap. XVI, 24). Mais d'anniversaires, il n'est pas dit un mot au moment, et l'histoire est muette. On sait au contraire, par des témoignages positifs, et notamment par celui de Flave Josèphe (*Ant.*, liv. XI, chap. 6), que dès l'origine la fête des Purim a été célébrée parmi les Juifs en tous lieux et n'a jamais cessé de l'être. On a objecté que Josèphe ne parle point de Jérusalem; on oublie qu'au moment où il écrivait, Jérusalem n'existait plus. On a remarqué aussi qu'il se trompe sur le sens du mot Purim; ce n'est là qu'une preuve de plus que jamais Juif n'aurait inventé de donner à une fête nationale, à une fête de son culte, un nom étranger, persan, païen; le fait seul, connu de tous, a pu le faire accepter. La commémoration est donc, dans ce cas, une preuve authentique et incontestable de vérité. Sans doute, on ne peut conclure de la célébration des fêtes à la certitude des événements; il faut que cette preuve s'unisse à d'autres; il faut que cette preuve soit examinée en elle-même et passe à l'étamine d'une critique indépendante et sévère; surtout il faut pour point de départ s'enquérir soigneusement et de l'esprit du peuple et de l'époque à laquelle remonte l'événement. A tous ces points de vue, la critique répond en faveur de l'opinion qui voit dans les Purim un témoignage évident. L'exégèse la plus indé-

pendante et la plus rigoureuse a reconnu par la voix de De Wette (1) que le livre d'Esther repose sur une seule donnée historique positive, la fête des Purim ; que tout au moins cette fête, originaire de la Perse, a été établie par suite d'un événement semblable à celui que le livre raconte. Comment, sous l'empire des Perses, un pareil anniversaire aurait-il pu s'introduire, s'il n'était pas fondé en fait ? L'époque touche à celle d'Alexandre ; alors l'autorité de l'histoire commence ; le champ où le débat s'agite est dans ces contrées mêmes que l'esprit grec doit bientôt envahir ; le judaïsme contemporain accepte le récit ; la science moderne l'accepte à son tour.

On peut même hardiment conjecturer que le livre d'Esther a été rédigé dans sa forme actuelle, conservé et répandu, dans le but de donner à la fête nouvelle une origine, une consécration qu'il fût impossible de révoquer en doute.

Si, malgré ces preuves, on persiste à considérer le livre d'Esther comme une fable, il reste à expliquer comment les contemporains et la postérité n'ont pas simplement nié ou qu'il ait jamais existé un Mardochée ou que ce Mardochée soit parvenu aux suprêmes honneurs du vizirat. Est-ce là une de ces tromperies éclatantes et habiles que l'on peut imposer à la crédulité des peuples ? Et pour dernier trait, on prétend qu'il était impossible d'avoir communication des annales officielles de la Perse : il suffit de citer l'exemple de Ctésias, qui, sur ces documents mêmes, avait écrit son histoire.

En liaison étroite avec ces dernières réflexions, se placent deux remarques dont l'importance concorde avec les considérations précédentes et qui jettent le plus grand jour sur la question. Dans le livre d'Esther, il n'est question des Juifs qu'à la troisième personne. L'historien n'en parle que comme d'un peuple dont il fait mention incidemment et qui n'est point le principal personnage qu'il a en vue ; il l'introduit dans ses récits comme un étranger ; ce n'est pas l'histoire, c'est un épisode ; l'histoire est

(1) *Lehrbuch der Historisch-Kritischen Einleitung in die Kanonischen und Apocryphischen Bücher des Alten Testaments*, III, 9, § 198.

persane ; l'épisode seul est juif. Aussi les concitoyens d'Esther et de Mardochée sont partout désignés, non sous leur nom religieux et saint d'Israël, mais sous la désignation purement historique de « les Juifs. » Il y a là un certificat d'origine qui n'a pu être contrefait et qui est unique dans la Bible. Le livre d'Esther est un extrait, sans doute avec quelques modifications de détail, des mémoires du roi de Perse. C'était l'usage des souverains de cet empire, et en général, comme la Bible même le prouve en une foule de passages, des rois de Juda et d'Israël et des souverains de l'Asie, de faire dresser un historique de leurs règnes. Le livre même d'Esther le montre pour Assuérus (Est., II, 23 ; VI, 1 ; X, 2). Il importait, dans un intérêt et religieux et politique, que les Juifs fussent en possession d'un récit authentique de la persécution à laquelle ils avaient échappé. Pour eux, c'était une leçon de la plus haute valeur et le formulaire de leur nouvelle fête ; pour leurs maîtres et leurs ennemis, un avertissement auquel il pouvait devenir utile de recourir. Cette double pensée de prudente prévoyance semble rentrer parfaitement dans l'esprit de Mardochée, et n'eût-il été que peu de temps le second personnage de l'empire, il est naturel de croire que cette idée lui est venue et qu'il a veillé sans délai à son exécution (1). Évidemment, plus cet écrit gardait son caractère original, et plus il commandait la confiance, plus il servait au but que le vizir a dû se proposer ; il en est résulté qu'un des livres historiques du peuple juif est l'extrait des mémoires d'un roi de Perse et renvoie pour l'exactitude des faits à ces annales païennes (Est., X, 2).

Aussi, l'on peut affirmer qu'il est impossible qu'un juif de Palestine et d'une époque postérieure, eût pu tracer ce tableau de la cour de Perse, dont la vérité est confirmée par tous les renseignements de l'antiquité et des temps modernes.

Une observation délicate vient encore à l'appui de ce point de vue : le livre est écrit pour la gloire de Mardochée et d'Esther, celle des Juifs, celle de leur foi, et à la honte de leurs ennemis ;

(1) Aussi, selon Clément d'Alexandrie, le livre d'Esther doit se nommer le livre de Mardochée (Stromates, liv. I, p. 229).

mais il ne contient aucune invective, aucune formule de haine, aucune sentence de condamnation contre les païens, les étrangers. Cette modération de langage est encore une forte preuve de son origine.

Il y a plus : dans ce récit hébreu d'une révolution de cour où les Juifs échappent à un si immense et si pressant danger, dans ce récit où le lecteur les voit sortir de ce péril par une victoire si retentissante, dans ce récit enfin dont l'héroïne est une simple orpheline de Benjamin et qui aboutit à l'introduction d'un nouvel anniversaire dans le culte d'Israël, Dieu, le Dieu d'Israël, n'est pas désigné. Sa Providence est absente et comme non avenue ; le livre saint la passe sous silence ; la protection divine n'est ni invoquée ni célébrée ; pas un mot d'actions de grâce n'interrompt ou ne termine le narré ; il n'est pas question de Dieu ! Est-il besoin d'insister, et de rappeler combien cette omission est contraire à l'esprit des prophètes et des historiens hébreux ? Partout, des livres de Moïse à ceux du retour de la captivité, aux écrits d'Aggée et de Zacharie les témoins de la restauration, aux livres d'Esdras et de Néhémie qui en racontent les tristes joies et les lenteurs, partout Dieu est mis en avant, si l'on ose parler ainsi. Tous les auteurs sacrés ne cessent de faire intervenir, activement et directement pour ainsi dire, la vigilance divine, la justice divine, la bonté divine. Esther ordonne au peuple et s'impose à elle-même un jeûne rigoureux (Est., IV, 16), et au sujet de cette observance dont le sens est évidemment religieux, il n'est fait aucune mention ni de culte ni de prière ; il n'est point dit que ce soit un recours à Dieu. Mardochée déclare à sa nièce que si elle refuse d'intervenir, *le secours et la délivrance viendront aux Juifs d'autre part, et toi et la maison de ton père, vous périrez*, est-il dit (Est., IV, 14), et le nom de Dieu ne sert point de sanction à cette menace. En un mot, dans le seul livre d'Esther de tout l'Ancien Testament, Dieu, le vrai Dieu est omis, et les idoles le sont aussi ; le récit ne contient rien ni contre le culte des astres, ni contre l'idolâtrie en général. Est-ce donc là l'ouvrage d'un descendant d'Abraham ? Quel Juif a pu écrire l'histoire de cette proscription et de cette délivrance de son peuple, sans faire à la Providence une

place dans ses souvenirs, sans y joindre une action de grâces envers Dieu? Non-seulement les *Additions* grecques, mais les Septante en les adoptant et les récits de Flave Josèphe, montrent assez combien il était contraire à l'esprit israélite de rédiger le récit de pareilles dispensations en passant Dieu sous silence, si l'on ose ainsi s'exprimer. L'auteur des *Additions* l'a si bien senti, qu'il arrive naturellement à cette conclusion, où l'esprit israélite respire : « C'est Dieu qui a fait ces choses » (chap. VII, vers. 1). Une telle lacune ne peut qu'être intentionnelle; elle n'a pas son parallèle dans la Bible; il est vain de prétendre rapprocher à ce point de vue, comme on a essayé de le faire, le livre d'Esther des livres de Job et de l'Ecclésiaste. Dans ces deux derniers écrits, ce n'est pas l'idée de Dieu, c'est le nom hébreu de Jéhova que l'on n'y remarque point; le problème à résoudre est donc tout à fait différent. L'absence du nom de Dieu dans ce narré est un signe caractéristique spécial et constitue la preuve la plus irréfragable qu'on puisse concevoir de l'authenticité et de la certitude du document. Le livre d'Esther ne se comprend pas, si ce livre est un écrit semblable au reste de l'Ancien Testament; il se comprend sans peine, si ce livre est un extrait des mémoires du roi de Perse. Introduire le nom de Jéhova dans ces rapides annales, c'eût été enlever au récit son caractère spécial, la démonstration indirecte, mais intime, mais indéniable de sa vérité. Que cette omission ait été préméditée et calculée, qui le croira? Dans ces pages si courtes et si remplies, Dieu est attesté par son absence, il se révèle sans se déclarer, il se manifeste sans apparaître.

Le livre d'Esther n'est donc point un apologue, une œuvre d'imagination, mais une histoire.

§ V. DES ADDITIONS AU LIVRE D'ESTHER.

Dans les pages qui précèdent, il est question à diverses reprises de ce que l'on nomme les *Additions* au livre d'Esther. Il convient de résumer rapidement ce que la science entend par cette désignation.

Comme tous les livres de l'Ancien Testament, à quelques fragments près, le livre d'Esther est écrit en hébreu. A cette rédaction, le texte grec des Septante ajoute divers chapitres qui ne se trouvent point dans le texte hébreu et que le texte latin de la Vulgate réunit à la fin. Ces interpolations contiennent notamment un songe de Mardochée sur le combat de deux dragons enflammés qui représentent Mardochée lui-même et Aman, et ce songe dont l'explication est indiquée dans les dernières lignes et sert de résumé, est une figure de la lutte des Juifs et des Persans ; la découverte du complot ourdi contre la vie d'Assuérus par Bigthan et son complice ; l'édit royal autorisant le pillage et le massacre des Juifs dans l'empire ; les prières d'Esther et de Mardochée ; la venue d'Esther auprès du roi et deux évanouissements qui la frappent coup sur coup ; l'édit royal pour le salut des Juifs, et enfin l'envoi du décret des Purim en Égypte par des lévites.

La version chaldéenne de ces additions que l'on trouve jointe à quelques manuscrits hébreux, a été traduite du grec ; c'est un fragment interpolé ; on y reconnaît le style d'un Juif écrivant en grec et l'on y cherche en vain la moindre trace d'un original chaldéen. La diversité de style remarquée dans ces morceaux montre clairement qu'ils sont de la main de différents auteurs. Jérôme, dans sa préface du livre d'Esther, s'exprime, au sujet de ces Additions, en termes d'une grande et singulière énergie : « Il est certain, dit-il, que le livre d'Esther a « été corrompu par ses divers traducteurs. Je me suis attaché à « le rendre mot pour mot, afin que le lecteur l'eût sous les « yeux tel qu'il se lit dans les monuments des Hébreux. Ce livre, « dans l'édition de la Vulgate (l'ancienne version), est augmenté « de pièces de rapport qui ont pu être débitées et écoutées « comme des improvisations du genre de celles que les écoliers « composent dans les classes sur un thème donné et dans les- « quelles ils contrefont le langage d'individus qui ont souffert ou « infligé quelque injustice. » Aussi, quelques passages sont en contradiction manifeste avec le livre même, qu'ils complètent ou dont ils sont censés former un appendice ; et pour ne citer qu'un exemple, les Additions prétendent qu'Assuérus explique

dans un édit le crime d'Aman en ce qu'il aurait projeté « de transporter l'empire des Perses aux Macédoniens » (chap. VI, vers. 14). On sait par l'histoire que les mobiles qui ont excité l'ennemi des Juifs étaient fort différents et qu'à cette époque la puissance des Philippe et des Alexandre de Macédoine n'avait pas commencé. Une notable portion de ces fragments est d'ailleurs empruntée à l'historien Josèphe (liv. XI, chap. 6) ; la lettre d'Aman et la proclamation du roi ont été copiées mot pour mot dans ses *Antiquités*.

Il serait facile de prolonger cette discussion et de multiplier les autorités et les preuves ; ce peu de détails et l'avis de Jérôme ont paru suffire.

§ VI. QUI EST ASSUÉRUS ?

Aucune incertitude, parmi les nombreuses questions que l'antiquité a léguées à la science moderne, n'a été peut-être plus agitée et n'a plus divisé les savants. Tous les rois des Mèdes et des Perses, Astyages, roi des Mèdes ; Darius le Mède ou Cyaxare, Cyrus lui-même, Cambyse ; Darius, fils d'Hystaspe (l'opinion suivie par Racine dans sa tragédie) ; Xercès, le célèbre adversaire de la Grèce, et enfin Artaxerce-Longuemain, son successeur, ont été tour à tour pris pour Assuérus ; on a été jusqu'à dire qu'autant on connaît de rois de Perse, autant ont été avancés de sentiments différents sur ce sujet « et même plus ; » les recherches se sont accumulées sans fin, et les contradictions aussi.

Il est étrange, avant tout, qu'on se soit égaré dans la Médie ; Assuérus, évidemment, est roi de Perse, et c'est en Perse seulement qu'il est permis de le chercher ; partout dans le récit, les Perses ont le pas sur les Mèdes ; les formes de gouvernement, le nom de la capitale, la grandeur de l'empire où même *les isles de la mer* (Est., X, 1) sont comprises, les expressions persanes du style, tout oblige à découvrir Assuérus parmi les rois de Perse.

Il est certain que les Perses ont copié fidèlement les usages de

la cour des Mèdes, leur costume, leur vie privée, les rituels de culte, les règles de cérémonial, de sorte que des descriptions du livre d'Esther il ne résulte nullement qu'Assuérus soit un Mède et non un Perse.

Assuérus n'est point Cyrus, dont la bienveillance pour les Juifs est attestée par l'histoire et dont le génie, le caractère représente un souverain totalement différent du mari d'Esther.

Assuérus n'est point Cambyse, quoique ce prince porte ce même nom d'Assuérus dans le livre d'Esdras (Esd., IV, 6). Cambyse était en Égypte la septième année de son règne, et le royal hymen d'Esther a eu lieu dans une septième année; Cambyse d'ailleurs est mort dans la huitième année de son règne, et l'Assuérus d'Esther a régné douze ans au moins.

Sans nous arrêter au faux Smerdis, dont l'usurpation n'a duré que sept mois, Assuérus n'est point Darius, fils d'Hystaspe; dès la seconde année de son règne il a montré aux Juifs la plus grande bienveillance et a rendu en leur faveur un décret resté célèbre (Esd., IV, 24; VI, 1, etc.) qui renouvelait les ordres et les dons mêmes de Cyrus. A ce prince, Aman se serait gardé de proposer la proscription des Juifs; Esther n'aurait eu aucun motif de cacher sa race et sa patrie. Darius, enfin, est souvent mentionné, et toujours sous le nom de Darius.

Assuérus est-il Artaxerce-Longuemain? Cette opinion a trouvé de nombreux défenseurs; ce qui est peu surprenant quand on se rappelle que le nom d'Artaxerce est substitué à celui d'Assuérus par les Septante et par le collecteur des Additions. Flave Josèphe les a suivis, et la plupart des interprètes catholiques ont dû se conformer à cet avis, appuyé sur l'autorité de ces fragments que le concile de Trente a sanctionnés (1). L'autorité des fragments et celle même de Josèphe est d'un moindre poids qu'il ne semble en pareille question; à leur époque la critique historique est encore à peu près inconnue; les narrateurs racontent et n'examinent pas. La preuve en est ici dans une simple

(1) Jahn et Dereser n'ont pas hésité cependant à rejeter cette opinion.

comparaison de dates. Esdras rapporte que, dans la septième année de son règne, Artaxerce l'a renvoyé en Judée avec un grand nombre de Juifs et muni des ordres les plus bienveillants pour la nation et son culte (Esd., V, 7, etc.). Il faudrait donc que ce prince eût passé sans intervalle d'un système de justice et de bonté envers les Juifs aux dispositions les plus sanguinaires, pour qu'il fût le maître d'Aman.

Au sujet d'Artaxerce autant que de Darius, un point important est d'un poids considérable dans la discussion : les écrivains hébreux qui parlent de l'un et de l'autre avec les plus grands éloges et préconisent leur bienveillance (E., I, 49), n'auraient pas dit un seul mot des preuves du triomphe de la nation racontée dans le livre d'Esther; ce silence est-il possible?

Aucun critique n'a songé à descendre plus bas que l'époque d'Artaxerce-Longuemain.

Il est superflu de discuter ici la question de l'âge probable de Mardochée et d'Esther. Il est évident que Mardochée est fils de Jaïr et arrière-petit-fils de Kis, le Benjamite déporté sous Jéchonias, dix-neuvième roi de Juda (Est., II, 5); il ne l'est pas moins qu'Esther est la fille d'Abihail, oncle de Mardochée (Est., II, 15; E., I, 48). Les dates de la naissance et de la mort d'Abihail et celle de la naissance d'Esther sont inconnues; mais ces degrés de parenté admis, les faits deviennent possibles; Mardochée peut être un vieillard, que son âge avancé ne rend nullement incapable des fonctions que le roi de Perse lui confie et dont la durée est inconnue; Esther, comme tout le prouve, une jeune fille. Il est d'ailleurs parfaitement établi que les généalogies juives (I, 297) omettent ou insèrent à volonté les noms, et l'on peut supposer, s'il est nécessaire, que des générations sont passées sous silence. Ces simples réflexions dispensent d'examiner l'étrange conjecture que le Kis et le Simei, nommés dans la famille de Mardochée, seraient les deux personnages de ce nom, l'un père de Saül, le premier roi des Hébreux (1 Sam., IX, 2); l'autre, contemporain et adversaire de David (2 Sam., XVI, 5). Si les listes généalogiques chez les Hébreux passent souvent sous silence plusieurs générations, il n'y a pas d'exemple qu'elles remontent six siècles sans la moindre note d'avertissement. Et

certes, si Esther descendait de la famille de Saül, Saül ici aurait été nommé.

De tout ce qui précède, résulte la preuve de fait que l'Assuérus d'Esther ne peut être que Xercès. Il est vrai que les historiens grecs, qui ont tant parlé de Xercès, ne disent rien de Vasthi et d'Aman ni de Mardochée et d'Esther. Au sujet de ce silence, il suffit de faire observer que dans les mœurs de l'époque les événements de ce livre sont tellement ce que le langage moderne nomme des intrigues de cour, qu'il est peu surprenant que l'histoire proprement dite ne s'en soit point occupée; les adversaires du livre en sont convenus. Pour les Grecs, notamment, ce n'était là qu'une anecdote; ils ont très-peu connu les Juifs; ils ont ignoré Esther.

C'est J. J. Scaliger qui, dans son grand ouvrage sur « La Correction des Temps » et dans son travail sur la chronique d'Eusèbe et ses continuateurs (1), a le premier soutenu et développé cette opinion en la défendant avec l'acrimonie trop franche que les érudits du XVII^e siècle apportaient dans les discussions de pure science. Depuis, cette opinion, constamment débattue et examinée, même en nos jours, a fini par l'emporter et n'est plus révoquée en doute. Un court exposé des preuves suffira.

Assuérus est le même nom que Xercès. L'assertion paraîtra peut-être au premier aspect étrange, et le facile sourire de l'incrédulité l'accueillera. Cette parité est reconnue par des maîtres tels que Grotefend en Allemagne et notre célèbre de Sacy; Scaliger, il y a deux siècles et demi, l'avait pressentie, l'avait entrevue; leur génie philologique, leur profonde connaissance des idiomes de l'Orient l'a prouvé. Ce nom, en hébreu A'hascherôsçh, sous la forme latine, Assuérus, et la forme grecque, Achasueros, est, comme Hérodote le déclare (liv. VI, chap. 98), un nom composé. On en convient généralement. Mais sur le sens qu'il faut attacher à la première partie du mot, les conclusions des orientalistes

(1) *De Emendatione temporum*, p. 41; *Proleg.*, p. 591, etc. La même opinion est défendue dans un autre ouvrage de Scaliger: *Thesaurus temporum complectens Eusebii chronicon*, etc., p. 1011.

se sont divisées au point que ce serait sortir de toutes les limites raisonnables que de les transcrire et de les examiner. Il suffit de rappeler que les savants les plus accrédités se rallient à une opinion avancée par de Sacy, qui détache de ces noms persans la première voyelle, l'A ou l'Aleph initial (1). Les ruines de Persépolis, les inscriptions cunéiformes qu'on y découvre, ont donné les noms de divers rois de Perse, et entre autres celui de Xercès; on est remonté ainsi au nom primitif de Xercès, et cette identité est confirmée par un monument égyptien que possède le Musée de Paris. Cette stèle commence par le nom de Xercès écrit trois fois en caractères cunéiformes, sous la forme perse, médique et assyrienne, et une fois en lettres hiéroglyphiques phonétiques. Dans la lecture des signes persans par Saint-Martin et dans celle des caractères égyptiens par Champollion, il est impossible de méconnaître le nom de Xercès. Ainsi l'ont pensé Gesenius et Grotefend, dont l'autorité dans ces matières est universellement reconnue. Enfin, le savant qui pour la connaissance du Zend, l'ancienne langue des Perses, est considéré comme sans rival, Lassen, dans une nouvelle explication des inscriptions persépolitaines, confirme et défend cette explication du nom d'Assuérus (2).

Il est impossible de ne pas s'étonner du rapprochement qui se présente : un seul roi de Perse peut être reconnu pour l'Assuérus des Juifs, Xercès, et la science arrive à démontrer que le nom de Xercès se retrouve sous la forme grecque et latine du nom d'Assuérus.

A ces preuves déduites de l'identité des noms, se rattachent diverses considérations dont le poids réuni est incontestable.

(1) En passant d'une langue dans une autre, les mots conservent ou perdent la syllabe initiale; ainsi le mot français *esprit* vient du mot latin *spiritus*, augmenté de la syllabe qui dans notre langue le commence.

(2) Cette discussion sur le nom d'Assuérus est rédigée ici en vue de tous les lecteurs à qui les langues anciennes et orientales sont inconnues. Il suffira de renvoyer les érudits à l'ouvrage de Mic. Baumgarten : *De fide historica libri Estheræ commentatio historico-critica*, p. 130 et suiv.

L'empire d'Assuérus s'étend des Indes à l'Éthiopie (Est., I, 1 ; VIII, 9) ; ces limites si étendues appartiennent, non sans doute à l'empire de Xercès seul, mais à son époque ; elles répondent à l'orgueil avec lequel il parle aux grands de sa cour des motifs de son expédition contre la Grèce (Hérodote, liv. VII, chap. 8). L'Inde et l'Éthiopie, désignées dans le livre d'Esther, le sont dans Hérodote comme peuples vaincus, versant des tributs (Her., liv. VII, 9, 15, 69 ; liv. III, 97, 98). Hérodote, il est vrai, ne compte, à l'époque de Darius-Hystaspe, que vingt provinces ou satrapies ; selon Daniel, cent vingt satrapes étaient répartis dans l'empire sous Darius le Mède (Dan., VI, 2). On a fait observer avec justesse que ces différences de chiffres, précisément parce qu'elles sont considérables, s'expliquent par les changements de divisions si fréquents dans le gouvernement tyrannique de ces vastes États. Hérodote d'ailleurs ne donne pas une division par provinces, mais une classification des peuples selon les impôts qu'ils devaient verser.

L'ensemble des dates est en faveur de l'opinion qui reconnaît Xercès en Assuérus. Les fêtes qui amènent la répudiation de Vasthi sont de la troisième année d'Assuérus ; le mariage d'Esther est de la septième. Au retour de l'expédition en Égypte, qui est de la seconde année de Xercès et se termina l'année suivante, celle de Grèce fut discutée par le roi de Perse et les principaux personnages de sa cour ; Scaliger le premier et tous les chronologistes qui ont adopté son système, ont appuyé ce rapprochement ; les longs repas qui ouvrent le livre d'Esther seraient ceux où l'invasion de la Grèce a été résolue. On sait par des témoignages fort positifs que l'usage des Perses était de débattre dans leurs banquets les intérêts politiques, les déclarations de guerre, les traités de paix (Hérodote, liv. I, chap. 133), et sur ce sujet un passage formel se trouve dans Ammien-Marcellin : « La coutume des Perses, dit-il, est de conférer à table des projets de guerre et de toute affaire sérieuse » (Liv. I, 18). La longueur des festins, rapportés dans le livre d'Esther et qui auraient servi à ces délibérations, ne forme point une objection sérieuse ; il a fallu bien plus de temps encore pour les préparatifs de l'entreprise.

C'est quatre ans après le renvoi de Vasthi que le nouveau ma-

riage a lieu ; dans cet intervalle se placent le temps incertain écoulé jusqu'au moment où la pensée de la remplacer a été arrêtée (Est., II, 1), l'exécution de l'édit qui ordonnait d'amener les jeunes filles des diverses provinces même les plus éloignées de l'empire, les douze mois de réclusion, et enfin le mariage d'Esther. Les immenses préparatifs de la guerre de Grèce ont rempli quatre années entières, et ce fut dans le courant de la cinquième année que Xercès partit lui-même. Après une marche très-longue, il séjourna durant l'hiver à Sardes, et au commencement du printemps il passa en Grèce (Hérodote, liv. VII, chap. 20, 52, 57). Tel est l'ordre des faits suivi par Hérodote ; d'autres historiens allongent ou raccourcissent les intervalles. Il suffit de faire remarquer que le livre d'Esther ne précise point les dates d'une manière rigoureuse, et les quatre années environ comptées entre le renvoi de Vasthi et le mariage d'Esther, suffisent pour que les apprêts de la guerre contre la Grèce aient pu se compléter (Est., I, 2 ; II, 16). Ces chiffres, donnés par Hérodote, ne sont point ceux de Diodore ni de Justin, et l'on conçoit que ces divergences, ces incertitudes s'étendent, d'une part sur le règne de Darius-Hystaspe, le père de Xercès, et de l'autre sur les cinq années écoulées (Est., III, 7) entre l'élévation d'Esther et la chute d'Aman. La question se complique aussi des voyages et des résidences de Xercès, que, selon le livre d'Esther, il faut retrouver à Suse, et de la longueur de son règne sur laquelle on dispute encore. Les incertitudes vont au point que la chronologie ordinaire admet vingt ou vingt et un ans pour le règne de Xercès, et que récemment encore de graves autorités réduisent son règne à onze ou douze ans. Il ne semble point que ces difficultés doivent faire révoquer en doute l'identité d'Assuérus et de Xercès. Il convient de répéter ici ce qui a été déjà affirmé dans ce volume : la vraie chronologie ancienne ne commence qu'avec Alexandre et les Lagides ; la chronologie antérieure, surtout quand elle s'attache à la recherche des synchronismes, est un dédale dont on peut croire que la science ne sortira pas (1).

(1) On s'est étonné que le livre d'Esther ne fasse aucune allusion à

A ces doutes se rattache l'opinion qui a voulu reconnaître Esther en Amestris ; cette épouse de Xercès, au retour de la guerre de Grèce, a exercé, selon Hérodote, une grande influence sur l'esprit du monarque (liv. IX, chap. 108). La question, heureusement pour la renommée d'Esther, n'est pas soutenable ; Amestris a été de la plus perfide et de la plus abominable méchanceté. Il suffit de rappeler que la polygamie était la règle et que les rois de Perse avaient non-seulement un sérail de concubines, mais plusieurs femmes à qui le titre d'épouses était reconnu. Le témoignage de Daniel (Dan., V, 3) et celui d'Hérodote (liv. III, chap. 7) ne laissent à ce sujet aucune incertitude.

Ces considérations sont appuyées par une comparaison attentive des caractères que l'histoire générale attribue à Xercès et l'histoire sainte à Assuérus. Tous les meilleurs juges en ont été frappés, sans excepter ceux qui n'admettent point l'identité des deux personnages. C'est la même témérité, la même promptitude de résolution, un égal orgueil ; une confiance également facile à se livrer ou à se détromper, et surtout la même cruauté insouciant. L'orage détruit les ponts de bateaux dont Xercès a fait couvrir l'Hellespont ; il ordonne de mettre à mort ceux qui les ont construits (Hérodote, liv. VII, chap. 35) Un Pithius, Lydien, possédant d'immenses richesses, donne à l'armée des Perses des festins démesurés lors de son passage et des subsides énormes ; Xercès, charmé, lui demande de former un vœu ; Pithius, dont tous les fils sont dans les rangs, supplie le tyran de lui rendre l'aîné ; la colère du roi s'enflamme au point qu'il ordonne que le malheureux soldat soit coupé en morceaux et renvoie le père en le faisant passer à travers les membres du cadavre. L'ostentation, la luxure, les débauches de table se voient des deux parts. Le prince qui, selon le livre

l'expédition de Xercès en Grèce ; tout dépend de l'idée qu'on se fait du but spécial de l'écrit ; a-t-il pour auteur un historien de Xercès ? Non ; l'auteur est le simple narrateur d'un incident de la vie du monarque persan, en rapport intime avec le sort du peuple juif, et il n'est point sorti de son sujet.

d'Esther, donne des fêtes et des festins de six mois de durée, est bien capable d'avoir promis, à en croire Cicéron (*Quest, tusc.*, V. 5), une récompense à qui inventerait des voluptés nouvelles. A son retour de Grèce, c'est par des excès qu'il se console de ses défaites (Hérodote, liv. IX, chap 107). Des actes de justice soudains comme la sentence d'Aman, ou de faveur comme l'élévation de Mardochée, ont marqué le règne de Xercès, tels que sa conduite envers Démarate, le roi de Sparte (Hér., liv. VII, ch. 105). Il serait facile de prolonger ce parallèle. Sans doute, il est bien des souverains de l'Orient à qui Assuérus ressemble autant peut-être qu'à Xercès ; mais, après avoir identifié les noms et balancé les témoignages, il convenait de faire ressortir la ressemblance des caractères.

Un dernier rapprochement est digne d'être pesé. Assuérus montre un retour de pitié à la nouvelle des premières vengeances exercées par les Juifs ; il dit à Esther : *Dans Suse, la ville capitale, les Juifs ont tué et massacré cinq cents hommes et les dix fils d'Aman ; qu'auront-ils fait dans les autres provinces !* (Est., IX, 12). Ce mouvement de sensibilité n'a-t-il pas quelque ressemblance avec ce trait de Xercès, lorsque découvrant du haut d'une colline son immense armée, il ne peut retenir ses larmes en pensant que dans un siècle il ne resterait pas un homme en vie de toute cette multitude ? C'est la même commisération et, disons-le, la même faiblesse.

Si l'on examine attentivement les considérations qui précèdent, on demeurera convaincu que l'Assuérus d'Esther est le roi de Perse Xercès.

§ VII. CARACTÈRES D'ESTHER ET DE MARDOCHÉE.

L'histoire de l'ancien Israël ne présente certainement pas deux personnages dont la renommée ait plus induit en erreur les Églises chrétiennes des diverses communions qu'Esther et Mardochée. Le jugement en leur faveur est devenu une sorte de lieu commun de la piété ; on en a fait, non des héros selon le monde, non des citoyens dévoués à leur patrie et leur nation,

non des représentants du mosaïsme en lutte avec les superstitions et les tyrannies païennes ; on en a fait des saints. Israélites, catholiques, protestants, sont tombés dans la même exagération ; les premières pages de cette Introduction en ont donné la preuve, et il est évident qu'en France l'admirable poésie de Racine, quoiqu'il se soit préoccupé davantage de la cour de Louis XIV que de celle d'Assuérus, contribue à l'entretien de cette illusion. Il est temps que la saine critique reprenne ses droits ; ce sera les rendre à la religion. Pour nous, protestants, ce sera suivre l'opinion de Luther, qui considérait le livre d'Esther comme le moins digne d'être conservé dans le canon des Écritures (1).

Il est juste de commencer cet examen par Mardochée. C'est à Suse qu'il réside ; il est à la cour du roi de Perse ; il y tient un rang, il y remplit un office considérable (E., II, 190), au point que le favori tout-puissant ne peut s'en venger qu'avec précaution : pourquoi n'est-il pas en Judée avec les Esdras et les Néhémie, en devoir de les aider à reprendre les solennités du culte, à compléter la reconstruction du temple, à relever les remparts de Jérusalem ; pourquoi préfère-t-il les délices de Suse aux désolations de la patrie ? Les décrets obtenus par Esdras (Esd, VII, 11, etc.), les réclamations présentées par Néhémie (Néh, II, 3, etc.), suffisent pour donner le droit de juger sévèrement *les fils de la captivité*, qui négligent *de se rassembler à Jérusalem* (Esd., X, 7). Ni Mardochée ni Esther ne montrent le patriotisme religieux de Zorobabel et de ses successeurs, et ne songent pas à proposer à un roi prodigue de reconstruire somptueusement le temple et d'épargner à Hérode son œuvre future. Le continuateur d'Ésaïe s'était élevé avec force contre ces retardataires du retour, ces déserteurs des foyers paternels (Ésa., XLVIII et LVII).

Esther est placée parmi les femmes offertes au choix du monarque ; il ne paraît point que Mardochée ait sollicité pour elle

(1) Voici les paroles mêmes de Luther : « Esther, quamvis hanc habeant in canone, dignior omnibus, me iudice, quæ extra canonem habeatur. » *De Servo Arbitrio*, Jena, III, p. 182.

ce dangereux honneur ; mais il est constant par le récit même qu'il n'a mis aucun obstacle à ce que sa pupille acceptât les chances de cette destinée, dont les alternatives, ainsi qu'il a été remarqué, étaient de rester simple femme du sérail ou de devenir reine de l'Asie. Pouvait-il les lui épargner en la déclarant Juive ? Il semble qu'il n'ait fait connaître son extraction que beaucoup plus tard, lors de la fortune d'Aman ; alors, est-il dit, *il avait découvert qu'il était Juif* (Est., III, 4). Pouvait-il, en avouant la nationalité de sa famille, épargner à sa nièce les dangers du sérail ? S'exposait-il lui-même, sinon à quelque péril, du moins à la perte de son rang, en découvrant son origine ? Tous ces points sont fort douteux ; Assuérus s'inquiétait peu de savoir à quel pays, à quelle race appartenaient les femmes qu'on rassemblait de toutes les provinces de ses États ; la Perse, sous les Darius, les Xercès, les Artaxerce, n'était point ennemie de la Judée ; ce même Assuérus élève plus tard Mardochée lui-même, reconnu Juif, à la première dignité de l'empire. Le secret imposé par Mardochée à Esther ne se conçoit donc que difficilement ; l'aveu, si elle lui a été enlevée malgré lui, ne la sauvait pas plus que le mystère ; au milieu de ces incertitudes, on est contraint de s'abstenir. Mais quels qu'aient été les motifs de cette ruse, c'en est une ; elle entraînait des subterfuges de tous les jours qu'il est impossible d'accorder avec le respect du commandement : tu ne mentiras point !

Une autre conséquence inévitable de ce système de conduite a dû être la violation journalière des lois de Moïse, auxquelles les Juifs fidèles attachaient tant de prix, sur le choix des aliments et l'abstention des nourritures interdites. L'auteur des Additions n'a pas manqué d'y songer, et dans la prière supposée d'Esther (IV, 17) elle se glorifie d'y être restée fidèle. Il est inutile d'ajouter que cette réserve était évidemment impossible, que l'attention du roi et de ses eunuques aurait été bientôt attirée et que longtemps avant l'intrigue sanguinaire d'Aman, la religion et la patrie d'Esther auraient été découvertes.

Que Mardochée ait voulu qu'Esther ne fit point connaître son extraction pour assurer dans la suite à son peuple la protection de la reine, c'est là une conjecture gratuite ; cinq ans

d'avance, il ne pouvait prévoir ni la fortune ni la haine d'Aman.

Mardochée ne se prosterne point sur le passage d'Aman (Est., III, 2, etc. ; V, 9) et résiste aux conseils que « les serviteurs du roi » lui donnent de rendre cet honneur au ministre tout-puissant. Ce refus était plus d'accord avec la fierté républicaine des Grecs qu'avec l'obséquieuse condescendance des Juifs. L'histoire, en effet, rapporte divers exemples de ce genre de résistance par les émissaires ou les réfugiés de la péninsule hellénique ; on n'en cite aucun de la part des Juifs, quoique Mardochée se justifie en rappelant sa nationalité (Est., III, 5). Josèphe et les Additions du livre d'Esther allèguent qu'il obéissait à des scrupules religieux et craignait le reproche de rendre à un homme des hommages qui n'appartiennent qu'à Dieu. Les talmudistes, renchérisant selon leur usage sur cette explication, ont prétendu qu'Aman portait en broderie sur ses vêtements l'image de quelque divinité païenne ; on a voulu ainsi justifier à la fois les Juifs qui se prosternaient devant les souverains de l'Asie et Mardochée qui ne se prosterne pas. Il est certain que les Persans plaçaient leur roi à côté de leurs dieux, et si près, pour ainsi dire, que le même hommage pouvait leur être rendu ; c'est ainsi que, selon Plutarque, Artaban, officier de Xercès, s'en explique à Thémistocle, qui demande à être introduit en présence du roi (*Vie de Thém.*, chap. XLIX). Les inscriptions cunéiformes, récemment expliquées par Lassen, donnent à Xercès des titres divins qui, naturellement, exigeaient l'adoration ; se prosterner, c'était donc jusqu'à un certain point adorer, et l'on conçoit que Mardochée s'y refuse. C'est une adoration de ce genre qu'Aman réclame, et non le baiser ou la génuflexion commune qui revenaient de droit, comme Hérodote l'atteste (liv. I, chap. 154), aux seigneurs du premier rang ; une ordonnance spéciale n'aurait pas été nécessaire, et c'est ce qu'Aman avait obtenu (Est., III, 2). Il importe de se rappeler que la dignité de vizir, telle qu'Aman l'occupait, a toujours entraîné cette conséquence d'une assimilation du souverain et du ministre et de l'élévation de celui-ci au-dessus de tout autre dignitaire ; on peut consulter sur ce point fort important dans cette discussion un curieux passage de Chardin, trop long pour être transcrit, et qui semble écrit pour servir de com-

mentaire à l'orgueil d'Aman (vol. III, p. 526, etc. A ces scrupules est venue se joindre la haine nationale et religieuse d'un Hébreu pour le sang d'Amalec, que Mardochée exprime dans la tragédie avec tant de force (E., I, 170). Mais tant de siècles séparaient les Amalécites et les Hébreux que ce dernier motif semble faible en comparaison du premier.

Les lignes qui précèdent résument ce qu'il est possible de dire pour expliquer la conduite de Mardochée, sans la justifier complètement. Devant Assuérus lui-même, est-ce que Mardochée ne se prosternait pas? N'est-ce pas là une simple et formelle désobéissance aux ordres mêmes du roi qu'il servait? Aucun mot du récit n'appuie l'idée que cet hommage fût considéré comme une pratique d'idolâtrie, et qu'ont donc fait à la cour des maîtres de l'Asie les Esdras, les Néhémie? Mardochée n'a-t-il pas craint qu'Aman se servît de son crédit contre Esther, comme Mémucan s'était servi du sien contre Vasthi, et si Mardochée avait prévu dans quels périls son refus allait jeter ses concitoyens, aurait-il persisté dans ce refus? Certes, c'eût été s'épargner une salutation, fût-elle humiliante, à un trop grand prix.

Après son élévation au vizirat, c'est lui et non Esther (cette distinction est importante) qui accorde partout aux Juifs l'autorisation d'opposer la violence à la violence et d'entrer en lutte avec leurs ennemis; Esther a demandé la révocation des premiers ordres de proscription (Est., VIII, 5); le roi autorise un rescrit quelconque qui, sans les révoquer, en détruit l'effet (Est., VIII, 8), et le nouveau vizir envoie l'autorisation aux Juifs de s'armer et de combattre (Est., VIII, 9, 15). Ce serait donc à Mardochée seul qu'il faudrait attribuer ce déplorable système de représailles, qui semble légitimer les horreurs de la guerre civile éclatant à jour fixe..., étrange commencement de l'exercice de cette autorité que l'Orient étonné voyait s'inaugurer si tristement! N'y avait-il donc que ce moyen de revenir sur ce qui était fait ou du moins décrété, et la faute ne pouvait-elle être effacée que par le sang? Ce n'est pas la puissance qui manquait à Mardochée; les témoignages rendus à son crédit et à sa grandeur sont tels (Est., IX, 5, 4) qu'il devait lui être également facile d'épargner ou de proscrire. Il est triste que, dans un inté-

rêt de patriotisme et de religion, même de gouvernement, il ait eu recours à cet horrible moyen de justice.

Ces reproches, ces soupçons ne doivent point rendre injuste envers Mardochée. S'il paraît impossible de le justifier d'ambition, de témérité, de cruauté même; s'il se tourmentait peut-être d'être relégué dans la foule de la cour de Perse, s'il entre imprudemment en lutte avec Aman par orgueil national ou par haine héréditaire, il déploie une fermeté rare dans la défense de son peuple proscrit; il est plus grand sous le sac et la cendre du Juif que sous la pourpre du vizir; il se déclare ouvertement pour les opprimés contre l'oppresser, et sans prévoir l'issue, il s'expose à tous les périls pour le salut de sa race. Sans doute il est probable que l'ambition l'égarait; il a fourni imprudemment le prétexte de la persécution de son peuple, et forcé de se l'avouer, le désir de réparer sa faute l'a ramené à de plus nobles sentiments.

La conduite d'Esther est à la fois plus facile et plus difficile à juger. Il est évident que dans la première partie de sa vie jusqu'au jour des complots d'Aman, elle suit avec trop de docilité et de déférence peut-être les conseils de Mardochée; elle semble accoutumée à lui céder et n'avoir de volonté que la sienne; c'est lui bien plus qu'elle qui parle, qui se tait, qui agit. Elle était à Suse parce que son tuteur y résidait, et son entrée au sérail ne peut lui être objectée; elle n'a fait qu'obéir. Le silence qu'elle garde sur sa naissance, et par conséquent sur sa foi, doit être imputé surtout à Mardochée, dont elle était habituée à suivre les directions. Elle se montre timide, réservée, silencieuse même, et son inexpérience de jeune fille ne pouvait prévoir tous les dangers qui l'attendaient au sein de la cour d'un despote de l'Asie; elle semble obéir à l'autorité d'un tuteur plutôt que briguer un hymen royal. Le dévouement, le courage qu'elle montre quand il faut paraître devant le roi, est digne d'admiration; elle n'a point été appelée depuis trente jours (Est., IV, 11); ce qui peut annoncer une disgrâce, l'oubli et le dédain, et alors se rendre près d'Assuérus, c'est aller chercher un arrêt de mort. Cependant, après un seul moment d'hésitation, elle accepte la dangereuse mission d'éveiller la pitié d'un

tyran et d'attaquer le crédit d'un favori. Il y a dans cet esprit un mélange si bien balancé de crainte et de courage, les émotions d'une reine qui n'est qu'une première esclave s'y mêlent si bien aux sentiments de la nièce d'un homme tel que Mardochée et de la Juive fidèle à son peuple, qu'il est impossible de ne point admirer cette ferme candeur.

Malheureusement, il y a une ombre à ce tableau, la demande d'un second jour de lutte ou de massacre, qui amena la mort de trois cents victimes dans la ville de Suse. Esther, Esther seule, selon le récit, sollicite et obtient l'affreuse permission; elle insiste, lorsque le roi vient d'exprimer quelque étonnement, quelque pitié des combats de la veille (Est., IX, 15). Cette demande de la reine Esther est cruelle en apparence, selon la Bible de Port-Royal. Non, elle est cruelle en réalité. On peut dire que cette autorisation d'une nouvelle lutte se bornant à la ville de Suse, est une preuve qu'elle était nécessaire, que dans la capitale Aman devait avoir le plus de clients et de créatures, tous ruinés par sa perte, et les Juifs, le plus d'ennemis irréconciliables. Mais il ne reste que trop moyen de répondre à ces conjectures; le récit même atteste que le nom seul de Mardochée répandait déjà une terreur universelle (Est., IX, 4.); c'est après cette impression déjà produite qu'Esther revient à la charge et propose simplement qu'un second jour de meurtre ou tout au moins de combat soit accordé. Le fait seul est raconté sans explication, sans circonstances atténuantes, et l'on peut sans doute arguer de l'idée que la sécurité des Juifs exigeait dans la capitale cette nouvelle garantie de leur triomphe. Mais il semble qu'une telle recrudescence de mesures sanguinaires appartenait plutôt au nouveau ministre qu'à la reine. On n'aime pas à voir le nom d'une jeune femme mêlé à ces cruels récits; il serait injuste cependant d'oublier qu'il s'agit d'une époque antérieure de quatre siècles à l'Évangile et d'exiger d'une reine de Perse, parce qu'elle appartenait à la tribu de Benjamin, les vertus d'une chrétienne.

Il convient, en finissant, de faire remarquer qu'il résulte de ces censures même la preuve que les caractères de Mardochée et d'Esther ne sont point exagérés dans le récit. Leur fausse

renommée est l'œuvre des critiques, s'imaginant à l'envi l'un de l'autre que la gloire de la révélation était intéressée à relever le mérite moral de ces personnages, qui n'ont eu que le mérite de leur siècle et de leur culte ; ils n'ont point été flattés par l'histoire contemporaine, qui les a peints selon la vérité, avec les passions et les erreurs de leur temps, avec ce que ce temps, si différent du nôtre, recommandait de dévouement, de constance et de pitié. L'Ancien Testament, mal compris, a été interprété de telle sorte que l'on a attribué à Esther et à Mardochée des vertus qu'ils ne pouvaient avoir ; de ces vertus, la leçon et l'exemple sont dans l'Évangile.

The first part of the history is a general account of the
 state of the world at the beginning of the world. It
 describes the creation of the world and the first
 generations of men. It also describes the
 various nations and the different customs and
 manners of the world. The second part of the
 history is a particular account of the history of
 the world. It describes the various events and
 actions of the world from the beginning of the
 world to the present time. The third part of the
 history is a particular account of the history of
 the world. It describes the various events and
 actions of the world from the beginning of the
 world to the present time.

The fourth part of the history is a particular account of the history of the world. It describes the various events and actions of the world from the beginning of the world to the present time. The fifth part of the history is a particular account of the history of the world. It describes the various events and actions of the world from the beginning of the world to the present time. The sixth part of the history is a particular account of the history of the world. It describes the various events and actions of the world from the beginning of the world to the present time. The seventh part of the history is a particular account of the history of the world. It describes the various events and actions of the world from the beginning of the world to the present time. The eighth part of the history is a particular account of the history of the world. It describes the various events and actions of the world from the beginning of the world to the present time. The ninth part of the history is a particular account of the history of the world. It describes the various events and actions of the world from the beginning of the world to the present time. The tenth part of the history is a particular account of the history of the world. It describes the various events and actions of the world from the beginning of the world to the present time.

ESTHER

(1689)

NOMS DES PERSONNAGES.

ASSUÉRUS, roi de Perse.

ESTHER, reine de Perse.

MARDOCHÉE, oncle d'Esther.

AMAN, favori d'Assuérus.

ZARÈS, femme d'Aman.

HYDASPE, officier du palais intérieur d'Assuérus.

ASAPH, autre officier d'Assuérus.

ÉLISE, confidente d'Esther.

THAMAR, Israélite de la suite d'Esther.

GARDES du roi Assuérus.

CHOEUR de jeunes filles israélites.

LA PIÉTÉ fait le PROLOGUE.

La scène est à Suse, dans le palais d'Assuérus.

PROLOGUE.

LA PIÉTÉ.

Du séjour bienheureux de la Divinité
Je descends dans ce lieu par la Grâce habité.
L'Innocence s'y plaît, ma compagne éternelle,
Et n'a point sous les cieux d'asile plus fidèle.
Ici, loin du tumulte, aux devoirs les plus saints,
Tout un peuple naissant est formé par mes mains.
Je nourris dans son cœur la semence féconde
Des vertus dont il doit sanctifier le monde.
Un roi qui me protège, un roi victorieux,
A commis à mes soins ce dépôt précieux.
C'est lui qui rassembla ces colombes timides,

Éparses en cent lieux, sans secours et sans guides ;
 Pour elles, à sa porte, élevant ce palais,
 Il leur y fit trouver l'abondance et la paix.

Grand Dieu! que cet ouvrage ait place en ta mémoire ;
 Que tous les soins qu'il prend pour soutenir ta gloire
 Soient gravés de ta main au livre où sont écrits
 Les noms prédestinés des rois que tu chéris!
 Tu m'écoutes ; ma voix ne t'est point étrangère :
 Je suis la Piété, cette fille si chère,
 Qui t'offre de ce roi les plus tendres soupirs ;
 Du feu de ton amour j'allume ses désirs.
 Du zèle qui pour toi l'enflamme et le dévore
 La chaleur se répand du couchant à l'aurore.
 Tu le vois tous les jours, devant toi prosterné,
 Humilier ce front de splendeur couronné,
 Et, confondant l'orgueil par d'augustes exemples,
 Baiser avec respect le pavé de tes temples.
 De ta gloire animé, lui seul de tant de rois
 S'arme pour ta querelle, et combat pour tes droits.
 Le perfide intérêt, l'aveugle jalousie,
 S'unissent contre toi pour l'affreuse hérésie ;
 La discorde en fureur frémit de toutes parts ;
 Tout semble abandonner tes sacrés étendards,
 Et l'enfer, couvrant tout de ses vapeurs funèbres,
 Sur les yeux les plus saints a jeté ses ténèbres.
 Lui seul invariable, et fondé sur la foi,
 Ne cherche, ne regarde, et n'écoute que toi,
 Et, bravant du démon l'impuissant artifice,
 De la religion soutient tout l'édifice.
 Grand Dieu, juge ta cause, et déploie aujourd'hui
 Ce bras, ce même bras qui combattait pour lui,
 Lorsque des nations à sa perte animées
 Le Rhin vit tant de fois disperser les armées.
 Des mêmes ennemis je reconnais l'orgueil ;
 Ils viennent se briser contre le même écueil ;
 Déjà rompant partout leurs plus fermes barrières,
 Du débris de leurs forts il couvre ses frontières.

Tu lui donnes un fils prompt à le seconder,
Qui sait combattre, plaire, obéir, commander ;
Un fils qui, comme lui suivi de la victoire,
Semble à gagner son cœur borner toute sa gloire ;
Un fils à tous ses vœux avec amour soumis,
L'éternel désespoir de tous ses ennemis.
Pareil à ces esprits que ta justice envoie,
Quand son roi lui dit : Pars ! il s'élançe avec joie,
Du tonnerre vengeur s'en va tout embraser,
Et, tranquille, à ses pieds le revient déposer.

Mais tandis qu'un grand roi venge ainsi mes injures,
Vous qui goûtez ici des délices si pures,
S'il permet à son cœur un moment de repos,
A vos jeux innocents appelez ce héros ;
Retracez-lui d'Esther l'histoire glorieuse
Et sur l'impiété la foi victorieuse.

Et vous qui vous plaisez aux folles passions
Qu'allument dans vos cœurs les vaines fictions,
Profanes amateurs de spectacles frivoles,
Dont l'oreille s'ennuie au son de mes paroles,
Fuyez de mes plaisirs la sainte austérité ;
Tout respire ici Dieu, la paix, la vérité.

The first part of the report is devoted to a description of the
general character of the country, and to a statement of the
resources which it possesses. It is found that the country is
generally fertile, and that it is well adapted for the
cultivation of the sugar-cane, and for the raising of
cattle and horses. The climate is generally healthy, and
the soil is generally rich. The principal towns are
Santiago, Havana, and Matanzas. The principal
industries are sugar, rum, and tobacco. The principal
ports are Havana, Matanzas, and Santiago. The principal
roads are the Havana-Cuba road, the Havana-Matanzas
road, and the Havana-Santiago road. The principal
rivers are the Havana river, the Matanzas river, and
the Santiago river. The principal mountains are the
Sierra de Escambray, the Sierra de Escambray, and
the Sierra de Escambray. The principal lakes are the
Lago de Escambray, the Lago de Escambray, and
the Lago de Escambray. The principal bays are the
Bahia de Escambray, the Bahia de Escambray, and
the Bahia de Escambray. The principal islands are
Cuba, Matanzas, and Santiago. The principal
islands are Cuba, Matanzas, and Santiago. The
principal islands are Cuba, Matanzas, and Santiago.

The second part of the report is devoted to a description of the
general character of the country, and to a statement of the
resources which it possesses. It is found that the country is
generally fertile, and that it is well adapted for the
cultivation of the sugar-cane, and for the raising of
cattle and horses. The climate is generally healthy, and
the soil is generally rich. The principal towns are
Santiago, Havana, and Matanzas. The principal
industries are sugar, rum, and tobacco. The principal
ports are Havana, Matanzas, and Santiago. The principal
roads are the Havana-Cuba road, the Havana-Matanzas
road, and the Havana-Santiago road. The principal
rivers are the Havana river, the Matanzas river, and
the Santiago river. The principal mountains are the
Sierra de Escambray, the Sierra de Escambray, and
the Sierra de Escambray. The principal lakes are the
Lago de Escambray, the Lago de Escambray, and
the Lago de Escambray. The principal bays are the
Bahia de Escambray, the Bahia de Escambray, and
the Bahia de Escambray. The principal islands are
Cuba, Matanzas, and Santiago. The principal
islands are Cuba, Matanzas, and Santiago.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

ESTHER, ÉLISE.

ESTHER.

Est-ce toi, chère Élise ? O jour trois fois heureux !
Que béni soit le ciel qui te rend à mes vœux !
Toi, qui, de Benjamin comme moi descendue,
Fus de mes premiers ans la compagne assidue,
5 Et qui, d'un même joug souffrant l'oppression,
M'aidais à soupirer les malheurs de Sion !
Combien ce temps encore est cher à ma mémoire !
Mais toi, de ton Esther ignorais-tu la gloire ?
Depuis plus de six mois que je te fais chercher,
10 Quel climat, quel désert a donc pu te cacher ?

ÉLISE.

Au bruit de votre mort justement éplorée,
Du reste des humains je vivais séparée,
Et de mes tristes jours n'attendais que la fin,

3. Les deux tribus de Juda et de Benjamin qui avaient formé le royaume fidèle à la dynastie de David ont conservé leur existence distincte jusqu'à la captivité de Babylone et lors du retour, et se reconnaissaient encore à l'époque de l'Évangile (2 Chr., XXXIV, 32; Jér., XVII, 26; Esd., I, 5; Néh., XI, 4; Rom., XI, 1; Phi., III, 5).

6. On a vu (II, 426) que Sion désigne Jérusalem; mais souvent aussi, comme dans ce vers, Sion désigne la Judée, le peuple juif. Il est à noter que le mot revient beaucoup plus souvent dans *Esther* (E., I, 20, 132, etc., etc.) que dans *Athalie*.

13. Se retirer du monde; se vouer à la retraite d'un cloître, consacrer ses dernières années à la solitude et à un deuil qu'on ne quittait

Quand tout à coup, madame, un prophète divin :
 15 « C'est pleurer trop longtemps une mort qui t'abuse ;
 « Lève-toi, m'a-t-il, prends ton chemin vers Suse ;
 « Là tu verras d'Esther la pompe et les honneurs,
 « Et sur le trône assis le sujet de tes pleurs.
 « Rassure, ajouta-t-il, tes tribus alarmées,
 20 « Sion ; le jour approche, où le Dieu des armées

plus, était, au temps de Racine, une mode religieuse, si l'on ose employer en cette matière ce mot profane. D'illustres et nombreux exemples pourraient être cités, et plus longue qu'on ne pense aujourd'hui serait la liste de ces tendres et dolentes victimes d'un élégant fanatisme. Port-Royal donnait l'exemple de ces pieuses ruptures avec la foule et devint célèbre par ces sacrifices volontaires. Il est difficile de ne pas reconnaître qu'Élise tient ici le langage d'une recluse qui n'a quitté son asile de piété que sur un ordre supérieur.

16. « Lève toi » est, dans les saints livres, la formule consacrée qui annonce ou ordonne l'exécution immédiate d'un devoir, d'un projet, d'un message ; on la trouve partout dans l'Écriture comme transmission de commandement, ou comme prière adressée à Dieu. Il est remarquable que le mot soit aussi fréquemment employé dans le sens de supplication de l'homme à Dieu (Nom., X, 35 ; Ps. III, 8, etc., etc.) que comme accomplissement sans délai d'une mission divine (Jos., VII, 10, etc., etc.). Dans les livres du Nouveau Testament, cette parole se retrouve seulement dans le récit du songe qui a représenté pour saint Pierre la vocation des gentils (Act. X, 13).

Suse, nommée aussi dans le livre de Néhémie (Néh., I, 2), capitale de la Susiane, sur le fleuve Choaspe, à l'entrée d'une vaste plaine, était la résidence d'hiver des rois de Perse, qui séjournaient alternativement à Suse, Ecbatane et Babylone. Les historiens grecs ne laissent à ce sujet aucun doute, quoiqu'ils témoignent que Suse était la ville préférée. Le mois de Cisleu, désigné par Néhémie comme le temps de son séjour à Suse, coïncide précisément avec l'hiver de ce climat. Quant à la durée de la résidence dans ces diverses villes, il est évident que les termes ne peuvent être pressés.

20. Le nom de « Dieu des armées » est fréquemment employé dans la poésie sacrée (Ps. XLVI, 8 ; Ésa., VI, 3 ; Jér., XXXII, 18 ; XLVI, 18 ; Hab., XI, 13). Le premier exemple de cette expression paraît avoir été donné par David ; elle convenait à son génie de poète et de guerrier (2 Sam., VI, 18 ; Ps. XXIV, 10) et lui rappelait son premier exploit, sa victoire sur Goliath (1 Sam., XVII, 45). Racine, qui l'a répétée dans *Esther* (E., I, 336), l'avait modifiée dans un vers d'*Athalie* (IV, 112).

« Va de son bras puissant faire éclater l'appui,
« Et le cri de son peuple est monté jusqu'à lui. »

Il dit : et moi, de joie et d'horreur pénétrée,
Je cours. De ce palais j'ai su trouver l'entrée.

25 O spectacle ! ô triomphe admirable à mes yeux,
Digne en effet du bras qui sauva nos aïeux !
Le fier Assuérus couronne sa captive,

22. C'est là une des plus anciennes formes de prière et d'appel à la protection divine que les livres saints renferment ; elle se trouve dans les premiers tableaux de l'Exode : *Le cri de leur servitude monta jusqu'à Dieu* (Ex., II, 23). L'expression se rencontre dans toute l'Écriture, de Moïse (Ex., III, 7) à Jérémie (Jér., VIII, 19 ; XIV, 2).

23. On a rapproché ce vers d'un passage célèbre du récit du sacrifice d'Iphigénie, act. V, sc. 6 :

Le ciel brille d'éclairs, s'entr'ouvre, et parmi nous
Jette une sainte horreur qui nous rassure tous,

et l'on a eu raison de faire remarquer que comme le mot « sainte, » dans ce vers, explique et relève le mot « horreur, » la rencontre des deux mots « joie et horreur » dans cet endroit d'*Esther* est également expressive.

Dans l'Écriture, c'est l'admirable tableau de la vision d'Éliphas (Job, IV, 12, etc.) qui se rapproche le plus de l'impression profonde si heureusement rendue par Racine. Le livre de Jérémie contient aussi un passage qui présente une pareille association d'idées. *Les peuples de la terre, qui apprendront tout le bien que je fais, trembleront à la vue de tout ce bonheur* (Jér., XXXIII, 9).

24. Il est douteux que ce vers s'accorde avec l'étroite clôture des femmes, même des reines, dans l'Orient. D'après les premiers vers de cet acte, Esther a fait chercher Élise sans la découvrir (E., I, 10) ; ici, c'est Élise qui, instruite par un prophète du sort de son amie, réussit à pénétrer auprès d'elle. A peine, dans les mœurs des cours de l'Asie, est-il possible que les choses se soient ainsi passées. Il serait plus conforme aux impérieux usages de ces sérails que la reine eût réussi à connaître la retraite de sa compagne et l'eût appelée auprès d'elle.

26. On a demandé à quelle délivrance de l'ancien Israël ce souvenir fait allusion ; s'il s'agit de la sortie d'Égypte, comme on est tenté à première vue de le supposer, c'est remonter bien haut dans l'histoire et surtout c'est s'en exprimer d'une manière un peu vague.

Et le Persan superbe est aux pieds d'une Juive!
 Par quels secrets ressorts, par quel enchaînement
 30 Le ciel a-t-il conduit ce grand événement ?

ESTHER.

Peut-être on t'a conté la fameuse disgrâce
 De l'altière Vasthi, dont j'occupe la place,
 Lorsque le roi, contre elle enflammé de dépit,
 La chassa de son trône ainsi que de son lit.
 35 Mais il ne put sitôt en bannir la pensée ;
 Vasthi régna longtemps dans son âme offensée.

28. Ce vers est contraire aux mœurs des cours de l'Asie, et les détails les plus intimes du livre d'Esther donnent de ces usages une idée fort différente.

32. Vasthi, l'épouse d'Assuérus, n'est célèbre que par sa disgrâce et le doute qui en résulte. A-t-elle été victime d'un caprice du despote et de l'excitation d'une orgie, de sorte qu'à vrai dire c'est à sa pudeur offensée qu'elle a fait le sacrifice de sa royauté, s'exposant de son libre choix à des dangers qu'elle devait prévoir? A-t-elle volontairement couru ce risque dans un sentiment d'orgueil plutôt que de réserve, et dans la pensée que son crédit sur l'esprit du monarque était assez grand pour contre-balancer sa résistance? Il est très-difficile de se prononcer; les interprètes, anciens et modernes, sont fort partagés. On peut écarter l'idée qui assimilerait Assuérus à ce Candaule dont Hérodote raconte la honteuse histoire (liv. I, chap. 8). Les deux scènes sont fort différentes; la galerie du festin royal n'était point une salle privée, et si Vasthi avait eu un si simple motif de résistance, le récit sans nul doute l'aurait indiqué. On peut dire qu'il indique le contraire: c'est parée, c'est la couronne royale en tête, que Vasthi est appelée à se montrer (Est., I, 11). Qu'un commencement d'ivresse ait animé les convives, on le comprend à l'ordre donné, sans le rendre plus impur. Il ne s'agit point d'une esclave que le maître bannit de sa présence, mais d'une épouse que le prince répudie, comme on doit le conclure de l'édit rendu public (Est., I, 22). Ces détails placent Vasthi dans la même situation que les reines représentées par les historiens grecs, Hérodote, Xénophon, Plutarque, comme libres, consultées par leurs époux, admises à prendre part aux débats les plus graves. L'abominable fête que Belzatsar, selon le livre de Daniel, donnait aux odalisques de son sérail (Dan., V, 2), n'offre pas un exemple à invoquer

Dans ses nombreux États il fallut donc chercher
 Quelque nouvel objet qui l'en pût détacher.
 De l'Inde à l'Hellespont ses esclaves coururent ;
 40 Les filles de l'Égypte à Suse comparurent ;
 Celles même du Parthe et du Scythe indompté

contre Vasthi qui, de son côté, réunissait les femmes dans son appartement (Est., I, 9), et l'on conçoit sans peine, en consultant les mœurs de l'Asie, qu'elle ait refusé de le quitter pour paraître devant les courtisans de son mari. A tout prendre, il paraît que la conduite de Vasthi ne mérite nullement, même dans les idées orientales de ce temps, le blâme que souvent on y attache. Les conseillers d'Assuérus, en l'irritant contre elle, semblent saisir l'occasion d'écarter un crédit qui nuisait au leur, et les regrets tardifs du monarque (Est., II, 1) témoignent en sa faveur. Enfin, quelque sévère que fut la reclusion des femmes en Asie et de celles surtout qui appartenaient au souverain, comme le livre d'Esther le témoigne, il est certain que l'histoire de Persé contient au moins un exemple en parfait accord avec l'ordre d'Assuérus, celui d'Artaxerce-Memnon qui ne condamna point son épouse Statira à cette réclusion et lui permit de se montrer.

38. C'est d'après les suggestions des plus jeunes des officiers du roi que cette recherche fut ordonnée (Est., II, 2) ; le conseil est digne de tels conseillers ; il est d'accord avec ce que les historiens sacrés rapportent des mœurs de ces contrées et de ces cours (Gen., XII, 15 ; XX. 2 ; 1 Rois, I, 3 ; XI, 1).

39. Les anciens n'avaient visité l'Inde que dans ses contrées occidentales ; en deçà du Gange, elle était à peine connue des Grecs et des Romains ; au delà du Gange, elle ne l'était pas. C'est par la presque île à l'ouest du fleuve que les Perses, et plus tard les Grecs, y pénétrèrent. Le livre d'Esther (Est. I, 1) indique l'Inde dans les limites de l'empire d'Assuérus ; il n'y a aucun moyen historique de tracer avec quelque certitude la frontière orientale de ces immenses possessions (Hérodote, liv. IV, chap. 144 ; Ammien-Marcellin, liv. XXIII, chap. 6).

L'Hellespont, détroit entre la mer Égée et la Propontide, aujourd'hui le détroit des Dardanelles, marquait la limite vers l'Europe de la domination persane.

40. L'Égypte, depuis la conquête de Cambyse, faisait partie de l'empire des Perses.

41. Les Parthes n'ont, dans l'histoire ancienne, qu'une origine incertaine qui a été rapportée aux Scythes ; ils auraient formé une branche ou une colonie de cette race établie au sud et à l'est de l'Hyrkanie ; ce n'est que plus tard, après Alexandre, qu'il en est question, et dans

- Y briguèrent le sceptre offert à la beauté.
 On m'élevait alors, solitaire et cachée,
 Sous les yeux vigilants du sage Mardochée.
- 45 Tu sais combien je dois à ses heureux secours.
 La mort m'avait ravi les auteurs de mes jours ;
 Mais lui, voyant en moi la fille de son frère,
 Me tint lieu, chère Élise, et de père et de mère.
 Du triste état des Juifs jour et nuit agité,
- 50 Il me tira du sein de mon obscurité,

ce vers la poésie de Racine semble sortir et de l'empire des Perses et de la contemporanéité des événements. A plus forte raison, la même critique doit s'appliquer à la fin du vers. La Scythie, dans la géographie ancienne, désignait ces contrées mal connues, ces peuples encore barbares, du nord de l'Asie et de l'Europe au delà de la mer Caspienne et de la mer d'Azof. (Voir E., III, 290.)

44. Ce vers ferait supposer d'abord qu'Esther était encore très-jeune, puisqu'il s'agit de son éducation, et secondement qu'elle vivait près de son oncle dans une sorte de retraite. Rien, dans le livre d'Esther, ne vient positivement à l'appui de ces conjectures, inspirées plutôt par des réminiscences de Port-Royal que par des témoignages de l'histoire. Cependant l'esprit des récits semble indiquer que les deux principaux personnages étaient d'âge fort différent (E., I, 48).

48. Le degré de parenté entre Esther et Mardochée a paru incertain. Les termes qui l'indiquent ne sont point précis, comme on peut le voir dans la mention des témoins du contrat d'acquisition de Jérémie (Jér., XXXII, 12). L'historien Josèphe et la Vulgate, dont l'opinion est appuyée par quelques rabbins, veulent qu'Esther ait été nièce de Mardochée, et l'on voit que Racine est ici, comme d'ordinaire, fidèle à la Vulgate ; Esther, selon la tragédie, a été élevée par son oncle. Le texte hébreu, le texte grec des Septante, les anciennes versions s'accordent pour voir en Esther la fille d'Abihaïl, l'oncle paternel de Mardochée ; le récit original et les traductions qui méritent le plus de confiance s'y conforment. Il est essentiel aussi de se souvenir que l'adoption, dans le sens judiciaire du mot, était inconnue aux Juifs ; le lien de Mardochée et d'Esther en était un d'affection et non de légalité (Est., III, 7).

49. Ce vers, aussi bien que d'autres passages du poëme (E., II, 196), est une preuve curieuse des erreurs répandues par la critique sacrée au sujet du livre d'Esther et de la situation des Juifs dans l'empire de Perse sous les successeurs de Cyrus. Depuis le règne de ce conquérant, si favorable aux Juifs et à leur retour en Judée, jusqu'à l'époque d'Es-

- Et, sur mes faibles mains fondant leur délivrance,
 Il me fit d'un empire accepter l'espérance.
 A ses desseins secrets, tremblante, j'obéis ;
 Je vins ; mais je cachai ma race et mon pays.
- 55 Qui pourrait cependant t'exprimer les cabales
 Que formait en ces lieux ce peuple de rivales,
 Qui toutes, disputant un si grand intérêt,
 Des yeux d'Assuérus attendaient leur arrêt ?
 Chacune avait sa brigue et de puissants suffrages ;
- 60 L'une d'un sang fameux vantait les avantages ;
 L'autre, pour se parer de superbes atours,
 Des plus adroites mains empruntait le secours,
 Et moi, pour toute brigue et pour tout artifice,
 De mes larmes au ciel j'offrais le sacrifice.
- 65 Enfin on m'annonça l'ordre d'Assuérus.
 Devant ce fier monarque, Élise, je parus.
 Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes ;

ther, quelque chronologie que l'on adopte, rien n'annonce que les Juifs aient été persécutés, ni même qu'ils aient éprouvé quelques difficultés à revenir dans leur patrie quand ils en ont prononcé le désir. Le poème prête donc dans ce passage à Mardochée une préoccupation tout à fait gratuite que les faits ne justifient nullement.

54. Le récit porte qu'en se présentant pour aspirer à devenir l'épouse du monarque et la reine de Perse, Esther, sur la recommandation de Mardochée, cacha sa naissance et son extraction (E., II, 10). Ce secret ressort d'ailleurs de l'ensemble des faits ; ils ne sont possibles qu'à condition de ce silence ; seulement, il ne faut pas perdre de vue qu'il est attribué à l'influence de Mardochée sur la jeune fille. C'est un point important sur lequel l'historien insiste à deux reprises (Est., II, 20) et que le poème rappelle dans la même scène (E., I, 90). (Voir l'introduction, § VII.)

64. Le récit n'est pas aussi explicite ; il porte simplement que la jeune fille qui avait gagné les bonnes grâces du chef des eunuques, *ne demanda rien autre que ce que désigna Hégai, gardien des femmes* (Est., II, 15).

67. Imitation d'un verset des Proverbes : *Le cœur des rois est un ruisseau dans la main de Dieu, qui l'incline partout où il veut* (Pro., XXI, 1). L'image est reproduite dans un des chants du poème (E., II, 361) d'une manière plus complète.

Il fait que tout prospère aux âmes innocentes,
 Tandis qu'en ses projets l'orgueilleux est trompé.
 70 De mes faibles attrait le roi parut frappé ;
 Il m'observa longtemps dans un sombre silence,
 Et le ciel, qui pour moi fit pencher la balance,
 Dans ce temps-là, sans doute, agissait sur son cœur.
 Enfin, avec des yeux où régnait la douceur :
 75 Soyez reine, dit-il ; et dès ce moment même
 De sa main sur mon front posa son diadème.
 Pour mieux faire éclater sa joie et son amour,
 Il combla de présents tous les grands de sa cour,
 Et même ses bienfaits, dans toutes ses provinces,
 80 Invitèrent le peuple aux noces de leurs princes.
 Hélas ! durant ces jours de joie et de festins,
 Quelle était en secret ma honte et mes chagrins !
 Esther, disais-je, Esther, dans la pourpre est assise ;
 La moitié de la terre à son sceptre est soumise,
 85 Et de Jérusalem l'herbe cache les murs !
 Sion, repaire affreux de reptiles impurs,
 Voit de son temple saint les pierres dispersées !
 Et du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées !

71. On a tenté d'expliquer cette épithète de « sombre silence ; » on a voulu y voir le caractère des monarques de l'Asie, toujours tristes au sein des plaisirs, toujours accablés de l'ennui qu'amène la satiété. Ce n'est point la pensée de Racine ; elle est plus sérieuse, et les vers qui suivent l'expliquent ; il dépeint ici d'un seul trait l'impression divine qui est clairement exprimée dans le vers suivant et qui prépare, dans la pensée du poëte, l'avenir d'Esther.

80. Ces admirables vers rendent avec une justesse digne de remarque la pensée du texte ; il porte qu'Assuérus donna un grand festin à sa cour, *le festin d'Esther* (Est., II, 18), c'est-à-dire, comme l'historien Josèphe l'a rendu, un repas nuptial, et qu'il accorda dans les provinces une remise d'impôts.

88. Ces beaux vers suffiraient pour montrer combien peu, à l'époque de Racine, la piété et même la science se préoccupaient de l'exactitude historique et chronologique. On a vu, dans l'Introduction, que l'on est aujourd'hui à très-peu près d'accord pour reconnaître Xercès en

ÉLISE.

N'avez-vous point au roi confié vos ennuis ?

ESTHER.

90 Le roi, jusqu'à ce jour, ignore qui je suis.
Celui par qui le ciel règle ma destinée
Sur ce secret encor tient ma langue enchaînée.

ÉLISE.

Mardochée ? Eh ! peut-il approcher de ces lieux ?

ESTHER.

Son amitié pour moi le rend ingénieux.
95 Absent, je le consulte, et ses réponses sages
Pour venir jusqu'à moi trouvent mille passages ;
Un père a moins de soins du salut de son fils.
Déjà même, déjà, par ses secrets avis,
J'ai découvert au roi les sanglantes pratiques
100 Que formaient contre lui deux ingrats domestiques.

Assuérus ; la seule opinion que de rares partisans défendent encore prendrait Assuérus pour Artaxerce-Longuemain. Or, la fin de la captivité de Babylone, la permission du retour et de la reconstruction du temple sont du règne de Cyrus ; sous les deux courts règnes qui suivent le sien, celui de Cambyse, qui reçoit aussi le surnom d'Assuérus dans le livre d'Esdras (Esd., IV, 6), celui de Smerdis, nommé Artaxerce dans un autre passage du même livre (Esd., IV, 7), le temple n'est point relevé ; alors, à la voix des prophètes Aggée et Zacharie (Agg., I, 1, etc. ; III, 1, etc. ; Zac., I, 1, 16), Zorobabel, qui dirigeait la restauration, reprend courage ; les travaux recommencent ; la sixième année de Darius-Hystaspe, la dédicace du nouveau temple eut lieu (Esd., VI, 15), et le culte, depuis, fut régulièrement célébré. Xercès, l'Assuérus d'Esther, n'a occupé le trône qu'après le long règne de Darius.

Il sera inutile de revenir sur cette observation ; le poème reste fidèle à cette erreur dans tous ses vers (E, I, 113, 131, etc.).

90. Voir l'Introduction, § IV.

Cependant mon amour pour notre nation
 A rempli ce palais de filles de Sion,
 Jeunes et tendres fleurs, par le sort agitées,
 Sous un ciel étranger comme moi transplantées.
 105 Dans un lieu séparé de profanes témoins,
 Je mets à les former mon étude et mes soins,
 Et c'est là que, fuyant l'orgueil du diadème,
 Lasse de vains honneurs et me cherchant moi-même,
 Aux pieds de l'Éternel je viens m'humilier,
 110 Et goûter le plaisir de me faire oublier.
 Mais à tous les Persans je cache leurs familles.
 Il faut les appeler. Venez, venez, mes filles,
 Compagnes autrefois de ma captivité,
 De l'antique Jacob jeune postérité.

SCÈNE II.

ESTHER, ÉLISE, LE CHOEUR.

UNE ISRAÉLITE, chantant derrière le théâtre.

115 Ma sœur, quelle voix nous appelle ?

UNE AUTRE.

J'en reconnais les agréables sons ;
 C'est la reine.

TOUTES DEUX.

Courons, mes sœurs, obéissons.
 La reine nous appelle ;
 Allons, rangeons-nous auprès d'elle.

TOUT LE CHOEUR, entrant sur la scène par plusieurs endroits différents.

120 La reine nous appelle :
 Allons, rangeons-nous auprès d'elle.

ÉLISE.

Ciel! quel nombreux essaim d'innocentes beautés
 S'offre à mes yeux en foule, et sort de tous côtés!
 Quelle aimable pudeur sur leur visage est peinte!
 125 Prospérez, cher espoir d'une nation sainte.
 Puissent jusques au ciel vos soupirs innocents
 Monter comme l'odéur d'un agréable encens!
 Que Dieu jette sur vous ses regards pacifiques!

ESTHER.

Mes filles, chantez-nous quelqu'un de ces cantiques
 130 Où vos voix si souvent se mêlant à mes pleurs
 De la triste Sion célèbrent les malheurs.

UNE ISRAÉLITE seule chante.

Déplorable Sion, qu'as-tu fait de ta gloire?
 Tout l'univers admirait ta splendeur:
 Tu n'es plus que poussière, et de cette grandeur

127. Cette image est biblique. Les commentateurs se bornent à citer un passage de l'Apocalypse: *La fumée des parfums s'éleva de la main de l'Ange devant Dieu avec les prières des saints* (Apo., VIII, 4). Mais dans un des premiers psaumes de David, on lit: *Que ma prière, comme l'encens, arrive jusqu'à toi!* (Ps. CXLI, 2.)

128. Ce vers, sans être traduit d'un texte qu'il reproduit, est évidemment une imitation de divers passages de l'Écriture: *Les yeux de l'Éternel sont fixés sur les justes* (Ps. XXXIV, 16). *Je regarderai d'un œil favorable les captifs de Juda* (Jér., XXIV, 6).

131. On doit s'étonner que les commentaires assimilent cette demande d'Esther au chœur des jeunes filles qu'elle a réunies, à l'ordre donné aux captifs d'Israël sur les bords des fleuves de Babylone! *Nos vainqueurs nous demandaient des chants et nos oppresseurs de joyeux cantiques; chantez-nous, disaient-ils, des hymnes de Sion... Comment chanter les hymnes de l'Éternel sur une terre étrangère?* sont censés répondre les exilés (Ps. CXXXVII, 3, 4). Il est oisif de faire remarquer que les compagnes d'Esther n'ont aucune espèce de raison de répondre à la demande de la reine par ce patriotique silence.

135 Il ne nous reste plus que la triste mémoire.
 Sion, jusques au ciel élevée autrefois,
 Jusqu'aux enfers maintenant abaissée,
 Puissé-je demeurer sans voix,
 Si dans mes chants ta douleur retracée
 140 Jusqu'au dernier soupir n'occupe ma pensée!

TOUT LE CHOEUR.

O rives du Jourdain ! ô champs aimés des cieux !

136. « Élevé jusqu'au ciel, » est une très-ancienne expression, déjà employée dans la Genèse (Gen., XI, 4), adoptée par la poésie pour représenter l'idée de hauteur, d'élévation (Dan., IV, 8), et qui est devenue la métaphore naturelle de toute prospérité, de toute grandeur rapide. La prospopée se complète par celle de la chute jusque dans les enfers, et les deux images sont réunies par Ésaïe dans le tableau célèbre de l'abaissement de Nébucadnetzar (Ésa., XIV, 12, etc.). La même forme de condamnation est prononcée par le Christ lui-même (Mat., XI, 23; Luc, X, 15) contre les iniquités de Capernaüm que des pêcheries abondantes et le commerce avaient élevé à une grande prospérité.

140. Imitation très-libre d'un mouvement du cantique des déportés de la Judée. *Que ma langue s'attache à mon palais, si de toi, Jérusalem, je perds le souvenir; si je ne mets pas Jérusalem au-dessus de la première de mes joies* (Ps. CXXXVII, 6).

141. Le Jourdain (II, 99, V, 37), la seule rivière considérable de la Palestine, prend sa source au pied du Liban, dans le lac Phiala, et il est curieux de remarquer que cette source n'a été découverte que fort tard, sous le gouvernement du tétrarque Philippe. L'eau arrive du lac par un conduit souterrain d'environ cinq lieues de longueur, et s'en échappe avec un grand bruit à Paneas ou Césarée de Philippe; à un peu plus de quatre lieues plus loin, elle se décharge dans le lac Mérom; à pareille distance environ, à travers des terrains bas qui abondent en roseaux, la rivière vient se jeter dans le lac de Génésareth ou mer de Galilée, célèbre par ses pêcheries, par la fertilité des collines qui la bordent, par la richesse des cités qui l'entourent. Au sortir de ce bassin, le Jourdain a de 150 à 200 pieds de largeur, et 7 de profondeur. Son cours sinueux traverse la plaine qui prend son nom, reçoit les cours d'eau des contrées de ses rives, dont les plus considérables viennent de l'Orient, se divise en deux bras dans le voisinage de Jéricho, et se perd enfin dans la mer Morte. Les observa-

Sacrés monts, fertiles vallées
 Par cent miracles signalées!
 Du doux pays de nos aïeux
 145 Serons-nous toujours exilées?

UNE ISRAÉLITE, seule.

Quand verrai-je, ô Sion! relever tes remparts,
 Et de tes tours les magnifiques faites?
 Quand verrai-je de toutes parts
 Tes peuples en chantant accourir à tes fêtes?

TOUT LE CHOEUR.

150 O rives du Jourdain! ô champs aimés des cieux!
 Sacrés monts, fertiles vallées
 Par cent miracles signalées!
 Du doux pays de nos aïeux
 Serons-nous toujours exilées?

tions des voyageurs et des géologues sont d'accord avec ce que la Bible rapporte (Jos., III, 15; IV, 18; 1 Chr., XII, 15; Jér., XII, 5) en une foule de passages ou d'histoire ou de poésie. Ces allusions poétiques au sujet de cette rivière fameuse, la seule du pays, se retrouvent souvent dans les écrits des poètes hébreux.

Il a fallu plusieurs fois faire observer (I, 69) combien la métaphore qui personnifie le ciel ou les cieux est contraire à l'esprit de la religion et par conséquent de la poésie d'Israël. Divers passages ont été cités: le plus remarquable est peut-être celui de ce vers. Des « champs aimés des cieux » forment une association d'idées contraire à tout l'ensemble des principes de la foi juive et dont la Bible n'offre pas un exemple.

143. Voir I, 101 et suivants.

149. Promesse divine extraite des premiers chants de Jérémie: *Les peuples se rallieront à Jérusalem au nom de l'Éternel* (Jér., III, 17).

SCÈNE III.

ESTHER, MARDOCHÉE, ÉLISE, LE CHŒUR.

ESTHER.

- 155 Quel profane en ce lieu s'ose avancer vers nous?
 Que vois-je! Mardochée! O mon père, est-ce vous?
 Un ange du Seigneur sous son aile sacrée
 A donc conduit vos pas et caché votre entrée?
 Mais d'où vient cet air sombre, et ce cilice affreux,
 160 Et cette cendre enfin qui couvre vos cheveux?
 Que nous annoncez-vous?

155. A peine est-il nécessaire de faire observer qu'il était impossible de pénétrer, couvert de sac et de cendre, dans le palais, et encore moins, pour ainsi dire, dans le sérail. Aussi le récit ne contient rien de pareil, et raconte seulement (Est., IV, 1, etc.) la présence de Mardochée devant l'entrée et les messages échangés par un serviteur de confiance entre la reine et lui.

157. Il est trois fois fait mention des Anges dans *Athalie* (II, 35; IV, 258; V, 189). Le poète ajoute ici aux images qu'il a dépeintes celle des ailes. Mais dans la poésie biblique les ailes expriment plutôt la rapidité du mouvement et le bruit éclatant de l'intervention des messagers célestes que celle de la protection. C'est Ézéchiël qui a le plus fait usage de ces emblèmes, évidemment empruntés au génie de l'Orient (Ézé., I, 24, 25; X, 5).

160. Le costume que les Juifs revêtaient en signe de deuil ou en quelque occasion extraordinaire de tristesse, est celui que Racine désigne ici par le mot trop moderne de *cilice*. C'était une sorte de sac, en étoffe grossière de poil de chèvre, qui recouvrait le haut du corps, descendait jusqu'aux genoux et ne s'ouvrait qu'aux épaules pour admettre les bras. L'usage, comme le nom hébreu l'indique, était de déchirer ce vêtement du cou à la poitrine, et quelquefois même jusqu'à la ceinture (Job, XVI, 15; Jon., III, 5).

Une manifestation commune de deuil ou d'angoisse était aussi de jeter autour de soi la poussière dans l'air et d'en répandre sur sa tête (Job, I, 20; II, 12; Lév., X, 6; XXI, 10; 2 Sam., I, 2; XIII, 19; Jér., VI, 26).

MARDOCHÉE.

O reine infortunée !

O d'un peuple innocent barbare destinée !

Lisez, lisez l'arrêt détestable, cruel...

Nous sommes tous perdus, et c'est fait d'Israël !

ESTHER.

165 Juste ciel ! tout mon sang dans mes veines se glace !

MARDOCHÉE.

On doit de tous les Juifs exterminer la race.

Au sanguinaire Aman nous sommes tous livrés ;

Les glaives, les couteaux sont déjà préparés ;

Toute la nation à la fois est proscrite.

170 Aman, l'impie Aman, race d'Amalécite,

A pour ce coup funeste armé tout son crédit,

Et le roi trop crédule a signé cet édit.

Prévenu contre nous par cette bouche impure,

170. Le récit désigne Aman comme descendant d'un Agag, c'est-à-dire des rois des Amalécites ; ces princes paraissent avoir porté ce nom d'Agag (Nom., XXIV, 7 ; 1 Sam., XV, 8), comme les rois d'Égypte celui de Pharaon : c'est là du moins l'interprétation adoptée par l'historien Josèphe. Cette race ou cette tribu d'Amalec était, de tous les peuples établis dans la péninsule de l'Arabie, le plus odieux peut-être à la nation israélite ; les témoignages de cette vieille haine abondent (Ex., XVII, 14 ; Nom., XXIV, 20 ; Deu., XXV, 17), remontent jusqu'à Moïse, se retrouvent non affaiblis encore sous Samuel (1 Sam., XV, 3 ; XXVIII, 18), et sont exprimés dans le livre même d'Esther où Aman est désigné deux fois sous l'énergique et simple dénomination de *l'ennemi des Juifs* (Est., III, 10 ; IX, 24). Cette nation, qui descendait d'un petit-fils d'Ésaü et qu'une haine si profonde séparait des Hébreux, était un de leurs ennemis les plus redoutables ; sa prospérité et sa décadence avaient été annoncées dès le siècle de Moïse. On lit dans les curieuses poésies de Balaam : *Amalec est en tête des peuples ; mais son avenir aboutit à la ruine* (Nom., XXIII, 20). Vaincus par David (1 Sam., XXX, 1, etc.), ils furent enfin exterminés par la tribu de Siméon (1 Chr., IV, 43).

Il nous croit en horreur à toute la nature ;
 175 Ses ordres sont donnés, et dans tous ses États
 Le jour fatal est pris pour tant d'assassinats.
 Cieux, éclairerez-vous cet horrible carnage ?
 Le fer ne connaîtra ni le sexe ni l'âge ;
 Tout doit servir de proie aux tigres, aux vautours,
 180 Et ce jour effroyable arrive dans dix jours.

ESTHER.

O Dieu, qui vois former des desseins si funestes,
 As-tu donc de Jacob abandonné les restes ?

177. Il est indispensable de redire que cette exclamation d'un Juif attestant « les cieux, » est en opposition manifeste avec la foi d'Israël, et s'il est possible, plus encore dans la Perse que partout ailleurs ; dans les pays où régnait le sabéisme, c'était invoquer les idoles mêmes que ces peuples adoraient. (Voir I, 69, et E., I, 141 et 183.)

179. Il est rarement fait mention de tigres, de léopards, de panthères, dans les livres de l'Ancien Testament, dont les versions se servent indifféremment tantôt d'un nom, tantôt d'un autre (Os., XIII, 7 ; Ésa., XI, 6 ; Jér., V, 6 ; XIII, 23). Les textes favorisaient cette confusion ; où l'Hébreu indique le lion, le Grec indique la panthère (Os., V, 14). Habacuc a tiré une comparaison frappante de l'agilité de ces animaux (Hab., I, 6).

Plus d'incertitude encore règne sur la signification des mots hébreux qui désignent le vautour ou le milan ; dans les noms de ces oiseaux de proie, des lettres hébraïques facilement prises l'une pour l'autre ont amené des doutes dont la science ne sait plus sortir (Lév., XI, 14 ; Deu., XIV, 13 ; Job, XXVIII, 7). Ésaïe représente la dévastation de l'Idumée en dépeignant ce pays comme abandonné aux vautours (Ésa., XXXIV, 15).

180. Cette date n'est point précise. (Voir l'Introduction, § III.)

182. « Les restes de Jacob, » pour exprimer l'idée de cette antique race décimée par les guerres, les proscriptions, l'exil, sont une belle et naïve expression que les livres saints ont souvent reproduite. Ésaïe, annonçant la délivrance du peuple élu de la servitude d'Assyrie, a dit : *Le reste d'Israël, les survivants de la maison de Jacob, cesseront de prendre pour appui leur oppresseur ; ils s'appuieront sur l'Éternel, et le reste reviendra, le reste de Jacob, au Dieu tout-puissant* (Ésa., X, 20). La même image se retrouve dans un grand nombre de passages (Ésa. ;

UNE DES PLUS JEUNES ISRAÉLITES.

Ciel, qui nous défendra, si tu ne nous défends ?

MARDOCHÉE.

Laissez les pleurs, Esther, à ces jeunes enfants.

185 En vous est tout l'espoir de vos malheureux frères ;
 Il faut les secourir ; mais les heures sont chères ;
 Le temps vole, et bientôt amènera le jour
 Où le nom des Hébreux doit périr sans retour.
 Toute pleine du feu de tant de saints prophètes,
 190 Allez, osez au roi déclarer qui vous êtes.

ESTHER.

Hélas ! ignorez-vous quelles sévères lois
 Aux timides mortels cachent ici les rois ?
 Au fond de leur palais leur majesté terrible
 Affecte à leurs sujets de se rendre invisible,
 195 Et la mort est le prix de tout audacieux
 Qui sans être appelé se présente à leurs yeux,
 Si le roi dans l'instant, pour sauver le coupable,
 Ne lui donne à baiser son sceptre redoutable.
 Rien ne met à l'abri de cet ordre fatal,
 200 Ni le rang, ni le sexe, et le crime est égal.
 Moi-même, sur son trône à ses côtés assise,
 Je suis à cette loi, comme une autre, soumise,
 Et sans le prévenir, il faut, pour lui parler,

XI, 16; XXVIII, 5; Jér., XXIII, 3; Ézé., IX, 8; Mic., V, 5; Zac., XIV, 2; Sop., II, 7), et renchérissant pour ainsi dire sur ces mots, le continuateur d'Ésaïe annonce que *ces restes d'Israël* ont été *conservés* par la protection divine (Ésa., XLIX, 6).

183. Voir E., I, 177.

188. L'expression « le nom des Hébreux doit périr » est aussi ancienne que Moïse, qui s'en est servi dans le sens même de ce vers de Racine (Deu., VII, 24). Elle se retrouve dans un anathème des Psaumes (Ps: XLI, 6) et a passé dans toutes les langues:

Qu'il me cherche, ou du moins qu'il me fasse appeler.

MARDOCHÉE.

- 205 Quoi ! lorsque vous voyez périr votre patrie,
 Pour quelque chose, Esther, vous comptez votre vie !
 Dieu parle, et d'un mortel vous craignez le courroux !
 Que dis-je ? votre vie, Esther, est-elle à vous ?
 N'est-elle pas au sang dont vous êtes issue ?
- 210 N'est-elle pas à Dieu dont vous l'avez reçue,
 Et qui sait, lorsqu'au trône il conduisit vos pas,
 Si pour sauver son peuple il ne vous gardait pas ?
 Songez-y bien ; ce Dieu ne vous a pas choisie
 Pour être un vain spectacle aux peuples de l'Asie,
- 215 Ni pour charmer les yeux des profanes humains.
 Pour un plus noble usage il réserve ses saints.

204. Aucun monument de l'antiquité n'a conservé cette loi et ne l'a fait arriver jusqu'à nous. Josèphe prétend qu'elle était récente ; ce que rien ne prouve, surtout quand on pèse les paroles de la réponse d'Esther au message de Mardochée (Est., IV, 11, etc.). La conjecture de l'interprète chaldéen qu'Aman a fait rendre cette ordonnance a, s'il est possible, encore moins de fondement. Mais il est certain que divers faits contemporains paraissent établir l'existence de ce règlement sanguinaire, digne de la tyrannie asiatique, qui espérait augmenter la majesté royale en la déroband à tous les regards. Hérodote rapporte que « Déjocès croyait, en se rendant invisible à ses sujets, qu'il serait regardé « comme un être d'une espèce différente » (liv. I, chap. 99). Des Mèdes, l'usage passa aux Perses avant le règne de Darius-Hystaspe, et l'on voit ses rivaux à qui il dut la couronne, stipuler d'avance qu'ils auraient leurs entrées libres au palais (Hér., liv. III, § 84). A ces témoignages, il serait facile d'en ajouter d'autres tirés d'auteurs grecs et latins, et les voyageurs modernes attesteraient qu'à peine de nos jours les monarques persans ont daigné sortir de cette reclusion et se montrer. Les fêtes et le luxe de table ouverte, que le commencement du livre d'Esther décrit, loin d'affaiblir ces données, les confirment ; Plutarque atteste (Vie d'Artaxerce, V) que la coutume en Perse était que jamais personne ne mangeait à la table du roi ; interdiction qui ne se levait qu'en ces jours de cour plénière. Les mœurs de l'époque et de l'Orient sont donc ici parfaitement observées.

- S'immoler pour son nom et pour son héritage,
 D'un enfant d'Israël voilà le vrai partage ;
 Trop heureuse pour lui de hasarder vos jours !
 220 Et quel besoin son bras a-t-il de nos secours ?
 Que peuvent contre lui tous les rois de la terre ?
 En vain ils s'uniraient pour lui faire la guerre ;
 Pour dissiper leur ligue il n'a qu'à se montrer ;
 Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer.
 225 Au seul son de sa voix la mer fuit, le ciel tremble ;
 Il voit comme un néant tout l'univers ensemble,
 Et les faibles mortels, vains jouets du trépas,
 Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas.

217. L'assemblée des fidèles est l'héritage ou la possession de Dieu ; c'est là une des plus anciennes et des plus touchantes images exprimant l'union de l'Éternel et de son peuple, l'intimité de cette relation sainte, et la confiance qui en devait résulter. Elle est répandue par tout l'Ancien Testament et puisée dans les mœurs orientales où l'héritage était un privilège (Ex., XXXIV, 9 ; Deu., IV, 20 ; Ps. XXVIII, 9, etc., etc.).

221. La pensée, sinon l'expression, est souvent reproduite, notamment dans les Psaumes (Ps. II, 2 ; LXXII, 11, etc., etc.). Le texte qui se rapproche le plus du vers de Racine est d'un cantique d'Asaph : *Dieu abat l'orgueil des princes ; Dieu est redoutable aux rois de la terre* (Ps. LXXVI, 13).

223. Toutes ces manières de parler sont tellement bibliques qu'il est difficile de décider s'il est juste d'y voir de véritables imitations ou de simples réminiscences. Un des psaumes dit : *Ils se concertent, ils font alliance contre toi* (Ps. LXXXIII, 6) ; un autre : *l'Éternel rompt les conseils des nations ; il dissipe la pensée des peuples* (Ps. XXXIII, 10).

224. Ce vers est presque tiré mot pour mot du livre de Job : *Tu m'as modelé comme l'argile, et dans la poudre tu veux me faire rentrer !* (Job, X, 9)

225. Le trait « la mer fuit, » se trouve dans le psaume CXIV, 3, où il rappelle la sortie d'Égypte et les flots de la mer Rouge se partageant pour laisser le passage libre aux Israélites. Ce cantique, d'un auteur inconnu, a été l'un de ceux que l'on entonnait lors de la célébration de la fête de Pâques.

228. Imitation fidèle des dernières pensées d'un admirable passage

- S'il a permis d'Aman l'audace criminelle,
 230 Sans doute qu'il voulait éprouver votre zèle.
 C'est lui qui, m'excitant à vous oser chercher,
 Devant moi, chère Esther, a bien voulu marcher,
 Et s'il faut que sa voix frappe en vain vos oreilles,
 Nous n'en verrons pas moins éclater ses merveilles.
 235 Il peut confondre Aman, il peut briser nos fers
 Par la plus faible main qui soit dans l'univers,
 Et vous, qui n'aurez point accepté cette grâce,
 Vous périrez peut-être et toute votre race.

ESTHER.

- Allez; que tous les Juifs dans Suse répandus,
 240 A prier avec vous jour et nuit assidus,
 Me prêtent de leurs vœux le secours salutaire,
 Et pendant ces trois jours gardent un jeûne austère.
 Déjà la sombre nuit a commencé son tour;
 Demain, quand le soleil rallumera le jour,
 245 Contente de périr, s'il faut que je périsse,
 J'irai pour mon pays m'offrir en sacrifice.
 Qu'on s'éloigne un moment.

(Le chœur se retire vers le fond du théâtre.)

du continuateur d'Ésaïe : *Tous les peuples sont devant lui comme s'ils n'étaient pas; il les regarde comme un néant* (Ésa., XL, 17).

242. C'était un usage pieux de se prescrire des jeûnes sévères au moment d'un malheur ou d'un péril. Ce jeûne ordonné par Esther (Est., IV, 16) est donc conforme aux habitudes de sa race, et l'ancienne histoire d'Israël en offrait divers exemples, sous les Juges (Jug., XX, 26), sous Samuel (1 Sam., VII, 6), à la fin du règne de Saül (1 Sam., XXXI, 13), sous David au moment de la mort d'Abner, l'ami d'Isboseth (2 Sam., III, 35). Le continuateur d'Ésaïe s'est élevé avec force contre cette pratique quand on la croyait suffisante comme œuvre de piété (Ésa., LVIII, 3). Vers les temps de la captivité de Babylone, divers jeûnes annuels furent institués en mémoire des événements de l'époque (Jér., XL, 4; LII, 6; Zac., VII, 3, etc.; VIII, 19).

246. Le trait le plus touchant de la fin de ces discours d'Esther est

SCÈNE IV.

ESTHER, ÉLISE, LE CHŒUR.

ESTHER.

O mon souverain roi,
 Me voici donc tremblante et seule devant toi !
 Mon père mille fois m'a dit dans mon enfance
 250 Qu'avec nous tu juras une sainte alliance,
 Quand, pour te faire un peuple agréable à tes yeux,
 Il plut à ton amour de choisir nos aïeux ;
 Même tu leur promis de ta bouche sacrée
 Une postérité d'éternelle durée.
 255 Hélas ! ce peuple ingrat a méprisé ta loi ;
 La nation chérie a violé sa foi ;
 Elle a répudié son époux et son père
 Pour rendre à d'autres dieux un honneur adultère ;

fidèlement emprunté au texte : *Si je péris, je périrai!* (Est., IV, 16.)
 Peut-être y a-t-il encore plus de simplicité vraie dans l'original que dans l'imitation.

247. Cette prière est imitée des Additions au livre d'Esther. (Voir l'Introduction, § V.)

252. Le choix divin d'Israël et sa tâche parmi les nations du monde sont rappelés dans ces vers avec autant d'élégance que d'exactitude (Voir IV, 203, 208.)

254. Cette espérance de perpétuité, qui ne devait s'accomplir que dans le sens spirituel, est exprimée dans *Athalie* (III, 284).

258. L'amour et l'union de la famille représentent dans les livres sacrés l'amour de Dieu et le lien qu'il contracte avec ses enfants de ce monde. Le nom de père, qui se trouve partout dans la Bible, est devenu le nom chrétien par excellence ; il est superflu de s'y arrêter. Le nom d'époux a un caractère plus antique, plus oriental, et qui, pour ces peuples, réunissait les idées de tendresse et de pouvoir. Les poètes sacrés ont mis en œuvre ces images avec une liberté que les langues modernes imitent faiblement. Ainsi, dans les offres de pardon aux Hé-

- Maintenant elle sert sous un maître étranger ;
 260 Mais c'est peu d'être esclave ; on la veut égorger.
 Nos superbes vainqueurs, insultant à nos larmes,
 Imputent à leurs dieux le bonheur de leurs armes,
 Et veulent aujourd'hui qu'un même coup mortel
 Abolisse ton nom, ton peuple, et ton autel.
 265 Ainsi donc un perfide, après tant de miracles,
 Pourrait anéantir la foi de tes oracles,
 Ravirait aux mortels le plus cher de tes dons,
 Le saint que tu promets, et que nous attendons ?
 Non, non, ne souffre pas que ces peuples farouches,
 270 Ivres de notre sang, ferment les seules bouches
 Qui dans tout l'univers célèbrent tes bienfaits,
 Et confonds tous ces dieux qui ne furent jamais.

breux rentrés en grâce et désabusés de l'idolâtrie, Osée fait dire à Israël : *En ce jour-là, dit Jéhova, tu m'appelleras : mon époux ! et tu ne m'appelleras plus : mon Seigneur !* (Os., II, 18.) Joel et Jérémie, dans leurs exhortations, emploient des images du même genre (Joel, I, 8 ; Jér., III, 1), et les offres du pardon divin sont ainsi rendues par le continuateur d'Ésaïe : *L'Éternel te rappelle comme une épouse de la jeunesse qui a été répudiée* (Ésa., LIV, 6).

Par une transition fort simple, le crime de l'adultère a représenté celui de l'idolâtrie (Ésa., LVII, 3 ; Os., II, 2 ; Jér., XIII, 27). Les prophètes surtout se sont servis de cette image qui convenait à leur poésie, et Jérémie l'a présentée dans toute sa crudité en disant : *Juda a commis adultère avec la pierre et le bois, c'est-à-dire les idoles* (Jér., III, 9).

268. Ce vers contient une allusion évidente à l'attente du Messie ; elle est de Racine et ne se trouve point dans le texte des Additions au livre d'Esther dont ce morceau est la paraphrase ; là, il s'agit seulement des triomphes de l'idolâtrie que la reine dévoue à la vindicte divine. Dans *Athalie*, deux passages (I, 136 ; II, 361), sans mentionner la prophétie de Joad (III, 329), se rapportent à la promesse d'un Sauveur, et cette épreuve de la foi se conçoit, puisque sous Athalie la race d'où ce Sauveur doit sortir est éteinte, en apparence du moins. La même justesse d'idées ne se rencontre point dans la pièce d'*Esther* ; les Juifs proscrits par Aman pouvaient disparaître sans que l'espérance d'un rédempteur fût perdue.

272. Cette simple et claire définition des faux dieux du paganisme

Pour moi, que tu retiens parmi ces infidèles,
 Tu sais combien je hais leurs fêtes criminelles,
 275 Et que je mets au rang des profanations
 Leur table, leurs festins, et leurs libations ;
 Que même cette pompe où je suis condamnée,
 Ce bandeau dont il faut que je paraisse ornée
 Dans ces jours solennels à l'orgueil dédiés,
 280 Seule et dans le secret je le foule à mes pieds ;
 Qu'à ces vains ornements je préfère la cendre,
 Et n'ai de goût qu'aux pleurs que tu me vois répandre.
 J'attendais le moment marqué dans ton arrêt
 Pour oser de ton peuple embrasser l'intérêt.
 285 Ce moment est venu ; ma prompte obéissance
 Va d'un roi redoutable affronter la présence.
 C'est pour toi que je marche ; accompagne mes pas
 Devant ce fier lion qui ne te connaît pas ;

est d'une grande force et d'une grande beauté. Elle se retrouve diversement modifiée dans les livres des Prophètes, notamment dans celui d'Ésaïe (Ésa., XXXVII, 19 ; XLIV, 15 ; XLVI, 6 ; 2 Rois, XIX, 18 ; Ézé., VI, 13 ; Os., XIV, 3), et vient se résumer en quelque sorte dans le mot de saint Paul : *Nous savons bien qu'une idole n'est rien dans le monde* (1 Cor., VIII, 4).

288. Le lion n'est pas, dans les poésies de l'Écriture, l'emblème de la souveraineté, image héraldique, étrangère aux livres saints, et très-postérieure à leur époque, mais celle de la force devant laquelle tout tremble et tout fuit. Les textes abondent (2 Sam., I, 23 ; Mic., V, 7 ; Pro., XXX, 30, etc., etc.) ; seulement il est essentiel de se rappeler que tantôt le lion représente les qualités nobles et généreuses, tantôt la cruauté, la perfidie même (Job, X, 16 ; Lam., III, 10 ; Jér., XXV, 38 ; Am., III, 4 ; Pro., XIX, 12 ; XX, 2 ; XXVIII, 1). Saint Paul s'est servi de ce terme pour désigner Néron (2 Tim., IV, 17), comme Ésaïe, les rois ennemis du peuple de Dieu (Ésa., V, 29), et Ézéchiél, le Pharaon attaqué par les Chaldéens (Éz., XXXII, 2). Aussi, dans les plus anciennes poésies, le lion est loin d'être présenté comme un type de grandeur et de magnanimité (Job, IV, 10, 11), et Racine s'en est souvenu dans un des chœurs d'*Esther* (E., II, 352). Telle est cependant la variété des allégories où son nom est reproduit, que dans les symboles de l'Apocalypse le Christ est figuré comme le lion de Juda qui vient délivrer l'Église (Apo., V, 5).

Commande en me voyant que son courroux s'apaise,
 290 Et prête à mes discours un charme qui lui plaise.
 Les orages, les vents, les cieux te sont soumis :
 Tourne enfin sa fureur contre nos ennemis.

SCÈNE V.

(Toute cette scène est chantée.)

LE CHŒUR.

UNE ISRAÉLITE, seule.

Pleurons et gémissons, mes fidèles compagnes ;
 A nos sanglots donnons un libre cours ;
 295 Levons les yeux vers les saintes montagnes
 D'où l'innocence attend tout son secours.
 O mortelles alarmes !
 Tout Israël périt. Pleurez, mes tristes yeux !
 Il ne fut jamais sous les cieux
 300 Un si juste sujet de larmes.

TOUT LE CHŒUR.

O mortelles alarmes !

UNE AUTRE ISRAÉLITE.

N'était-ce pas assez qu'un vainqueur odieux
 De l'auguste Sion eût détruit tous les charmes,

296. Imitation du début d'un des cantiques dits « graduels, » titre sur le sens duquel on dispute encore : *Je lève les yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours* (Ps. CXXI, 1). Les opinions les plus probables sont d'entendre par ces montagnes celles de Sion, du Thabor, du Carmel, en un mot les cimes principales de la Palestine, que les exilés de Babylone durant le voyage du retour languissaient de revoir,

Et traîné ses enfants captifs en mille lieux ?

TOUT LE CHOEUR.

305 O mortelles alarmes !

LA MÊME ISRAÉLITE.

Faibles agneaux livrés à des loups furieux,
Nos soupirs sont nos seules armes.

TOUT LE CHOEUR.

O mortelles alarmes !

ou celle de Sion seulement, considérée comme la résidence de Jéhova et que, du fond de leur captivité, les Hébreux se représentaient dans l'éloignement (Dan., VI, 11).

304. Ce dernier vers mérite attention en ce qu'il permet de juger des études religieuses de Racine dans les dernières années de sa vie. Il ne s'était pas laissé tromper par le nom historique de captivité de Babylone qui, en son temps, induisait tant d'esprits en une erreur, de nos jours non encore dissipée. Les Juifs n'ont pas été déportés en masse à Babylone, mais dispersés dans l'empire d'Assyrie, où leurs colonies se sont établies. Lorsque Cyrus a accordé et que ses successeurs Cambyse, Smerdis, et surtout Darius-Hystaspe, ont maintenu la liberté du retour, un grand nombre d'Israélites, devenus étrangers à la patrie de leurs ancêtres, disséminés depuis trois quarts de siècle en Asie, sont restés en ces « mille lieux » où ces captifs étaient devenus colons et citoyens. Ce sont surtout les Juifs de la Babylonie qui sont rentrés avec Zorobabel et Esdras. Une curieuse preuve à citer en faveur de l'exactitude de cet aperçu est l'exemple d'Iddo (Esd., VIII, 17). On y voit réunis le souvenir de la Judée et l'attachement à la résidence que la déportation avait donnée à sa famille. Chef des Juifs établis en Asie, à Casphia, lieu dont la situation est incertaine, il envoie à Esdras les lévites que le service du temple réclame; mais il continue, lui et les siens, d'habiter la terre étrangère où leurs ancêtres avaient été conduits.

306. L'Écriture est remplie d'allusions à la guerre habituelle des brebis et des loups, dont la rapacité dévorante est souvent dépeinte (Gen., XLIX, 27; Jér., V, 6; Ézé., XXII, 27), ainsi que leur habitude

UNE ISRAÉLITE.

Arrachons, déchirons tous ces vains ornements
310 Qui parent notre tête.

UNE AUTRE.

Revêtons-nous d'habillements
Conformes à l'horrible fête
Que l'impie Aman nous apprête.

TOUT LE CHOEUR.

Arrachons, déchirons tous ces vains ornements
315 Qui parent notre tête.

UNE ISRAÉLITE.

Quel carnage de toutes parts !

d'attendre le soir pour leurs déprédations (Hab., I, 8 ; Sop., III, 3). La concorde est représentée par l'habitation commune de ces espèces ennemies ; Ésaïe surtout a aimé cette image, qu'il a plusieurs fois reproduite (Ésa., XI, 6 ; LXV, 25). Le même prophète et Jérémie à son exemple représentent la résignation sous l'emblème de l'agneau (Ésa., LV, 7 ; Jér., XI, 19) mené à la tuerie. Dans l'Évangile, les discours de Jésus rappellent à diverses reprises le contraste du loup, image de la méchanceté et de l'hypocrisie, et de l'agneau innocent (Mat., VII, 15 ; Luc, X, 3 ; Jean, X, 12 ; Act., XX, 29). Le tranquille pâturage des agneaux est la figure de la sécurité et de la paix (Ésa., V, 17 ; XIV, 30), et quand ils sont choisis pour nourriture, celle du luxe et de la prodigalité (Amos, VI, 4).

310. L'usage de couvrir ou d'orner la tête a été adopté assez tard ; c'est en effet dans le livre d'Esther et dans celui de Daniel que la première mention en est faite (Est., VIII, 15 ; Dan., III, 21), quoique ce dernier verset ait été différemment traduit). La coiffure des sacrificateurs, seule décrite et réglée, fut imitée dans la suite hors de leur ordre. L'interdiction à un sexe de porter les vêtements de l'autre s'étendait cependant à la coiffure (Deu., XXII, 5). Les femmes de basse condition ou d'état servile avaient la tête découverte ; les femmes de

On égorge à la fois les enfants, les vieillards,
 Et la sœur et le frère,
 Et la fille et la mère,
 320 Le fils dans les bras de son père !
 Que de corps entassés, que de membres éparés,
 Privés de sépulture !
 Grand Dieu, tes saints sont la pâture
 Des tigres et des léopards !

UNE DES PLUS JEUNES ISRAÉLITES.

325 Hélas ! si jeune encore,
 Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur ?
 Ma vie à peine a commencé d'éclorre ;
 Je tomberai comme une fleur
 Qui n'a vu qu'une aurore.
 330 Hélas ! si jeune encore,
 Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur ?

UNE AUTRE.

Des offenses d'autrui malheureuses victimes,

condition plus élevée et libre portaient le voile qu'elles ramenaient sur la figure à l'approche d'un étranger (Gen., XXIV, 65). Il est essentiel de se souvenir que la scène d'Esther se passe en Asie et à la cour.

322. La privation de sépulture était considérée vers cette époque parmi les Juifs comme une punition céleste et une honte. Un terrible exemple avait été donné lors de la mort du faible et méchant Jéhojakim, le dix-huitième roi de Juda ; son corps fut traîné hors des portes de Jérusalem et abandonné dans la fange. Jérémie prédit et a rappelé cette infamie en des termes de la plus grande force (Jér., XXII, 19 ; XXXVI, 30). Ézéchiël, en décrivant les conquêtes de Nébucadnetzar, a peint avec non moins d'énergie les cadavres jonchant le terrain des batailles (Ézé., XXXII, 22). En tout temps, parmi les Juifs, l'abandon des restes mortels était regardé comme le comble de la honte et de la misère. L'Ecclésiaste, après le plus riche tableau des prospérités orientales, les met toutes en contraste avec ce trait : *S'il restait sans sépulture, je dirais : plus heureux que lui est l'avorton* (Ecc., VI, 3).

324. Voir E., I, 179. — 329. Voir I, 286.

Que nous servent, hélas ! ces regrets superflus ?
 Nos pères ont péché, nos pères ne sont plus,
 335 Et nous portons la peine de leurs crimes.

TOUT LE CHŒUR.

Le Dieu que nous servons est le Dieu des combats ;
 Non, non, il ne souffrira pas
 Qu'on égorge ainsi l'innocence.

UNE ISRAÉLITE, seule.

Hé quoi ! dirait l'impiété,
 340 Où donc est-il ce Dieu si redouté
 Dont Israël nous vantait la puissance ?

UNE AUTRE.

Ce Dieu jaloux, ce Dieu victorieux,
 Frémissez, peuples de la terre !
 Ce Dieu jaloux, ce Dieu victorieux,
 345 Est le seul qui commande aux cieux ;
 Ni les éclairs ni le tonnerre
 N'obéissent point à vos dieux.

333. Voir I, 268, où cette plainte est réfutée.

336. Voir E., I, 20.

341. Cet appel, cette question : « Où est-il, ce Dieu!... » est une forme commune dans le langage de la Bible, tantôt dans un sens de confiance et de foi, comme dans la bouche d'Élisée s'adressant à ses disciples (2 Rois, II, 44) et celle de Jérémie aux mécontents (Jér., II, 6), tantôt au contraire dans un sens de défi et de malédiction (Job., XXXV, 40 ; Ps. XLII, 4 ; LXXIX, 40 ; CXV, 2 ; Joel, II, 17 ; Mal., II, 17).

342. Voir IV, 334.

346. C'est une des images favorites de la poésie sacrée que les éclairs et le tonnerre appartiennent à Dieu, qu'ils sont à lui, et que seul il en dispose : *Ses éclairs, est-il dit, illuminent le monde* (Ps. XCVII, 4). *Il a fait entendre son tonnerre, et la terre a tremblé* (Ps. XLVI, 7 ; LXXVII, 19).

UNE AUTRE.

Il renverse l'audacieux.

UNE AUTRE.

Il prend l'humble sous sa défense.

TOUT LE CHOEUR.

350 Le Dieu que nous servons est le Dieu des combats ;
 Non, non, il ne souffrira pas
 Qu'on égorge ainsi l'innocence.

DEUX ISRAÉLITES.

O Dieu , que la gloire couronne ,
 Dieu , que la lumière environne ,
 355 Qui voles sur l'aile des vents ,
 Et dont le trône est porté par les anges ;

DEUX AUTRES DES PLUS JEUNES.

Dieu , qui veux bien que de simples enfants

348. Voir II, 294:

356. Toutes les images de cette strophe sont empruntées à l'Écriture: *Dieu s'enveloppe de lumière comme d'un vêtement; il s'avance sur les ailes des vents, il fait des vents ses anges* (Ps. CIV, 2, 3), paroles de louange imitées des cantiques de David et qui appartiennent à un des chants composés pour la reconstruction et la dédicace du second temple, celui du retour de la captivité. Ce dernier trait est cité par l'épître aux Hébreux (Héb., I, 7), et une image analogue se trouve dans le cantique d'actions de grâces de David délivré de ses ennemis (Ps: XVIII, 11; 2 Sam., XXII, 11). Mais les vers de Racine se rapprochent davantage du Psaume CIV.

Sur les Anges, voir II, 36; IV, 258; V, 489, et E., I, 458.

357. Imitation évidente d'un trait touchant de l'un des cantiques les plus sublimes de David: *Par la bouche des enfants et de ceux qu'on allaite encore; tu fondes ta louange* (Ps: VIII, 3):

Avec eux chantent tes louanges ;

TOUT LE CHOEUR.

360 Tu vois nos pressants dangers ;
Donne à ton nom la victoire ;
Ne souffre point que ta gloire
Passe à des dieux étrangers.

UNE ISRAÉLITE , seule.

Arme-toi , viens nous défendre ;
Descends, tel qu'autrefois la mer te vit descendre.
365 Que les méchants apprennent aujourd'hui
A craindre ta colère ;
Qu'ils soient comme la poudre et la paille légère
Que le vent chasse devant lui !

360. Voir I, 20.

362. « Les dieux étrangers » sont une des formules consacrées qui désignaient les idoles (1 Sam., XXVI, 19 ; Jér., II, 25 ; III, 13), et leurs adorateurs étaient vivement censurés par les prophètes, lorsqu'ils consentaient à revêtir les vêtements des prêtres qui servaient aux cultes idolâtres (Sop., I, 8). Ce sens est certainement le plus probable de ce verset disputé.

364. Ce vers est une allusion au passage de la mer Rouge. L'image, tantôt comme intervention directe et souvent immédiate de Dieu, tantôt à la suite de prières : *l'Éternel descendit pour...* est une des formes les plus anciennes et les plus communes du langage de la piété ; elle se trouve dans un des premiers monuments de la Genèse (Gen., XI, 5, 7) et reparaît fréquemment dans l'histoire (Ex., III, 8 ; XIX, 11) et dans la poésie d'Israël (Ps. XVIII, 10 ; 2 Sam., XXII, 10 ; CXLIV, 5 ; Ésa., LXIV, 1). Le mot explique la figure : Jéhova est censé résider dans le ciel, selon l'expression de Salomon (1 Rois, VIII, 30), et quand il intervient, il descend. Racine a répété cette image dans le dernier chant d'*Esther* (E., III, 436).

368. Ces comparaisons de l'imprudence de l'impie et du méchant, légers dans leurs résolutions comme les grains de poussière, la balle ou la paille que le vent emporte et fait disparaître, sont une des images favorites de la poésie de l'Écriture et reparaissent dans un grand

TOUT LE CHOEUR.

370 Tu vois nos pressants dangers ;
Donne à ton nom la victoire ;
Ne souffre point que ta gloire
Passe à des dieux étrangers.

nombre de passages (Job, XXI, 18; Ps. I, 4; XVIII, 43; LXXXIII, 14; CIV, 29; Ésa., V, 24; XXIX, 5; XLI, 2). La paille sert d'emblème à ce qui est sans valeur et le froment à ce qui en a beaucoup. *Pourquoi en faire alliage?* demande Jérémie (Jér., XXIII, 28).

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE II.

SCÈNE PREMIÈRE.

AMAN, HYDASPE.

AMAN.

Hé quoi ! lorsque le jour ne commence qu'à luire ,
Dans ce lieu redoutable oses-tu m'introduire ?

HYDASPE.

Vous savez qu'on s'en peut reposer sur ma foi ,
Que ces portes, seigneur, n'obéissent qu'à moi.
5 Venez. Partout ailleurs on pourrait nous entendre.

AMAN.

Quel est donc le secret que tu me veux apprendre ?

HYDASPE.

Seigneur, de vos bienfaits mille fois honoré ,
Je me souviens toujours que je vous ai juré
D'exposer à vos yeux, par des avis sincères,
10 Tout ce que ce palais renferme de mystères.
Le roi d'un noir chagrin paraît enveloppé ;
Quelque songe effrayant cette nuit l'a frappé.
Pendant que tout gardait un silence paisible ,
Sa voix s'est fait entendre avec un cri terrible.
15 J'ai couru. Le désordre était dans ses discours ;
Il s'est plaint d'un péril qui menaçait ses jours ;
Il parlait d'ennemi, de ravisseur farouche ;
Même le nom d'Esther est sorti de sa bouche.
Il a dans ces horreurs passé toute la nuit.

- 20 Enfin, las d'appeler un sommeil qui le fuit,
 Pour écarter de lui ces images funèbres,
 Il s'est fait apporter ces annales célèbres
 Où les faits de son règne, avec soin amassés,
 Par de fidèles mains chaque jour sont tracés;
 25 On y conserve écrits le service et l'offense,
 Monuments éternels d'amour et de vengeance.
 Le roi, que j'ai laissé plus calme dans son lit,
 D'une oreille attentive écoute ce récit.

AMAN.

De quel temps de sa vie a-t-il choisi l'histoire ?

HYDASPE.

- 30 Il revoit tous ces temps si remplis de sa gloire,
 Depuis le fameux jour qu'au trône de Cyrus
 Le choix du sort plaça l'heureux Assuérus.

28. L'histoire atteste que les rois et les grands de la Perse avaient à leur service des scribes qu'ils chargeaient de mettre par écrit les choses mémorables. Hérodote raconte (liv. VII, § 100), que lorsque Xercès passa son immense armée en revue, il recueillit des informations sur les différents peuples dont ses troupes sortaient, et se fit suivre par des secrétaires qui prenaient note aussitôt de ce dont il était frappé. Ces usages se sont maintenus en Asie. Le livre d'Esther y fait allusion à diverses reprises (Est, II, 23; VI, 1; X, 2); le livre d'Esdras cite fréquemment des documents pareils (Esd., IV, 15, 19; V, 17; VI, 2), dont les plus anciens étaient conservés à Babylone. Le même usage était consacré parmi les Hébreux; les rois de Juda et d'Israël faisaient tenir des mémoires de leurs règnes auxquels les livres sacrés itérativement se réfèrent, et dont les auteurs quelquefois, Samuel, Gad, Nathan, sont nommés (1 Rois, XIV, 29; 1 Chr., XXIX, 29, etc.)

32. L'anecdote que ces vers rappellent suppose qu'Assuérus est le Darius, fils d'Hystaspe (E., I, 88). Le récit de son avènement, fort contesté par les critiques, est donné par Hérodote (liv. III, 85-89). Les six satrapes qui se disputaient l'empire convinrent d'un rendez-vous d'où reviendrait roi celui dont le cheval hennirait le premier; un écuyer de Darius tint caché à quelque distance une cavale; le

AMAN.

Ce songe, Hydaspes, est donc sorti de son idée?

HYDASPE.

Entre tous les devins fameux dans la Chaldée,
 35 Il a fait assembler ceux qui savent le mieux
 Lire en un songe obscur les volontés des cieux...

cheval de son maître lui fit obtenir la couronne, et une statue équestre aurait consacré la mémoire de cette étrange fortune.

Ce prince n'est nommé dans l'Écriture que par Esdras et les deux prophètes contemporains, Aggée et Zacharie. Mais le siège affreux de Babylone, qui s'était révoltée contre lui, est prédit dans des descriptions poétiques d'une grande beauté (Ésa., XLVII, 4, etc.; Jér., L, 9, etc.; LI, 4; etc.; XXV, 12), et dont le trait le plus extraordinaire est le conseil donné aux Juifs qui habitaient cette ville fameuse, de s'enfuir à temps (Ésa., XLVIII, 20; Jér., L, 8; LI, 6, 9, 45; Zac., II, 7), de même que quatre siècles plus tard, leur postérité devait se retirer à Pella dans la Décapole lors des dangers et des horreurs du siège de Jérusalem par les Romains sous Titus (Eusèbe, Hist., liv. III, chap. 5).

36. Les mages, sur lesquels bien des fables ont été répandues, étaient divisés en écoles et formaient une sorte de corporation. Ils s'occupaient de toute la science de ces époques reculées et de ces peuples crédules; ils la cultivaient et l'exploitaient à la fois. Leur organisation est fort peu connue, quoique sous les premiers rois au moins leur chef résidât à la cour (Dan., II, 48). Il est probable que quelques découvertes, quelques calculs se mêlaient à beaucoup d'erreurs et à non moins de tromperies. Histoire, médecine, chronologie, l'astronomie et surtout l'astrologie, tout était de leur ressort; la rédaction des calendriers, la prédiction des éclipses formaient une de leurs attributions, un de leurs moyens d'influence les plus puissants. Naturalistes et devins, ils avaient à expliquer les songes, ce domaine favori de la peur et de l'astuce. Dépendants de la crédulité des peuples et du caprice des cours, tantôt en faveur et en crédit, tantôt persécutés et proscrits, leur histoire, s'il était possible de l'écrire en détail et avec suite, serait une des pages les plus curieuses des annales de l'esprit humain. Après le règne d'Alexandre, leur science a reflué vers l'Égypte et l'Europe, et l'Asie n'en a conservé que les supercheries et les superstitions les plus triviales, dont elle souffre encore.

Les mages de la Chaldée ou les Chaldéens formaient une classe

Mais quel trouble vous-même aujourd'hui vous agite ?
Votre âme en m'écoutant paraît tout interdite ;
L'heureux Aman a-t-il quelques secrets ennuis ?

AMAN.

40 Peux-tu le demander dans la place où je suis ?
Haï, craint, envié, souvent plus misérable
Que tous les malheureux que mon pouvoir accable !

HYDASPE.

Hé ! qui jamais du ciel eut des regards plus doux ?
Vous voyez l'univers prosterné devant vous.

AMAN.

45 L'univers ! Tous les jours un homme... un vil esclave,
D'un front audacieux me dédaigne et me brave.

HYDASPE.

Quel est cet ennemi de l'État et du roi ?

AMAN.

Le nom de Mardochée est-il connu de toi ?

HYDASPE.

Qui ? ce chef d'une race abominable, impie !

distincte parmi les mages et s'occupaient spécialement d'astrologie.
Sur les songes, voir II, 113.

49. Ce rang, attribué à Mardochée, est de l'invention du poète et ne peut être pris à la lettre. Mardochée, descendant de Benjamin, n'avait aucun droit à revêtir un titre pareil à la cour de Perse ni par prérogative de naissance, ni par institution des vainqueurs. Le livre d'Esther ne lui attribue aucune dignité, aucune fonction ; on ne voit

AMAN.

50 Oui, lui-même.

HYDASPE.

Hé, seigneur ! d'une si belle vie
Un si faible ennemi peut-il troubler la paix ?

AMAN.

L'insolent devant moi ne se courba jamais.
En vain de la faveur du plus grand des monarques
Tout révère à genoux les glorieuses marques ;
55 Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés
N'osent lever leurs fronts à la terre attachés,
Lui, fièrement assis, et la tête immobile,
Traite tous ces honneurs d'impiété servile,
Présente à mes regards un front séditieux,
60 Et ne daignerait pas au moins baisser les yeux.
Du palais cependant il assiège la porte ;
A quelque heure que j'entre, Hydaspes, ou que je sorte,
Son visage odieux m'afflige et me poursuit,
Et mon esprit troublé le voit encor la nuit.
65 Ce matin j'ai voulu devancer la lumière ;
Je l'ai trouvé couvert d'une affreuse poussière,
Revêtu de lambeaux, tout pâle ; mais son œil
Conservait sous la cendre encor le même orgueil.
D'où lui vient, cher ami, cette impudente audace ?
70 Toi, qui dans ce palais vois tout ce qui se passe,
Crois-tu que quelque voix ose parler pour lui ?
Sur quel roseau fragile a-t-il mis son appui ?

pas quelles attributions il aurait pu recevoir, et l'exemple, déjà cité, d'Iddo (E., I, 304) n'offre rien qui soit applicable à Mardochée.

57. Voir IV, 55.

60. Voir l'Introduction, §§ IV et V.

66. Voir E., I, 160.

72. Le roseau est souvent, dans la poésie orientale, l'emblème de la

HYDASPE.

Seigneur, vous le savez, son avis salutaire
Découvert de Tharès le complot sanguinaire.

75 Le roi promit alors de le récompenser ;
Le roi , depuis ce temps, paraît n'y plus penser.

AMAN.

Non , il faut à tes yeux dépouiller l'artifice.
J'ai su de mon destin corriger l'injustice ;
Dans les mains des Persans jeune enfant apporté,
80 Je gouverne l'empire où je fus acheté ;
Mes richesses des rois égalent l'opulence ;
Environné d'enfants, soutiens de ma puissance,

rapide croissance et en même temps d'une prompte et facile destruction ; souvent aussi, de l'inconstance et de l'incertitude ; il plie à tous les vents, s'il croît sur tous les rivages. L'Ancien Testament abonde en images de ce genre (1 Rois, XIV, 15 ; 2 Rois, XVIII, 24 ; Ps. LXVIII, 31 ; Ezé., XXIX, 6), si communes que la voix populaire en avait fait un proverbe. Le Christ s'en est servi deux fois, en rendant témoignage à Jean-Baptiste (Mat., XI, 7 ; Luc, VII, 24) et en expliquant les seuls moyens d'influence qu'il voulait employer (Mat., XII, 20 ; Ésa., XLII, 3).

76. On ne sait rien de cette conspiration dont Bigthan et Tharès ont été les principaux complices. Selon Josèphe (Ant., liv. II, chap. 7), un Juif du nom de Barnabas, au service de ces deux eunuques, révéla leur projet à Mardochée. Cependant, quelque courte que soit la relation du fait, il semble que le récit rattache le complot à l'envie qu'excitait la première fortune de Mardochée ; le texte rapporte que la conjuration éclata *comme Mardochée était assis à la porte du roi*, expression qui désigne l'entrée et un poste à la cour de Perse (E., II, 190). On conçoit qu'il ne se rencontre aucun moyen de débayer ces incertitudes.

80. L'histoire de l'Asie est remplie d'exemples, en tous les temps et près même de nos jours, d'esclaves parvenus au faite des grandeurs ; c'est là un des caprices, et souvent une des ressources nécessaires du pouvoir despotique. Racine pouvait emprunter ce trait à l'histoire ordinaire de l'Orient ; mais le livre d'Esther ne dit point qu'Aman eût commencé par l'esclavage.

82. Une famille nombreuse était considérée comme une marque in-

Il ne manque à mon front que le bandeau royal ;
 Cependant (des mortels aveuglement fatal !)
 85 De cet amas d'honneurs la douceur passagère
 Fait sur mon cœur à peine une atteinte légère ;
 Mais Mardochée, assis aux portes du palais,
 Dans ce cœur malheureux enfonce mille traits,
 Et toute ma grandeur me devient insipide
 90 Tandis que le soleil éclaire ce perfide.

HYDASPE.

Vous serez de sa vue affranchi dans dix jours ;
 La nation entière est promise aux vautours.

AMAN.

Ah ! que ce temps est long à mon impatience !
 C'est lui, je te veux bien confier ma vengeance,
 95 C'est lui qui, devant moi refusant de ployer,
 Les a livrés au bras qui les va foudroyer.
 C'était trop peu pour moi d'une telle victime ;
 La vengeance trop faible attire un second crime.
 Un homme tel qu'Aman, lorsqu'on l'ose irriter,
 100 Dans sa juste fureur ne peut trop éclater.

contestable de la faveur divine. Des fils en grand nombre passaient pour un signe constant de la protection d'en haut, parce qu'ils transmettaient le nom à leur descendance et figuraient dans les généalogies. Les filles ne conservaient point le nom ni par conséquent l'extraction. La stérilité des femmes en général, et surtout de l'épouse, semblait un sujet de honte ; on y voyait une punition de Dieu même. Les textes sont décisifs et d'une grande force (1 Sam., I, 6 ; Ps. CXXVIII, 4 ; Os., IX, 14 ; Pro., VI, 3). *Voici*, est-il dit, *des fils sont un don de l'Éternel et le fruit du sein maternel est une récompense* (Ps. CXXVII, 3).

87. Voir E., II, 190.

92. Voir E., I, 179.

96. L'image d'un bras humain foudroyant le méchant ou l'ennemi, n'existe pas dans la Bible. Racine a transporté ici dans un sujet biblique une expression toute païenne ou, si l'on veut, moderne.

Il faut des châtimens dont l'univers frémissé,
 Qu'on tremble en comparant l'offense et le supplice,
 Que les peuples entiers dans le sang soient noyés.
 Je veux qu'on dise un jour aux siècles effrayés :
 105 Il fut des Juifs ; il fut une insolente race ;
 Répandus sur la terre, ils en couvraient la face ;
 Un seul osa d'Aman attirer le courroux ;
 Aussitôt de la terre ils disparurent tous.

HYDASPE.

Ce n'est donc pas, seigneur, le sang amalécite
 110 Dont la voix à les perdre en secret vous excite ?

AMAN.

Je sais que, descendu de ce sang malheureux,
 Une éternelle haine a dû m'armer contre eux,
 Qu'ils firent d'Amalec un indigne carnage,
 Que, jusqu'aux vils troupeaux, tout éprouva leur rage,
 115 Qu'un déplorable reste à peine fut sauvé ;

110. Voir I, 89.

114. Ces vers rappellent la terrible loi de « l'Interdit » qui fut suivie dans la guerre contre les Amalécites et qui ordonnait de tout détruire, jusqu'au bétail, jusqu'aux animaux domestiques. Un terme d'une grande énergie désignait ces condamnations ; on le trouve appliqué à la race même d'Amalec : *J'effacerai sa mémoire sous le ciel* (Ex., XVII, 14). Ces ordonnances sont rappelées à diverses reprises (Lév., XXV, 28 ; Nom., XXI, 2 ; Deu., II, 34 ; III, 6), et leur teneur n'est d'ordinaire adoucie que par rapport aux troupeaux ; on trouvait avantage à s'en emparer. Ce droit de la guerre, dont tous les peuples n'ont donné que trop d'exemples et qui, dans l'antiquité orientale, était partout exercé, ne se justifie point, mais il s'explique. Deux simples réflexions suffisent : d'abord, exiger d'Israël de ménager les races idolâtres, c'eût été lui demander un effort dont les mœurs de ce temps étaient incapables, et favoriser l'idolâtrie, loin d'en inspirer l'horreur ; ensuite, ce qu'il est impossible d'extirper, il ne reste à une législation, même divine, que de le restreindre et de le régler ; c'est un vieux principe que les meilleures lois sont les lois possibles.

Mais, crois-moi, dans le rang où je suis élevé,
 Mon âme, à ma grandeur tout entière attachée,
 Des intérêts du sang est faiblement touchée.

Mardochée est coupable; et que faut-il de plus?

120 Je prévins donc contre eux l'esprit d'Assuérus;
 J'inventai des couleurs; j'armai la calomnie;
 J'intéressai sa gloire; il trembla pour sa vie.
 Je les peignis puissants, riches, séditions,
 Leur Dieu même ennemi de tous les autres dieux.

125 Jusqu'à quand souffre-t-on que ce peuple respire,
 Et d'un culte profane infecte votre empire?

124. Jérémie, dans une de ses belles élégies sur la ruine de Juda, emploie une expression qui se rapproche de celle de ce vers : *le Seigneur, dit-il, était comme un ennemi* (Lam., II, 6).

126. Une grave et difficile question est celle du culte juif en dehors de Jérusalem aux diverses époques de l'histoire. Le culte proprement dit ou l'adoration ne pouvait avoir lieu que dans le temple. (Voir l'Introduction d'*Athalie*, § V.) Mais dès le temps de Samuel, on se réunissait les jours de sabbat et de néoménie, dans les écoles des prophètes ou des voyants, sous leur présidence, et dans ces assemblées des chants, des prières, des instructions religieuses avaient lieu (1 Sam., X, 5, etc.; XIX, 18, etc.; 2 Rois, IV, 23). Durant la captivité de Babylone, la force des choses introduisit des habitudes pareilles; çà et là, selon que les circonstances le permettaient, les familles juives dispersées se réunissaient auprès d'un vieillard, d'un homme pieux et considéré, pour une sorte de culte et la lecture des livres saints. Le témoignage d'Ézéchiel est positif sur ce point important (Ézéc., XIV, 1; XX, 1); l'exemple de Daniel est en faveur de cet usage (Dan., VI, 11), et les lectures publiques présidées par Esdras au retour de l'exil (Néh., VIII, 18) n'en ont été que la continuation et le développement. Il est difficile de se refuser à croire que ces exemples de l'antiquité, ces ressources de la piété n'aient point amené l'institution plus régulière des synagogues, où la lecture et l'étude de l'Ancien Testament et surtout des livres de Moïse attiraient de plus en plus les Juifs, répondaient mieux aux besoins des âmes et remplaçaient surtout à distance les rites du temple. *Dès les anciens temps*, dit saint Paul (Act., XV, 21), *Moïse*, c'est-à-dire la Loi, fut ainsi prêché. Aussi, partout où des Juifs habitèrent, il s'ouvrit des synagogues, et le nombre en devint de très-bonne heure énorme dans l'intervalle des Machabées à l'Évangile; il paraît que ce

- Étrangers dans la Perse, à nos lois opposés,
 Du reste des humains ils semblent divisés,
 N'aspirent qu'à troubler le repos où nous sommes,
 130 Et, détestés partout, détestent tous les hommes.
 Prévenez, punissez leurs insolents efforts;
 De leur dépouille enfin grossissez vos trésors.
 Je dis et l'on me crut. Le roi, dès l'heure même,
 Mit dans ma main le sceau de son pouvoir suprême :
- 135 Assure, me dit-il, le repos de ton roi;
 Va, perds ces malheureux; leur dépouille est à toi.
 Toute la nation fut ainsi condamnée.
 Du carnage avec lui je réglai la journée.
 Mais de ce traître enfin le trépas différé
- 140 Fait trop souffrir mon cœur de son sang altéré.
 Un je ne sais quel trouble empoisonne ma joie.

fut sous ces princes qu'elles commencèrent, et que cette forme de culte ne tarda pas après leur époque à se régulariser, à se multiplier. On conçoit que comme il s'agit, non d'une institution légale, mais plutôt, à l'origine du moins, d'une convention populaire, les commencements ont dû être irréguliers, et les règles incertaines et variables.

134. Ce sceau était l'anneau du souverain (Est., III, 10). Le cachet avait pour inscription le nom de celui qui le portait, et quelquefois une devise de son choix (Gen., XXXVIII, 19); il se plaçait à l'un des doigts de la main droite ou suspendu au cou (C. des C., VIII, 6; Luc, XV, 22), et le possesseur y attachait un grand prix (Agg., II, 23). Ces bagues étaient le plus souvent en or (Jaq., II, 2). La remise du sceau du monarque devint le signe officiel, dès les temps les plus reculés, de l'exercice d'un pouvoir sans contrôle et sans limites; ainsi Pharaon remet son anneau à Joseph (Gen., XLI, 42), comme Assuérus le sien à Aman. S'arracher de la main son anneau était l'image du plus grand sacrifice qu'on pût s'imposer, et Jérémie n'a pas craint de se servir de cet emblème en l'appliquant à Dieu même (Jér., XXII, 24). Dans le livre d'Esther, l'anneau royal, plusieurs fois mentionné, passe enfin d'Aman à Mardochée (Est., VIII, 2), comme celui d'Alexandre à Perdicas (Justin, liv. XII, ch. 43), qui devait après lui exercer l'autorité suprême. Hérodote (liv. III, chap. 128) et Xénophon (*Hist. grecque*, liv. VII, ch. 7) font mention du sceau des rois de Perse. On voit que les témoignages des historiens profanes s'accordent parfaitement avec les textes cités.

Pourquoi dix jours encor faut-il que je le voie ?

HYDASPE.

Et ne pouvez-vous pas d'un mot l'exterminer ?
Dites au roi, seigneur, de vous l'abandonner.

AMAN.

145 Je viens pour épier le moment favorable.
Tu connais comme moi ce prince inexorable ;
Tu sais combien terrible en ses soudains transports
De nos desseins souvent il rompt tous les ressorts.
Mais à me tourmenter ma crainte est trop subtile ;
150 Mardochée à ses yeux est une âme trop vile.

HYDASPE.

Que tardez-vous ? Allez, et faites promptement
Élever de sa mort le honteux instrument.

145. Le poëte s'éloigne ici et de l'histoire et de la reproduction faite des mœurs de l'époque. Le livre d'Esther, en effet, nous apprend qu'Aman a tiré au sort le jour du massacre projeté, et que le hasard de cette superstition a renvoyé de onze mois l'époque de sa vengeance. Secondement, il est tout à fait contraire aux idées du temps de prétendre apporter le moindre changement à ces arrêts du destin. Racine a voulu resserrer les événements et gagner quelque chose en vraisemblance ; mais c'était aux dépens de l'exactitude historique et de la peinture des préjugés de ces peuples.

152. La croix qu'Aman fit dresser sur les conseils de sa femme et de ses amis, avait, dit le texte (Est., V, 14 ; VII, 9), 50 coudées de hauteur. On s'est récrié contre cette mesure, qui a paru exorbitante, et l'on y a vu une des raisons de prendre l'histoire entière pour une œuvre d'imagination. Il est certain cependant que la hauteur des croix était proportionnée à l'éclat que l'on voulait donner à une vengeance ou un châtement, et au rang, au crime du coupable. Justin raconte que Maléc, général carthaginois, ayant condamné son fils à mourir, le fit attacher, avec ses insignes sacerdotaux, à une croix d'une élévation inusitée en vue de la ville qu'il assiégeait (liv. XVIII, chap. 7) ; Suétone rapporte que, par ordre de l'empereur Galba, on dressa une

AMAN.

J'entends du bruit; je sors. Toi, si le roi m'appelle...

HYDASPE.

Il suffit.

SCÈNE II.

ASSUÉRUS, HYDASPE, ASAPH, SUITE D'ASSUÉRUS.

ASSUÉRUS.

Ainsi donc, sans cet avis fidèle,
155 Deux traîtres dans son lit assassinaient leur roi ?
Qu'on me laisse, et qu'Asaph seul demeure avec moi.

croix beaucoup plus haute que celles du supplice ordinaire pour un tuteur infidèle qui se réclamait du droit de citoyen romain (Galba, chap. IX). Ce genre de torture, d'ailleurs, était commun en Asie, et il serait facile d'alléguer d'autres exemples; un décret de Darius, rapporté dans le livre d'Esdras, fournit la preuve de cette cruelle législation (Esd., VI, 44); les conjurés découverts par Mardochée (E., II, 76) et les fils d'Aman (Est., IX, 13, 14) ont péri de cette manière, et de nombreux passages d'Hérodote et de Plutarque pourraient être allégués. Quelquefois même, dans un esprit de haine et de vengeance, on attachait à des croix le corps mort; ainsi Xercès, après le combat des Thermopyles, fit mettre en croix le cadavre de Léonidas (Hér., liv. VII, chap. 238; IX, 77).

Il est à remarquer aussi que ce même genre de supplice est mentionné dans le livre d'Esther chaque fois que la peine de mort est rappelée (Est., II, 23; V, 14; VII, 9, 10; IX, 13).

SCÈNE III.

ASSUÉRUS, ASAPH.

ASSUÉRUS, assis sur son trône.

Je veux bien l'avouer ; de ce couple perfide
 J'avais presque oublié l'attentat parricide,
 Et j'ai pâli deux fois au terrible récit
 160 Qui vient d'en retracer l'image à mon esprit.
 Je vois de quel succès leur fureur fut suivie,
 Et que dans les tourments ils laissèrent la vie.
 Mais ce sujet zélé qui, d'un oeil si subtil,
 Sut de leurs noirs complots développer le fil,
 165 Qui me montra sur moi leur main déjà levée,
 Enfin par qui la Perse avec moi fut sauvée,
 Quel honneur pour sa foi, quel prix a-t-il reçu ?

ASAPH.

On lui promit beaucoup ; c'est tout ce que j'ai su.

ASSUÉRUS.

O d'un si grand service oublié trop condamnable !
 170 Des embarras du trône effet inévitable !
 De soins tumultueux un prince environné
 Vers de nouveaux objets est sans cesse entraîné ;
 L'avenir l'inquiète et le présent le frappe ;
 Mais plus prompt que l'éclair le passé nous échappe,
 175 Et de tant de mortels à toute heure empressés
 A nous faire valoir leurs soins intéressés,
 Il ne s'en trouve point qui, touchés d'un vrai zèle,
 Prennent à notre gloire un intérêt fidèle,
 Du mérite oublié nous fassent souvenir,
 180 Trop prompts à nous parler de ce qu'il faut punir.
 Ah ! que plutôt l'injure échappe à ma vengeance

Qu'un si rare bienfait à ma reconnaissance !
Et qui voudrait-jamais s'exposer pour son roi ?

Ce mortel, qui montra tant de zèle pour moi,
185 Vit-il encore ?

ASAPH.

Il voit l'astre qui vous éclaire.

ASSUÉRUS.

Et que n'a-t-il plus tôt demandé son salaire ?
Quel pays reculé le cache à mes bienfaits ?

ASAPH.

Assis le plus souvent aux portes du palais,
Sans se plaindre de vous ni de sa destinée,
190 Il y traîne, seigneur, sa vie infortunée.

190. Ces vers renferment deux erreurs, dont l'une tient à l'autre, et comme la première scène de cet acte ne contient qu'une des deux (E., II, 87), il convenait de placer ici les remarques qu'elles nécessitent.

L'expression « Mardochée assis à la porte du roi, » mal comprise, et en conséquence mal rendue par Racine, revient à diverses reprises dans le récit (Est., II, 19, 21 ; V, 9, 13). Elle se retrouve dans le livre de Daniel (Dan., II, 49) et désigne une fonction à la cour ; aussi le même terme est employé au sujet des officiers d'Assuérus qui se prosternaient devant Aman (Est., III, 2), et les conjurés dénoncés par Mardochée sont désignés comme « gardes du seuil » ou gardes du corps, ainsi que le texte grec l'indique (Est., II, 21 ; VI, 2). Ces rapprochements expriment clairement le sens dans lequel ces mots doivent être pris, et les Septante les ont entendus de cette manière en traduisant la désignation citée plus haut : « Mardochée assis à la porte du roi. » Le poëme a donc commis ici une grave erreur. Que Mardochée, revêtu du cilice et de la cendre, n'entre point dans le palais, le récit même explique par son costume de deuil cette exclusion volontaire (Est., IV, 2). Qu'il ne corresponde avec Esther que par l'entremise d'un eunuque de confiance, c'est encore un trait conforme aux mœurs de l'Asie (Est., IV, 5). Il n'en est pas moins évident que la seule posi-

ASSUÉRUS.

Et je dois d'autant moins oublier la vertu
Qu'elle-même s'oublie. Il se nomme, dis-tu ?

ASAPH.

Mardochée est le nom que je viens de vous lire.

ASSUÉRUS.

Et son pays ?

ASAPH.

Seigneur, puisqu'il faut vous le dire,
195 C'est un de ces captifs à périr destinés,
Des rives du Jourdain sur l'Euphrate amenés.

tion faite par le récit sacré à Mardochée est celle d'un personnage, d'un affidé, d'un fonctionnaire de la cour de Suse, et que c'est là le sens de la formule : « Être assis à la porte du roi. » Les exemples que fourniraient les auteurs grecs sont tellement nombreux qu'il serait impossible de les citer; sur les ruines des monuments de Persépolis, les grands du royaume sont arrêtés dans le vestibule de l'appartement du souverain, et les voyageurs modernes attesteront que les mêmes usages ont encore force de loi dans ces contrées (Chardin, t. III, p. 334).

La « porte, » on le voit, désignait le palais des monarques de l'Asie, et par extension, l'ensemble de leur entourage domestique et de l'administration de l'État. Le mot est employé en ce sens dès les temps les plus reculés; la Genèse s'en sert au sujet de la famille patriarcale (Gen., XXII, 17; XXIV, 60). La Bible abonde en exemples; il se retrouve dans toutes les langues sémitiques, et il a passé en Europe avec les Ottomans; l'expression moderne *Porte Ottomane* en est une reproduction. Ces termes répondent à l'expression européenne : la cour, qui a la même origine et le même sens.

Un trait, souvent inaperçu, du récit confirme tout ce qu'on vient de lire; il est dit (Est., V, 10) qu'en retrouvant Mardochée à la porte du roi, *Aman se contint*. Cette prudence du vizir se conçoit s'il s'agit d'un seigneur de la cour, et non d'un misérable accroupi à l'entrée du palais.

ASSUÉRUS.

Il est donc Juif? O ciel! Sur le point que la vie
Par mes propres sujets m'allait être ravie,
Un Juif rend par ses soins leurs efforts impuissants!
200 Un Juif m'a préservé du glaive des Persans!
Mais, puisqu'il m'a sauvé, quel qu'il soit, il n'importe.
Holà, quelqu'un.

SCÈNE IV.

ASSUÉRUS, HYDASPE, ASAPH.

HYDASPE.

Seigneur?

ASSUÉRUS.

Regarde à cette porte ;
Vois s'il s'offre à tes yeux quelque grand de ma cour.

HYDASPE.

Aman à votre porte a devancé le jour.

ASSUÉRUS.

205 Qu'il entre. Ses avis m'éclaireront peut-être.

200. Il est nécessaire de relever encore l'erreur où Racine s'est laissé entraîner en présentant dans cette tragédie les Juifs comme une race proscrite. A cette époque, sous le règne des rois de Perse, sous Darius-Hystaspe, que Racine prend pour Assuérus, les Juifs étaient, aussi bien que les Persans, les « propres sujets de ces princes. » La Judée n'était qu'une province de leur empire ; le rapprochement prêté ici au roi n'est donc nullement fondé.

SCÈNE V.

ASSUÉRUS, AMAN, HYDASPE, ASAPH.

ASSUÉRUS.

Approche, heureux appui du trône de ton maître,
 Ame de mes conseils, et qui seul tant de fois
 Du sceptre dans ma main as soulagé le poids.
 Un reproche secret embarrasse mon âme.

- 210 Je sais combien est pur le zèle qui t'enflamme ;
 Le mensonge jamais n'entra dans tes discours,
 Et mon intérêt seul est le but où tu cours.
 Dis-moi donc : que doit faire un prince magnanime
 Qui veut combler d'honneur un sujet qu'il estime ?
- 215 Par quel gage éclatant, et digne d'un grand roi,
 Puis-je récompenser le mérite et la foi ?
 Ne donne point de borne à ma reconnaissance ;
 Mesure tes conseils sur ma vaste puissance.

AMAN, à part.

- C'est pour toi-même, Aman, que tu vas prononcer ;
 220 Et quel autre que toi peut-on récompenser ?

ASSUÉRUS.

Que penses-tu ?

AMAN.

Seigneur, je cherche, j'envisage

220. Contre Aman, le véritable type des orgueilleux qui savent ne jamais penser qu'à eux-mêmes, s'accomplit à la lettre le vœu de David contre ses persécuteurs, les satellites de Saül ! *Qu'ils soient pris au*

Des monarques persans la conduite et l'usage.
 Mais à mes yeux en vain je les rappelle tous ;
 Pour vous régler sur eux, que sont-ils près de vous ?

225 Votre règne aux neveux doit servir de modèle.

Vous voulez d'un sujet reconnaître le zèle ;
 L'honneur seul peut flatter un esprit généreux.
 Je voudrais donc, seigneur, que ce mortel heureux ,
 De la pourpre aujourd'hui paré comme vous-même

230 Et portant sur le front le sacré diadème ,
 Sur un de vos coursiers pompeusement orné,
 Aux yeux de vos sujets dans Suse fût mené ;
 Que, pour comble de gloire et de magnificence,
 Un seigneur éminent en richesse, en puissance,

235 Enfin de votre empire après vous le premier,

piège de leur orgueil ! (Ps. LIX, 13) et l'original emporte l'idée d'être pris comme dans un filet sans pouvoir s'en dégager ; c'est la situation d'Aman.

225. On a remarqué avec raison que l'expression, « les neveux, » n'a rien d'hébraïque ; elle est latine.

230. Il y a un rapport évident entre ces honneurs accordés par Assuérus à Mardochée et ceux que Pharaon décerne à Joseph (Gen., XLI, 42). Le costume est décrit deux fois (Est., VI, 8 et VIII, 15). Le détail le plus grave qui demande explication est le cidaris ou tiare droite, la coiffure spéciale des rois de Perse qui seuls la portaient (E., II, 240) ; une tiare flexible désignait les premiers personnages de l'empire (Xénophon, *Cyrop.*, liv. VIII, ch. 3 ; Quinte-Curce, liv. III, ch. 3). Il semble que la distinction ne soit pas faite dans les récits, ni du poëme de Racine ni même du livre d'Esther. Mais il suffit de rappeler en général que, pour les détails de la vie, les repas, l'eau et le vin ; pour tous ceux du costume, la tiare, le diadème, la robe, et pour le siège, le trône, le lit ; pour le cheval et ses divers ornements, tout ce qui servait à ces monarques était sacré, et nul ne pouvait en faire le moindre usage. Les témoignages des historiens grecs et latins sont formels, et la science archéologique ne réussit, il faut l'avouer, qu'imparfaitement, après bien des tentatives, à les accorder avec le récit du triomphe de Mardochée.

235. Dans le récit, Aman conseille d'indiquer *un des grands du roi, un des nobles* (Est., VI, 9) ; ce qui suffisait et répondait à son espérance, à son erreur ; dans le poëme, on croirait qu'il s'indique lui-même ;

Par la bride guidât son superbe coursier,
 Et lui-même, marchant en habits magnifiques,
 Criât à haute voix dans les places publiques :
 « Mortels, prosternez-vous ! c'est ainsi que le roi
 240 « Honore le mérite et couronne la foi. »

ASSUÉRUS.

Je vois que la sagesse elle-même t'inspire ;

c'est là, évidemment, une inadvertance de Racine, quoique, plus loin, Zarès, la femme d'Aman, semble reprocher cette imprudence à son mari (E., III, 39).

236. L'honneur de monter un des chevaux ou des mulets à l'usage personnel du roi était considéré comme très-grand. David, quand il envoie Salomon se faire sacrer à Guihon au midi de Jérusalem, commande qu'on lui donne pour monture son propre mulet (1 Rois., I, 33, 44).

237. L'usage des rois de l'Orient de faire revêtir d'habits de luxe, de caftans d'honneur, ceux qu'ils veulent distinguer ou qu'ils chargent d'une mission spéciale, a été général en Asie et dure encore. Pour ne citer qu'un seul exemple, les six satrapes qui persistèrent dans le dessein d'aspirer à la couronne de Perse après la mort du faux Smerdis, ne crurent pouvoir accorder une plus grande distinction au septième d'entre eux, Otanes, qui renonçait à sa part de chance, qu'en décidant d'avance que tous les ans il lui serait remis une robe médique (Hérodote, liv. III, chap. 84).

240. Cette demande d'Aman, qui semble si contraire à nos idées occidentales, n'a rien dans son ensemble que de conforme aux mœurs de l'Asie, notamment vers l'époque où se réfère l'élévation de Mardochée. Il est curieux sans nul doute que ce même Xercès, aujourd'hui reconnu pour l'Assuérus du livre d'Esther, ait reçu d'un Grec, selon Plutarque (*Vie de Thémistocle*, chap. 53) et Sénèque (*Des bienfaits.*, liv. VI, 31) une demande analogue à celle qu'Aman lui présente. Démarate, de Lacédémone, en grande faveur près du souverain de la Perse, sollicite pour récompense le droit de se montrer dans la ville de Sardes, monté sur un char et portant la tiare droite, ce qui était réservé aux rois (Est., II, 230). Le rapprochement est incontestable, et sa valeur n'est nullement diminuée par le refus irrité de Xercès, que Thémistocle réussit à calmer. Sénèque, avec son esprit et sa justesse ordinaires, ajoute : « Démarate était digne de cette récompense avant de la demander. » Ici, Assuérus l'offre.

Avec mes volontés ton sentiment conspire.

Va, ne perds point de temps ; ce que tu m'as dicté,

Je veux de point en point qu'il soit exécuté.

245 La vertu dans l'oubli ne sera plus cachée.

Aux portes du palais prends le Juif Mardochée ;

C'est lui que je prétends honorer aujourd'hui ;

Ordonne son triomphe, et marche devant lui ;

Que Suse par ta voix de son nom retentisse,

250 Et fais à son aspect que tout genoux fléchisse.

Sortez tous.

AMAN, à part.

Dieux !

SCÈNE VI.

ASSUÉRUS.

Le prix est sans doute inouï ;

Jamais d'un tel honneur un sujet n'a joui ;

Mais plus la récompense est grande et glorieuse,

Plus même de ce Juif la race est odieuse,

255 Plus j'assure ma vie, et montre avec éclat

Combien Assuérus redoute d'être ingrat.

On verra l'innocent discerné du coupable ;

Je n'en perdrai pas moins ce peuple abominable ;

Leur crime...

SCÈNE VII.

ASSUÉRUS, ESTHER, ÉLISE, THAMAR, UNE PARTIE DU CHŒUR.

Esther entre s'appuyant sur Élise ; quatre Israélites soutiennent sa robe.

ASSUÉRUS.

Sans mon ordre on porte ici ses pas !
 260 Quel mortel insolent vient chercher le trépas ?
 Gardes... C'est vous, Esther ? Quoi ! sans être attendue ?

ESTHER.

Mes filles, soutenez votre reine éperdue.
 Je me meurs.

(Elle tombe évanouie.)

ASSUÉRUS.

Dieux puissants ! Quelle étrange pâleur
 De son teint tout à coup efface la couleur !
 265 Esther, que craignez-vous ? suis-je pas votre frère ?
 Est-ce pour vous qu'est fait un ordre si sévère ?

260. Voir E., I, 204.

263. De cette circonstance le récit hébreu ne dit rien ; les Additions grecques seules la rapportent ; selon ces fragments, Esther s'évanouit deux fois devant Assuérus (chap. V, vers. 7 et 14).

264. Cet éloge de la beauté d'Esther ne se lit aussi que dans les Additions (chap. V, vers. 5).

265. Ce nom de frère qu'Assuérus se donne à lui-même en parlant à Esther ne se trouve point dans le texte hébreu (Est., V, 2, etc.), dont le récit est beaucoup plus rapide et plus simple ; il fait partie (Chap. V, vers. 9) des Additions grecques. Les livres hébraïques de l'Ancien Testament ne contiennent pas un seul exemple du mot *frère* pris dans ce sens.

Vivez : le sceptre d'or que vous tend cette main
Pour vous de ma clémence est un gage certain.

ESTHER.

Quelle voix salutaire ordonne que je vive,
270 Et rappelle en mon sein mon âme fugitive ?

ASSUÉRUS.

Ne connaissez-vous pas la voix de votre époux ?
Encore un coup, vivez, et revenez à vous.

ESTHER.

Seigneur, je n'ai jamais contemplé qu'avec crainte
L'auguste majesté sur votre front empreinte ;
275 Jugez combien ce front irrité contre moi
Dans mon âme troublée a dû jeter d'effroi !
Sur ce trône sacré qu'entourne la foudre
J'ai cru vous voir tout prêt à me réduire en poudre.

268. Ce signe de grâce est indiqué par le récit (Est., V, 2) ; mais comme aucune mention de la loi (E., I, 204), qui interdisait la présence du souverain, n'est faite dans l'histoire, on ne peut s'attendre à y trouver quelque allusion à ce gage de pardon.

278. Les paroles de ces deux derniers vers, en partie empruntées aux Additions grecques déjà citées, sont bien fortes dans la bouche d'une Juive fidèle, telle qu'est représentée Esther ; il n'existe dans la Bible aucun précédent qui les justifie ; ce qui est plus conforme aux témoignages de l'histoire, c'est qu'Esther trouve Assuérus assis sur son trône et le sceptre d'or à la main (Est., V. 2). L'Ancien Testament trace un pareil tableau, lorsque les rois de Juda et d'Israël, prêts à entreprendre la guerre contre la Syrie, font comparaître Michée le prophète pour l'interroger (1 Rois, XXII, 10 ; 2 Chr., XVIII, 9). Il serait facile d'indiquer d'autres exemples tirés de l'histoire profane : Xercès, assis sur un trône, regarde, selon Hérodote (liv. VII, chap. 212), le combat des Thermopyles, et selon Plutarque (*Vie de Thémistocle*, chap. 25), la bataille navale de Salamine. Aussi était-ce un crime capital de s'asseoir même un instant sur le siège du roi (Quinte-Curce, liv. VIII, chap. 4).

Hélas ! sans frissonner quel cœur audacieux
 280 Soutiendrait les éclairs qui partaient de vos yeux ?
 Ainsi du Dieu vivant la colère étincelle...

ASSUÉRUS.

O soleil ! ô flambeau de lumière immortelle !
 Je me trouble moi-même, et sans frémissement
 Je ne puis voir sa peine et son saisissement.
 285 Calmez, reine, calmez la frayeur qui vous presse.
 Du cœur d'Assuérus souveraine maîtresse,
 Éprouvez seulement son ardente amitié.
 Faut-il de mes États vous donner la moitié ?

280. Cette image, que Racine a reproduite dans un chant du chœur (E., II, 347), n'est point biblique ; les éclairs et de tonnerre, dans les livres saints, sont toujours l'effet de la volonté, le signe de la présence ou de l'intervention de Dieu. Le seul texte qui semble faire exception à ce langage du pur théisme hébraïque, n'est qu'une comparaison poétique de Nahum ; il dépeint les conquérants de Ninive dont les chars de guerre sont entrés dans la ville, et il ajoute. *Ils courent comme des éclairs* (Nah., II, 5).

281. Voir II, 32, sur l'expression. « Dieu vivant » La fin du vers est imitée d'un cantique qui remonte aux derniers temps du royaume de Juda, lorsque le temple existait encore : *Ta colère s'embrasera-t-elle comme un feu ?* (Ps. LXXXIX, 57.) L'image de la colère de Dieu s'enflammant contre les impies et les méchants est fréquente dans les livres saints (Ex., XXXII, 10 ; Deu., XXIX, 19, 2 Sam., XXI, 4 ; Jér., XVII, 4 ; Ezé., XXI, 4). On peut cependant demander si Esther, devant Assuérus qui ne la connaît pas encore comme Juive, peut se servir d'un terme dont il doit s'étonner ; toute la force du mot dépend de l'idée que le seul Dieu des Juifs était « vivant » ; elle s'exprime ici selon la piété israélite, et dans le vers qui suit, la réponse d'Assuérus offre le langage de l'adoration des astres.

282. Voir E., II, 365.

288. Cette offre d'Assuérus à Esther est renouvelée deux fois, dans la première entrevue que cette scène reproduit (Est., V, 3) et « le second jour » au banquet de la reine (Est., VII, 2). Aussi se trouve-t-elle répétée dans le poème (E., III, 200). On ne doit y voir qu'une manière de parler qui n'était prise à la lettre ni par le roi qui s'exprimait ainsi, ni par celui qui recevait cette sorte de promesse. Le sens de ces mots

ESTHER.

Hé ! se peut-il qu'un roi craint de la terre entière,
 290 Devant qui tout fléchit et baise la poussière,
 Jette sur son esclave un regard si serein,
 Et m'offre sur son cœur un pouvoir souverain ?

ASSUÉRUS.

Croyez-moi, chère Esther, ce sceptre, cet empire,
 Et ces profonds respects que la terreur inspire,
 295 A leur pompeux éclat mêlent peu de douceur,
 Et fatiguent souvent leur triste possesseur.
 Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
 Qui me charme toujours et jamais ne me lasse.
 De l'aimable vertu doux et puissants attraits !
 300 Tout respire en Esther l'innocence et la paix.
 Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres,
 Et fait des jours sereins de mes jours les plus sombres.
 Que dis-je ! sur ce trône assis auprès de vous,
 Des astres ennemis j'en crains moins le courroux,
 305 Et crois que votre front prête à mon diadème
 Un éclat qui le rend respectable aux dieux même.
 Osez donc me répondre, et ne me cachez pas
 Quel sujet important conduit ici vos pas.
 Quel intérêt, quels soins vous agitent, vous pressent ?
 310 Je vois qu'en m'écoutant vos yeux au ciel s'adressent.
 Parlez : de vos désirs le succès est certain,

peut être établi par une citation de l'Évangile ; Hérode-Antipas, le tétrarque de Galilée, promet, selon saint Matthieu, à la fille de sa femme, *de lui donner tout ce qu'elle demanderait* (Mat., XIV., 7), et selon saint Marc, il lui dit : *Quoi que tu me demandes, je te le donnerai, fût-ce même la moitié de mon royaume* (Marc, VI, 23). Les deux expressions sont identiques ; il n'y a là qu'un exemple des hyperboles orientales.

290. Voir III, 324.

Si ce succès dépend d'une mortelle main.

ESTHER.

O bonté qui m'assure autant qu'elle m'honore !
 Un intérêt pressant veut que je vous implore ;
 315 J'attends ou mon malheur ou ma félicité,
 Et tout dépend, seigneur, de votre volonté.
 Un mot de votre bouche, en terminant mes peines,
 Peut rendre Esther heureuse entre toutes les reines.

ASSUÉRUS.

Ah ! que vous enflammez mon désir curieux !

ESTHER.

320 Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux,
 Si jamais à mes vœux vous fûtes favorable,
 Permettez, avant tout, qu'Esther puisse à sa table
 Recevoir aujourd'hui son souverain seigneur,
 Et qu'Aman soit admis à cet excès d'honneur.
 325 J'oserai devant lui rompre ce grand silence,
 Et j'ai pour m'expliquer besoin de sa présence.

ASSUÉRUS.

Dans quelle inquiétude, Esther, vous me jetez !
 Toutefois qu'il soit fait comme vous souhaitez.

(A ceux de sa suite.)

Vous, que l'on cherche Aman et qu'on lui fasse entendre
 330 Qu'invité chez la reine il ait soin de s'y rendre.

320. Expression tout à fait orientale et biblique, qui revient souvent dans l'Ancien Testament (Ex., XXXIII, 13, 17; 1 Sam., I, 18). Elle est employée deux fois dans le livre d'Esdras relativement aux rois de Perse (Esd., VII, 28; IX, 9).

324. Voir l'Introduction, §§ III et IV.

SCÈNE VIII.

ASSUÉRUS, ESTHER, ÉLISE, THAMAR, HYDASPE,
UNE PARTIE DU CHŒUR.

HYDASPE.

Les savants Chaldéens, par votre ordre appelés,
Dans cet appartement, seigneur, sont assemblés.

ASSUÉRUS.

Princesse, un songe étrange occupe ma pensée ;
Vous-même en leur réponse êtes intéressée.
335 Venez, derrière un voile écoutant leur discours,
De vos propres clartés me prêter le secours.
Je crains pour vous, pour moi, quelque ennemi perfide.

ESTHER.

Suis-moi, Thamar. Et vous, troupe jeune et timide,
Sans craindre ici les yeux d'une profane cour,
340 A l'abri de ce trône attendez mon retour.

340. C'est avec un art consommé que dans cette tragédie si simple et qui se borne à mettre en scène un livre de la Bible, Racine a fait occuper le théâtre par le chœur des compagnes d'Esther. La salle du trône d'Assuérus est inviolable, et là, sans courir le moindre danger, les jeunes Israélites peuvent attendre le rappel ou le retour de la reine. Le poète déploie ici le même talent que l'on remarque dans les sorties du chœur d'*Athalie* (II, 4).

SCÈNE IX.

(Cette scène est partie déclamée et partie chantée.)

ÉLISE, UNE PARTIE DU CHŒUR.

ÉLISE.

Que vous semble, mes sœurs, de l'état où nous sommes ?
 D'Esther, d'Aman, qui le doit emporter ?
 Est-ce Dieu, sont-ce les hommes
 Dont les œuvres vont éclater ?
 345 Vous avez vu quelle ardente colère
 Allumait de ce roi le visage sévère.

UNE ISRAÉLITE.

Des éclairs de ses yeux l'œil était ébloui.

UNE AUTRE.

Et sa voix m'a paru comme un tonnerre horrible.

ÉLISE.

Comment ce courroux si terrible
 350 En un moment s'est-il évanoui ?

UNE ISRAÉLITE chante.

Un moment a changé ce courage inflexible ;

346. Sous le bénéfice de l'observation déjà présentée au sujet des chœurs d'*Athalie* (I, 318), il convient de faire remarquer que, dès les premiers mots de ces poésies, l'imitation de la Bible est sensible. La vive peinture de la colère du roi semble empruntée à divers traits de l'Écriture (Gen., XLIV, 18 ; Ex., XXXII, 22).

348. Voir E., II, 280.

Le lion rugissant est un agneau paisible.
 Dieu, notre Dieu sans doute a versé dans son cœur
 Cet esprit de douceur.

LE CHOEUR chante.

355 Dieu, notre Dieu sans doute a versé dans son cœur
 Cet esprit de douceur.

LA MÊME ISRAÉLITE chante.

Tel qu'un ruisseau docile
 Obéit à la main qui détourne son cours,
 Et, laissant de ses eaux partager le secours,
 360 Va rendre tout un champ fertile,
 Dieu, de nos volontés arbitre souverain,
 Le cœur des rois est ainsi dans ta main.

ÉLISE.

Ah! que je crains, mes sœurs, les funestes nuages
 Qui de ce prince obscurcissent les yeux!
 365 Comme il est aveuglé du culte de ses dieux!

352. Voir E., I, 288 et 306.

354. Ces deux vers sont une traduction des Additions au livre d'Esther, chap. V, vers. 8.

362. Voir E., I, 67.

365. Le sabéisme ou culte des astres a été longtemps répandu dans l'Asie, et notamment en Perse. Il remonte à une très-haute antiquité. Son nom, sur lequel les savants discutent encore, dérive probablement d'un mot hébreu qui signifie « armée céleste. » D'après ce système, le soleil, dieu suprême, étend sa domination sur l'univers, sur notre monde, et les autres astres sont les simples ministres de sa volonté. A ce dogme fondamental, les sabéens ont joint une foule de superstitions, de légendes, de pratiques d'adoration, de méthodes d'évocation et de divination, où divers personnages de la Bible, Adam, Noé, Abraham, prennent part. Ces erreurs, difficiles à suivre dans leur marche et dont l'histoire est encore fort incertaine malgré les efforts des

UNE ISRAÉLITE.

Il n'atteste jamais que leurs noms odieux.

UNE AUTRE.

Aux feux inanimés dont se parent les cieux
Il rend de profanes hommages.

UNE AUTRE.

Tout son palais est plein de leurs images.

LE CHOEUR chante.

370 Malheureux, vous quittez le maître des humains
Pour adorer l'ouvrage de vos mains !

savants, ont probablement succédé au fétichisme, le culte des objets terrestres, et se sont mêlées aux paganismes variés dont l'Orient a été le théâtre. Plus tard, ce culte, comme tant d'autres, a essayé, après le christianisme, de revêtir une forme plus philosophique et de se condenser en une doctrine plus élevée : l'astre, par lui-même, n'est plus qu'une enveloppe de matière céleste ; l'esprit qui l'anime est le Dieu. Racine n'a pas négligé ces souvenirs : il fait tenir à Assuérus le langage d'un sabéen (E., II, 283). L'idolâtrie de Baal, dont il est si souvent question dans *Athalie*, est une des formes les plus précises que le sabéisme a revêtues (I, 18).

369. Une superstition favorite du culte des astres était de remplir d'images du soleil, de la lune, des étoiles, les palais et les maisons. Dans le terrible tableau que les livres des Rois et des Chroniques tracent des égarements où ce genre d'idolâtrie conduisit Manassé et Achaz, il est plus souvent question de la profanation du temple. Cependant un trait se détache. Il est dit (2 Rois, XXIII, 12) que Josias fit détruire *les autels placés sur la terrasse de l'appartement supérieur d'Achaz qu'avaient bâtis les rois de Juda*. Ce trait suffit pour montrer que ces idolâtries domestiques étaient admises par ces princes. Deux des prophètes, Sophonie et Jérémie, y font allusion avec leur énergie accoutumée (Sop., I, 5 ; Jér., XIX, 13 ; XXXII, 29).

371. Les critiques, sur ces deux vers, citent un verset de cantique

UNE ISRAÉLITE chante.

Dieu d'Israël, dissipe enfin cette ombre ;
Des larmes de tes saints quand seras-tu touché ?
Quand sera le voile arraché

375 Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre ?

Dieu d'Israël, dissipe enfin cette ombre ;
Jusqu'à quand seras-tu caché ?

UNE DES PLUS JEUNES ISRAÉLITES.

Parlons plus bas, mes sœurs. Ciel ! si quelque infidèle,
Écoutant nos discours, nous allait déceler !

ÉLISE.

380 Quoi ! fille d'Abraham, une crainte mortelle

Semble déjà vous faire chanceler !

Hé ! si l'impie Aman, dans sa main homicide,

Faisant luire à vos yeux un glaive menaçant,

A blasphémer le nom du Tout-Puissant

385 Voulait forcer votre bouche timide !

qu'il semble difficile d'en rapprocher : *Ils sont confondus, tous ceux qui servent les idoles et qui font gloire des faux dieux* (Ps. XCVII, 7). Mais on trouve en divers textes de l'Écriture, notamment dans le Décalogue, le trait dominant du reproche adressé aux adorateurs des idoles, que ces dieux périssables sont « l'ouvrage de leurs mains. » *Les rois d'Assyrie, est-il dit, ont livré leurs dieux aux flammes ; car ce ne sont pas des dieux, mais l'ouvrage de leurs mains* (2 Rois, XIX, 18). Les prophètes, dans un sens de dérision et de mépris, ont souvent employé les mêmes termes (Ésa., II, 8 ; Jér., I, 16 ; Os., XIV, 4).

375. Le poète applique ici aux païens l'image dont saint Paul se sert dans un de ses plus beaux passages, en parlant des Juifs. *Le voile, dit-il, reste sans être levé, quand ils (les Juifs) lisent l'Ancien Testament ; il n'est levé que par Jésus-Christ, et ce voile demeure même jusqu'à aujourd'hui sur leur cœur à la lecture de Moïse ; mais quand ils se tourneront vers le Seigneur, le voile sera ôté* (1 Cor., III, 14).

384. La désignation de Tout-Puissant comme nom de Dieu (I, 1) ou

UNE AUTRE ISRAÉLITE.

Peut-être Assuérus, frémissant de courroux,
 Si nous ne courbons les genoux
 Devant une muette idole,
 Commandera qu'on nous immole.
 390 Chère sœur, que choisirez-vous?

LA JEUNE ISRAÉLITE.

Moi, je pourrais trahir le Dieu que j'aime !
 J'adorerais un dieu sans force et sans vertu,
 Reste d'un tronc par les vents abattu,
 Qui ne peut se sauver lui-même !

LE CHOEUR chante.

395 Dieux impuissants, dieux sourds, tous ceux qui vous implorant
 Ne seront jamais entendus !
 Que les démons, et ceux qui les adorent,
 Soient à jamais détruits et confondus !

comme épithète de glorification accompagnant l'idée, est partout répandue dans les livres saints des deux alliances. Ce terme est employé dès les premières révélations que reçut Abraham (Gen. XVII, 1) ; il se retrouve, notamment, dans le poème de Job (Job, VIII, 3, etc., etc.), et jusque dans les tableaux de l'Apocalypse (Apo., I, 8, etc., etc.).

395. Dans un psaume d'une origine et d'une portée très-contestées et que, dans l'incertitude extrême de l'exégèse, on a même attribué à Mardochée et à Esther au sujet des machinations d'Aman, se trouve contre les idoles ce trait : *Elles ont des oreilles et n'entendent point* (Ps. CXIV, 6).

398. Dans *Athalie*, il est fait mention à diverses reprises des anges (II, 36 ; IV, 258 ; V, 189) et non des démons. Dès les premiers siècles de l'Église, s'est accréditée l'étrange idée que les dieux du paganisme étaient des démons, habiles à se faire adorer sous les titres souvent très-pompeux que l'on donnait aux idoles. Cette opinion, autour de laquelle il serait facile de grouper les noms de Justin et d'Origène, de Chrysostome et d'Augustin, s'est formulée en une sorte de système où

UNE ISRAÉLITE chante.

Que ma bouche et mon cœur, et tout ce que je suis,
400 Rendent honneur au Dieu qui m'a donné la vie!

Dans les craintes, dans les ennuis,

En ses bontés mon âme se confie.

Veut-il par mon trépas que je le glorifie?

Que ma bouche et mon cœur, et tout ce que je suis,
405 Rendent honneur au Dieu qui m'a donné la vie!

ÉLISE.

Je n'admiraï jamais la gloire de l'impie.

UNE AUTRE ISRAÉLITE.

Au bonheur du méchant qu'une autre porte envie.

ÉLISE.

Tous ses jours paraissent charmants;

rien n'était omis: les démons ont été cause du premier péché, ont inventé et propagé l'idolâtrie; ils occasionnent les désordres de la nature; ils ont suscité les augures et les oracles, introduit les sacrifices humains, et inventé les persécutions contre les croyants; en un mot, pour ne citer qu'un seul trait, « comme Jésus-Christ est le chef de tous les saints, ainsi le démon est celui de tous les pécheurs » (Hilaire de Poitiers, *Comm. sur les Psaumes*, p. 1131). Il est superflu d'examiner ces assertions, et plus sage de s'en tenir à l'Évangile, dont la simple doctrine revient à ce point seul que comme dans l'humanité les uns s'attachent au bien et les autres se détournent vers le mal, le même choix s'est manifesté en diverses classes d'êtres intelligents et moraux. C'est là ce que les livres sacrés, compris selon leur sens véritable, enseignent et constatent; le reste est de la poésie (Jude, 6; Mat., XXV, 31, 41). Parmi ces intelligences supérieures, comme parmi nous, il y a des degrés (Luc, XI, 26), et en perdant leur sainteté, elles n'ont pu conserver ni leur bonheur ni leurs rapports avec Dieu (Jac., II, 19).

400. On considère cette effusion de piété comme imitée de divers

L'or éclate en ses vêtements ;
 410 Son orgueil est sans borne ainsi que sa richesse ;
 Jamais l'air n'est troublé de ses gémissements ;
 Il s'endort, il s'éveille au son des instruments ;
 Son cœur nage dans la mollesse.

UNE AUTRE ISRAÉLITE.

Pour comble de prospérité,
 415 Il espère revivre en sa postérité,
 Et d'enfants à sa table une riante troupe
 Semble boire avec lui la joie à pleine coupe.

(Tout le reste est chanté.)

LE CHOEUR.

Heureux, dit-on, le peuple florissant
 Sur qui ces biens coulent en abondance ;
 420 Plus heureux le peuple innocent
 Qui dans le Dieu du ciel a mis sa confiance !

textes des Psaumes : *Que ma bouche soit remplie de ta louange* (Ps. LXXI, 8). Ce trait et quelques autres du même genre (Ps. CIX, 30 ; CXXVI, 2) se rapprochent sans nul doute des expressions du poète ; mais l'imitation est assez libre pour qu'on doive la considérer comme incertaine.

417. Voir II, 470.

421. Cette strophe et celles qui précèdent ont causé deux erreurs, l'une pour ainsi dire complétant l'autre. Louis Racine a voulu que la peinture de l'impie fût tirée d'Ésaïe : le morceau qu'il cite (Ésa., V, 11, 12), n'a de rapport avec ces vers que parce qu'il rappelle l'ivresse du vin et de la cervoise. On ne s'est aperçu de cette faute que pour y substituer une autre citation des Psaumes également erronée, en ce sens que l'opposition des biens mondains et des biens spirituels n'est point dans le texte. Ce cantique (Ps. CXLIV, 15), que les Septante ont cru sans fondement composé par David pour célébrer la défaite de Goliath, a trait selon toute apparence aux victoires que ce prince a remportées sur ses divers ennemis. Il se termine par un

UNE ISRAÉLITE, seule.

Pour contenter ses frivoles désirs
L'homme insensé vainement se consume ;
Il trouve l'amertume
425 Au milieu des plaisirs.

UNE AUTRE, seule.

Le bonheur de l'impie est toujours agité ;
Il erre à la merci de sa propre inconstance.
Ne cherchons la félicité
Que dans la paix de l'innocence.

LA MÊME, avec une autre.

430 O douce paix !
O lumière éternelle !
Beauté toujours nouvelle !
Heureux le cœur épris de tes attraits !
O douce paix !
435 O lumière éternelle !
Heureux le cœur qui ne te perd jamais !

LE CHOEUR.

O douce paix !
O lumière éternelle !
Beauté toujours nouvelle !

tableau rapide des prospérités que le roi demande pour son peuple, et par cette parole d'actions de grâce : *Heureux le peuple dont il est ainsi ! Heureux le peuple dont l'Éternel est le Dieu !*

426. *Les impies sont comme la mer agitée* (Ésa., LVII, 20). Ce trait du prophète est cité comme ayant inspiré ce vers au poète, qui plus loin serait revenu au même texte.

440

O douce paix !
Heureux le cœur qui ne te perd jamais !

LA MÊME, seule.

445 Nulle paix pour l'impie. Il la cherche ; elle fuit,
Et le calme en son cœur ne trouve point de place ;
Le glaive au dehors le poursuit ;
Le remords au dedans le glace.

UNE AUTRE.

La gloire des méchants en un moment s'éteint ;
L'affreux tombeau pour jamais les dévore.

442. *Il n'y a point de paix pour l'impie, a dit Jéhova.* Cette pensée est deux fois répétée dans le continuateur d'Ésaïe (Ésa., XLVIII, 22 ; LVII, 21) ; elle s'adresse à ces Juifs adonnés au culte des idoles et qui ont préféré demeurer en Chaldée où ils avaient réussi à s'établir plutôt que de retourner à leur culte et dans leur patrie. La même pensée se trouve dans un discours d'Éliphaz du livre de Job (XV, 20).

443. Cette antithèse est empruntée à une vive description des horreurs de la guerre qu'on lit dans le cantique de Moïse. *Au dehors*, dit le poète, *l'épée sévira ; au dedans, dans les maisons, la terreur sur le jeune homme et la vierge, sur le nourrisson et le vieillard* (Deu., XXXII, 25). En ne prenant que la moitié du sens, le poète a pu le changer.

447. Il est difficile de préciser la pensée que le poète met ici dans la bouche d'une jeune Israélite. S'agit-il de la mort subite, prématurée, violente, si souvent représentée dans les livres de l'Ancien Testament comme une punition du ciel, l'expression « pour jamais » force à rejeter ce sens. S'agit-il de l'anéantissement des pervers, la pensée ne serait point juive et l'on aurait peine à comprendre comment ce tombeau éternel est considéré comme « affreux. » Le sens le plus probable est de voir dans ce passage une allusion, trop concise, il est vrai, et confuse, à l'antique idée du schéol (III, 179, 193), où les Dathan et les Abiron sont précipités. Il est essentiel, en étudiant ces questions, de ne pas oublier que les diverses versions de l'Écriture commettent la faute grave de confondre les mots de *sépulcre*, *tombe*, *fosse* et celui de *schéol* qui désigne la demeure des morts.

Il n'en est pas ainsi de celui qui te craint ;
Il renaîtra, mon Dieu, plus brillant que l'aurore.

LE CHOEUR.

450 O douce paix !
 Heureux le cœur qui ne te perd jamais !

ÉLISE, sans chanter.

Mes sœurs, j'entends du bruit dans la chambre prochaine ;
On nous appelle ; allons rejoindre notre reine.

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

ACTE III.

SCÈNE PREMIÈRE.

AMAN, ZARÈS.

ZARÈS.

C'est donc ici d'Esther le superbe jardin,
Et ce salon pompeux est le lieu du festin?
Mais, tandis que la porte en est encor fermée,
Écoutez les conseils d'une épouse alarmée.
5 Au nom du sacré nœud qui me lie avec vous,
Dissimulez, seigneur, cet aveugle courroux ;
Éclaircissez ce front où la tristesse est peinte ;
Les rois craignent surtout le reproche et la plainte.
Seul entre tous les grands par la reine invité,
10 Ressentez donc aussi cette félicité.
Si le mal vous aigrit, que le bienfait vous touche.
Je l'ai cent fois appris de votre propre bouche :
Quiconque ne sait pas dévorer un affront,
Ni de fausses couleurs se déguiser le front,
15 Loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie.
Il est des contre-temps qu'il faut qu'un sage essuie :
Souvent avec prudence un outrage enduré
Aux honneurs les plus hauts a servi de degré.

AMAN.

O douleur ! ô supplice affreux à la pensée !
20 O honte, qui jamais ne peut être effacée !
Un exécrationnel Juif, l'opprobre des humains,
S'est donc vu de la pourpre habillé par mes mains !
C'est peu qu'il ait sur moi remporté la victoire ;

Malheureux, j'ai servi de héraut à sa gloire !

- 25 Le traître ! Il insultait à ma confusion,
Et tout le peuple même, avec dérision,
Observant la rougeur qui couvrait mon visage,
De ma chute certaine en tirait le présage.
Roi cruel, ce sont là les jeux où tu te plais !
- 30 Tu ne m'as prodigué tes perfides bienfaits
Que pour me faire mieux sentir ta tyrannie,
Et m'accabler enfin de plus d'ignominie.

ZARÈS.

Pourquoi juger si mal de son intention ?

Il croit récompenser une bonne action.

- 35 Ne faut-il pas, seigneur, s'étonner au contraire
Qu'il en ait si longtemps différé le salaire ?
Du reste, il n'a rien fait que par votre conseil ;
Vous-même avez dicté tout ce triste appareil ;
Vous êtes après lui le premier de l'empire.
- 40 Sait-il toute l'horreur que ce Juif vous inspire ?

AMAN.

Il sait qu'il me doit tout, et que, pour sa grandeur,

J'ai foulé sous les pieds remords, crainte, pudeur ;

Qu'avec un cœur d'airain exerçant sa puissance,

J'ai fait taire les lois et gémir l'innocence ;

- 45 Que pour lui, des Persans bravant l'aversion,
J'ai chéri, j'ai cherché la malédiction,
Et, pour prix de ma vie à leur haine exposée,
Le barbare aujourd'hui m'expose à leur risée !

ZARÈS.

Seigneur, nous sommes seuls. Que sert de se flatter ?

- 50 Ce zèle que pour lui vous fîtes éclater,
Ce soin d'immoler tout à son pouvoir suprême,
Entre nous, avaient-ils d'autre objet que vous-même,
Et, sans chercher plus loin, tous ces Juifs désolés,

- N'est-ce pas à vous seul que vous les immolez,
 55 Et ne craignez-vous point que quelque avis funeste...
 Enfin la cour nous hait, le peuple nous déteste.
 Ce Juif même, il le faut confesser malgré moi,
 Ce Juif, comblé d'honneurs, me cause quelque effroi;
 Les malheurs sont souvent enchaînés l'un à l'autre,
 60 Et sa race toujours fut fatale à la vôtre.
 De ce léger affront songez à profiter.
 Peut-être la fortune est prête à vous quitter ;
 Aux plus affreux excès son inconstance passe ;
 Prévenez son caprice avant qu'elle se lasse.
 65 Où tendez-vous plus haut? Je frémis quand je voi
 Les abîmes profonds qui s'offrent devant moi ;
 La chute désormais ne peut être qu'horrible.
 Osez chercher ailleurs un destin plus paisible ;
 Regagnez l'Hellespont et ces bords écartés
 70 Où vos aïeux errants jadis furent jetés,
 Lorsque des Juifs contre eux la vengeance allumée
 Chassa tout Amalec de la triste Idumée.
 Aux malices du sort enfin dérobez-vous.
 Nos plus riches trésors marcheront devant nous ;
 75 Vous pouvez du départ me laisser la conduite ;
 Surtout de vos enfants j'assurerai la fuite.

60. Tout ce qui précède est d'imagination. Ce trait concernant Mardochée est le seul que le texte ait fourni au poète (*Est.*, VI, 13) ; encore est-il essentiel de faire observer que Racine affaiblit les pressentiments et les suggestions de Zarès et des clients du favori.

72. Ces vers sont difficiles à comprendre. On a vu que les Amalécites (*E.*, I, 170), après une infructueuse déprédation sous David, furent détruits par les Siméonites vers les montagnes de Séir et les bords de la Méditerranée. L'empire des Perses comprenait toute l'Asie Mineure ; il fallait donc, pour échapper à leur domination en suivant le conseil de Zarès, traverser toutes ces contrées et le détroit de l'Hellespont. Le conseil était difficile à suivre, et l'on ne voit nulle part dans l'histoire que les ancêtres d'Aman aient été expulsés de Palestine jusqu'en Grèce ou dans la Thrace (*E.*, III, 261).

76. Cette manière de parler convient dans la bouche d'une Persane ;

N'ayez soin cependant que de dissimuler.
 Contente, sur vos pas vous me verrez voler ;
 La mer la plus terrible et la plus orageuse
 80 Est plus sûre pour nous que cette cour trompeuse.
 Mais à grands pas vers vous je vois quelqu'un marcher ;
 C'est Hydaspé.

SCÈNE II.

AMAN, ZARÈS, HYDASPE.

HYDASPE.

Seigneur, je courais vous chercher ;
 Votre absence en ces lieux suspend toute la joie,
 Et pour vous y conduire Assuérus m'envoie.

AMAN.

85 Et Mardochée est-il aussi de ce festin ?

il s'agit, non pas seulement de ses propres enfants, mais de ceux de son mari. Le récit porte en effet que dix fils d'Aman, dont les noms sont donnés, périrent égorgés par les Juifs (Est., IX, 8) et n'ajoute point qu'ils fussent tous nés de Zarès.

82. Zarès, l'épouse d'Aman, qui ne reparaît plus dans la tragédie de Racine, est nommée deux fois dans le livre d'Esther : l'une, quand elle se joint aux clients de son mari à l'appui du conseil d'élever sans délai la croix destinée à Mardochée et de demander sa mort au roi (Est., V, 14) ; l'autre, au moment indiqué par la fin de cette scène, quand le vizir est appelé au festin de la reine ; en ce moment, Zarès et ses confidents expriment, selon le récit, la terreur que leur inspirent la faveur soudaine de Mardochée et la lutte engagée entre Aman et lui (Est., VI, 13). La teneur de ces passages indique non-seulement la complicité de Zarès dans les sentiments de haine et les projets de vengeance de son mari, mais une sorte de peur superstitieuse de sa chute prochaine. On voit que Racine a embelli le rôle et le caractère de Zarès.

HYDASPE.

A la table d'Esther portez-vous ce chagrin ?
 Quoi ! toujours de ce Juif l'image vous désole ?
 Laissez-le s'applaudir d'un triomphe frivole.
 Croit-il d'Assuérus éviter la rigueur ?

90 Ne possédez-vous pas son oreille et son cœur ?
 On a payé le zèle ; on punira le crime,
 Et l'on vous a, seigneur, orné votre victime.
 Je me trompe, ou vos vœux par Esther secondés
 Obtiendront plus encor que vous ne demandez.

AMAN.

95 Croirai-je le bonheur que ta bouche m'annonce ?

HYDASPE.

J'ai des savants devins entendu la réponse :
 Ils disent que la main d'un perfide étranger

92. Ce beau vers est plutôt grec ou latin qu'hébreu ou persan. Les holocaustes, chez les Hébreux, ne portaient point de guirlandes ou d'ornements, et il est fort douteux que les anciens Perses offrissent des victimes. Ce serait sortir complètement de nos limites que de discuter la question et de comparer les diverses époques que l'on a trop confondues en étudiant les systèmes et les cultes de la Perse et de la Médie. Il suffira de citer un passage de Strabon qui dit : Les Perses ne consacraient ni statues ni autels, quoiqu'ils offrissent des sacrifices sur les lieux élevés (Strab., liv. 15). Il est constant d'ailleurs que les antiques doctrines de Zoroastre, quelque sens qu'on attache à ce nom et en acceptant l'idée que ces doctrines ne remontent pas au delà du cinquième ou sixième siècle avant l'ère chrétienne ; la distinction fondamentale de la lumière et des ténèbres et des dieux qui les gouvernent, ces systèmes attrayants qui ont régné avec tant d'empire dans l'Iran et la Perse, sont absents de l'Écriture. A peine la critique a-t-elle cru en trouver quelque trace dans un passage du continuateur d'Ésaïe : *Celui qui produit la lumière et qui crée les ténèbres, qui fait le bonheur et qui crée le malheur, moi, Jéhova, je suis l'auteur de tout cela* (Ésa., XLV, 7).

Dans le sang de la reine est prête à se plonger,
 Et le roi, qui ne sait où trouver le coupable,
 100 N'impute qu'aux seuls Juifs ce projet détestable.

AMAN.

Oui, ce sont, cher ami, des monstres furieux ;
 Il faut craindre surtout leur chef audacieux ;
 La terre avec horreur dès longtemps les endure,
 Et l'on n'en peut trop tôt délivrer la nature.
 105 Ah ! je respire enfin. Chère Zarès, adieu.

HYDASPE.

Les compagnes d'Esther s'avancent vers ce lieu ;
 Sans doute leur concert va commencer la fête.
 Entrez, et recevez l'honneur qu'on vous apprête.

SCÈNE III.

ÉLISE, LE CHŒUR.

(Ceci se récite sans chant.)

UNE DES ISRAÉLITES.

C'est Aman.

100. Ces circonstances sont de l'invention du poëte et ne se trouvent pas même indiquées dans les Additions au livre d'Esther.

102. Voir E., II, 49.

103. L'Écriture offre quelques passages dont l'énergie répond à celle de ce vers. Dans une des imprécations de Moïse contre les impuretés des peuples de Canaan, on lit : *la terre de Canaan vomit ses habitants* (Lév., XVIII, 25).

104. Voir II, 274.

UNE AUTRE.

C'est lui-même, et j'en frémis, ma sœur.

LA PREMIÈRE.

410 Mon cœur de crainte et d'horreur se resserre.

L'AUTRE.

C'est d'Israël le superbe oppresseur.

LA PREMIÈRE.

C'est celui qui trouble la terre.

ÉLISE.

Peut-on, en le voyant, ne le connaître pas?
L'orgueil et le dédain sont peints sur son visage.

UNE ISRAÉLITE.

415 On lit dans ses regards sa fureur et sa rage.

UNE AUTRE.

Je croyais voir marcher la mort devant ses pas.

416. On peut difficilement regarder ce vers comme une imitation de la Bible. Parmi les nombreux textes où la mort est indiquée, il est très-rare d'en trouver qui la personnifient; cette image, contraire au génie de la religion, était contraire aussi à celui de la poésie, et les plus hardis des poètes sacrés ont seuls tenté de l'introduire. Dans le ps. XLIX, dont l'auteur et l'époque sont incertains, et qui répond au XXXVII, dont le sujet est le même, on lit (vers. 15), au sujet des méchants : *Comme un troupeau ils sont chassés aux enfers; la mort devient leur berger.* Le cantique d'Ezéchias (Ésa., XXXVIII, 18), une menace de Jérémie (Jér., IX, 20), une apostrophe d'Osée (Os., XIII,

UNE DES PLUS JEUNES.

Je ne sais si ce tigre a reconnu sa proie ;
 Mais, en nous regardant, mes sœurs, il m'a semblé
 Qu'il avait dans les yeux une barbare joie
 120 Dont tout mon sang est encore troublé.

ÉLISE.

Que ce nouvel honneur va croître son audace !
 Je le vois, mes sœurs, je le voi ;
 A la table d'Esther l'insolent près du roi
 A déjà pris sa place.

UNE DES ISRAÉLITES.

125 Ministres du festin, de grâce, dites-nous,
 Quels mets à ce cruel, quel vin préparez-vous ?

UNE AUTRE.

Le sang de l'orphelin,

UNE TROISIÈME.

Les pleurs des misérables,

LA SECONDE.

Sont ses mets les plus agréables ;

LA TROISIÈME.

C'est son breuvage le plus doux.

14), sont peut-être les passages qu'on pourrait encore citer, et c'est à peine si dans ces endroits la métaphore est complète.

117. Voir E., I, 179.

129. Quelques traits des livres poétiques de l'Écriture se rapprochent

ÉLISE.

130 Chères sœurs, suspendez la douleur qui vous presse ;
 Chantons, on nous l'ordonne, et que puissent nos chants
 Du cœur d'Assuérus adoucir la rudesse,
 Comme autrefois David, par ses accords touchants,
 Calmait d'un roi jaloux la sauvage tristesse !

(Tout le reste de cette scène est chanté.)

UNE ISRAÉLITE.

135 Que le peuple est heureux,
 Lorsqu'un roi généreux,
 Craint dans tout l'univers, veut encore qu'on l'aime !
 Heureux le peuple, heureux le roi lui-même !

TOUT LE CHOEUR.

O repos ! ô tranquillité !
 140 O d'un parfait bonheur assurance éternelle,
 Quand la suprême autorité
 Dans ses conseils a toujours auprès d'elle
 La justice et la vérité !

de ces figures sans qu'il soit possible d'y voir une recherche d'imitation. Les larmes servant de nourriture et de breuvage sont une forme assez fréquente de gémissement et d'abandon (Job, XV, 16 ; Ps. XLII, 4 ; Esa., XXX, 20). Un verset de l'un des cantiques d'Asaph rassemble avec le plus de force ces images : *Tu fais manger à ton peuple un pain de larmes et boire dans ses pleurs une portion mesurée* (Ps. LXXX, 6).

134. Ce roi est Saül, qui sur les conseils de ses confidents fit appeler David et lui commanda de jouer du luth pendant les crises de son hypocondrie (1 Sam., XVI, 23 ; XIX, 9). Les témoignages abondent des effets salutaires que la science de l'antiquité reconnaissait à la musique sur les esprits troublés, et bien des exemples, appuyés même par la science moderne, pourraient être cités. On a vu que les prophètes se préparaient par ce moyen à rendre les oracles, lorsqu'ils craignaient que quelque agitation ne nuisît à l'inspiration (II, 290).

143. Cette strophe a été évidemment inspirée par ces lectures con-

(Les quatre stances suivantes sont chantées alternativement par une voix seule et par le chœur.)

UNE ISRAÉLITE:

145 Rois, chassez la calomnie ;
 Ses criminels attentats
 Des plus paisibles États
 Troublent l'heureuse harmonie.

150 Sa fureur, de sang avide,
 Poursuit partout l'innocent.
 Rois, prenez soin de l'absent
 Contre sa langue homicide.

155 De ce monstre si farouche
 Craignez la feinte douceur ;
 La vengeance est dans son cœur,
 Et la pitié dans sa bouche.

 La fraude adroite et subtile
 Sème de fleurs son chemin :
 Mais sur ses pas vient enfin
 Le repentir inutile.

tinuelles de l'Écriture dont le poète s'était fait un usage et un devoir ; les vers semblent copiés pour ainsi dire dans les poésies bibliques sans qu'on puisse indiquer d'une façon positive le trait qui a servi de thème à l'imitation. Dans une splendide description d'un âge d'or promis à la Judée restaurée, le continuateur d'Ésaïe met cette promesse dans la bouche même de Dieu : *Je te donnerai pour gouverneur la paix et pour magistrats la justice* (Ésa., LX, 17).

159. Ces stances, d'une poésie si simple et si élégante, ont été rapprochées du ps. CXX, le premier des quinze cantiques dits « graduels, » titre dont le sens, on l'a vu, est encore fort disputé et fort incertain. Il paraît que ce court psaume était dirigé contre les ennemis des Juifs, empressés de profiter des difficultés du retour de la captivité et d'indisposer contre eux leurs maîtres à Babylone. On

UNE ISRAÉLITE, seule.

160 D'un souffle l'aquilon écarte les nuages,
 Et chasse au loin la foudre et les orages ;
 Un roi sage, ennemi du langage menteur,
 Écarte d'un regard le perfide imposteur.

UNE AUTRE.

J'admire un roi victorieux
 165 Que sa valeur conduit triomphant en tous lieux ;
 Mais un roi sage et qui hait l'injustice,
 Qui sous la loi du riche impérieux
 Ne souffre point que le pauvre gémissé,
 Est le plus beau présent des cieux.

a voulu rapprocher de ces souvenirs de la délivrance les stances de Racine : le parallèle n'a pas le plus léger fondement, d'autant moins que les images de ces vers manquent de la couleur biblique ; cette personnification de la calomnie et de la fraude n'offre aucun trait qui rappelle le génie des poètes hébreux, et rien dans la Bible n'y ressemble.

160. L'Aquilon ou le Borée, vent du nord, semble ici un anachronisme de style et n'en est pas un. Dès les temps les plus anciens les Hébreux distinguaient les quatre points cardinaux (Gen., XIII, 14 ; 1 Rois, VII, 25 ; Ézéc., XLVIII, 30, etc.), et par conséquent *les quatre vents des quatre extrémités du ciel*, selon une expression de Jérémie (Jér., XLIX, 36) ; aussi l'Aquilon est clairement désigné dans l'Ancien Testament (Pro., XXVII, 16 ; Jér., I, 13).

169. Ces vers amèneraient une remarque qui a déjà été faite. C'est une des gloires de l'Écriture sainte que dès les temps de Moïse la part du pauvre dans la division des dons de Dieu soit indiquée avec une sagesse qui condamne le dédain de ses besoins, l'oubli de ses misères et qui cependant ne conclut jamais aux chimères du communisme. Les textes abondent (Lév., XXV, 35 ; Deu., XV, 7) ; les précautions même étaient prises pour ouvrir aux indigents les champs laissés en jachère (Ex., XXIII, 11) ou récemment moissonnés (Ruth, II, 2). Job prend le titre de *Père des pauvres* (Job, XXIX, 26) ; c'est le sujet peut-être sur lequel le livre des Proverbes revient le plus souvent (Pro., XIX, 17 ; XXII, 9 ; XXVIII, 27), et le manque de respect pour

UNE AUTRE.

170 La veuve en sa défense espère ;

UNE AUTRE.

De l'orphelin il est le père,

TOUTES ENSEMBLE.

Et les larmes du juste implorant son appui
Sont précieuses devant lui.

UNE ISRAÉLITE, seule.

Détourne, roi puissant, détourne tes oreilles
175 De tout conseil barbare et mensonger.

Il est temps que tu t'éveilles ;
Dans le sang innocent ta main va se plonger
Pendant que tu sommeilles.

Détourne, roi puissant, détourne tes oreilles
180 De tout conseil barbare et mensonger.

UNE AUTRE.

Ainsi puisse sous toi trembler la terre entière!

l'indigence est considéré comme *un outrage au Créateur* (Pro., XVII, 5). Le texte qui se rapproche le plus, sinon des paroles, au moins du sentiment remarquable que cette strophe exprime, est dans le même livre : *Du roi qui rend au pauvre justice fidèle, le trône subsiste éternellement* (Pro., XXIX, 14).

170. La protection due à la veuve est commandée dans les lois de Moïse de la manière la plus positive, et l'infraction de cette ordonnance entraîne des menaces de représailles dont l'énergie est extrême (Ex., XXII, 21, 22, 23; Deu., X, 18; XXIV, 17; XXVII, 19). La même pensée revient dans le poème de Job (Job., XXIV, 3, 21; XXIX, 13; XXXI, 16, 18) et dans les exhortations des prophètes (Ésa., I, 17, 23; Zac., VII, 10).

171. Voir I, 227.

181. Ce vers offre une de ces expressions qui appartiennent à tous

Ainsi puisse à jamais contre tes ennemis
 Le bruit de ta valeur te servir de barrière !
 S'ils t'attaquent, qu'ils soient en un moment soumis ;
 185 Que de ton bras la force les renverse ;
 Que de ton nom la terreur les disperse :
 Que tout leur camp nombreux soit devant tes soldats
 Comme d'enfants une troupe inutile,
 Et si par un chemin il entre en tes États,
 190 Qu'il en sorte par plus de mille.

SCÈNE IV.

ASSUÉRUS, ESTHER, AMAN, ÉLISE, LE CHŒUR.

ASSUÉRUS, à Esther.

Oui, vos moindres discours ont des grâces secrètes ;
 Une noble pudeur à tout ce que vous faites
 Donne un prix que n'ont point ni la pourpre ni l'or.
 Quel climat renfermait un si rare trésor ?
 195 Dans quel sein vertueux avez-vous pris naissance,
 Et quelle main si sage éleva votre enfance ?

les poètes ; cependant il est juste de rappeler qu'on la trouve dans la belle prosopopée d'Ésaïe contre Nébucadnetzar, où elle se rencontre sans changement : *Est-ce là l'homme qui faisait trembler la terre ?* (Ésa., XIV, 16.)

190. Il est digne d'attention que dans les livres sacrés des différentes dates, le nombre mille est constamment employé pour exprimer un grand nombre indéterminé (Job, IX, 3 ; Ps., L, 10 ; LXXXIV, 11 ; XCI, 7 ; Ecc., VII, 28 ; Ésa., XXX, 17 ; LX, 22 ; Am., V, 3).

196. Ces questions d'Assuérus n'ont été suggérées à Racine ni par le livre d'Esther ni par les Additions. Elles seraient d'environ cinq années (Est., II, 16 ; VIII, 9) postérieures à l'élévation d'Esther, et l'on

Mais dites promptement ce que vous demandez ;
 Tous vos désirs, Esther, vous seront accordés,
 Dussiez-vous, je l'ai dit et veux bien le redire,
 200 Demander la moitié de ce puissant empire.

ESTHER.

Je ne m'é gare point dans ces vastes désirs.
 Mais puisqu'il faut enfin expliquer mes soupirs,
 Puisque mon roi lui-même à parler me convie,
 (Elle se jette aux pieds du roi.)
 J'ose vous implorer, et pour ma propre vie,
 205 Et pour les tristes jours d'un peuple infortuné
 Qu'à périr avec moi vous avez condamné.

ASSUÉRUS, la relevant.

A périr ! Vous ! Quel peuple ? Et quel est ce mystère ?

AMAN, à part.

Je tremble.

ESTHER.

Esther, seigneur, eut un Juif pour son père ;
 De vos ordres sanglants vous savez la rigueur.

AMAN, à part.

210 Ah ! dieux !

ASSUÉRUS.

Ah ! de quel coup me percez-vous le cœur !

comprend difficilement qu'Assuérus, qui n'a point fait d'Esther une
 des femmes de son sérail, mais qui lui a donné la place de Vasthi, ait
 tardé si longtemps à s'en éclaircir.

200. Voir E., II, 288.

Vous, la fille d'un Juif ! Hé quoi ! tout ce que j'aime,
 Cette Esther, l'innocence et la sagesse même,
 Que je croyais du ciel les plus chères amours,
 Dans cette source impure aurait puisé ses jours !
 215 Malheureux !

ESTHER.

Vous pourrez rejeter ma prière ;
 Mais je demande au moins que, pour grâce dernière,
 Jusqu'à la fin, seigneur, vous m'entendiez parler,
 Et que surtout Aman n'ose point me troubler.

ASSUÉRUS.

Parlez.

ESTHER.

O Dieu, confonds l'audace et l'imposture !
 220 Ces Juifs dont vous voulez délivrer la nature,
 Que vous croyez, seigneur, le rebut des humains,
 D'une riche contrée autrefois souverains,
 Pendant qu'ils n'adoraient que le Dieu de leurs pères,
 Ont vu bénir le cours de leurs destins prospères.
 225 Ce Dieu, maître absolu de la terre et des cieus,
 N'est point tel que l'erreur le figure à vos yeux.

219. Ce vœu d'Esther est un aparté, dont l'intention est la même que celle de la prière de Josabeth au moment où commence l'interrogatoire de Joas (II, 258) ; il est naturel qu'en cette circonstance décisive Esther demande à être soutenue.

220. Voir II, 274.

225. « Les cieus et la terre, » c'est là ce que la philologie nomme une phrase faite, qui rend l'idée exprimée aujourd'hui par le mot plus abstrait d'univers. Aussi de la première ligne de la Bible aux tableaux des derniers prophètes, cette phrase simple et frappante reparaît (Ex., XXXI, 17 ; Jos., II, 11 ; Ps. CXV, 15, etc., etc.).

L'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage ;

227. Le nom de Dieu avait une importance qu'heureusement il a perdue ; l'idée domine aujourd'hui le mot, souvent à l'insu de ceux qui le prononcent ; elle a suivi, pour ainsi dire, le christianisme à travers le monde, et s'est popularisée avec lui ; les philosophes les plus illustres de l'antiquité s'étonneraient de voir le comble de leur sagesse devenu la persuasion commune. Grâce à l'Évangile, la notion pure de l'Être infini ne peut ni se perdre, ni même s'obscurcir. Sous le règne de l'idolâtrie il en était autrement ; les dénominations des déités du paganisme balançaient dans l'esprit des peuples celle du vrai Dieu et servaient de prétexte aux similitudes, aux confusions les plus erronées. Ce danger de la foi émut le génie de Moïse ; il comprit quel avantage elle trouverait à désigner l'Être souverain par un nom qui, selon le terme théologique adopté plus tard, deviendrait par son sens même incommunicable, et ces pensées du grand prophète sont rendues dans l'Exode d'une manière aussi naïve que profonde : *Voici, quand je viendrai vers les enfants d'Israël et que je leur dirai : le Dieu de vos pères m'envoie vers vous, s'ils me disent : Quel est son nom ? que leur répondrai-je ? Et Dieu dit à Moïse : JE SUIS CELUI QUI SUIS... ainsi parleras-tu aux enfants d'Israël : JE SUIS m'envoie vers vous* (Ex., III, 13). L'idée de l'existence absolue et suprême n'a jamais été exprimée avec plus de simplicité, de force et d'élévation.

Ce nom de Dieu (Jéhova, Je suis, Celui qui est) n'était pas nouveau. Seul ou rattaché à d'autres désignations, il se trouve dans les monuments épars qui forment le livre de la Genèse ; il sert même à les classer, et l'une des découvertes les moins contestables de la science moderne est la séparation des antiques fragments recueillis dans la Genèse en deux groupes distincts qui se rattachent aux termes d'Élohim et de Jéhova. Mais ce dernier mot est, si l'on peut ainsi parler, le nom mosaïque de Dieu, choisi par l'inspiration du prophète, adopté par le culte d'Israël, et c'est là le sens d'une déclaration de l'Exode, qui ne soulève aucune des difficultés qu'on y a cherchées : *Je suis apparu, est-il dit, à Abraham, à Isaac et à Jacob, comme Dieu le Tout-Puissant ; mais je n'ai pas été connu d'eux par mon nom de Je suis* (Ex., VI, 3). On s'est étonné à tort de voir ce nom de Dieu en usage avant Moïse ; les plus étranges superstitions depuis ont eu cours pour le sanctifier ; la trace de ces erreurs se trouve jusque dans une édition hébraïque de la Bible publiée de nos jours ; il y avait défense de le prononcer, et ces scrupules, l'exemple de Moïse lui-même était loin de les justifier ; le nom de Jéhova est plusieurs fois employé dans le cantique qu'il a composé vers la fin du séjour d'Israël au désert (Ps. CX,

- Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,
 Juge tous les mortels avec d'égaies lois,
 230 Et du haut de son trône interroge les rois.
 Des plus fermes États la chute épouvantable,
 Quand il veut, n'est qu'un jeu de sa main redoutable.
 Les Juifs à d'autres dieux osèrent s'adresser :
 Roi, peuples, en un jour tout se vit disperser.
 235 Sous les Assyriens leur triste servitude
 Devint le juste prix de leur ingratitude.

13, 17). Ses révélations, ses ordonnances sont introduites, sanctionnées par cette déclaration que Dieu est censé prononcer : *Je suis Jéhova !* A la fin de sa carrière, il déclare à son peuple que l'intention de tant de merveilles est qu'il reconnaisse que *Jéhova est Dieu et que hors lui il n'en est point* (Deu., IV, 35; VI, 4), et les plus grands des écrivains sacrés ont à leur tour persévéré dans cet enseignement, dont l'exemple avait été donné par le législateur (Ex., XXXIV, 6). Pour ne citer qu'un trait, l'intention était si évidente d'établir une infranchissable barrière entre Dieu et les idoles, que dans le continuateur d'Ésaïe on lit : *Je suis Jéhova, c'est mon nom; je ne donne ma gloire à nul autre ni mon honneur aux idoles* (Ésa., XLII, 8). Les traductions de l'Écriture, anciennes ou modernes, depuis la première de toutes, la version grecque dite des Septante jusqu'à la version latine dite la Vulgate, jusqu'aux versions récemment les plus accréditées, ont traduit ou imité le nom de Dieu, Jéhova, au lieu de le reproduire; mais ces hautes études de critique sacrée étaient à peine commencées en France au xvii^e siècle; le nom de Jéhova n'a pas été une seule fois employé par Racine.

Ce qu'on peut nommer la préface de la Bible et du mosaïsme est cette première ligne de la Genèse : *Au commencement Dieu créa les cieux et la terre* (Ésa., XLIII, 13; Ps. XC, 2). Dans ces mots si simples et si grands, il y a le premier principe, l'existence d'un être éternel, et le premier fait, la création. Tel devait être l'exorde de la révélation, et ce n'est pas une vérité de science, mais de foi, comme l'a nettement reconnu l'auteur de l'Épître aux Hébreux (Héb., XI, 3).

229. Ce vers est remarquable par sa justesse parfaite; l'idée du jugement divin entraîne nécessairement celle que ce jugement sera universel et égal; c'est la doctrine positive et de l'Ancien et du Nouveau Testament (Gen., XVIII, 26; 1 Sam., II, 10; Ps. IX, 9, etc., etc.).

236. Voir III, 308, où la captivité de Babylone est plus exactement

Mais, pour punir enfin nos maîtres à leur tour,
 Dieu fit choix de Cyrus avant qu'il vît le jour,
 L'appela par son nom, le promit à la terre,
 240 Le fit naître, et soudain l'arma de son tonnerre,
 Brisa les fiers remparts et les portes d'airain,
 Mit des superbes rois la dépouille en sa main,
 De son temple détruit vengea sur eux l'injure ;

rappelée. Ces mots « en un jour » sont inexacts. Il y eut cinq déportations successives sous les trois derniers rois de Juda, et le siège de Jérusalem a duré trois ans.

238. Cyrus est un des noms illustres de l'histoire. Roi des Mèdes et des Perses, fils, selon les récits profanes qui s'accordent le mieux avec l'Écriture, de Cambyse, roi de Perse, et de Mandane, fille d'Astyage, Cyrus a eu le sort des grands conquérants de l'Asie; bien des fables sont mêlées à son souvenir; la crédulité est venue ajouter à sa gloire, et Xénophon peut-être s'est chargé d'accréditer ces inventions de l'Orient en écrivant la *Cyropédie*, les aventures de Télémaque de l'antiquité. Racine a suivi la Bible, et le peu qu'elle rapporte de ce prince forme un des plus étonnants oracles que les livres saints contiennent: Cyrus y est nommé d'avance (Ésa., XLIV, 28; XLV, 1); ses victoires sont annoncées, ainsi que l'immense et audacieux travail qui lui livra Babylone; il détourna l'Euphrate en creusant de nouveau le vaste marais où la reine Nitocris l'avait fait écouler pendant la construction des quais; les assiégeants pénétrèrent dans la ville par le lit du fleuve mis à sec (Ésa., XLIV, 27). Hérodote et Xénophon rapportent l'un et l'autre ce fait extraordinaire (Hér., liv. I, chap. 191; *Cyrop.*, liv. VII, chap. 5). Les mêmes exploits sont annoncés par Jérémie, mais avec moins de précision (Jér., LI, 32) et indiqués dans le livre de Daniel (Dan., V, 28). L'élévation de Cyrus, ses conquêtes, son nom inscrit déjà dans les poésies d'Israël et y attendant pour ainsi dire le moment de sa puissance, le témoignage de Josèphe que ces oracles lui furent montrés (liv. XI, chap. 1), tout annonce ici un de ces hommes dont la Providence se sert pour l'accomplissement de progrès, que souvent elle ne révèle qu'après leur avoir donné de les accomplir.

241. Ce vers renferme une description exacte. D'après les anciens auteurs, Babylone, entourée d'un fossé très-profond, l'était aussi d'une muraille dont la largeur et la hauteur considérables ont fort exercé la sagacité des savants; cent portes d'airain donnaient entrée dans la ville.

- Babylone paya nos pleurs avec usure.
- 245 Cyrus, par lui vainqueur, publia ses bienfaits,
Regarda notre peuple avec des yeux de paix,
Nous rendit et nos lois et nos fêtes divines,
Et le temple déjà sortait de ses ruines.
Mais, de ce roi si sage héritier insensé,
- 250 Son fils interrompit l'ouvrage commencé,
Fut sourd à nos douleurs. Dieu rejeta sa race,
Le retrancha lui-même, et vous mit en sa place.

248. Ces vers rappellent que Cyrus, maître après la mort de Cyaxare, son oncle, du trône de Babylone ou plutôt de l'Asie, rendit, dès la première année de son règne, l'édit célèbre qui terminait la captivité et autorisait les Juifs de toutes les tribus à retourner dans leur patrie et à rebâtir Jérusalem et le temple; ce fut, selon la chronologie ordinaire, 536 ans avant l'ère chrétienne (2 Chr., XXXVI, 22, etc.; Esd., I, 4, etc.; IV, 3, etc.; V, 13, etc.; VI, 3, etc.). Ce grand événement est un des points dominants de l'histoire ancienne. Il se peut que le génie politique et militaire de Cyrus ait voulu affaiblir Babylone, rendre florissante une province aussi importante que la Judée, élever une barrière au seuil de l'Égypte; mais ces motifs sont de ce monde. Il y a plus à dire... Que de faits de l'histoire ancienne sont vrais, si la vérité de celui-ci est reconnue? La ruine des Juifs, la captivité, le retour, le temple rebâti sur les plans de Salomon, le culte rétabli selon les lois de Moïse, les prophéties relatives à ces grandes dispensations, l'idolâtrie prévalant sans cesse avant cette vaste épreuve et abandonnée sans rechute après, il est évident que le doigt de Dieu est là, traçant à l'humanité le chemin qui devait la conduire à l'Évangile.

252. Ce fils est Cambyse, à qui le livre d'Esdras donne le surnom d'Assuérus (Esd., IV, 6). Ce prince, célèbre par son expédition en Égypte sous Psamménite qu'il força de se retirer à Memphis, et par sa désastreuse invasion de l'Éthiopie où son armée périt de famine dans les déserts, s'est montré, comme le dit très-bien Racine, « l'héritier insensé » d'un grand homme. Son excuse est dans l'épilepsie dont il souffrait. Il continua son règne au milieu de capricieuses barbaries dont son frère Smerdis et sa sœur Atossa périrent victimes. Il mourut lui-même à Ecbatane, en Assyrie, des suites d'une blessure qu'il s'était faite par accident, au moment où il se rendait à Suze pour punir le faux Smerdis, un usurpateur à qui sa ressemblance avec le prince de ce nom avait facilité la révolte. Ce Smerdis, dont le discours d'Esther

Que n'espérons-nous point d'un roi si généreux !
 Dieu regarde en pitié son peuple malheureux,
 255 Disons-nous ; un roi règne, ami de l'innocence.
 Partout du nouveau prince on vantait la clémence ;
 Les Juifs partout de joie en poussèrent des cris.
 Ciel ! verra-t-on toujours, par de cruels esprits,
 Des princes les plus doux l'oreille environnée,
 260 Et du bonheur public la source empoisonnée !
 Dans le fond de la Thrace un barbare enfanté
 Est venu dans ces lieux souffler la cruauté ;
 Un ministre, ennemi de votre propre gloire...

ne fait point mention, ne régna que sept mois; il fut remplacé par Darius, fils d'Hystaspe, que Racine a pris pour l'Assuérus du livre d'Esther.

254. Le regard de Dieu, en signe de pitié pour les infortunés et de protection pour les justes (Ex., II, 25; Deu., XXXVI, 7; 2 Chr., XVI, 9; Ps. X, 14; XVII, 2; CII, 20; Ésa., XXXVII, 17; Hab., III, 6), de jugement et de condamnation sur les méchants (Gen., VI, 12; Ex., V, 21), ou du règne vigilant de Jéhova sur les actions des hommes (Ps. XIV, 2; CVI, 44; Ésa., XXII, 11), est une des plus anciennes images employées dans l'Ancien Testament. Racine, qui met ici cette figure dans la bouche d'Esther, l'avait employée en prêtant à l'expression un sens plus absolu dans un vers de Phèdre; il fait dire à Thésée (act. III, scène 5) :

Les dieux, après six mois, m'ont enfin regardé.

261. A l'époque où remonte le livre d'Esther, il faut entendre par la Thrace cette contrée d'Europe bornée par le mont Hémus au nord, le Pont-Euxin à l'est, la Propontide et la mer Égée au sud, et la Macédoine à l'ouest. A peine est-il nécessaire de faire remarquer qu'il n'y a pas dans l'histoire le moindre indice qu'Aman fût originaire de ce lointain pays. Racine s'est laissé tromper par un mot des Additions qui seul suffirait pour en démontrer le peu de valeur (Introduction, § V) et dans lequel Aman est donné pour Macédonien (chap. VI, vers. 10). (Voir E., III, 72.)

262. « Souffler la cruauté » est une métaphore d'une grande hardiesse, dont il est difficile de trouver l'équivalent dans les livres sacrés. Le trait qui s'en rapproche le plus est d'Ésaïe : *Le souffle des tyrans est comme l'ouragan qui bat la muraille* (Ésa., XXV, 4).

AMAN.

De votre gloire ! Moi ! Ciel ! le pourriez-vous croire ?
 265 Moi qui n'ai d'autre objet ni d'autre dieu...

ASSUÉRUS.

Tais-toi.

Oses-tu donc parler sans l'ordre de ton roi ?

ESTHER.

Notre ennemi cruel devant vous se déclare.
 C'est lui, c'est ce ministre infidèle et barbare
 Qui, d'un zèle trompeur à vos yeux revêtu,
 270 Contre notre innocence arma votre vertu.
 Et quel autre, grand Dieu ! qu'un Scythe impitoyable
 Aurait de tant d'horreurs dicté l'ordre effroyable !
 Partout l'affreux signal en même temps donné
 De meurtres remplira l'univers étonné.
 275 On verra, sous le nom du plus juste des princes,
 Un perfide étranger désoler vos provinces,
 Et dans ce palais même, en proie à son courroux,
 Le sang de vos sujets regorger jusqu'à vous.
 Et que reproche aux Juifs sa haine envenimée ?
 280 Quelle guerre intestine avons-nous allumée ?
 Les a-t-on vus marcher parmi vos ennemis ?
 Fut-il jamais au joug esclaves plus soumis ?
 Adorant dans leurs fers le Dieu qui les châtie,
 Pendant que votre main sur eux appesantie
 285 A leurs persécuteurs les livrait sans secours,
 Ils conjuraient ce Dieu de veiller sur vos jours,
 De rompre des méchants les trames criminelles,

271. Il a été remarqué que l'exclamation « grand Dieu » est impropre dans la bouche d'une Juive; l'Écriture n'en offre pas un seul exemple (I, 69, et II, 133).

Sur l'épithète de « Scythe, » voir E., I, 41, et III, 261.

De mettre votre trône à l'ombre de ses ailes.
 N'en doutez point, seigneur, il fut votre soutien ;
 290 Lui seul mit à vos pieds le Parthe et l'Indien,
 Dissipa devant vous les innombrables Scythes,
 Et renferma les mers dans vos vastes limites ;
 Lui seul aux yeux d'un Juif découvrit le dessein
 De deux traîtres tout prêts à vous percer le sein.
 295 Hélas ! ce Juif jadis m'adopta pour sa fille.

ASSUÉRUS.

Mardochée !

ESTHER.

Il restait seul de notre famille ;
 Mon père était son frère ; il descend comme moi
 Du sang infortuné de notre premier roi.

288. « A l'ombre de ses ailes. » Cette image, qui a passé dans toutes les littératures, est diverses fois employée par les poètes d'Israël et appliquée à Dieu ; elle s'accordait avec les décors de l'arche (I, 103) et se trouve surtout dans les Psaumes (Ps. XVII, 8 ; XXXVI, 8 ; XLVII, 2 ; LXIII, 8).

290. Sur le Parthe et l'Indien, voir E., I, 39 et 41.

291. La guerre de Darius, l'Assuérus d'Esther selon Racine (E., II, 32), contre les Scythes, est célèbre. On a vu (E., I, 41) que sous ce nom il faut entendre les peuples peu civilisés, mais fort courageux, qui occupaient le nord de l'Europe et de l'Asie et qui toujours ont aspiré à descendre vers le midi. Darius entreprit contre eux une expédition peu heureuse, marquée par beaucoup de victoires et de ravages, et qui ne produisit pour les Perses aucun avantage réel, pas même celui de revenir par les contrées situées entre la mer Noire et la mer Caspienne. Le vers de Racine est d'une admirable justesse ; l'expédition de Darius se borna presque à dissiper « les innombrables Scythes » qui se reformaient à mesure que vaincus (Hérodote, liv. IV, chap. 83, etc.).

298. Saül, de Benjamin, est désigné comme fils de Kis ou Ner, et Mardochée comme l'arrière-petit-fils d'un Benjamite, nommé Kis (E., I, 48). De ce rapprochement, selon toute apparence fortuit, de noms dans la même tribu, on a conclu qu'Esther descendait de la

- Plein d'une juste horreur pour un Amalécite,
 300 Race que notre Dieu de sa bouche a maudite,
 Il n'a devant Aman pu fléchir les genoux,
 Ni lui rendre un honneur qu'il ne croit dû qu'à vous ;
 De là contre les Juifs et contre Mardochée
 Cette haine, seigneur, sous d'autres noms cachée.
 305 En vain de vos bienfaits Mardochée est paré ;
 A la porte d'Aman est déjà préparé
 D'un infâme trépas l'instrument exécration ;
 Dans une heure au plus tard ce vieillard vénérable,
 Des portes du palais par son ordre arraché,
 310 Couvert de votre pourpre y doit être attaché.

ASSUÉRUS.

- Quel jour mêlé d'horreur vient effrayer mon âme !
 Tout mon sang de colère et de honte s'enflamme.
 J'étais donc le jouet... Ciel, daigne m'éclairer !
 Un moment sans témoins cherchons à respirer.
 315 Appelez Mardochée, il faut aussi l'entendre
 (Le roi s'éloigne.)

UNE ISRAÉLITE.

Vérité que j'implore, achève de descendre !

famille du premier roi des Hébreux. La conjecture est gratuite et n'a pas l'ombre d'une preuve en sa faveur. On ne trouve dans l'Écriture aucune trace de la descendance de Saül ; une similitude de noms n'en offre pas, et près de six siècles se sont écoulés entre les événements. (Voir Introd., § V, et E., I, 48.)

300. Voir E., I, 170.

302. Voir E., II, 60.

310. Voir E., II, 152 et 230.

314. Voir l'Introduction, §§ III et IV.

316. Cette apostrophe, cette personnification de la vérité n'a rien de biblique ; il n'en existe pas un seul exemple dans l'Écriture où le mot « vérité » revient si souvent.

SCÈNE V.

ESTHER, AMAN, ÉLISE, LE CHOEUR.

AMAN, à Esther.

- D'un juste étonnement je demeure frappé ;
 Les ennemis des Juifs m'ont trahi, m'ont trompé.
 J'en atteste du ciel la puissance suprême;
 320 En les perdant, j'ai cru vous assurer vous-même.
 Princesse, en leur faveur employez mon crédit ;
 Le roi, vous le voyez, flotte encore interdit.
 Je sais par quels ressorts on le pousse, on l'arrête,
 Et fais, comme il me plaît, le calme et la tempête.
 325 Les intérêts des Juifs déjà me sont sacrés.
 Parlez ; vos ennemis aussitôt massacrés,
 Victimes de la foi que ma bouche vous jure,
 De ma fatale erreur répareront l'injure.
 Quel sang demandez-vous ?

ESTHER.

- Va, traître, laisse-moi.
 330 Les Juifs n'attendent rien d'un méchant tel que toi.
 Misérable ! Le Dieu vengeur de l'innocence,
 Tout prêt à te juger, tient déjà sa balance.

324. Cette antithèse a passé dans toutes les littératures; elle se trouve dans l'un des derniers psaumes deux fois répétée (Ps. CVII, 29, 30).

331. Voir V, 307.

332. L'image d'une balance représentant le jugement de Dieu est naturelle au point d'appartenir à toutes les langues comme à toutes les religions; elle se trouve dans l'Écriture, modifiée selon le génie des écrivains (Job, XXXI, 6 ; Ps. LXII, 10), et jusque dans les visions de Daniel (Dan., V, 27.)

Bientôt son juste arrêt te sera prononcé.
Tremble ! Son jour approche, et ton règne est passé.

AMAN.

335 Oui, ce Dieu, je l'avoue, est un Dieu redoutable.
Mais veut-il que l'on garde une haine implacable ?
C'en est fait ; mon orgueil est forcé de plier ;
L'inexorable Aman est réduit à prier.

(Il se jette aux pieds d'Esther.)

Par le salut des Juifs, par ces pieds que j'embrasse,
340 Par ce sage vieillard, l'honneur de votre race,
Daignez d'un roi terrible apaiser le courroux ;
Sauvez Aman, qui tremble à vos sacrés genoux.

334. On a cherché le type de ce vers dans les menaces de Danie contre Nébucadnetzar et contre son fils ou petit-fils Belsatzar (Dan., IV, 17, etc.; V, 18, etc.), et l'on a cherché vainement. L'expression « ton règne est passé » n'est point biblique, tandis que le premier trait : « son jour approche, » se rencontre fréquemment dans les poésies des Prophètes (Ps., XXXVII, 13; Ésa., XXXIV, 8; Jér., XLVI, 10; Joel, II, 31; Am., V, 18; Abd., 15; Mal., IV, 5).

342. Dans le récit, Aman, pendant qu'Assuérus s'éloigne, demeure avec Esther et se prosterne devant le lit qu'elle occupe au festin royal. C'est là qu'Assuérus le retrouve à son retour. On a prétendu qu'Aman, en un moment pareil, avait voulu faire violence à la reine, ou que du moins ce soupçon était entré dans l'esprit du roi, et Bossuet est tombé dans cette étrange erreur (Politique tirée de l'Écriture sainte, liv. X, art. 3); pas un mot du récit ne l'appuie. Le sens est simplement qu'Aman se jette à genoux devant la reine. Les termes qui expriment la prostration d'Aman dans ce moment qui décide de son sort, sont tellement naturels qu'on les retrouve dans toutes les langues. C'est ainsi que la Sunamite, selon l'historien des Rois, se prosterne devant Élisée (2 Rois, IV, 27).

SCÈNE VI.

ASSUÉRUS, ESTHER, AMAN, ÉLISE, LE CHŒUR, GARDES.

ASSUÉRUS.

Quoi ! Le traître sur vous porte ses mains hardies !

Ah ! dans ses yeux confus je lis ses perfidies,

345 Et son trouble, appuyant la foi de vos discours,

De tous ses attentats me rappelle le cours.

Qu'à ce monstre à l'instant l'âme soit arrachée,

Et que devant sa porte, au lieu de Mardochée,

Apaisant par sa mort et la terre et les cieux,

350 De mes peuples vengés il repaisse les yeux.

(Aman est emmené par les gardes.)

347. Il est douteux que dans un poëme qui n'est qu'une paraphrase perpétuelle du livre d'Esther, cette expression réponde au style de la Bible, à moins de prendre le mot « âme » dans le sens de « vie. » Les diverses traductions emploient en effet tantôt un de ces mots, tantôt l'autre. Ainsi, dans le livre de Job on lit : *Quel espoir a l'impie, lorsque Dieu lui arrachera son âme?* (Job, XXVII, 8.) Les versions les plus autorisées emploient ou le mot *vie* ou le mot *âme* dans ce passage.

350. Le récit fait mention ici d'un personnage que Racine n'a point introduit dans sa tragédie, Harbona, un des sept principaux eunuques (Est., I, 10), qui rappelle en ce moment décisif la croix (E., II, 152) de hauteur extraordinaire qu'Aman a fait élever devant sa porte pour Mardochée. *Le poteau, dit-il, qu'Aman a fait faire pour Mardochée qui a bien parlé dans l'intérêt du roi, est dressé devant la demeure d'Aman.* Assuérus répond avec la facile tyrannie d'un despote de ce temps : *Pendez-l'y* (Est., VII, 9), et l'ordre s'exécute. Ce court tableau est d'une vérité achevée; l'eunuque, peut-être déjà personnellement irrité contre le favori, entre dans le courroux du maître et seconde sa prompte justice; un mot du souverain suffit. On peut regretter que Racine ne se soit pas emparé de ce trait où respirent les mœurs des cours de l'Orient.

SCÈNE VII.

ASSUÉRUS, ESTHER, MARDOCHÉE, ÉLISE, LE CHOEUR.

ASSUÉRUS, à Mardochée.

Mortel chéri du ciel, mon salut et ma joie,
 Aux conseils des méchants ton roi n'est plus en proie.
 Mes yeux sont dessillés, le crime est confondu ;
 Viens briller près de moi dans le rang qui t'est dû.
 355 Je te donne d'Aman les biens et la puissance ;
 Possède justement son injuste opulence.
 Je romps le joug funeste où les Juifs sont soumis ;
 Je leur livre le sang de tous leurs ennemis ;
 A l'égal des Persans je veux qu'on les honore,
 360 Et que tout tremble au nom du Dieu qu'Esther adore.
 Rebâtissez son temple, et peuplez vos cités ;
 Que vos heureux enfants dans leurs solennités
 Consacrent de ce jour le triomphe et la gloire,
 Et qu'à jamais mon nom vive dans leur mémoire !

356. Les exemples sont tellement nombreux de ces révolutions ministérielles (pour employer le mot moderne) dans les annales de l'Orient, anciennes et modernes, qu'il est inutile d'en citer ; un favori envoyé au supplice et son successeur arrivant au pouvoir chargé de ses dépouilles, c'est là l'histoire commune de ces cours. D'ordinaire, les biens du condamné passent dans le trésor du souverain ou servent de récompense aux dénonciateurs. Sur ce point encore, c'est à peine si l'Orient commence à changer de système. Dans le récit, c'est Esther qui reçoit en donation les richesses d'Aman (*Est.*, VIII, 1, 7) ; dans la tragédie, c'est Mardochée. La Bible même montre comment cette justice de l'Asie, qui a été aussi trop longtemps européenne, dépouillait les enfants pour mieux punir le père ; c'est un article spécial du décret de Darius en faveur des Juifs (*Est.*, VI, 11).

364. Racine (il a fallu le faire remarquer plusieurs fois) considère l'Assuérus d'*Esther* comme l'homonyme de Darius-Hystaspe, et le lan-

SCÈNE VIII.

ASSUÉRUS, ESTHER, MARDOCHÉE, ASAPH, ÉLISE, LE CHŒUR.

ASSUÉRUS.

365 Que veut Asaph?

ASAPH.

Seigneur, le traître est expiré,
 Par le peuple en fureur à moitié déchiré.
 On traîne, on va donner en spectacle funeste
 De son corps tout sanglant le misérable reste.

MARDOCHÉE.

Roi, qu'à jamais le ciel prenne soin de vos jours!
 370 Le péril des Juifs presse, et veut un prompt secours.

ASSUÉRUS.

Oui, je t'entends. Allons par des ordres contraires
 Révoquer d'un méchant les ordres sanguinaires.

ESTHER.

O Dieu ! par quelle route inconnue aux mortels
 Ta sagesse conduit ses desseins éternels !

gage qu'il met ici dans la bouche de son personnage, convient à ce roi de Perse. Pendant l'année qui suivit son avènement, la reconstruction du temple de Jérusalem continua d'être suspendue (Esd., IV, 5, 24); elle fut alors reprise sur les exhortations des deux prophètes Aggée et Zacharie, et achevée dans la sixième année de son règne (Esd., VI, 15).

La fin du discours d'Assuérus est relative à la fête de Purim; voir l'Introduction, §§ III et IV.

372. Voir l'Introduction, §§ III et IV.

SCÈNE IX.

LE CHOEUR.

TOUT LE CHOEUR.

375 Dieu fait triompher l'innocence ;
Chantons, célébrons sa puissance.

UNE ISRAÉLITE.

Il a vu contre nous les méchants s'assembler,
Et notre sang prêt à couler ;
Comme l'eau sur la terre ils allaient le répandre ;
380 Du haut du ciel sa voix s'est fait entendre ;
L'homme superbe est renversé ;
Ses propres flèches l'ont percé.

379. On cite ce vers comme imité d'un lugubre tableau, composé probablement à l'occasion de l'affreuse dévastation de Jérusalem et du temple, le dernier acte, sous Sédécias, de la guerre contre Nebucadnetzar. Le texte porte : *Les nations ont versé le sang* (de tes bien-aimés) *comme de l'eau autour de Jérusalem* (Ps. LXXIX, 3).

380. « La voix » de l'Éternel est une image qui revient fréquemment dans les psaumes et les livres des prophètes. Mais presque toujours ce sont les éclats de la foudre, le bruit du tonnerre que la poésie de la Bible donne comme la voix de Dieu menaçant le monde (Ps. XXVIII, 14 ; XXIX, 3 ; LXVIII, 34 ; Ésa, XXX, 31 ; Ézé., X, 5 ; Mic., VI, 9). Plus rarement la voix de Dieu exprime l'idée des directions ou des instances divines adressées à l'homme pour le ramener au bien. Dans un des psaumes les plus touchants, on lit : *Il est notre Dieu, et nous le peuple dont il est le pasteur, le troupeau qu'il conduit par la main ; puissiez-vous écouter sa voix !* (Ps. XCV, 7.)

382. Dans un psaume de David sur l'incertitude de la prospérité des méchants, il se trouve quelques traits qui ont pu suggérer à Racine

UNE AUTRE.

J'ai vu l'impie adoré sur la terre ;
 Pareil au cèdre il cachait dans les cieux
 385 Son front audacieux ;
 Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,
 Foulait aux pieds ses ennemis vaincus :
 Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

UNE AUTRE.

On peut des plus grands rois surprendre la justice ;
 390 Incapables de tromper,

l'image qu'il emploie dans ces vers : *Les méchants ont tiré l'épée et bandé leur arc pour faire tomber l'affligé ou l'indigent, pour immoler les hommes droits ; mais leur épée perce leur propre cœur* (Ps. XXXIII, 44, 45). On peut citer encore divers textes où les mêmes figures sont employées (Ps. XI, 2), et notamment un remarquable passage d'Osée où la confiance des méchants en eux-mêmes est représentée *comme un arc trompeur* (Os., VII, 16) qui blesse celui qui le tire.

388. Cette strophe est une paraphrase de deux versets d'un des psaumes les plus poétiques du recueil sacré. Racine a suivi la leçon donnée par la Vulgate et qu'avait déjà préférée le texte grec des Septante ; un léger changement dans la rédaction du passage a suggéré cette mutation peu grave. Le texte original porte : *J'ai vu l'impie formidable, se déployant comme un arbre indigène qui verdit ; il a disparu, et voici, il n'était plus ; je l'ai cherché, et il ne s'est plus trouvé* (Ps. XXXVII, 35, 36). Ce cantique, évidemment de David, est l'un des plus sublimes, et quelques traits, ceux qui dépeignent l'impuissance des méchants contre les justes (versets 6, 15, 19), ceux qui garantissent aux bons la possession d'un asile d'où les pervers seront exclus (versets 18, 28, 29), transportent la pensée hors de ce monde jusqu'au milieu des récompenses et des quiétudes de l'immortalité. (Voir III, 304).

Ce passage d'Esther est un de ceux que Boileau aimait à citer ; « la « sublimité des psaumes, disait-il, était l'écueil de tous les traducteurs, « et leur majestueuse tranquillité ne pouvait être rendue que bien « difficilement par la plume des plus grands maîtres. » Et il récitait cette strophe de son ami.

Ils ont peine à s'échapper
 Des pièges de l'artifice.
 Un cœur noble ne peut soupçonner en autrui
 La bassesse et la malice
 395 Qu'il ne sent point en lui.

UNE AUTRE.

Comment s'est calmé l'orage?

UNE AUTRE.

Quelle main salutaire a chassé le nuage?

TOUT LE CHOEUR.

L'aimable Esther a fait ce grand ouvrage.

UNE ISRAÉLITE, seule.

De l'amour de son Dieu son cœur s'est embrasé ;
 400 Au péril d'une mort funeste
 Son zèle ardent s'est exposé ;
 Elle a parlé : le ciel a fait le reste.

DEUX ISRAÉLITES.

Esther a triomphé des filles des Persans ;
 La nature et le ciel à l'envi l'ont ornée.

403. Cette tournure est tout à fait biblique ; on trouve dans les livres saints les filles de Seilo (Jug., XXI, 21), les filles des Philistins (2 Sam., I, 20), les filles de Juda (Ps. XCVII, 8 ; Lam., II, 5), les filles de Sion (Ésa., III, 16 ; Lam., II, 4), et en marchant au Calvaire, le Christ lui-même s'est adressé aux femmes qui gémissaient autour de lui, en les nommant : *Filles de Jérusalem* (Luc, XXIII, 28). (Voir III, 176).

404. Voir II, 274.

L'UNE DES DEUX.

405 Tout ressent de ses yeux les charmes innocents.
Jamais tant de beauté fut-elle couronnée?

L'AUTRE.

Les charmes de son cœur sont encor plus puissants.
Jamais tant de vertu fut-elle couronnée?

TOUTES DEUX, ensemble.

Esther a triomphé des filles des Persans ;
410 La nature et le ciel à l'envi l'ont ornée.

UNE ISRAÉLITE, seule.

Ton Dieu n'est plus irrité ;
Réjouis-toi, Sion, et sors de la poussière ;
Quitte les vêtements de ta captivité,
Et reprends ta splendeur première !
415 Les chemins de Sion à la fin sont ouverts ;
Rompez vos fers,
Tribus captives ;
Troupes fugitives,
Repassez les monts et les mers ;

410. Voir II, 274.

414. Dans ces quatre vers, Racine, selon divers critiques, aurait imité quelques pensées d'un chant du continuateur d'Ésaïe, où le peuple juif, esclave, est figuré sous l'image d'une captive à qui le prophète promet la liberté et qu'il engage à se relever de la poussière et à revêtir ses habits de fête. L'imitation de Racine est si libre, si éloignée du modèle, que l'on est forcé de se demander si c'en est une et s'il n'a pas simplement mis en œuvre des images qui appartiennent au domaine commun de la poésie. *Réveille-toi, revêts ta parure, ô Sion ! revêts tes habits magnifiques, Jérusalem, ville sainte... Secoue ta poussière, et lève-toi !* (Ésa., LII, 1, 2.) Ces traits ont pu inspirer le poète ; mais il ne les a point reproduits.

420 Rassemblez-vous des bouts de l'univers.

TOUT LE CHOEUR.

Rompez vos fers,
 Tribus captives;
 Troupes fugitives,
 Repassez les monts et les mers;
 425 Rassemblez-vous des bouts de l'univers.

UNE ISRAÉLITE, seule.

Je reverrai ces campagnes si chères.

UNE AUTRE.

J'irai pleurer au tombeau de mes pères.

TOUT LE CHOEUR.

Repassez les monts et les mers;
 Rassemblez-vous des bouts de l'univers.

UNE ISRAÉLITE, seule.

430 Relevez, relevez les superbes portiques

425. « Les bouts de l'univers, » les extrémités de la terre, sont une expression biblique qui se retrouve dans une foule de passages et sert toujours à désigner de grandes distances (Deu., XXIV, 64; Job, XXVIII, 24; Ps. XIX, 5; XXII, 28; LXI, 3; Ésa., XXIV, 16; Jér., XXV, 33; Mic., V, 3). Quelquefois le sens est tout à fait allégorique (Pro., XVII, 24). Les mêmes nuances se retrouvent dans le Nouveau Testament (Act., I, 8; XIII, 47; Marc, XIII, 27; Rom., X, 18).

427. C'était l'usage des Juifs et surtout des femmes d'aller pleurer près du tombeau d'un ami qu'ils avaient perdu; il suffit de citer les exemples de l'Évangile (Jean, XI, 31; Mat., XXVIII, 1; Marc, XVI, 2; Jean, XX, 11).

Du temple où notre Dieu se plaît d'être adoré
 Que de l'or le plus pur son autel soit paré,
 Et que du sein des monts le marbre soit tiré.
 Liban, dépouille-toi de tes cèdres antiques !

435 Prêtres sacrés, préparez vos cantiques !

431. Voir E., III, 364, et Introduction d'Athalie, § V.

432. L'or était prodigué dans le sanctuaire du temple de Salomon ; l'arche, les autels, les ustensiles divers, les murs même en resplendissaient (1 Rois, VI, 22 ; 2 Chr., III, 7). Mais au retour de la captivité, quoique les édits de Cyrus aient ordonné quelques prélèvements et quelques restitutions (Esd., I, 4, 9 ; V, 14 ; VI, 5), quoique les chefs des principales familles aient accordé des subsides (Esd., II, 69) et que les anciennes ordonnances fussent remises en vigueur (Esd., VII, 18), aucune comparaison n'était possible entre la richesse du temple de Salomon et de celui de Zorobabel.

433. Les Juifs bâtissaient avec des pierres équarries, quelquefois avec des marbres polis (1 Rois, VII, 9, etc. ; 1 Chr., XXII, 2 ; Ésa., IX, 10 ; Ézé., XL, 42 ; Am., V, 11), et c'est surtout dans le livre d'Esther qu'il est question de marbres variés de teinte différente, blanc, rouge, noir, ou veinés (Est., I, 6).

434. Le Liban forme deux sommets entre lesquels s'étend une vallée qui prend le nom de Coélé Syrie ; la chaîne court du midi au nord dans une direction presque droite et commence à s'élever à une lieue environ de l'ancienne Tyr. Les Grecs nommaient Liban la cime vers l'ouest et Anti-Liban celle de l'est. Cette distinction était inconnue aux anciens Hébreux, qui ne se servaient que du nom de Liban. Deux promontoires s'étendent jusqu'à la mer. L'Anti-Liban (pour parler le langage des Grecs), plus élevé que le Liban, est couronné de neiges perpétuelles, auxquelles Jérémie fait une allusion pleine de poésie (Jér., XVIII, 13) et que les Proverbes rappellent (Pro., XXV, 12). L'Hermon était la cime la plus élevée, et les poètes hébreux en ont souvent tiré leurs images (Ps. LXXXIX, 13 ; CXXXIII, 3). La hauteur est d'environ 9000 pieds. L'aspect de ces montagnes est plein de grandeur ; les écrivains en ont souvent tiré les comparaisons les plus frappantes ; il suffit de citer Ésaïe (Ésa., X, 34 ; XXIX, 13 ; XXXV, 2). Ces montagnes étaient couvertes autrefois de forêts de cèdres (Ps. CIV, 16) exploitées à la demande de David dans les travaux du temple (2 Sam., V, 11 ; 1 Chr., XXII, 4). On y recourut même lors de la construction du second temple au retour de Babylone (Esd., III, 7). Le bois de cèdre était aussi employé dans les maisons particulières (C. des C., I, 17) et quelquefois dans les meubles et les lits (C. des C., III, 9). (Voir III, 307).

434. Voir III, 304.

UNE AUTRE.

Dieu descend et revient habiter parmi nous.
 Terre, frémis d'allégresse et de crainte,
 Et vous, sous sa majesté sainte,
 Cieux, abaissez-vous !

UNE AUTRE.

440 Que le Seigneur est bon ! Que son joug est aimable !
 Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur !

436. Voir E., I, 364.

437. Les poètes d'Israël ont souvent employé des expressions qui se rapprochent de celle de Racine dans ce vers ; le trait qui réunit le mieux les sentiments de l'allégresse et de la crainte est dans le début de l'un des cantiques d'une origine incertaine, qui ont été très-probablement composés ou recueillis à l'occasion de la consécration du second temple, celui de Zorobabel. *L'Éternel règne ; que la terre tressaille* (Ps. XCVII, 1, etc.), et tout le commencement de l'hymne prolonge ce premier transport.

439. Magnifique image tirée de l'un des plus beaux et des plus énergiques psaumes de David, qui se trouve deux fois dans l'Ancien Testament, livre des Psaumes, XVIII, et 2 Samuel, XX, avec des variantes sans gravité attribuées par les critiques les plus sages aux copistes. Dans ce poème d'une force extraordinaire, David célèbre sa délivrance de tous ses ennemis, comme le titre l'indique ; il rappelle les dangers qu'il a courus, les secours obtenus, la colère divine frappant ses adversaires, les victoires remportées, et enfin il en rapporte à Dieu la reconnaissance et la gloire. Dans le verset 10, l'apparence du ciel est dépeinte comme au moment où la tempête éclate ; le ciel se penche en quelque sorte vers la terre et semble la toucher ; cette figure est exprimée dans ce trait : *Et il inclina le ciel, et il descendit, et l'obscurité était sous ses pieds*. C'est cette image que Racine a rendue avec une si admirable simplicité.

440. On cite sur le commencement de ce vers les premiers mots du Ps. LXXIII, 1 : *Dieu est bon envers Israël* ; l'imitation est peu sensible, et sur la fin, la déclaration du Christ : *Mon joug est doux* (Mat., XI, 30) ; ici, l'imitation semble plus précise. Cependant il faut reconnaître que des expressions pareilles s'offraient d'elles-mêmes.

Jeune peuple, courez à ce maître adorable ;
 Les biens les plus charmants n'ont rien de comparable
 Aux torrents de plaisirs qu'il répand dans un cœur.

445 Que le Seigneur est bon ! Que son joug est aimable !
 Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur !

UNE AUTRE.

Il s'apaise, il pardonne ;
 Du cœur ingrat qui l'abandonne
 Il attend le retour ;
 450 Il excuse notre faiblesse ;
 A nous chercher même il s'empresse.
 Pour l'enfant qu'elle a mis au jour
 Une mère a moins de tendresse.
 Ah ! qui peut avec lui partager notre amour ?

TROIS ISRAÉLITES.

455 Il nous fait remporter une illustre victoire.

L'UNE DES TROIS.

Il nous a révélé sa gloire.

TOUTES TROIS, ensemble.

Ah ! qui peut avec lui partager notre amour ?

TOUT LE CHOEUR.

Que son nom soit béni, que son nom soit chanté,
 Que l'on célèbre ses ouvrages,

453. L'amour maternel est donné dans l'Écriture comme image et comme mesure de l'amour de Dieu (Ps. XXVII, 10). L'idée est si naturelle qu'elle était devenue une sorte de proverbe.

460 Au delà des temps et des âges,
Au delà de l'éternité!

461. « On ne conçoit pas qu'il y ait quelque chose au delà de l'éternité. Cette expression de Racine ne serait point à l'abri de la critique, si elle n'était pas autorisée par l'Écriture. » L'observation qu'on vient de lire est de Geoffroy ; sa remarque a été devancée par La Harpe, qui voit là une inspiration de l'esprit prophétique. Tous deux sont dans l'erreur ; Racine suivait la Vulgate, qui est ici conforme aux Septante ; dans ces deux versions latine et grecque, on trouve en effet : Dieu régnera éternellement et au delà. C'est une faute évidente de traduction ; le texte hébreu porte : *Jéhova régnera éternellement, à jamais* (Ex., XV, 18). On doit voir là un exemple de ces répétitions fréquentes que le génie de la langue admettait pour donner plus de force à l'idée (Ésa., VI, 3 ; Nah., I, 2 ; Jér., VII, 4 ; XXII, 29 ; Ézé., XXI, 32). Comme poésie, l'expression de Racine est, en un sens, plus imposante que celle qu'il imitait et termine dignement son poème.

FIN D'ESTHER.

INDEX

DES LIVRES DE LA BIBLE.

ANCIEN TESTAMENT.

Genèse,	Gen.	Cantique des Cantiques,	C. des C.
Exode,	Ex.	Ésaïe,	Ésa.
Lévitique,	Lév.	Jérémie,	Jér.
Nombres,	Nom.	Les Lamentations de Jérémie,	Lam.
Deutéronome,	Deu.	Ezéchiël,	Ezé.
Josué,	Jos.	Daniel,	Dan.
Juges,	Jug.	Osée,	Os.
Ruth,	Ruth.	Joël,	Joël.
1 Samuel,	1 Sam.	Amos,	Am.
2 Samuel,	2 Sam.	Abdias,	Abd.
1 Rois,	1 Rois.	Jonas,	Jon.
2 Rois,	2 Rois.	Michée,	Mic.
1 Chroniques,	1 Chr.	Nahum,	Nah.
2 Chroniques,	2 Chr.	Habacuc,	Hab.
Esdras,	Esd.	Sophonie,	Sop.
Néhémie,	Néh.	Aggée,	Agg.
Esther,	Est.	Zacharie,	Zac.
Job,	Job.	Malachie,	Mal.
Les Psaumes,	Ps.		
Les Proverbes,	Pro.		
Ecclésiaste,	Ecc.		

NOUVEAU TESTAMENT.

Évangile selon saint Matthieu.	Mat.
» saint Marc	Marc.
» saint Luc.	Luc.
» saint Jean.	Jean.
Actes des Apôtres.	Act.

	Épître de saint Paul aux Romains.	Rom.
1	» » aux Corinthiens.	1 Cor.
2	» » »	2 Cor.
	» » aux Galates.	Gal.
	» » aux Éphésiens	Eph.
	» » aux Philippiens	Phi.
	» » aux Colossiens.	Col.
1	» » aux Thessaloniens	1 Thes.
2	» » »	2 Thes.
1	» » à Timothée.	1 Tim.
2	» » »	2 Tim.
	» » à Tite.	Tite.
	» » à Philémon.	Phil.
	» » aux Hébreux	Héb.
	» de saint Jacques.	Jac.
1	» de saint Pierre.	1 Pierre.
2	» »	2 Pierre.
1	» de saint Jean	1 Jean.
2	» »	2 Jean.
3	» »	3 Jean.
	» de Jude.	Jude.

INDEX

DES TEXTES DE L'ÉCRITURE.

ANCIEN TESTAMENT.

N. B. — Etc. indique les versets suivants.

GENÈSE.			Chapitres.	Versets.	Pages.
Chapitres.	Versets.	Pages.			
I,	1	326	XXII,	1, etc.	161
IV,	10	47	»	2	159
»	26	37	»	16	62
VI,	12	64, 329	»	17	288
VII,	11	163	XXIV,	60	288
VIII,	4	163	»	65	269
XI,	4	254	XXV,	8	123
»	5	272	»	10	124
XII,	8	37	XXVI,	24, 25	37
»	15	78	XXVIII,	12	86
»	»	247	»	19	64
XIII,	4	320	»	22	59
XIV,	15	84	XXXI,	27	34
»	22	154	XXXII,	24	86
XV,	2	84	XXXV,	5	153
»	9	77	XXXVII,	5	86
»	12	55	XXXVIII,	19	283
»	13	86	XLI,	1	86
XVI,	11	116	»	40	180
»	14	78	»	42	283, 291
XVII,	20, etc.	116	XLII,	15	155
XVIII,	1	55, 304	»	13	46
»	26	326	XLIII,	30	113
XIX,	1, 15, 23	55	XLIV,	18	300
XX,	2	247	XLVI,	26	103
»	3	86	XLIX,	27	267
			»	33	123
			L,	5	123

NOMBRES.		
Chapitres.	Versets.	Pages.
III,	»	57
»	5	154
IV,	»	57
»	19, 20	49
V,	22	154
»	25	75
VI,	1, etc.	115
VIII,	5-22	57
»	13, etc.	154
X,	15	35, 244
XI,	7	72
XII,	6	86
XIV,	28	78
XV,	14	83
»	15, 16	34
XVI,	1, etc.	125
XVIII,	6	154
»	10, 18	96
XIX,	4	106
XX,	24, 26	123
»	25	39
XXI,	2	281
»	5	159
»	14	144
XXII,	41	130
XXIII,	20	257
XXIV,	6	84
»	7, 20	257
XXIX,	1, etc.	177
XXX,	3	146
XXXIII,	52	130
XXXVI,	7	50
XXXVIII,	26	76

DEUTÉRONOME.

I,	30	61
II,	23	84
»	34	281
III,	6	281
IV,	7	187
»	19	37
»	20	261
»	24	163
»	29	68
»	35	326

Chapitres.	Versets.	Pages.
V,	»	70
»	9	163
VI,	4	100, 326.
»	5	71
»	13	154
»	15	163
VII,	3	199
»	16	179
»	24	259
VIII,	3	72
X,	»	70
»	5	49
»	6	39
»	18	62, 321
»	19	83
XII,	2	81
»	8	130
XIII,	2	86
»	10	189
XIV,	13	258
XV,	6	54
»	7	320
XVI,	10	35
XVII,	»	148
»	1	51
»	3	37
»	15	45
»	18, etc.	158
XVIII,	10	163
XXII,	5	268
XXIII,	4	82
»	8, 17	83
»	22	59
XXIV,	4	50
»	16	213
»	17	321
»	64	342
XXV,	17	257
XXVI,	4	35
XXVII,	16	154
»	19	321
XXIX,	19	296
XXX,	20	38
XXXI,	16	123
XXXII,	1	135
»	2	195
»	25	308
»	39	133
XXXIII,	27	63

Chapitres.	Versets.	Pages.	Chapitres.	Versets.	Pages.
XXXIV,	7	123	XVI,	23	172
XXXVI,	7	329	XX,	12	89
			"	26	262
			"	28	39
			XXI,	21	340
JOSUË.					
II,	11	324			
III,	1, etc.	171			
"	11	78			
"	15	255			
IV,	14	171			
"	18	255			
V,	12	72			
"	15	56			
VI,	1, etc.	171			
VII,	1	213			
"	25	189			
VIII,	10	244			
X,	14	61			
XV,	62	127			
XIX,	18	62			
XXII,	5	71			
XXIII,	4	84			
"	7	81			
XXIV,	3	161			
"	15	189			
"	19	164			
"	33	39			
JUGES.					
I,	16	132			
"	21, etc.	89			
II,	13	118			
III,	9	121			
V,	20	61			
"	31	71			
VI,	33	62			
VIII,	21	189			
"	24	116			
"	27	102, 186			
"	30	103			
IX,	4	41			
"	5	103, 196			
"	23	66			
X,	6	118			
XI,	34	34, 67			
XIII,	5	115			
XVI,	20	48			
RUTH.					
I,	17	154			
II,	12	57			
III,	13	154			
IV,	18	89			
I LIVRE DE SAMUEL.					
I,	6	280			
"	18	298			
II, III,	"	107			
II,	10	166, 326			
"	11, 12	39			
IV,	4	178			
VI,	19	49			
VII,	4	118			
"	7	262			
VIII,	7	98			
IX,	2	130			
"	12	224			
X,	1	149, 157			
"	5	134, 282			
"	24	170			
"	25	158			
XII,	"	196			
"	10	118			
XIII,	14	42			
XIV,	15	153			
"	45	154			
XV,	3, 8	257			
"	14	66			
XVI,	13	157			
"	23	318			
XVII,	34	34			
"	45	244			
XVIII,	6	34, 68			
"	9	127			
XIX,	9	318			
"	18, etc.	282			
XX,	3, 21	154			
XXI,	9	145			

Chapitres.	Versets.	Pages.
XXII,	9, etc.	125
»	10	145
XXIV,	6	158
»	7	166
XXV,	6	155
»	8, etc.	113
XXVI,	9	158
»	19	272
XXVIII,	18	257
XXX,	1, etc.	257
XXXI,	13	262

II LIVRE DE SAMUEL.

I,	2	256
»	10	139
»	15	189
»	15, 17	166
»	20	340
»	23	265
II,	4	89, 157
III,	35	154, 262
IV,	8	189
V,	3	157, 158
»	7, 9	108
»	11	343
VI,	10	109
»	18	244
VII,	3	133, 139
»	14, 15	53
XI,	11	155
XII,	30	139
XIII,	19	256
XIV,	19	155
XV,	31	66
XVI, XVII,	»	125
XVI,	5	224
»	17	170
XVII,	8	128
XIX,	18	149
XX,	22	189
XXI,	1	296
»	17	66
XXII,	»	344
»	2	121
»	10	272
»	11	271
XXIII,	1	158, 165

I LIVRE DES ROIS.

Chapitres.	Versets.	Pages.
I,	3	247
»	25, 39	170
»	33, 44	292
»	34	158
»	39	157, 170
II,	10	124
»	23	154
»	25, 30, 34	189
III,	3	86
»	5	71
IV,	27	334
V,	20, etc.	136
VI,	9, etc.	136
»	16	177
»	23, etc.	175
VII,	9	343
»	22	342
»	25	320
VIII,	1	108
»	4-9	49
»	30	272
»	59	95
»	63	36
IX,	3	157
X,	1, etc.	103
»	18	180
XI,	1	247
»	2	157
»	7	130
»	14	180
»	19	176
»	36	66
»	42	123
XIV,	11	51
»	15	279
»	29	275
XV,	4	66
XVI,	»	50
»	24	85
XVIII,	4	91, 103
»	21-40	51
XIX,	2	106
»	18	50, 149
XX,	10	295
XXI,	4	62
XXII,	19	86, 167
»	23	66

II LIVRE DES ROIS.			Chapitres.	Versets.	Pages.
Chapitres.	Versets.	Pages.	XXI,	7	53
I,	13	149	XXIII,	5, etc.	37, 118, 163
II,	2	122	»	8	130
»	24	127	»	11	37
III,	15	134	»	12	302
IV,	23	282			
»	27	134, 139	I LIVRE DES CHRONIQUES.		
V,	16	122	I,	28	116
VI,	31	154	III,	7	342
VIII,	7	85	IV,	18	88
»	16	46	»	21	76
»	19	66	»	43	257
IX,	13	157	XI,	3	157, 158
»	27	46	XII,	15	255
»	30	87	XIII,	6	178
»	31-36	51	XV,	34	35
»	37	87	XVI,	8	37
X,	»	29	»	11	69
»	6	189	»	22	166
XI,	»	17, 61	XXI,	12	181
»	2	63, 151	»	15, 19	149
»	3	45	»	16, 27	79
»	5, 7	36	XXII,	2, 4	343
»	10	139	»	10	53
»	12	139, 145, 158, 170	»	12	94
»	18	39	XXIII,	3, 5	58
»	19	158	»	24	57
XII,	1	45	XXIV,	1-6	58
»	3	130	XXV,	5	68
»	4	41	XXVI,	1	58
»	10	38	»	18	37
XIII,	5	121	»	26	140
»	15	41	XXVIII,	7	53
XIV,	14	41	»	9	68
XV,	12	46	XXIX,	29	275
XVI,	6	88			
XVII,	7	72	II LIVRE DES CHRONIQUES.		
»	17, etc.	60, 157	I,	9	159
XVIII,	4	130	III,	1	159
»	18	58	»	10, etc.	175
»	21	279	V,	10	49
»	26	88	VI,	13	180
XIX,	7	66	»	41, 42	80
»	14	144	VII,	5	36
»	15	178	»	6	35
»	18	265, 303			
»	19	100			

Chapitres.	Versets.	Pages.
VIII,	14	58
IX,	17	180
XIV,	3	130
»	4	37
XV,	12	189
XVI,	2	41
»	9	329
XVII,	6	130
XVIII,	»	50
»	9	295
»	13	154
»	21	66
XX,	7	71
»	29	61
XXI,	1	46
XXII,	3	37
»	6	99
»	7	166
»	9	46
»	10	63
»	11	117, 151
XXIII,	»	17, 61
»	3	180
»	4, 8	36
»	8	17
»	9	139
»	11	158, 170
»	11, 12	145
»	12	45, 139
»	17	39
XXIV,	1	45
»	7	37
»	20	67
XXV,	14	102
XXVIII,	23	102
»	25	130
XXIX,	23, etc.	157
»	26	35
XXX,	24	36
XXXI,	1	130
»	2	58
»	17	57
XXXIII,	3	130
XXXIV,	4	37
»	32	243
XXXV,	3	57
»	5	58
»	7	36
XXXVI,	22, etc.	328

ESDRAS.

Chapitres.	Versets.	Pages.
I,	1, etc.	328
»	4, 9	342
»	5	243
II,	8	303
»	36	81
»	36-39	58
»	65	68
»	69	342
III,	7	343
»	8	57
IV,	3, etc.	328
»	5, 24	337
»	6	328
»	14, 19	275
»	24	223
V,	13, etc.	328
»	14	342
»	17	275
VI,	1	223
»	2	144, 275
»	3, etc.	328
»	5	342
»	15	251, 337
VII,	1, etc.	89
»	11	231
»	18	343
»	28	298
VIII,	17	267
IX,	2	199
X,	7	231

NÉHÉMIE.

I,	2	244
II,	3	231
IV,	20	61
VII,	39	81
»	39-42	58
VIII,	18	282
X,	30	189
XI,	4	243
XII,	1	58
XIII,	23	199
»	24	88

Chapitres.	Versets.	Pages.	Chapitres.	Versets.	Pages.
IX,	3	322	IX.	21	153
»	9	163	X,	14	329
X,	9	261	»	14, 18	62
»	16	265	XI,	2	339
»	21	123	XIV,	2	329
XII,	10	64	XVI,	5	111
XIV,	2	151	XVII,	2	329
XV,	16	318	»	8	57, 331
»	20	308	»	24	342
XVI,	15	256	XVIII,	2	71
XIX,	23	142	»	10	70, 272
XX,	20	110	»	11	271
XXI,	14	48	»	42	121
»	18	273	»	43	273
XXIV,	3	62	XIX,	2	69
»	3, 21	321	»	5	342
XXVI,	5, 6	124	»	17	320
»	12	43	XXI,	3	139
»	13	163	XXII,	1	55
XXVII,	8	335	»	9	320
XXVIII,	7	258	»	28	342
»	24	342	XXIII,	5	96, 111
XXIX,	12	62	XXIV,	2	70
»	13	321	»	10	244
»	26	320	XXV,	22	169
XXXI,	6	333	XXVII,	10	94, 345
»	14, 18	321	»	16	320
»	17, 21	62	»	35, 36	339
XXXV,	10	270	XXVIII,	3	120
XXXVIII,	4	70	»	9	261
»	17	124	»	14	338
»	31, 32	163	»	27	320
XLII,	14	87	XXIX,	1	122
			»	3	338
			»	14	321
			XXXI,	13	65
			»	24	71
			XXXIII,	10	261
			»	44, 45	338
			XXXIV,	8	167
			»	16	253
			XXXV,	23	135
			XXXVI,	8	57, 331
			XXXVII,	»	316
			»	13	334
			XL,	8	144
			XLI,	6	259
			XLII,	4	270, 318
			XLIV,	24	135

PSAUMES.		
I,	1	122
»	4	273
II,	2	158, 166, 261
»	9	156
»	12	149
III,	8	244
V,	7	118
VI,	6	123
VIII,	3	94
IX,	1	68
»	9	326
»	11	68

Chapitres.	Versets.	Pages.	Chapitres.	Versets.	Pages.
XLVI,	1	68	LXXXII,	5	71
»	7	270	LXXXIII,	6	261
»	8	244	»	7	116
XLVII,	2	331	»	14	273
»	2, etc.	158	LXXXIV,	11	322
»	10	71	LXXXV,	11, 12	138
XLIX,	»	316	LXXXVII,	4	84
L,	10	322	LXXXVIII,	6	155
LII,	2	125	»	12	123
LV,	18	55	LXXXIX,	10	43
»	22	119	»	13	343
LVI,	5	64	»	21	42
LVII,	»	231	»	36, 37	133
LVIII,	8	101	»	38	158
»	11	96	»	39	139
LIX,	13	291	»	50	53
LX,	10	84	»	57	296
LXI,	3	342	XC,	5	195
LXII,	3	138	XCI,	7	322
»	10	333	»	16	38
LXIII,	2	68	XCIV,	1	165
»	5	61	»	3	108
»	8	331	»	21	64
LXVIII,	3	185	XCV,	7	338
»	17	109	XCVI,	7	122
»	31	279	XCVII,	1	344
»	34	338	»	4	270
LXXI,	8	306	»	7	302, 303
LXXII,	5, 17	133	»	8	340
»	8	84	XCIX,	1	178
»	9	138	CII,	20	329
»	11	54, 261	»	26	70
LXXIII,	1	344	CIII,	15	151
LXXIV,	8	166	»	16	66
»	9	47, 48	CIV,	2, 3	271
»	16	70	»	16	343
LXXV,	9	111	»	29	273
LXXVI,	6	110	»	35	135
»	13	261	CV,	1	37
LXXVII,	19	270	»	4	69
LXXVIII,	16	74	»	40	72
»	24	72	CVI,	17	125
»	49	180	»	26	154
»	58	130	»	44	329
LXXIX,	3	338	CVII,	29, 30	333
»	10	270	CVIII,	10	84
LXXXI,	2	178	CIX,	30	306
»	6	318	CX,	1	180
LXXXII,	3	62	»	2	326

Chapitres.	Versets.	Pages.
CX,	13, 17	325
CXI,	8	55
»	9	169
CXIII,	27	175
CXIV,	3	261
»	6	304
»	8	74
CXV,	2	270
»	15	324
»	17	123
CXVI,	13	111
CXIX,	54	96
CXX,	»	319
CXXI,	1	266
»	4	135
CXXVI,	2	306
CXXVIII,	4	280
CXXX,	7	169
CXXXII,	1	80
CXXXIII,	3	343
CXXXVII,	3	280
»	3, 4	253
»	6	254
CXLI,	2	253
CXLIV,	15	306
CXLV,	20	71
CXLVI,	9	62
CXLVII,	9	96
CXLIX,	5	272

LIVRE DES PROVERBES.

III,	19	70
»	24	98
VI,	3	280
VIII,	15	57
»	29	70
XI,	18	99
XV,	8	47
XVII,	5	321
»	12	128
XIX,	12	265
XX,	2	265
»	25	59
XXI,	1	249
XXVIII,	1	265
»	15	128
XXX,	30	265

ECCLÉSIASTE.

Chapitres.	Versets.	Pages.
II,	8	68
III,	9	243
V,	2	86
VI,	3	269
VII,	8	322
XII,	9	124

CANTIQUE DES CANTIQUES.

I,	17	343
II,	1, 2	108
III,	5, 6	155, 137
VIII,	6	137

ÉSAÏE.

I,	1	135
»	11	47
»	13, 14	136
»	17	62
»	17, 23	321
II,	3	165
»	4	54
»	6	82
III,	16	340
»	21, 24	87
V,	11, 12	306
»	17	268
»	24	273
»	29	265
VI,	3	244, 345
»	9	141
»	10	50
VIII,	12	26
IX,	9, 11	85
X,	20	258
»	34	343
XI,	6	258, 268
»	16	259
»	17	262
XII,	4	37
XIII,	10	36, 163
XIV,	9	123
»	12	163
»	12, etc.	254
»	16	322

Chapitres.	Versets.	Pages.
IX,	1	137
»	20	316
»	25	84
X,	3	117
XI,	9	268
XII,	5	255
XIII,	13	111
»	16	122
»	27	264
»	28	258
XIV,	2	245
XV,	1	107
XVII,	4	296
»	26	243
XVIII,	13	313
XIX,	13	302
XXII,	3	62
»	9	346
»	19	260
»	24	283
»	28	273
XXIII,	3	259
»	13	272
»	20	141
XXIV,	6	253
XXV,	12	276
»	15	111
»	24	84
»	38	265
XXVII,	9	163
XXVIII,	9	139
»	24	141
XXXI,	35	70
»	36	133
XXXII,	8	134, 139
»	12	248
»	18	244
»	29	302
XXXIII,	9	245
»	17	54
»	20	133
XXXVI,	23	144
»	30	269
XL,	4	262
XLII,	4, 7	134
»	5	154
»	7	139
XLIV,	26	122
XLVI,	10	334

Chapitres.	Versets.	Pages.
XLVI,	18	244
XLVII,	4	84
XLIX,	11	62
»	36	320
L,	4	69
»	8, 9, etc.	276
»	35	163
LI,	1, etc.	276
»	32	327
LII,	5	262
»	24	38

LAMENTATIONS DE JÉRÉMIE.

I,	1	136
»	10	82
II,	5	340
»	6	282
»	9, 10	144
III,	10	128, 265
»	28	138
»	41	61
IV,	21	111
V,	7	65
VI,	1	135

ÉZÉCHIEL.

I,	24, 25	256
III,	17	139
IV,	2	171
VI,	4, 6	37
»	13	265
VIII,	16	118
IX,	4, 6	137
»	8	259
X,	5	256, 338
XII,	2	50
XIV,	1	282
XVI,	25, etc.	130
XVIII,	2, 65	65
»	18	154
XX,	1	282
XXI,	4	296
»	32	346
XXII,	10	87
»	17, etc.	135

NAHUM.		
Chapitres.	Versets.	Pages.
I,	2	164, 346
»	2, 3	190
»	4	151
»	11	153
II,	5	296

HABACUC.		
Chapitres.	Versets.	Pages.
I,	6	258
»	8	268
II,	1	139
»	16	111
»	13	244
»	19	117
III,	3	166
»	6	329

SOPHONIE.		
Chapitres.	Versets.	Pages.
I,	5	302
»	8	272
»	10	172
II,	7	259
III,	3	268

AGGÉE.		
Chapitres.	Versets.	Pages.
I,	1	251
II,	23	283
III,	1	251

ZACHARIE.		
Chapitres.	Versets.	Pages.
I,	1, 16	251
»	8	86
II,	7	276
»	15	141
III,	4	167
IV,	9	141
V,	1	144
VI,	11	139
»	15	141
VII,	3	262
»	10	321
VIII,	17	90
»	19	262
XI,	1	136
XIV,	2	259
»	3	61
»	9	100

MALACHIE.		
Chapitres.	Versets.	Pages.
II,	17	48, 270
IV,	5	334

NOUVEAU TESTAMENT.

ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU.		
Chapitres.	Versets.	Pages.
I,	16	166
II,	4	166
III,	9	1
V,	17	34
»	53	155
VI,	8, 32	95
»	28	108
VII,	15	268
VIII,	11	110
IX,	10, 11	110
X,	19	134
XI,	7	279
»	23	254
»	30	344
XII,	20	279
XIII,	13	49
XIV,	7	297
XV,	6	40
XVI,	16	166
»	17	64
XVIII,	10	167
XX,	22	111
XXI,	16	94
XXII,	30	79
»	32	165
»	36	34

Chapitres.	Versets.	Pages.
XXII,	37	71
XXIII,	16	155
»	32	125
»	35	35, 135
XXIV,	23	166
»	29	36
»	36	79
XXV,	31, 41	305
XXVI,	29	110, 111
»	63	154
XXVIII,	1	342

ÉVANGILE SELON SAINT MARC.

II,	15	110
IV,	12	49
VI,	23	297
VII,	13	40
IX,	40	166
X,	38	111
XIII,	27	342
XVI,	2	55, 342

ÉVANGILE SELON SAINT LUC.

I,	5	81
»	5, 9	58
»	15	115
»	68	169
II,	26	166
IV,	17, 19	144
VII,	24	279
»	36	110
VIII,	10	49
»	23	111
X,	3	268
»	15	254
XI,	26	305
»	47-51	135
»	51	67
XII,	27	108
XIV,	15	110
XV,	22	283
»	25	34
XVI,	21	51
XXII,	30	111
XXIII,	28	340

Chapitres.	Versets.	Pages.
XXIII,	43	124

ÉVANGILE SELON SAINT JEAN.

I,	17	34
II,	19	26, 27
IV,	20	22
VI,	31, etc.	72
»	40	99
VIII,	7	189
»	39	161
X,	12	268
»	22	106
»	23	136
XI,	24	124
»	31	342
XIII,	35	71
XVII,	24	99
XVIII,	1	127
»	11	111
XX,	1	55
»	11	342

ACTES DES APOSTRES.

I,	8	342
II,	5	76
III,	11	136
»	13	165
IV,	26	166
V,	12	136
VII,	30, 38	34
»	32	165
»	58	189
X,	13	244
XIII,	47	342
XV,	20	34
»	21	282
XVIII,	18	59
XX,	22	134, 139
»	29	268
XXI,	24	115
»	26	59

ÉPÎTRE AUX ROMAINS.

I,	18	190
----	----	-----

Chapitres.	Versets.	Pages.
I,	26	96
III,	3	40
IV,	16	161
»	23	73
VIII,	32	73
IX,	6	40
X,	18	342
XI,	1	243
»	24	96
XII,	9	44
XIII,	4	199
»	11	33
XV,	4	99

I ÉPITRE AUX CORINTHIENS.

III,	14	303
VIII,	4	265
X,	10	181
»	13	50
XIII,	13	71

II ÉPITRE AUX CORINTHIENS.

I,	23	154
XII,	9	62

ÉPITRE AUX GALATES.

I,	4	73
»	16	64
II,	20	73
»	21	40
IV,	21, 24	34

ÉPITRE AUX ÉPHÉSIENS.

II,	3	96
VI.	12	64

ÉPITRE AUX PHILIPPIENS.

II,	15	66
III,	5	243

I ÉPITRE AUX TRESSALONIENS.

Chapitres.	Versets.	Pages.
I,	9	78

I ÉPITRE A TIMOTHÉE.

I,	5	44
II,	6	73
»	8	61

II ÉPITRE A TIMOTHÉE.

II,	10	124
IV,	17	265

ÉPITRE A TITE.

II,	14	73
-----	----	----

ÉPITRE AUX HÉBREUX.

I,	7	271
»	10	71
»	14	167
II,	14	64
III,	13	158
VI,	13	62
IX,	3	42
»	12	169
»	19	77
XI,	3	326
»	10, 16	110
»	32	143
XII,	22	110
XIII,	14	110

ÉPITRE DE SAINT JACQUES.

I,	27	62
II,	2	283
»	17	44
»	19	305
IV,	6	98

I ÉPITRE DE SAINT PIERRE.

Chapitres.	Versets.	Pages.
I,	11	134, 139
IV,	19	50
V,	5	98

II ÉPITRE DE SAINT PIERRE.

III,	10	70
------	----	----

I ÉPITRE DE SAINT JEAN.

I,	1	99
IV,	8	71

ÉPITRE DE SAINT JUDE.

Chapitres.	Versets.	Pages.
	6	305
	10	96

APOCALYPSE.

I,	4	167
»	8	304
III,	12	110, 137
V,	5	265
VIII,	4	253
XVII,	6	184
XX,	9	110
XXI,	2	137
»	2, 10	110
»	24	138

FIN DE L'INDEX DES TEXTES.

TABLE

DES MATIÈRES.

- Aaron, 39.
Abdias, intendant d'Achab, 103.
Abia (famille d'), 81.
Abigaïl, père d'Esther, 248.
Abimélec, roi de Guérard, 86.
Abiron, adversaire de Moïse, 125, 308.
Ablutions, 56.
Abner, 43, 50, 82, 97, 133, 166, 174, 178, 186.
Abraham, 45, 62, 86, 111, 161, 301.
Absalon, fils de David, 125, 127, 170.
Absalon, tragédie, 11.
Abstinences, 200.
Académie française (Sentiments de l'), 72.
Achab, 50, 62, 91, 103.
« Achab détruit », 187.
Achaz, roi de Juda, 102.
Achiachar, personnage du livre de Tobie, 208.
Achior, personnage du livre de Judith, 206.
Achitophel, complice d'Absalon, 125.
Adam, 301.
Additions (les) au livre d'Esther, 219, 220, 215, 221, 223, 232, 263, 264,
294, 295, 301, 315, 320, 329.
Addition scénique postérieure à Racine, 23.
Adonija, usurpateur sous Salomon, 170.
Adoption, 248.
Adoption de Moïse, 176.
Adoration, 22, 97.
Adultère, 264.
Agag, 257.
Age de Joas, 45.
— de Joad, 38.
— de Mardochée, 224.
— d'Esther, 224, 248.

- Aggée, prophète, 219, 251, 276, 337.
 Agneau, 268.
 Agrippine, comparée à Athalie, 32.
 Ailes, 256.
 « Aile du Seigneur », 57.
 Alexandre, 45, 228, 247, 276, 283.
 Aleph, 226.
 Allégorie, 195.
 Aimé-Martin, cité, 8, 10.
 Amalec, 201, 234, 257, 281, 312.
 Aman, 201, 202, 203, 208, 211, 223, 230, 236, 257, 260, 288, 290, 312, 313, 329.
 Aman, se prosternant, 333.
 Aman, Macédonien, 222.
 Amatsia, roi de Juda, 41, 102.
 Ambroise, cité, 27, 28.
 Ame, 335.
 Amestris, 229.
 Ammien-Marcellin, cité, 213, 227, 247.
 Amour de Dieu, 71.
 Amour maternel, 345.
 Annales des rois d'Orient, 218.
 Anathème, 112.
 Andromaque, tragédie, 5.
 « Anéantir Dieu », 40.
 Anges, 71, 78, 167, 181, 256, 271, 304.
 Animaux, 124.
 Année, 163.
 Antiochus-Épiphanes, 48, 62, 106, 109, 166.
 Antiochus, tragédie, 11.
 Aparté de Josabeth, 93.
 — d'Esther, 324.
 Apis, idole, 129.
 Aquilon, 320.
 Arabie, 84.
 « Arbitre des combats », 152.
 Arbre, 339.
 Arc, 339.
 Arc de Titus, 24, 35.
 Arche, 21, 48, 49, 172, 177.
 Arnaud, 44.
 Artaban, officier de Xercès, 233.
 Artaxerce-Longuemain, 222, 223, 224, 247, 251.
 Asaph, 166.
 Assuérus, 222, 223, 225, 230.

- Astarté, 118.
 Astrologie, 163.
 Astyages, roi des Mèdes, 222, 327.
 Athalie, 31, 40, 76, 85, 166, 186.
 Athalie, tragédie, 5, 6, 7, 12.
 Atossa, sœur de Cambyse, 328.
 Attente du Messie, 54, 138, 194, 195, 264.
 Augures, 305.
 Augustin, cité, 27, 304.
 Autel, 21, 35, 174.
 Autorité de Mardochee sur Esther, 200.
 Avènement de Jéhu, 129.
 — de Darius, 275.
 Aveux de Mathan, 118.
 Avorton, 269.
 Aza, roi de Juda, 37, 41.
 Azaël, roi de Syrie, 85, 157.
 Azarias, 131.
- Baal, 37, 51, 118, 302.
 Babylone, 244, 327.
 — (siège de), 276.
 Baiser, 149.
 « Baiser la poussière », 138.
 Bajazet, tragédie, 5.
 Balaam, 257.
 Balance, 333.
 Balbec, 84.
 Banquet, image des joies célestes, 110.
 Banquet d'Esther, 203.
 Barachie, grand prêtre, 67.
 Barnabas, Juif, 279.
 Basnage, cité, 197.
 Batsébah, 125.
 Baumgarten (Michel), cité, 226.
 Bayle, cité, 41.
 Beauté d'Esther, 294.
 Belzatsar, roi de Babylone, 246, 334.
 Benjamin (tribu de), 152, 243.
 Bérénice, tragédie, 44, 87.
 Bethel, 64.
 Bible, 10, 11.
 Bible protestante et catholique, 12.
 Bible de 1682, 197.

- Bible de Port-Royal, 236.
 Bible hébraïque moderne, 325.
 Bigthan, 201.
 Blasphème, 98.
 Blaz de Bury (madame), citée, 6.
 Boileau, cité, 7, 43, 116, 339.
 Bon Samaritain (le), parabole, 127.
 Bonté de Dieu, 96.
 Booz, 57.
 Borée (le), 320.
 Bossuet, cité, 334.
 Bouillon (madame de), citée, 4.
 « Bouts de l'univers (les) », 342.
 Boyer, poète tragique, 11.
 « Bras de Dieu (le) », 63.
 « Bras foudroyant », 280.
 Brebis, 267.
 Britannicus, tragédie, 5, 116.
 Brutus, comparé à Joad, 32.
- Caftan, 292.
 Caïn, 47.
 « Calme (le) et la tempête », 333.
 Calmet, cité, 11.
 Cambyse, roi de Perse, 198, 222, 247, 251, 267, 328.
 Candaule, 246.
 Candélabre, 21, 24.
 Capernaüm, 254.
 Captivité de Babylone, 13, 34, 58, 136, 194, 195, 267, 289, 319, 326.
 — Note de Racine, 136.
 Carmel, 51, 106, 266.
 Cèdres, 85, 136, 336, 339.
 Cédron, 127.
 Célibat, 146.
 « Celui qu'il envoie », 186.
 Césarée, 254.
 Chair, 64.
 « Chaire empestée », 122.
 Chaldéens, 276.
 Champollion, cité, 226.
 Chant, 134.
 Chardin, cité, 212, 233, 288.
 Charité, 82.
 « Chercher Dieu », 68.

- Chérubins, 21, 48, 175.
Cheval, 291, 292.
Chevaux du soleil, 37.
Chiens, 51, 87.
Chœurs d'Athalie et d'Esther, 7, 69.
— des jeunes filles dans le temple, 67.
Chroniques (livres des), 15, 16, 17, 19.
Chronologie, 45, 53, 228.
Chrysostome, cité, 304.
Cicéron, cité, 28, 230.
Cid (le), tragédie, 5, 73.
Cidaris, 291.
Ciel, Cieux, 44, 64, 135, 138, 255, 258.
« Cieux (les) et la Terre », 324, 326.
« Cieux (les) s'abaissant », 344.
Cilice, 256.
Cinna, tragédie, 5.
Cisleu (mois de), 244.
Citadelle de Sion, 108.
Cité permanente, 110.
Clôture des femmes, 243.
Colère de Dieu, 296.
Colère du roi, 300.
« Comblér la mesure », 125.
Commandement (le 4^e), 65.
Communications d'Esther et de Mardochée, 200.
Concile de Trente, 223.
Condé (le prince de), 4.
« Confondre », formule d'anathème, 112.
« Contempler Dieu », 99.
Contraste de Joad et d'Abner, 43, 82, 174.
Conversions au judaïsme, 206.
Coras, cité, 4.
Corneille, cité, 5, 6, 7.
Costume du grand prêtre, 56.
Coupe, 111.
Cour, 288.
Couronnement, 157.
« Crains (je) Dieu », 46.
Créateur, 321.
« Cri montant jusqu'à Dieu », 245.
Croix, 284.
Clésias, cité, 216.
Cunéiformes (inscriptions), 226.
Cyrus, roi de Perse, 25, 138, 166, 222, 223, 248, 267, 327, 328, 342.

- Dagon, idole, 172.
 Damas, 84.
 Daniel, 136.
 Darius le Mède, 222.
 Darius, fils d'Hystaspe, roi de Perse, 205, 222, 223, 224, 228, 251, 267, 284, 289, 329, 331, 336.
 Date du règne d'Athalie, 37.
 — du règne de Xercès, 227.
 — du retour de la captivité, 328.
 Dates du livre d'Esther, 199.
 Dathan, 125, 308.
 David, 13, 14, 16, 34, 41, 57, 67, 84, 133, 154, 157, 224, 244.
 Débora, 61, 71.
 Débora, tragédie, 11.
 Décalogue, 34.
 Décapitation, 189.
 Décor, 19, 24.
 Dédicace du temple, 64.
 Défense de paraître devant les rois de Perse, 260.
 Deltour (M^r F.), cité, 4, 44.
 Démarate, roi de Sparte, 230, 292.
 Démons, 304, 305.
 « Dents (les) agacées », 65.
 Dépouilles dans le temple, 139.
 Deshoulières (madame), citée, 4.
 Desvignolles, cité, 36.
 Détourner un présage, 101.
 « Devant le Seigneur », 75.
 Dévouement d'Esther, 262.
 De Wette, cité, 216.
 Diadème, 139.
 « Dieu se retirant de nous », 47.
 « Dieu jaloux », 164.
 « Dieu de Jacob », 165.
 « Dieu des armées », 244.
 Dieu non mentionné dans le livre d'Esther, 219.
 Dieu vivant, 78, 154, 296.
 Dieux étrangers, 272.
 Dix (les) fils d'Aman, 213, 285, 313.
 Doeg, adversaire de David, 125.
 Droit de la guerre, 281.
 Duché, cité, 11.
 Dulignon, cité, 197.
 Dupin (Ellies), cité, 11.
 Dysenterie, 149.

- Eau, 338.
 Ecbatane, 244.
 Ecclésiaste, 219.
 Éclairs, 270, 296.
 Écoles des prophètes, 134.
 Écrire la loi, 97.
 Éden, 196.
 Édît sur l'autorité conjugale, 198.
 — de proscription des Juifs, 201.
 — pour le salut des Juifs, 204.
 — de la restauration, 328.
 Édits d'Assuérus, 206.
 Éditions de 1691, de 1728, de 1736, d'Athalie, 23.
 Édomites, 83.
 Église (l'), note de Racine, 137.
 Égypte, 49, 247.
 Égyptiens, 83.
 Éléazar, fils d'Aaron, 39, 58, 81.
 Éléments (les), 70.
 « Élevé jusqu'au ciel », 254.
 Éliacin, 58, 76.
 Élie, prophète, 49, 51, 52, 106.
 Éliphas (vision d'), 66, 245.
 Élisée, prophète, 49, 52, 85, 134.
 Éloges de Mardochée, 210.
 Élohim, nom de Dieu, 325.
 Encens, 100, 136, 137.
 « Enfants (par la bouche des) », 94.
 Enfant (l') Prodigue, parabole, 196.
 Enfers, 123, 254, 308, 316.
 « Enivrée de sang », 184.
 Épha, 76.
 Éphod, 56, 102, 185.
 Époux, désignation de Dieu, 264.
 Esclavage, 279.
 Esdras, 19, 267.
 Espérances messianiques, 54, 104.
 Esprit d'imprudenc e et d'erreur, 66, 104.
 Esther, 197, 204, 206, 218, 223, 232, 234, 304, 331, 336.
 Esther, tragédie, 4, 42, 44, 203.
 Éternel, 94, 325.
 Éternel (l') des armées, 152.
 « Éternel (l') descendit », 272.
 Éternité, 345.
 hiopie, 227.

- Étienne, 189.
 Étoiles, 163.
 Étrangers, 83.
 Eucharistie, 73.
 Eunuques, 211.
 Euripide, 27.
 Eusèbe, cité, 276.
 Exemple de Joram et d'Ochozias, cité à Joas, 148.
 Exposition des enfants, 62.
 Exterminateur, 181.
 Extraction d'Esther, 324.
 Ezéchias, 36, 196.
 Ezéchiel, 19, 118, 136, 196.
- Fables de Jotham et de Nathan, 196.
 « Faire trembler la terre », 322.
 Familles, 279.
 Fard, 87.
 « Fatiguer l'Éternel », 48.
 « Festin d'Esther », 250.
 Festins, 211.
 Fête des Expiations, 22.
 — d'Assuérus, 198.
 « Fêtes de Dieu sur la terre », 165.
 « Fidèle (Dieu) », 50, 129.
 « Fille de David », 176.
 Filles de Jérusalem, 340.
 Fils, 113.
 Flambeau d'Israël, 63.
 Flèches, 338.
 Fleurs, 151.
 Foi (la), 161.
 Fondements de la terre, 70.
 Fortune, 97.
 Fosse, 308.
 Foudre, 338.
 Frère, 294.
 Froment, 273.
 Fumée, 185.
- Gad, prophète, 275.
 Galba, empereur, 284.
 Galeries du temple, 21, 23.

- Gange (le), 247.
 Gédéon, juge d'Israël, 102, 185.
 Généalogie d'Esther, 224.
 Généalogies juives, 89, 224.
 Genèse, 325.
 Genezareth (lac de), 254.
 Gentils (les), note de Racine, 138.
 Genuflexion, 149.
 Geoffroy, cité, 8, 9, 10, 30, 345.
 Glaive de David, 145.
 Goliath, 145, 306.
 « Grâce (trouver) devant vos yeux », 298.
 Graduels (Psaumes), 319.
 « Grand Dieu ! », 87, 330.
 Grand prêtre, 38, 58.
 Grotfend, cité, 225.
 Grotius, cité, 32.
 Guerre (horreurs de la), 308.
 Guerre des Perses contre les Scythes, 331.
- Hacan, contemporain de Josué, 213.
 Hadad, réfugié en Égypte, 176.
 Harbona, officier d'Assuérus, 335.
 Hatach, officier d'Assuérus, 212.
 Hauts lieux, 46.
 Hazaria, grand prêtre, 38.
 Hébreu (texte), 17.
 Hégai, officier d'Assuérus, 200, 212, 249.
 Héli, juge d'Israël, 39.
 Hellespont, 229, 247, 312.
 Héman (les filles d'), 68.
 Héraclius, tragédie, 5.
 Herbe, 66.
 Hérité du mal, 64, 269.
 Héritage de Dieu, 261.
 Hermotime, officier de Xercès, 212.
 Hérode, 19.
 Hérode, tragédie, 11.
 Hérode-Antipas, 297.
 Hérodote, cité, 198, 203, 204, 212, 213, 225, 227, 228, 229, 230, 233,
 246, 247, 260, 275, 283, 285, 292, 295, 327, 331.
 Héropolitain (golfe), 73.
 Heure assignée à Abner, 105.
 Heure (la troisième), 75.

- Heures, 55.
 Hiéroglyphes, 226.
 Hilaire de Poitiers, cité, 305.
 Hilkija, grand prêtre, 38.
 Hiram, roi de Tyr, 20.
 Hobed-Édom, gardien de l'Arche, 109.
 Holocauste, 47, 146, 314.
 Homère, 185.
 Homicide, 98.
 Homme (l') selon le cœur de Dieu, 42.
 Homri, roi d'Israël, 37, 85.
 Honneurs conférés à Mardochée, 291.
 Hor ou Horus, roi d'Égypte, 78.
 Horaces (les), tragédie, 5.
 Horeb (mont), 34.
 Horreur, 245.
 Hôte, 83.
 Hotniel, juge d'Israël, 121.
 Hozias, roi de Juda, 170.
 Huile, 145, 157.
 « Hurlements », 118.
 Hypochondrie, 318.
- Iddo, 267.
 Idolâtrie, 41, 51, 81, 82, 88, 103, 104, 187, 194, 325.
 Idoles, 117, 149, 219, 264, 272, 304.
 Ignorance des miracles, chez Abner, 50.
 Illusion d'Athalie, 104.
 Imitation, 7.
 Immortalité, 124, 339.
 Impie, 109, 306, 307.
 Impôts, 250.
 Imprécations, 51, 315.
 Indes (les), 227, 247.
 Instruments de musique, 22, 34.
 Intaphernes, satrape, 213.
 Interdit (loi de l'), 281.
 Iphigénie, tragédie, 5, 245.
 Isaac, 162,
 Ismaël, 116.
 Israël, 216.
 Ironie d'Abner contre Athalie, 97.
 Ithamar, fils d'Aaron, 39, 58, 81.

- Jacob, 59, 64, 86, 165.
Jahel, 132.
« Jaloux (le Dieu) », 164.
Jean, le Baptiste, 279.
Jéchonias, roi de Juda, 136.
Jéhojakim, roi de Juda, 136, 269.
Jéhova, nom de Dieu, 37, 94, 100, 325, 326.
« Jéhova, combattant pour les fidèles », 61.
Jéhu, roi d'Israël, 46, 103, 128, 129, 157.
« J'entends », aveu d'Athalie, 99.
Jephté, juge d'Israël, 67, 146.
Jephté, tragédie, 11.
Jérémie, 269.
Jéricho (prise de), 171.
Jéricho (désert de), 127.
Jéroboam, roi d'Israël, 13, 129.
Jérôme, cité, 13, 221.
Jérusalem, 20, 108, 214, 243.
« Jérusalem homicide », 135.
« Je suis Celui qui suis », 325.
Jeûnes, 47, 200, 208, 262.
Jézabel, 25, 37, 42, 51, 62, 91, 103, 106.
Jizréhel, 62.
Joad, 5, 6, 24, 26, 29, 31, 32, 43, 50, 82, 127, 166, 174, 177, 178.
Joas, roi de Juda, 148, 151, 157, 166.
Job, 219, 320.
Joie, 245.
Jonas, prophète, 196, 208.
Jonathas, tragédie, 11.
Joram, roi de Juda, 46, 148, 149.
Josabeth, 39, 59, 114, 139.
Josaphat, roi de Juda, 45, 71.
Joseph, fils de Jacob, 46, 86, 180, 283, 291.
Josèphe (Flave), l'historien juif, 13, 17, 19, 20, 28, 36, 61, 78, 85, 103, 106, 127, 145, 146, 216, 219, 222, 248, 250, 260, 279, 327.
Josias, roi de Juda, 36, 37, 194, 302.
Josué, 49, 71, 171.
Jotham, 196.
Joug, 344.
Jour, 55.
Jourdain, 171, 254.
Juda (tribu de), 152, 243.
Juda (royaume de), 47, 128, 194.
Judith (livre de), 12, 196, 206, 214, 215, 216.
Judith, tragédie, 11.

Jugement de Dieu, 326.

Juif (usage du nom de), 88.

Juifs, désignés à la troisième personne, 216.

Julien, cité, 186.

Justin, père de l'Église, cité, 304.

Justin, l'historien, cité, 212, 284.

Kadès, 73.

Kédron, 20.

Kis, 224.

La Bruyère, cité, 7.

La Harpe, cité, 7, 8, 10, 18, 30, 48, 73, 117, 343.

Lamy (Bernard), cité, 11.

Lapidation, 189.

Larmes, 318.

Lassen, cité, 226, 233.

Laurent, martyr, 26, 28.

Lazare, 51, 111, 196.

Leclerc (Jean), cité, 195.

Léon de Juda, cité, 19, 265.

Léonidas, 285.

Léopards, 258.

Lettres de Mardochée aux Satrapes, 206.

Lettres inédites de Jean Racine et de Louis Racine, précédées de la vie de Jean Racine, par leur petit-fils, l'abbé A. de la Roque, 9, 10.

« Lève-toi », 244.

Lévi (tribu de), 57, 154, 177.

Lévite (sainteté inférieure du), 71.

Lévites, 17, 60, 61.

Liban, 343.

Libérateur, 121.

Lieu saint, 21, 135.

Lieu très-saint, 21, 22, 42, 177, 178.

Lin, 76.

Lion, 127.

Lis, 107.

Livres de Moïse, 219.

— de Samuel, 12.

— des Rois, 12, 13, 16, 17.

— des Chroniques, 15.

— d'Esdras, 215.

— de Néhémie, 215.

— d'Esther, 195, 197, 214, 215, 218, 219.

- Loi (la), 33, 70, 97, 148.
Loi (livre de la), 145.
Loi des Mèdes et des Perses, 205.
Longue vie de Joad, 38.
Louis XIV, 4.
Loups, 267.
Lumière, 70, 138, 271.
Luneau, cité, 8.
Luther, cité, 231.
Lyrique (poésie) de Racine, 7.
- Macédonien (Aman), 329.
Machabées (livres des), 209, 216.
Machabées (les), 216.
Machabées (les), tragédie, 11.
Machines de guerre, 170.
Mages, 212, 276.
Magiciens, 163.
Mahomet, tragédie, 162.
Maïmonide, cité, 197.
Main de Dieu, 63.
Mains levées, 61.
Maison de Dieu, 64.
Malée, Carthaginois, 284.
Malherbe, 8.
Manne, 72.
Manuscrits de Racine, 10, 26.
Marbres, 343.
« Marcher », 68.
Mardochée, 149, 197, 199, 216, 218, 230, 232, 277, 304, 331, 336.
Mardonius, 212.
Mariage, 164.
Mariage d'Esther, 199, 200.
Marianne, tragédie, 11.
Marmontel, cité, 7, 8.
Marthe, 124.
Massacres obtenus par Aman, 214.
Mathan, 14, 16, 24, 25, 39, 76, 85, 115, 118, 121.
« Maudire Dieu », 98.
Mauvais (le) Riche, 51, 111, 196.
« Méchant », 122.
Mélite, tragi-comédie, 6.
Mensonge, désignation des idoles, 117.
Mer (la), 43, 307.

- « Mer (la) fuit », 261.
 Mer Méditerranée, 84.
 Mer Morte, 171.
 Mer Rouge, 84, 261.
 Merom (lac), 254.
 Message d'Athalie porté par Mathan, 114.
 Meurtre de Zacharie, 159.
 Michée, prophète, 67, 86, 295.
 Midi, 55.
 Mille, 322.
 Miracles, 9, 49, 173, 215.
 Miséricorde, 48.
 Mithridate, tragédie, 5, 187.
 Mnevis, idole, 129.
 Mœurs du livre d'Esther, 209, 210.
 Mois, 163.
 Moïse, 21, 27, 37, 38, 49, 51, 59, 77, 107, 125, 161, 162, 171, 197, 213, 325.
 Moïse, tragédie, 41.
 « Moitié du royaume », 296.
 Moriija, 20, 159.
 Mort, 308, 316.
 Mort (la) de Pompée, tragédie, 5.
 Mouvement de pitié d'Athalie, 96.
 — — d'Assuérus, 230.
 Mulet, 292.
 Murailles de Babylone, 327.
 Musique, 134, 318.
- Nabal, confident de Mathan, 113, 116, 118.
 Naboth, victime de Jézabel, 42, 46, 50, 62.
 Nabuchodonozor, 13.
 Nadal (l'abbé), cité, 8, 9, 11.
 Nathan, prophète, 41, 53, 133, 158, 196, 275.
 Nature, 96.
 Nazaréat (vœu du), 115.
 Néant, 262.
 Nébucadnetzar, 13, 19, 254, 322, 334, 338.
 Nettanmélec, 37.
 Nevers (duc de), 4.
 « Neveux », 291.
 Nicanor, général de Démétrius, 216.
 Nicomède, tragédie, 5.
 Nitocris, reine de Babylone, 327.

- Noé, 301.
 Nom de Dieu, 37, 154, 325.
 « Nom des Hébreux », 239.
 Nord, 163.
 Notion de Dieu, 323.
 Nouvelle Jérusalem, 137.
- Obélisques, 21, 37.
 Ochosias, 13, 37, 46, 103, 148, 149.
 Offres d'Athalie à Joas, 101.
 « Offrir à Dieu », 57.
 Oint, 166.
 Oint de l'Éternel, 158.
 Olivet (d'), cité, 8, 9.
 « Ombre (à l') de ses ailes », 331.
 Onction des rois, 157.
 Or, 135, 342.
 Oracles (faux), 305.
 « Oreilles qui n'entendent point », 304.
 Organisation des Hébreux, 89.
 Orgueil, 98, 290.
 Origène, cité, 304.
 Ornaments de tête, 268.
 Orphelins, 62, 321.
 Osée, prophète, 196.
 Otanes, satrape, 292.
 « Où est-il, ce Dieu » ? 270.
 Ours, 127.
 Ourse (constellation de l'), 163.
 « Ouvrage (l') de leurs mains », 303.
- Paille, 272.
 « Pain du ciel », 72.
 Pains de proposition, 35, 36.
 Paix, 54, 308, 319.
 Palestine, 84.
 Palmyre, 53, 84.
 Panéas, 254.
 Pâque, 35.
 « Par les bêtes des champs », formule de serment, 155.
 Parabole du Mauvais Riche, 111, 196.
 Paraboles, 196.

- Parenté d'Esther et de Mardochée, 248.
 Parfums, 42, 86, 87, 136, 253.
 Parthes, 247.
 Parvis, 21, 22, 78.
 Passage de la mer Rouge, 66, 73, 78, 131, 272.
 Passage du Jourdain sous Josué, 171.
 Paul (saint), 59, 62, 115, 134.
 Pauvres, 110, 320.
 Pectoral (le), 56.
 Pella, 276.
 Pentateuque, 34, 97, 98, 120.
 Pentecôte, 33, 35, 36, 60, 68, 76, 131.
 Perdiceas, officier d'Alexandre, 283.
 « Père des orphelins », 62.
 Père des pauvres, éloge de Job, 320.
 Perpétuité, 133, 263.
 Perret-Gentil (le Professeur), cité, 13.
 Persécutions, 91, 305.
 Persépolis, 226, 288.
 Perspective scénique, 180.
 « Peuple saint », 35.
 Peuple juif, esclave, 341.
 Pharaon, 27, 78, 283.
 Phèdre, tragédie, 3, 4, 59, 329.
 Philippe, tétrarque de Galilée, 254.
 Philistins, 84.
 Phinées, grand prêtre, 39.
 Pieds nus, 56.
 Pierre (saint), 134, 244.
 Pierre (la) et le bois, 264.
 Pithius, victime de Xercès, 229.
 Planète de Vénus, 163.
 Pleurer aux tombeaux, 342.
 Plomb, 135.
 Plutarque, cité, 233, 246, 260, 285, 292, 295.
 Points cardinaux, 320.
 Points-voyelles, 13.
 Polyeucte, tragédie, 5, 7, 88.
 Polygamie, 103.
 Port-Royal, 4, 7, 27, 44, 73, 82, 244, 248.
 Porte du roi, sens du terme, 279, 287, 288.
 Portes du temple, 20, 23.
 Portique de Salomon, 136.
 Poudre, 295.
 Poussière, 138, 256, 272.

Pradon, cité, 4.
 Premiers mots de la Genèse, 326.
 Prêtres, terme impropre, 58.
 Prière de Josabeth, 93.
 — d'Esther, 324.
 Proie, 179.
 Prophètes, 7, 15, 42, 48, 91, 103, 318.
 Prophétie (ministère de), 133, 139, 193.
 Prophétie de Joad, 8, 9, 25, 141, 186, 264.
 Propitiation (fête de la), 177.
 Propitiatoire, 49.
 Proscription par les Juifs, 203, 206.
 Prosternement devant les rois de Perse, 233.
 Providence, 93.
 Provinces (les 127), 198, 202, 205, 227.
 Prudence, 26, 27.
 Psamménite, roi d'Égypte, 328.
 Psaume de Moïse, 323.
 Psaumes, 7, 10, 12, 15.
 — graduels, 135.
 Purim (fête des), 207, 215, 216, 284, 337.

Quinte-Curce, cité, 291, 295.

Rabbins, 19, 146.
 — opposés au livre d'Esther, 215.
 « Racheté du tombeau », 169.
 Racine (Louis), cité, 8, 9, 10, 30, 306.
 « Rassasié de jours », 38.
 Rébecca, mère de Jacob, 165.
 Reconstruction du temple, 337.
 Refus de Mardochée de se prosterner, 201.
 Regard de Dieu, 329.
 Rendez-vous assigné à Abner par Joad, 105.
 Rendre gloire, 122.
 Repas des Perses, 227, 230.
 Répétitions de la poésie hébraïque, 346.
 Réphidim, 73.
 Réponses de Joas, 98, 148.
 « Ressuscité (le fils) », 186.
 Restauration, 319.
 « Restes (les) de Jacob », 258.
 Retour dans l'alliance, 188.

- Retraite de Josabeth, 59.
 — d'Élise, 243.
 Richelieu, 73.
 Richesses d'Assuérus, 210.
 — d'Aman, 336.
 Rodogune, tragédie, 5.
 Roger, cité, 7.
 Rois (les) de la terre, 261.
 — protecteurs du pauvre, 321.
 Roseau, 278.
 Rosée, 135.
 Rouleau, 144.
 Rousseau (Jean-Baptiste), cité, 8.
 Rousseau (Jean-Jacques), cité, 53.
- Sabbat, 72.
 Sabéisme, 37, 118, 219, 258, 296, 301.
 — domestique, 302.
 Sac, costume de deuil, 256.
 Sacerdoce, 81.
 Sacre, 22, 57.
 Sacrificateurs, 58, 71.
 Sacrifice d'Abraham, 161.
 — antélévitique, 77.
 — d'expiation, 105.
 Sacrifices, 36, 47, 96, 314.
 Sacy (de), cité, 8, 9, 225, 226.
 Sagesse (Prosopopée de la), 196.
 Sagesse de Salomon, 156.
 Sahagaz, officier d'Assuérus, 212.
 « Saint (le) attendu », 264.
 Saint (le) des Saints, 177, 178.
 Saint-Cyr, 18, 67.
 Saint-Martin, cité, 226.
 « Saintement homicides », 161.
 Sainteté supérieure du sacrificateur, 71.
 Salle des lits, 131.
 Salomith, 67.
 Salomon, 19, 20, 34, 36, 53, 64, 71, 84, 86, 98, 130, 156, 157, 161.
 Samarie, 85, 128.
 Samaritain (le Bon), 196.
 Samaritaine (la), 22.
 Samson, juge d'Israël, 48.
 Samuel, juge et grand prêtre, 98, 107, 275.

- Sanctuaire, 42.
 Sandocus, juge sous Darius, 204.
 Sang; 64.
 Sapience (livre de la), 96, 133.
 Sardes, 228.
 Sarepta (la veuve de), 52.
 Saül, roi, 106, 157, 224, 318, 331.
 Saül, tragédie, 11.
 « Sauveur » substitué à « salut », 138.
 Scaliger (J. J.), cité, 225, 227.
 Sceau, 283.
 Sceptre de fer, 156.
 Sceptre, signe de grâce, 295.
 Scheol (le), 123, 125, 133, 308.
 Sécheresse, 52.
 Scribes, 275.
 Scythes, 247, 331.
 Second jour de massacres, 236.
 Secret fait à Abner, 177.
 Secret de la naissance d'Esther, 249.
 Sédécias, 136, 339.
 Seigneur, 264.
 Sein (le) d'Abraham, 196.
 Sel, 100.
 Semaines (Fête des), 35.
 Semer, 85.
 Senèque, cité, 292.
 Sept (le chiffre), 206.
 Septante (Ancien Testament des), 11, 12, 13, 17, 45, 108, 122, 166, 187, 219, 220, 223, 269, 287, 308, 326, 339, 345.
 Sérail des rois de Perse, 211, 212.
 Serment de Dieu, 62.
 Serment, 78, 122, 154.
 Sertorius, tragédie, 5.
 Sévigné (madame de), 4.
 Sidon, 37.
 Siège de Jérusalem, 327.
 Signe sur le front, 137.
 Silence de l'histoire profane sur Esther, 207.
 Silence du livre d'Esther sur la guerre de Grèce, 228.
 Simeï, contemporain de David, 224.
 Simon (Richard), cité, 11.
 Sinai ou Sina (le), 34.
 Sion, 107, 243, 266.
 Siséra, 61, 132.

- Smerdis, frère de Cambyse, 328.
 Smerdis (le faux), 251, 267, 223, 328.
 Soir, 55.
 Soleil (le), 124, 133.
 « Sombre silence », 250.
 « Son jour approche », 334.
 Songes, 64, 86, 110.
 Sortie d'Égypte, 71, 73, 245.
 Sortie d'Assuérus, 203.
 Sorties du cœur, 76, 299.
 Sorts, 202, 212, 284.
 Souche de bois, désignation des idoles, 117.
 Souciet (le Père), cité, 41.
 « Souffler la cruauté », 329.
 Soumission d'Esther, 200.
 « Souviens-toi de David », 80.
 « Stable (Parole de Dieu) », 55.
 Staira, épouse d'Artaxerce-Memnon, 247.
 Strabon, cité, 314.
 Subligny, cité, 4.
 Subterfuge de Joad, 26, etc.
 Succession des grands prêtres, 39.
 Suétone, cité, 284.
 Sunamite (la), 52, 334.
 Supplice d'Aman, 243, 335.
 Suse, 228, 244.
 Syllabes initiales, 226.
 Synagogues, 282.
 Syrie, 84.
- Tabernacle, 20.
 Tachpenés, reine d'Égypte, 176.
 Tacite, cité, 32.
 Talmudistes (les), sur la prosternation devant Aman, 233.
 Tamaris (le), 72.
 Tartuffe (le), 40.
 Temple de Salomon, 19, etc., 41, 53, 282, 343.
 Temple d'Ezéchiel, 49.
 Temple de Zorobabel, 343, 344.
 Tempérance des Mèdes, 198.
 Ténèbres, 36.
 Tente du rendez-vous, 49.
 Tèrence, cité, 212.
 Terreurs des Israélites au passage de la mer Rouge, 131.

Terreurs de Dieu, 153.
Thabor, 266.
Thébaïde (la), tragédie, 6, 122.
Thémistocle, 292.
Théodore, tragédie, 7.
Thrace (la), 329.
Tiare, 56, 291.
Tigre, 258.
Titus, empereur, 24, 35, 276.
Tombe, 155, 308.
Tobie (Livre de), 12, 13, 133, 196, 208, 214, 215.
« Ton règne est passé », 334.
Tonnerre, 270, 296, 338.
Torrent, image du bonheur des méchants, 101.
Tout-Puissant (le), 303.
Trésor, 26, 41.
Triomphe de Mardochée, 291.
Trompettes, 23, 34.
Trône, 180, 295.
Tsadoc, grand prêtre, 38, 39, 157, 158.
Types, 54, 166.
Tyr, Tyriens, 37, 61.

Unité de Dieu, 100, 325.

Usserius, cité, 246.

Vasthi, 198, 211, 234, 246, 258, 321.

Vauvenargues, cité, 7.

Veaux d'or, 46, 129.

Vence (l'abbé de), 11.

Vengeance des Juifs, 234.

« Vengeances (Dieu des) », 164.

« Vengeur (Dieu) », 189.

Vents, 271.

Vérité (Respect de la), 121.

Vérité personnifiée, 332.

Verjus, 65.

Version de la Bible, de Port-Royal, 11.

Vestibule, 21, 35.

Veuves, 321.

Vicaire du grand prêtre, 38.

Victimes étrangères, 82.

Victimes humaines, 146, 161.

- Vie, 155, 335.
 Villars (l'abbé de), cité, 4, 44.
 Visé, cité, 4.
 Visions, 86.
 « Vive le roi », 170.
 Vizir, 233.
 Vœux, 59, 115.
 Voile, 269.
 Voile, image, 303.
 Voile jeté sur le visage d'Aman, 213.
 Voile du temple déchiré à la mort du Christ, 21, 22, 42.
 « Voix de Dieu », 338.
 Volney, cité, 41.
 Voltaire, cité, 7, 8, 28, 29, 30, 41, 162.
 Volumes, 142.
 Vulgate (la), ancienne version, 221.
 Vulgate (la), version de la Bible, 11, 12, 17, 27, 122, 187, 248, 326, 339, 345.

 Xénophon, cité, 198, 209, 212, 246, 283, 291, 327.
 Xercès, roi de Perse, 222, 225, 226, 227, 230, 250, 275, 285, 292, 295.

 Zacharie, grand prêtre, 67, 135.
 Zacharie, prophète, 219, 251, 276, 337.
 Zarès, femme d'Aman, 213, 292, 312, 313.
 Zend (le), ancienne langue des Perses, 226.
 Zodiaque, 118, 163.
 Zoroastre, 267.
 Zorobabel, 19, 251, 267.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

OUVRAGES

DE

M. LE PASTEUR ATHANASE COQUEREL.

CHRISTOLOGIE, ou Essai sur la personne et l'œuvre de Jésus-Christ en vue de la conciliation des Églises chrétiennes. 2 vol. in-12. 1858.

LE CHRISTIANISME EXPÉRIMENTAL. 1 fort vol. in-12. 1847.

BIOGRAPHIE SACRÉE, 2^e édition, suivie d'un Essai historique et critique sur les dates de la Bible. 1 vol. gr. in-8° à deux colonnes.

ESQUISSES POÉTIQUES de l'Ancien Testament, nouvelle édition, suivie d'**AZAEI**, tragédie; de Poésies diverses; de Notes et de Considérations sur le Protestantisme au point de vue de l'art et de la poésie. 1 vol. in-12.

L'ORTHODOXIE MODERNE, nouvelle édition, avec une introduction sur cette question : Qu'est-ce que l'Orthodoxie? 1 vol. in-12,

OBSERVATIONS PRATIQUES SUR LA PRÉDICATION. 1 vol. in-12.

SERMONS, 1^{er} et 2^e RECUEILS. 2^e et 3^e éditions. 1 vol. in-8°, 25 DISCOURS.

1. L'Opinion de Gamaliel; Act, V, 38 (prêché à l'Oratoire le 2 novembre 1817, pour la fête séculaire de la Réformation).—2. Marie ou les Paroles de Jésus; Luc II, 51.—3. Saint Paul devant Agrippa et Festus; Act. XXVI, 28. — 4. Les Bergers de Bethléem; Luc II, 15-20.— 5. Jonathan; 1 Sam. XX, 4.—6. La Résurrection du Sauveur; Mat. XXVIII, 6. — 7. Dernière parole de Jésus mourant; Luc XXIII, 46. — 8. Les deux Venues du Christ. Mat. XXIV, 36.— 9. Les Dangers des grandes Villes; Mat. XXI, 10. — 10. Icabob; 1 Sam. IV, 21.— 11. Démétrius; 3 Jean 12. — 12. Les Principes de la Réformation; Ps. CXVI, 10. — 13. Le Regret des Temps passés; Ecc. VII, 10. — 14. Le Gain du Fidèle, 1 Tim. XI, 6. — 15. La Garantie de l'Immortalité; Jean XI, 25; — 16. S. Pierre marchant sur la mer; XIV, 31.— 17. La Conscience. Act. XXIV, 10. — 18. La Divinité du Christianisme; 1 Cor. I, 13. — 19. La Vie et la Mort d'Étienne; Act. VII, 60. — 20. Sermon d'adieu;

Act. XX, 27. — 21. La Lumière et les Ténèbres; Luc XI, 35. — 22. La Porte ouverte au Christianisme; 1 Cor. XVI, 9. — 23. La Foi du siècle; Tim. I, 12. — 24. L'Entrée de la Voie; Prov. XXII, 6. — 25. Le Salut dans toutes les Églises; Luc XVI, 26.

3^e RECUEIL. 4 vol. in-12, nouv. édition, augmentée. 48 Discours. — 26. La Connaissance de Dieu; Ex. XXXIII, 18-23. — 27. Abija; 1 Rois. XIV, 13. — 28. L'Insuffisance du Monde actuel; Hébr. XVI, 13. — 29. Les Deux Morales; Mat. XV, 9. — 30. Le Mystère de la Piété; 1 Tim. III, 16. — 31. Le Sel de la Terre; Mat. 13. — 32. Le Bon Samaritain; Luc X. — 33. Notre Trésor; XI, 22. — 34. Les Deux Alliances; Jean XV, 45. — 35. Les Lois du Combat; 2 Tim. II, 5. — 36. La Peine de chaque Jour; Mat. VI, 34. — 37. Le But de la Création; Gen. I, 1. — 38. La mort par Adam et la Vie par le Christ; 1 Cor. XV, 22. — 39. La Perpétuité du Christianisme; Hébr. XIII, 8. — 40. La Mortalité en Israël (Action de grâces de la cessation du choléra); 1 Sam. XXIV, 16. — 41. Parallèle du Christianisme et du Déisme; Jean XVII, 3. — 42. Un Dogme nouveau concernant la Vierge Marie; Rom. XIV, 12. — 43. Le Culte de la Vierge; Act. IV, 9. (Avec des notes.)

4^e RECUEIL. 4 vol. in-8°. 45 Discours. — 44. La Religion des Hommes, des Anges et des Démons; Jaq. II, 19. — 45. Dieu selon l'Évangile; Jean. I, 18. — 46. Les Trois Aspects de la Charité divine; Jean IX, 16. — 47. La Nécessité du Règne du Christ; 1 Cor. XV, 25. — 48. Conformité des Opinions sur le Christ; Marc VIII, 27. — 49. Le Christianisme en harmonie avec nos facultés; Ps. CIII, 14. — 50. L'Accord des sentiments sur la Morale et leur diversité sur le Dogme; Rom. II, 14. — 51. L'Homme devant la Nature; Ps. VIII, 1. — 52. L'Immortalité immédiatement après la mort; Luc XXIII, 43. — 53. L'Homme se retrouvant après la mort; Luc XXIII, 43. — 54. La Civilisation sans la Religion; 1 Rois. X, 27. — 55. La Résignation selon l'Ancien et le Nouveau Testament; Jaq. V, 10. — 56. Le Devoir du Riche et le Droit du Pauvre (sermon de charité); Luc. XVI, 31. — 57. Le Culte selon le Protestantisme; Rom. X, 17. — 58. Les Changements de Religion; Mat. V, 21, 22.

5^e RECUEIL. 4 vol. in-12. 8 Discours (59 à 66). L'Oraison Dominicale considérée comme un résumé du Christianisme.

6^e RECUEIL. 4 vol. in-12, 20 Discours. — 67. La Définition apostolique de la Foi; Hébr. XI, 1. — 68. Saint Pierre sur le Thabor; Mat. XVII, 4. — 69. Hénoch; Gen. V, 24. — 70. Élie; 2 Rois II, 11. — 71. Satan déguisé en Ange de lumière; 2 Cor. XI, 14. — 72. Nathanaël; Jean I, 58. — 73. Caractère de l'Aveugle-né; Jean IX, 7. — 74. Les Deux Promesses de la Piété; 1 Tim. IV, 8. — 75. Le Christianisme, une Grande Joie (sermon de Noël); Luc II, 10. — 76. La Foi

de Thomas (sermon de Pâques); Jean XX, 24-29. — 77. La Question du Christ : Qui dit-on que je suis? Mat. XVI, 12-14. — 78. Dédicace du Temple de Batignolles; Ps. CXXII, 1. — 79. L'Ange portant l'Évangile éternel; Ap. XIV, 6. — 80. Liberté, Égalité, Fraternité (prêché le 5 mars 1848); Jér. XXIX, 6. — 81. La Rencontre du Riche et du Pauvre; Prov. XXII, 2. — 82. Le Riche et le Pauvre, Chefs de famille; 1 Tim. V, 5. — 83. Le Riche et le Pauvre dans la patrie; Ruth I. 16. — 84. Saint Paul, le treizième apôtre; Act. IX, 15, 16. — 85. Le Baptême de Corneille; Act. X, 4. — 86. Saint Paul, le premier protestant; Gal. II, 11.

SERMONS détachés :

- 87. L'École et l'Église, 1844. (Épuisé.)
- 88. La Folie de la Prédication. (Épuisé.)
- 89-90. Le Retour dans l'Alliance (deux Discours), 1845.
- 91-92. La Mort Seconde et les Peines Éternelles (deux Discours), 1851.
- 93. La Véritable Paix de l'Église, 1852. (Épuisé.)
- 94. Les Ames qui périssent, 1853 (2^e édition).
- 95. Les Deux Symbolismes, protestant et catholique, 1858 (2^e édit.).

MÉDITATIONS SUR DES TEXTES CHOISIS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT (à l'usage du culte de famille). 4 vol. in-12.

RÉPONSE AUX LIVRES DU DOCTEUR STRAUSS : *La Vie de Jésus.* In-8°. (Épuisé.)

DEUX LETTRES SUR LE SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE DE CHAMPOLLION dans ses rapports avec l'Écriture sainte. (Épuisé.)

— **LETTRE** à M. Guizot sur son article : *Du Catholicisme; du Protestantisme et de la Philosophie en France.*

— **LETTRE** à un Pasteur sur l'organisation des Églises réformées. (Épuisé.)

— **LETTRE** sur les circonstances présentes (1842) du protestantisme en France. In-8°.

— **LETTRE** à l'Archevêque de Lyon sur la querelle de l'Université et de l'Église, et sur les *Collationes practicæ* du séminaire de Saint-Flour. 4^e édition, in-8°.

RAPPORT fait à l'Assemblée constituante sur l'organisation de l'Assistance publique. In-8° de 108 pages. (Réimprimé par ordre de l'Assemblée législative.)

TRAITÉ DES MARIAGES MIXTES. 4 vol. in-12.

OUVRAGES ÉLÉMENTAIRES.

HISTOIRE SAINTE ET ANALYSE DE LA BIBLE, avec une Critique sacrée élémentaire et un ordre de lecture des livres saints. 3^e édition. 1 vol. in-12.

COURS DE RELIGION CHRÉTIENNE. Résumé à l'usage des catéchumènes, 3^e édition. 1 vol. in-12.

HYMNES EN PROSE pour les enfants. Traduit de l'anglais, 6^e édition. 1 vol. in-18.

PROJET
DE DISCIPLINE

POUR

LES ÉGLISES RÉFORMÉES DE FRANCE

AVEC

UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PRÉSENTÉ

A LA COMMISSION DU CONSEIL CENTRAL

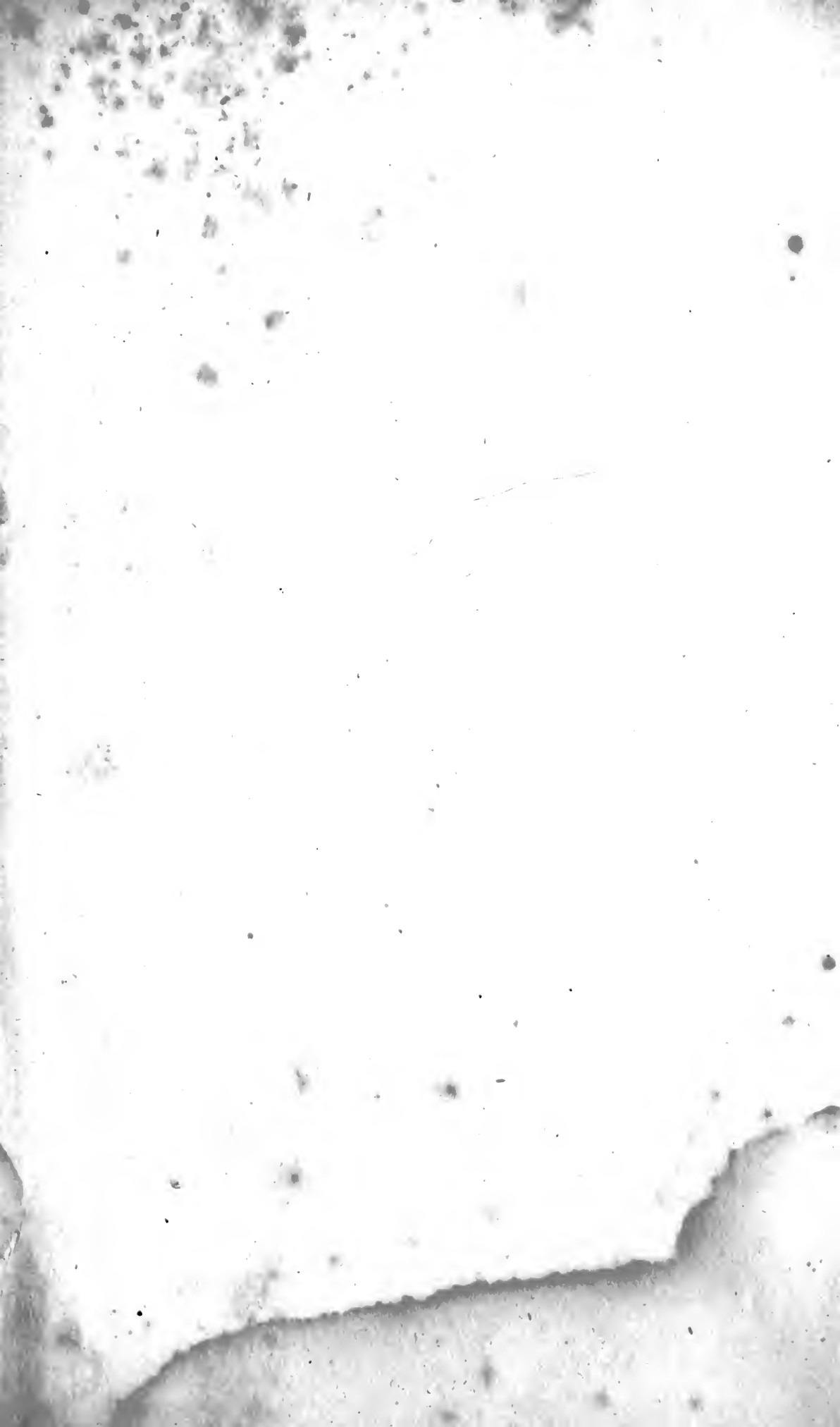
- 4 vol. in-8 de XXXII et 316 pages.

Prix exceptionnel : 2 francs.

N. B. *La Maison CHERBULIEZ (rue de la Monnaie, 10) est actuellement seule Propriétaire-Éditeur de tous les Ouvrages de M. le pasteur Ath. Coquerel.*

Paris. — Imprimé par E. Thunot et C^e, 26, rue Racine.





LIBRAIRIE JOEL CHERBULIEZ

10, RUE DE LA MONNAIE, A PARIS; GENÈVE, MÊME MAISON.

HISTOIRE

DES

DOGMES CHRÉTIENS

PAR E. HAAG

2 beaux vol. grand in-8, 12 francs.

L'HISTOIRE DES DOGMES, ou l'histoire des modifications qu'a subies la foi dans le cours des siècles, offre le tableau le plus intéressant de la marche des idées religieuses et nous montre comment les diverses tendances de l'esprit humain ont tour à tour imprimé leur cachet à l'interprétation de la parole de Dieu. Il serait donc superflu d'insister sur l'importance d'un pareil sujet. Tout homme intelligent doit sentir le besoin de s'éclairer sur l'origine des croyances auxquelles il se rattache, et de se rendre compte de la manière dont les enseignements de l'Évangile ont été compris par ceux qui travaillèrent à l'organisation de l'Église et du culte.

Jusqu'à ce jour cependant, la littérature protestante française ne possédait aucune histoire complète des dogmes chrétiens. C'est à combler cette lacune regrettable qu'est destiné l'ouvrage de M. E. Haag. L'érudition et l'impartialité qui distinguent le savant auteur de la *France protestante* offrent des garanties certaines de la manière dont la tâche a été remplie.

L'HISTOIRE DES DOGMES est divisée en deux parties.

La première, ou *Histoire générale des Dogmes*, comprend quatre périodes :

I. **Depuis Jésus-Christ jusqu'au Concile de Nicée.** Période de la libre spéculation.

II. **Depuis le Concile de Nicée jusqu'à la séparation violente des deux Églises d'Orient et d'Occident.** Développement du dogme chrétien par l'épiscopat ou l'autorité despotique des Empereurs.

III. **Depuis le schisme d'Orient jusqu'à la Réformation.** Développement du dogme chrétien par la hiérarchie.

IV. **Depuis la Réformation jusqu'à nos jours.** Réveil de la spéculation libre. Progrès des idées de tolérance et de liberté.

La seconde partie, ou *Histoire spéciale des Dogmes*, comprend :

I. **Théologie** proprement dite, comprenant les dogmes de Dieu et de ses attributs, de la Trinité, de la création du monde, de la Providence, et, comme appendice, l'anthropogonie, l'angélogie et la démonologie.

II. **Anthropologie théologique** ou Théorie dogmatique de l'homme, embrassant la théorie de l'image de Dieu ou de l'état d'innocence, la chute et le péché originel.

III. **Christologie et Sotériologie** ou théorie du Christ rédempteur, à laquelle se rattachent les dogmes de la personne du Christ ou de l'union des deux natures, de l'état d'abaissement et d'exaltation, de l'œuvre du Sauveur et de ses mérites, de la justification, de la rémission des péchés et de la sanctification, de la prédestination et de la grâce, en un mot, tout ce qui touche aux rapports du Fils de Dieu avec l'homme pécheur.

IV. **Charitologie** ou théorie de l'Église et des moyens de salut ou des sacrements.

V. **Eschatologie** ou théorie de l'état de l'homme après la mort, c'est-à-dire la mort et l'immortalité, le purgatoire, la résurrection, le jugement dernier, le paradis et l'enfer, la fin du monde.







La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

~~APR 11 1976~~

22 OCT. 1983

~~APR 11 1988~~

04 NOV. 1993

~~APR 11 1988~~

09 NOV. 1983

~~APR 11 1988~~

AUG 01 1983

APR 11 1988

JUL 30 1996
NOV 13 2000

08 OCT. 1993



a39003 002111580b

CE PG 1891

.A2C6 1863

COO RACINE, JEAN ATHALIE ET E

ACC# 1216464

